



Observation gérontologique territorialisée : communauté d'Agglomération du Val de Fensch

Nicolas Greiner

► To cite this version:

Nicolas Greiner. Observation gérontologique territorialisée : communauté d'Agglomération du Val de Fensch. Géographie. 2018. hal-02966085

HAL Id: hal-02966085

<https://hal.univ-lorraine.fr/hal-02966085v1>

Submitted on 13 Oct 2020

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Observation gérontologique territorialisée

Communauté d'Agglomération du Val de Fensch

Nicolas Greiner – Master 1 DEMETERR

19/04/2018

Tuteurs pédagogiques :

M. **Grégory HAMEZ**, Professeur des Universités et directeur du centre de recherche LOTERR

M. **Jean-Philippe VIRIOT-DURANDAL**, Professeur des Universités et fondateur du réseau REIACTIS

Tuteur de stage :

M. **Philippe BUIATTI**, directeur-adjoint du pôle aménagement et développement communautaire de la communauté d'agglomération du Val de Fensch

REMERCIEMENTS

J'adresse mes plus profonds remerciements à l'ensemble des membres de l'équipe pluridisciplinaire coordonnée avec dynamisme par M. VIRIOT-DURANDAL, sociologue à l'université de Lorraine, pour la collaboration fructueuse qui fut la nôtre durant les trois mois de stage ainsi que pour la disponibilité de chacun à répondre à mes diverses interrogations.

Mes remerciements vont également à M. HAMEZ, mon tuteur pédagogique et directeur du centre de recherche LOTERR de l'université de Lorraine, pour son aide bienveillante, ses remarques et conseils tout au long de l'élaboration de ce diagnostic. Mes remerciements vont également à l'ensemble des membres de l'équipe de recherche du laboratoire de géographie.

Enfin, je tiens à adresser des remerciements tout particuliers à M. BUIATTI, directeur général adjoint et tuteur de stage, pour son entière disponibilité et l'engagement qui fut le sien à assurer le déroulement de ce stage suivant des modalités de confort idéals. Son dévouement n'est pas sans conséquence sur le bon déroulement du travail de recherche et l'élaboration de ce diagnostic. A travers M. Buiatti, je ne saurais oublier l'ensemble des agents de la communauté d'agglomération du Val de Fensch qui m'ont facilité l'accès à des données indispensables à l'avancée de mes travaux et qui ont fait part d'une très grande sympathie, d'un accueil chaleureux et envers qui ma gratitude est grande.

Avant-propos

Le diagnostic territorial a été établi dans le cadre d'un stage de recherche au sein du programme de recherche international (PEIV 2) inscrit dans le réseau d'étude international sur l'âge, la citoyenneté et l'intégration socio-économique (REIACTIS). Le sujet de travail à accomplir, pour une durée de trois mois, a été défini à travers diverses missions consignées sur une fiche de poste. Les missions principales faisaient part de la mise en œuvre d'un travail d'accompagnement méthodologique en cartographie suivant les recommandations et consignes de géographes et de sociologues de l'université de Lorraine ; ce travail devant s'accompagner d'initiatives personnelles à travers l'élaboration de propositions permettant l'adaptation, l'amélioration et la validation de l'expérimentation des méthodes : l'ensemble de ces travaux aboutissant à la rédaction d'un rapport de recherche, organisé sous la forme du diagnostic territorial ci-joint. Sur le plan de la méthodologie, plusieurs étapes devaient ponctuer le travail de recherche scientifique ; l'intégration de la revue de la littérature et des données concernant les lieux, services et personnes ressources sur le territoire tout d'abord, puis l'identification des données clés relatives à la thématique : celle de la recherche des publics réputés « invisibles » (les immigrés âgés et les personnes en situation de handicap) en soulignant l'échelle spatiale de pertinence. Enfin, l'élaboration d'un ensemble de cartes, croquis, graphiques et autres données utiles à l'étude et au support des *ateliers participatifs* et de *design social* devaient constituer l'aval des travaux engagés ainsi que servir à la mise en œuvre pratique des ateliers au sein du Val de Fensch. La rédaction du rapport devait être attentive aux éléments de contexte sur la situation du territoire en termes d'évolution démographique, d'indicateurs, de recensement des données propres au vieillissement qu'il s'agisse de données populationnelles ou infrastructurelles et conduire à une réflexion sur les formes d'expertise gérontologique territoriale dans le but de mener une réflexion, au sein de l'équipe, sur la mise en place d'un outil original de diagnostic gérontologique dans lequel seraient intégrés des outils participatifs. Cette rédaction devait, en conséquence, permettre la production de fiches outils indiquant la manière de produire les cartes et les données afin d'œuvrer à une reproductibilité de la démarche sur d'autres territoires. Enfin, le stage de recherche fut ponctué de réunions hebdomadaires qui furent autant d'occasion de présenter les différentes avancées des travaux géographiques permettant d'offrir, au fil des semaines, une meilleure connaissance du territoire de la communauté d'agglomération du val de Fensch. C'est ainsi que la présentation progressive et chronologique des sept volets composant le territoire, au fur et à mesure de leur rédaction, ont permis à l'équipe de rediriger et réorganiser les méthodes d'appréhension du territoire concerné et de recherche des populations cibles. Elle fut également l'occasion, dans le cadre d'un travail pluridisciplinaire, de coordonner le travail de collecte de données et si besoin, de le réorienter dans l'ultime objectif était d'assurer la convergence des objets et outils de recherche.

Le présent diagnostic territorial sera annexé à un mémoire de recherche de master 1 relatif aux mobilités et à la transformation morphologique et socio-économique de l'espace urbain de Metz-Thionville de 1860 à nos jours.

Introduction

La communauté d'agglomération du Val de Fensch regroupe dix communes dont le développement urbain fut intrinsèquement lié à l'émergence et la croissance des activités sidérurgiques. De sociologie ouvrière, les restructurations soudaines, à partir de 1975, des activités industrielles et minières et qui se poursuivront durant les deux décennies suivantes ont participé à la décroissance d'un territoire présentant aujourd'hui un taux de chômage, de précarité et de vieillissement élevés et participant à la stigmatisation et à l'image d'une vallée aux paysages meurtris par des friches industrielles et une démographie en déclin. Pour autant, la communauté d'agglomération du Val de Fensch connaît, depuis une décennie, une forme de dynamisme démographique dont l'origine tient aux ressources d'emplois localisées au sein de la métropole en pleine croissance et toute proche du Luxembourg. Après Thionville et les communes les plus frontalières, les communes de la CAVF¹ semblent profiter du processus de périurbanisation des actifs frontaliers, à la recherche d'un foncier rentable, participant parfois à un véritable rajeunissement des structures d'âges de communes que la décroissance avait pourtant condamnée. Mais ce dynamisme démographique est à pondérer : la CAVF, bien que bénéficiant de l'apport nouveau de jeunes actifs, connaît un processus de vieillissement soutenu : la base sociologique, ouvrière, héritée de la période sidérurgique et minière, s'inscrit progressivement au sein de tranches d'âges élevés. Ces dernières résident dans le contexte paysager urbain qui les avait accueilli à une période où les activités de métallurgie étaient en pleine croissance et qui est resté le même : celui de villes ou cités ouvrières, dont la construction était afférente à l'industrialisation.

La méthodologie appliquée au diagnostic territorial s'est donné pour ambition d'appréhender le territoire du Val de Fensch selon deux axes d'analyse majeurs : D'une part, l'analyse historico-démographique, porte d'entrée à la compréhension de l'évolution morphologique d'un territoire industriel, dans lequel aucune caractéristique urbaine ne prévalait avant 1860. Cet axe de recherche a inclus une analyse du bâti suivant cinq grandes périodes caractérisées par une phase de croissance, de stagnation ou de décroissance ayant impacté l'environnement architectural et paysager de la ville : ceci a permis de conceptualiser les différents *supports urbains* dans lesquels sont amenés à évoluer les populations réputées invisibles et comprendre, par conséquent, les différentes perceptions et vécu du territoire qui en découlent. Cette partie de l'analyse territoriale constitue le volet structurel de l'observation gérontologique. D'autre part, le diagnostic s'est appuyé sur la recherche de populations susceptibles de concentrer une forte prévalence du public cible : les immigrés âgés et les personnes vieillissantes en situation

¹ Communauté d'Agglomération du Val de Fensch

de handicap. Il s'agit de l'aspect populationnel de l'analyse. Les données mobilisées furent pour leur immense majorité celles de l'INSEE et ont concerné trois catégories de populations : les populations immigrées, les populations étrangères, les populations vieillissantes âgées, selon la disponibilité des données et leur agrégation à des périmètres différentes, de plus de 60 ans, de plus de 75 ans et de 80 ans et plus. C'est à travers une méthode d'agrégation multiscalaire que la combinaison de ces trois types de données a permis d'offrir, à l'équipe composée de sociologues, une cartographie précise de la localisation des catégories de populations citées ci-dessus et de potentialiser la recherche du public cible auprès de lieux jugés adéquats et à une échelle pertinente.

Si la collecte de données, dans le contexte d'*open data* dont bénéficie grandement la recherche universitaire a pu s'accomplir de manière aisée et fructueuse, l'analyse de la localisation des personnes handicapées s'est heurté au manque de données de l'INSEE et à la problématique de son échelle d'agrégation : supra-communale et ne permettant pas l'élaboration de cartographie qui aurait pu se surajouter, via la combinaison de données, aux critères sociodémographiques et ne pouvant enrichir l'outil de localisation expliqué plus haut.

Comme précédemment expliqué, les deux axes de recherche qui structurent le diagnostic territorial s'accompagne d'un fil conducteur transversal : celle de la déclinaison scalaire qui s'applique, tout au long du diagnostic, à itérer les trois données types de sociodémographiques ainsi que le support urbain et paysager, selon trois échelles d'agrégation des données statistiques en France : la commune, la division infra-communale par le périmètre de l'IRIS (Ilot pour le résumé de l'information statistique) et l'échelle *micro* du carroyage.

L'ensemble de ces méthodes furent sources d'enseignements et ont permis de mettre à jour une particularité structurelle propre au Val de Fensch que nombre d'agents territoriaux, forts de la connaissance du territoire pour lequel ils ont la gestion, avaient pressentie : celle de la division de deux groupes de communes répondant à une dichotomie paysagère qui s'enracine dans le mode d'industrialisation et d'urbanisation selon deux périodes et deux espaces distincts. Cette dichotomie rend compte aujourd'hui des deux contextes topographiques et architecturaux dans lesquels ont évolué les communes de la CAVF et à partir desquels peuvent s'observer une concentration plus ou moins forte de données sociodémographiques particulières ainsi qu'un développement urbain plus ou moins restreint. C'est ainsi qu'à l'échelle communale, les communes en amont de la vallée ont été identifiées comme étant les communes présentant une tendance au vieillissement plus élevée à l'opposé de communes à la démographie plus jeune, localisée en aval de la vallée, d'urbanisation plus récente et potentialisant également une plus forte prévalence de personnes étrangères et immigrées. Cette dichotomie paysagère a pu être déclinée à l'échelle infra-communale et s'enrichir de quatre types paysagers génériques appréhendés comme autant de support au vécu et à la

perception du territoire. C'est sur la base de cette dichotomie structurelle que le travail de recherche de la localisation du public cible a été construit.

Le diagnostic territorial s'organise autour de sept volets :

- 1- L'environnement topographique et géologique du Val de Fensch faisant état du contexte paysager dans lequel a pu se développer le tissu urbain et ayant participé au mode particulier de l'exploitation minière et industrielle dans le bassin de Briey.
- 2- L'inscription de la communauté d'agglomération du Val de Fensch dans la configuration contemporaine de la conurbation de Metz-Thionville
- 3- Le diagnostic démographique proprement dit et tourné vers trois thématiques : l'attractivité des communes, la localisation des trois catégories de populations cités plus haut et l'état des structures d'âges.
- 4- L'état des lieux du logement
- 5- La synthèse de la dichotomie paysagère des communes du Val de Fensch, à l'échelle communale suivant les données collectées lors des volets précédents.
- 6- L'évolution diachronique du bâti à l'échelle infra-communale sur la base des données cadastrales fournies par les services de l'intercommunalité et à partir de la division chronologique en cinq grandes périodes de forte croissance, de stagnation et/ou décroissance démographique.
- 7- L'analyse et la combinaison de diverses données sociodémographiques à l'échelle du carroyage, recoupées à travers une modélisation des types paysagers urbains et aboutissant, avec l'aide des connaissances acquises tout au long du diagnostic, à l'élaboration de cinq hypothèses relatives à la localisation du public cible, de leur habitat et de la situation globale de leurs revenus.

1- L'environnement topographique et géologique du Val de Fensch

La vallée de la Fensch est une dépression topographique qui s'étend de la commune de Fontoy² (où la rivière prend sa source) à la confluence avec la Moselle à proximité du port d'Illange. Au sein de l'espace urbain de Metz-Thionville, la vallée de la Fensch constitue, avec celle de l'Orne, les deux vallées sidérurgiques, perpendiculaires à la vallée de la Moselle et dans lesquelles l'essentiel des activités d'exploitation minière et sidérurgique se sont déroulées impliquant leur urbanisation dès la seconde moitié du 19^e siècle. Ces deux vallées sont localisées au cœur du bassin ferrière de Lorraine qui s'étend de Longwy (frontière franco-belge) au sud de Nancy. Sa taille est approximativement de 100 km de long sur 30 km d'Est en Ouest (Parisot et Schmit). La couche de minerai de fer effleure, dans un contexte de relief en cuesta³, le long des versants ; affleurement ayant autorisé trois formes d'exploitation : à ciel ouvert, en galerie (le long des versants) ou sous forme de puit (à partir des plateaux).

1.1 L'insertion du val de Fensch dans un relief de Cuesta

La topographie de la communauté d'agglomération du Val de Fensch s'inscrit dans un relief en Cuesta caractéristique de l'Est du bassin parisien. Ce dernier a subi, dans l'histoire géologique, un affaissement en son centre en raison du poids des couches sédimentaires accumulées lors des périodes de transgressions marines⁴. Les franges Est, surélevées, ont ainsi été érodées par des cours d'eau orthoclinaux (perpendiculaire au pendage⁵, à l'image de la Meuse ou de la Moselle et à l'origine des reliefs de côtes éponymes) ou anaclinaux (dans le sens contraire du pendage à l'instar de la Fensch ou de l'Orne). Cette érosion a créé un relief en plateau caractéristique de la Lorraine et dont les côtes de Moselle constituent la partie la plus orientale. Ce relief en cuesta offre trois contextes topographiques (carte n°1) dans lequel l'urbanisation des communes du Val de Fensch s'est effectuée :

² Fontoy est l'équivalent français du francique thiois « Fensch »

³ Relief de plateaux caractéristiques de l'Est du bassin parisien où s'observent une série de vallées et dépressions topographiques plus ou moins large creusées par des rivières et/ou fleuve.

⁴ En géologie, une transgression marine est l'envahissement durable de zones littorales par la mer, dû à un affaissement des terres émergées ou à une élévation générale du niveau des mers.

⁵ Inclinaison des couches sédimentaires. En Lorraine, le pendage s'effectue en direction de l'Ouest, vers Paris.

- L'encaissement topographique de la vallée de la Fensch et des vallons des ruisseaux-affluents constitués du talweg⁶ et des versants à partir desquels effleure la couche de fer exploitable.
- Les plateaux.
- La vallée de la Moselle constituée des terrasses et plaines alluvionnaires.

Carte du relief en Cuesta de la vallée de la Fensch

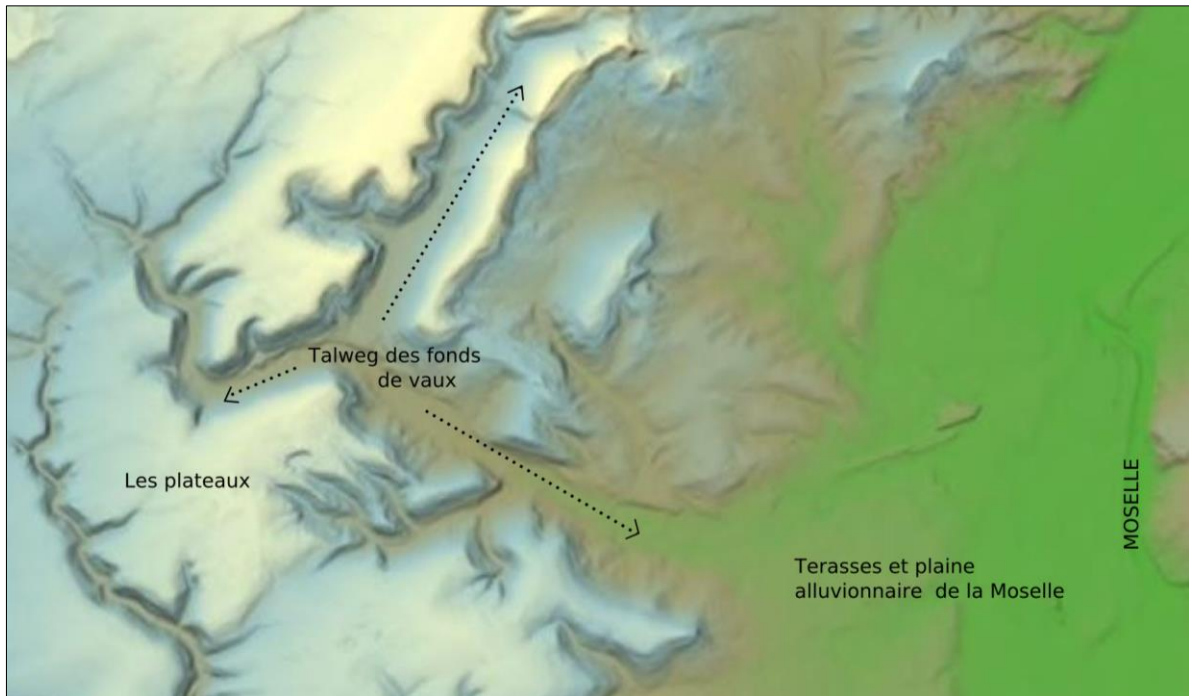


Figure 1 : Carte du relief de la CAVF (source www.géoportail.fr)

1.2 L'origine géologique de la couche de fer (d'après l'article de Parisot et Schmit, *le Fer : Mémoire et Reconversion*, 1994)

La constitution du gisement de fer en Lorraine remonte au Jurassique inférieur. Durant cette période, une transgression marine avait permis le dépôt de formations argileuses et carbonatées. Le contexte littoral de la région a dès lors contribué à l'exercice d'une action chimique et mécanique sur les différentes roches des Ardennes, de l'Eifel ou des Vosges en bordure de l'océan : la silice fut évacuée par le lessivage des eaux marines autorisant une concentration plus forte des oxydes ferreux et alumineux non soluble sur la roche (Fe^{3+}). Alors que la mer régressait, les zones marécageuses recouvrant la Lorraine ont favorisé, par le biais d'une réaction chimique, la mise en

⁶ Fond de vallée.

solution du Fe^{3+} en Fe^{2+} . Ces facteurs ont ainsi contribué à détacher le fer du continent et à le transporter sous forme soluble vers l'océan. Le Fe^{2+} soluble est redevenu du Fe^{3+} au contact de l'eau de mer qui détient des conditions chimiques différentes de l'eau douce dans laquelle le minerai était transporté. Ce dernier fut précipité sous forme de limonites composées de détritiques organiques (pelotes fécales) dans lesquelles des bactéries ont participé à sa fixation. Des processus chimiques, biologiques et mécaniques (courants marins) vont ainsi contribuer à faire apparaître la couche géologique de minerai de fer du bassin de Briey.

La composition chimique du minerai de fer lorrain est particulière : sa richesse en phosphore (liée à sa genèse) empêche son exploitation à l'échelle industrielle avant la découverte de technologies permettant l'élimination des éléments phosphoriques telles que le *procédé Thomas*. La nature des couches géologiques du bassin de Briey qui détiennent 30 % de minerai ferreux a joué un rôle certain dans le déclin des activités sidérurgiques face à des minerais de fer étrangers dont les taux de concentration s'élèvent à près de 70% et aux coûts d'exploitation bien moindres.

Coupe topographique Ouest – Est de la vallée de la Fensch

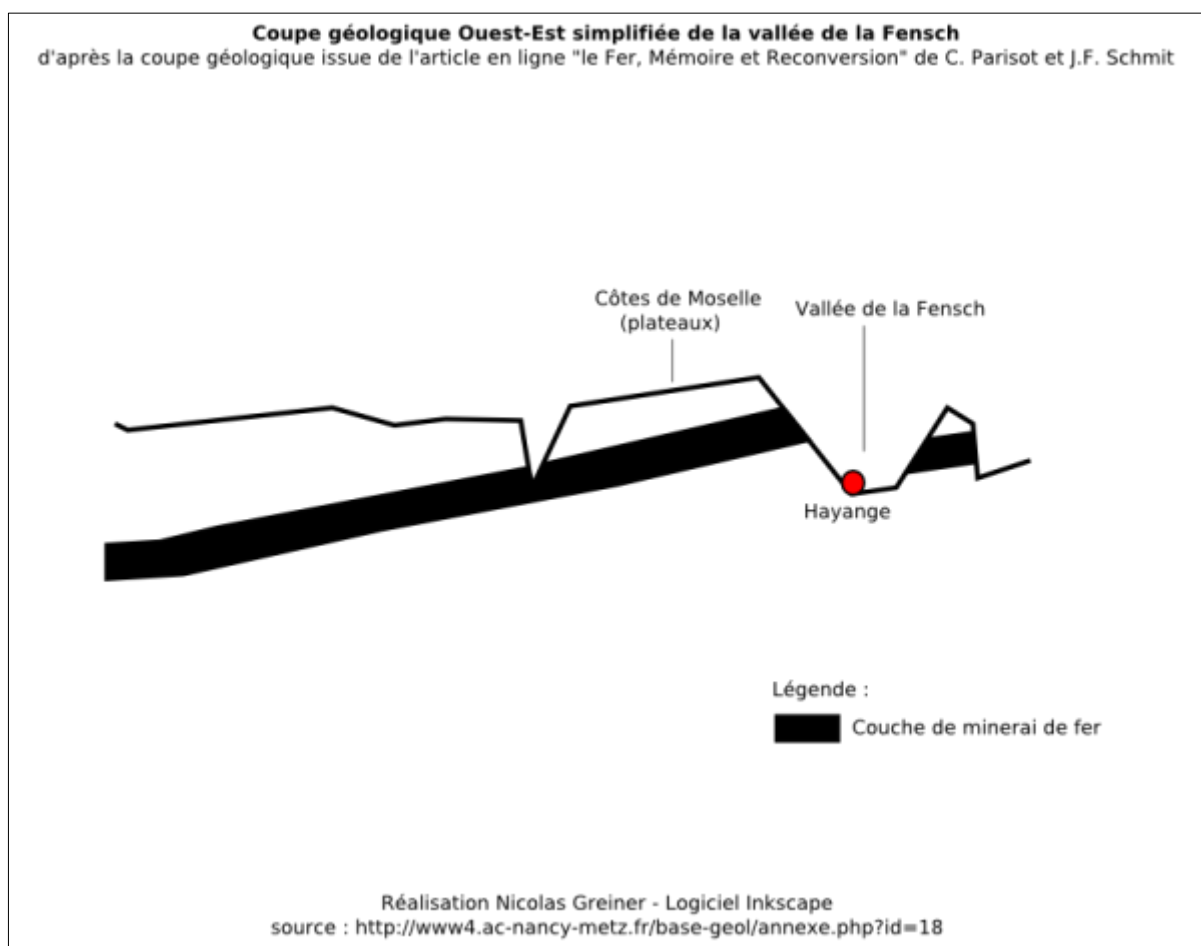


Figure 2 : coupe topographique de la vallée de la Fensch (source C. Parisot & J.F Schmit)

La coupe schématique ci-dessus permet de comprendre l'inscription de la vallée de la Fensch dans le contexte géologique du bassin de Briey. La couche affleurante a favorisé l'exploitation préindustrielle (forges de Hayange) par le biais d'un ramassage du minerai en surface et a permis une exploitation minière en galerie le long des versants de la vallée : *mines d'Algrange*, bien que des puits fussent creusés pour l'extraction à partir des plateaux : *mines de Neufchef*.

En combinant la carte du relief (figure n°1) et la carte ci-dessous, qui représente les dix communes composant l'actuelle CAVF, le contexte topographique dans lequel s'est inséré le tissu urbain peut-être établi comme suit : cinq communes se sont développées le long du talweg de la Fensch : *Algrange, Nilvange, Knutange, Hayange et Serémange-Erzange*. Deux communes s'inscrivent au sein de petits vaux moins contraignants créés par les ruisseaux-affluents : *Neufchef* et *Ranguevaux*. Quant à *Florange, Fameck* et surtout *Uckange*, ces dernières se sont développées au sein d'une topographie peu contraignante composées des terrasses et de la plaine alluviale de la vallée de la Moselle.

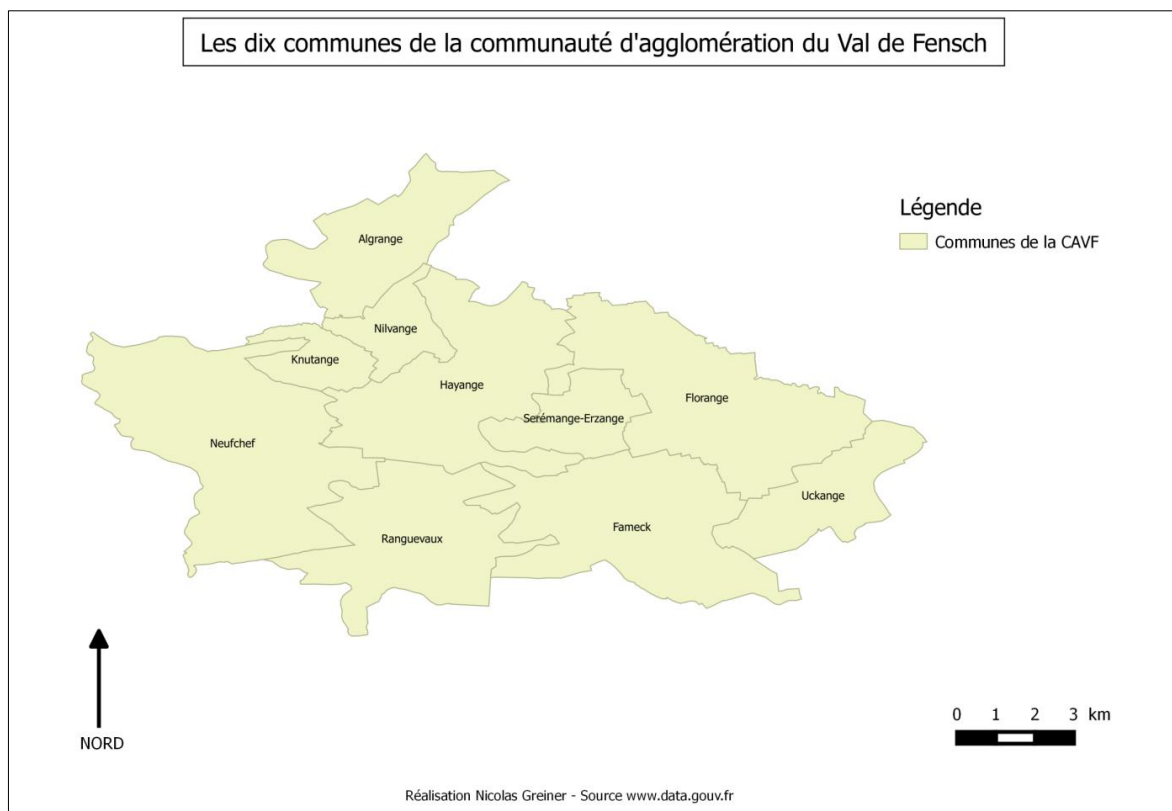


Figure 3 : les dix communes de la CAVF (source CAVF)

2- La communauté du Val de Fensch : un EPCI⁷ urbain et « *post-industriel* »

2.1 L'inscription dans l'espace urbain de Metz-Thionville et le contexte transfrontalier

La CAVF s'inscrit dans un vaste ensemble urbain composé des unités urbaines⁸ de Metz et de Thionville. Cette conurbation que Patricia Zander avait conceptualisée dans sa thèse « *vers une définition de l'agglomération messine : problèmes d'aménagement d'une région en crise* » en 1992 trouve son origine à travers deux bouleversements économiques majeurs qui ont participé, dès 1860, à la transformation d'une région rurale en une région urbaine et industrielle.

A partir de 1860, l'avènement de l'exploitation minière et des activités sidérurgiques à l'échelle industrielle a permis l'émergence, nous le verrons, de véritables ville-ouvrières le long des deux vallées constitutives de l'espace urbain contemporain et que sont l'Orne et la Fensch. Cette phase d'industrialisation participe, jusqu'en 1975, au développement de l'agglomération de Thionville (dont le Val de Fensch en est structurellement la partie la plus occidentale) ainsi qu'à l'émergence d'un tissu urbain au Nord de Metz, qui s'étend de Maizières-lès-Metz à Briey en englobant la vallée de l'Orne : *l'agglomération de Briey-Hagondange*.

Les grandes mutations des années 1970 et 1980 durant lesquels s'opère le passage d'une économie industrielle à une économie tournée vers les activités tertiaires induisent de grandes et douloureuses restructurations au sein des bassins industriels et sidérurgiques. Les ressources d'emploi tertiaires se concentrent dès lors au sein des deux grands pôles d'emplois les plus proches : Metz et Luxembourg, qui connaissent une croissance démographique favorable dans un contexte régional en crise. L'étalement urbain, permit par la combinaison du développement de la voiture individuelle, du desserrement démographique des grands centres urbains et de leur banlieue au profit de zones rurales plus périphériques et du développement du commerce en périphérie à proximité des grands axes autoroutiers, participent à la production d'un tissu périurbain autour de l'agglomération de Metz ainsi que, spécificité à l'espace urbain en question, le long de l'axe autoroutier structurant le sillon mosellan en direction du Nord. A partir de 1980, le développement du tissu périurbain, parallèle à l'axe, provoque la « *fusion* » morphologique des deux

⁷ Etablissement public de coopération intercommunale

⁸ L'unité urbaine est une commune ou un ensemble de communes présentant une zone de bâti continu (pas de coupure de plus de 200 m entre deux constructions) et qui compte(nt) au moins 2000 habitants.

agglomérations de Metz et Briey-Hagondange en une seule unité urbaine (INSEE 1999) et contiguë à celle de Thionville.

En l'espace de trente ans, dans le contexte contemporain de métropolisation⁹ qui succède aux forces productives industrielles et économiques liées à la sidérurgie, le pôle d'emploi de Metz a pu étendre son aire d'influence au-delà des limites de sa banlieue¹⁰ et recouvrir l'ancienne vallée industrielle de l'Orne : en 2014, la communauté de communes du Pays Orne-Moselle pourvoyait plus de 60% de flux d'actifs salariés et non-salariés de plus de 15 ans (INSEE) en direction du pôle messin. Ce bouleversement, puissant et douloureux pour les habitants, est caractérisé en géographie par ce qu'André Humbert nomme *la dérive du territoire*, terme utilisé pour décrire les transformations paysagères qu'il observait dans les géo-système andalous.

Au-delà des impacts paysagers et urbains, la *dérive* post-industrielle que connaît l'espace urbain de Metz-Thionville s'observe donc statistiquement par une redirection des flux à la faveur des deux grands pôles d'emplois et centres urbains évoqués. Les flux pendulaires domicile-travail qui, jusqu'en 1975, participait au fonctionnement des écosystèmes industriels « clos » des *vallées du fer* et qui avait été à l'origine, dans le contexte de localisation fordiste des industries lourdes, d'une morphogénèse urbaine à proximité des sites d'activités, *dérivent* en direction des lieux où se localisent les nouvelles ressources d'emplois tertiaires : les métropoles.

Dans le contexte de croissance du travail frontalier au nord de la conurbation, les flux pendulaires sortant des territoires de l'unité urbaine de Thionville et en direction du Luxembourg connaissent une progression importante. Cette dernière s'effectue au détriment de l'aire urbaine¹¹ de Thionville qui s'amenuise mais au bénéfice d'une population en quête de nouvelles ressources d'emploi. Cette relocalisation des lieux de production économique, à la faveur du Luxembourg, participe dès lors à une résidentialisation de l'économie du territoire qui s'effectue au plus grand bénéfice d'un commerce périphérique qui se dynamise. Les communes du Val de Fensch bénéficieront de ce phénomène plus tardivement : en 2006, le territoire achève sa décroissance et entame un renouveau : celui d'une périurbanisation corrélée au dynamisme de la métropole luxembourgeoise vers laquelle plus de 50% des flux pendulaires sortant de l'EPCI se dirigent (INSEE 2014).

⁹ Concentration des ressources d'emplois tertiaires et des forces productives au sein d'une métropole.

¹⁰ La banlieue d'une ville est à comprendre ici comme le tissu urbain ayant émergé à partir de la révolution industrielle sur les terres agricoles « d'une lieue » (environ 4km) et qui constituent la première couronne urbaines, denses, des grandes villes européennes. Les banlieues connaissent un desserrement démographique à partir de 1975 au bénéfice de secteurs ruraux périphériques. Dans le cas de Metz, la banlieue est marquée traditionnellement par le glacis militaire. Woippy, au nord, constitue les limites de la banlieue de Metz.

¹¹ Une aire urbaine est un ensemble de communes, d'un seul tenant et sans enclave, constitué par un pôle urbain (unité urbaine) de plus de 10 000 emplois dont au moins 40% de la population résidente travaille (INSEE).

Ainsi en est-il des dynamiques ayant participé à la construction progressive de l'espace urbain contemporain de Metz-Thionville et dans lequel s'insère la communauté d'agglomération du Val de Fensch.

A titre de synthèse, l'espace urbain est constitué des deux sous-ensembles suivants :

- L'unité urbaine de Metz, constitué des trois EPCI de Metz-Métropole, Rives de Moselle et Pays-Orne-Moselle. Cette unité, qui compte 285 397 habitants en 2014 a *absorbé* l'ancienne agglomération de Briey-Hagondange situé historiquement au Nord de la banlieue messine. Cette unité urbaine est recouverte par l'aire urbaine éponyme (438 342 habitants en 2006).
- L'unité urbaine de Thionville, recouvre les deux EPCI de Porte de France-Thionville et Val de Fensch (hors commune de Neufchef et Ranguieux). Elle compte en 2014, 133 076 habitants. Son aire urbaine est de 179 796 habitants. Elle est soumise à une forte pression liée à l'attractivité du Luxembourg dont elle est dépendante d'un point de vue de l'emploi : 62% des flux d'actifs de plus de 15 ans salariés et non-salariés sortant de l'EPCI de la CA Porte de France Thionville et 50% sortant de la CA Val de Fensch vont en direction du Grand-Duché. Ce chiffre est bien au-delà du seuil de 40% de flux fixé pour la catégorisation d'un espace en *aire urbaine* par l'INSEE.

Tableau des flux sortants des cinq EPCI et de leur direction à la faveur des trois pôles d'emploi principaux (INSEE, 2014, *flux d'actifs de plus de 15 ans salariés et non-salariés*) : la très forte attraction du Luxembourg pour les deux EPCI de Porte de France-Thionville et du Val de Fensch est sans équivoque.

	vers Metz-Métropole	Vers Luxembourg	Vers Porte de fr. Thi
De Metz-Métropole	83%	13%	4%
des Rives de Moselle	63%	25%	12%
du Pays Orne-Moselle	65%	21%	14%
de Val de Fensch	12%	50%	38%
de Porte de Fr. Thionv.	10%	62%	28%

Tableau 1 : Attractivité de Metz et du Luxembourg dans l'espace métropolitain de Metz-Thionville (source INSEE 2014)

2.2 Le processus évolutif d'un espace rural à un espace industriel et urbain

2.2.1 L'analyse descriptive de l'évolution de la « tâche urbaine » de l'agglomération Thionilloise

La communauté d'agglomération du Val de Fensch (CAVF) est un établissement public de coopération intercommunale (EPCI) créée en 2000 regroupant dix communes. Il succède à l'ancienne communauté de communes du Val de Fensch créée en 1998. La CAVF compte en 2014, 70 132 habitants (source INSEE).

Le tableau ci-dessus présente la population et la densité de chaque commune, à partir des données de l'INSEE.

Commune	Population (2014)	Densité (2014) – hab/km ²
Hayange	15 757	1290
Algrange	6 273	901
Fameck	14 136	1135
Florange	11 736	891
Knutange	3 214	1322
Neufchef	2 567	153
Nilvange	4 842	1723
Ranguevaux	806	79
Serémange-Erzange	4 327	1153
Uckange	6 474	1164

Tableau 2 : Tableau de la population et de la densité des communes de la CAVF (source INSEE 2014)

A l'exception du village de Ranguevaux, les communes de la CAVF sont urbaines à raison d'une population légale supérieure à 2000 habitants. C'est à ce titre que la CAVF s'inscrit dans le périmètre de l'espace urbain de la conurbation de Metz-Thionville et qu'elle fait partie des cinq intercommunalités le composant.

La structure de l'unité urbaine de Thionville (dont la CAVF constitue la partie la plus occidentale) est l'héritière des activités sidérurgiques et minières qui constituent, de 1860 à 1975, le principal moteur économique du Nord-Mosellan. Le schéma qui suit décrit l'évolution de l'unité urbaine de Thionville selon trois grandes sources cartographiques :

- 1- Le tissu urbain schématisé à partir des cartes d'Etat-major, établies entre 1822 et 1860. Représenté par une couleur verte, il correspond à la période dite *préindustrielle*.
- 2- L'état du tissu urbain évalué à partir de prises de vues aériennes dont la date exacte n'est pas connue mais établie entre 1950 et 1965 (couleur grise). Il s'agit du tissu hérité des activités antérieures à 1945 mais qui connaît au moment des prises de vues la forte croissance urbaine des trente-glorieuses. (source géoportail.fr)

- 3- Le tissu urbain contemporain de 2017, schématisé à partir des images satellites disponibles via le même site gouvernemental www.geoportail.fr.

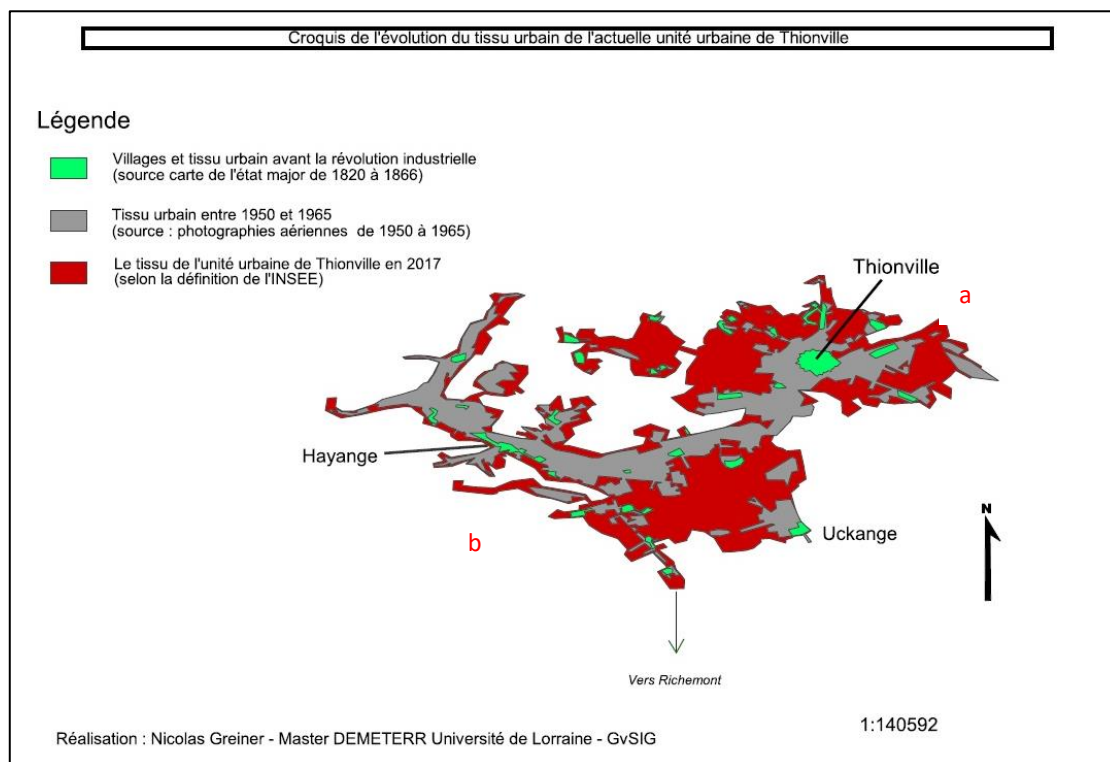


Figure 4 : croquis de l'évolution du tissu urbain de l'unité urbaine de Thionville (Source www.geoportail.fr)

Ce croquis permet de comprendre, d'un point de vue purement descriptif, l'immense bouleversement induit par les activités sidérurgiques et minières dans la région de Thionville.

Le croquis fait apparaître deux sous-ensembles :

- a- Thionville et sa banlieue, qui connaît une extension radioconcentrique classique de son tissu urbain.
- b- Le tissu urbain de l'actuelle communauté d'agglomération du Val de Fensch (*hors Neufchef et Ranguenieux*) dont la croissance est avant tout longiligne (le long de la dépression topographique de la Fensch) puis à la manière d'un mitage, en « bas de vallée », jusqu'à Uckange.

Majoritairement rurale de 1820 à 1860, la vallée de la Fensch apparaît, en moins d'un siècle, totalement urbanisée (tâche grise de 1950-65) et rattachée d'un point de vue morphologique à l'agglomération thionvilloise. Hayange, au cœur de cette vallée et dont on reconnaît en vert le noyau villageois se retrouve ainsi en 1950 au cœur d'une vallée urbaine et industrielle. Le tissu de 2017 (couleur rouge) offre une certaine idée de l'accroissement du tissu urbain entre 1950 et 1975, période des 30 glorieuses et synonymes de dynamisme industriel et de forte croissance démographique pour la région qui a contribué à créer un espace urbanisé relativement homogène.

Utiliser l'état du tissu urbain de 2017 comme marqueur de celui qui prévalait en 1975 paraît, a priori, relever d'une méthodologie hors des champs de toute rigueur scientifique. Une telle référence pourrait cependant se justifier, et sous réserve des faits décrits ci-dessous, par la décroissance urbaine de ce que l'on nomme familièrement *l'après-sidérurgie* et qui a lieu de 1975 à 2006. La crise liée à l'arrêt de l'exploitation minière et aux restructurations puis délocalisation de l'industrie sidérurgique provoque un déclin économique et démographique sans précédent pour la région. Cette phase de décroissance, suivie de la phase d'attractivité contemporaine que connaissent certaines communes de la CAVF depuis 2006 n'aurait donc pas été créatrice de développement urbain conséquent : si Thionville est en prise avec une décroissance mesurée, cette dernière sera bien plus grave pour les communes de la vallée de la Fensch dont le tissu urbain hérité en 2017 serait, à posteriori, relativement semblable à celui qui prévalait à la fin de la sidérurgie. Cette assertion est cependant à moduler par deux faits :

- Thionville, deuxième ville de Moselle, a connu dans l'après-sidérurgie une stagnation de sa population sans grande décroissance car la ville reste une sous-préfecture et bénéficie d'une fonction administrative conséquente ; s'y surajoute le développement du travail frontalier qui succède rapidement à la fin des activités métallurgiques. Ce contexte, plus favorable au Val de Fensch, permet à l'agglomération de Thionville d'étendre son tissu urbain à la faveur de pavillons résidentiels périurbains et de zones d'activité commerciales en périphérie modifiant par conséquent le tissu urbain de 1975.
- Le Val de Fensch connaît, depuis 2006, une évolution favorable de sa population avec l'installation de travailleurs frontaliers à la recherche d'un foncier bon marché, le long de ses marges urbaines. Si l'augmentation de la population reste, comparativement à ce qu'elle a pu être durant les deux siècles derniers, relativement limitée, la construction de pavillons individuels et l'extension, en corollaire, d'un tissu de type périurbain en marge des communes de la CAVF entre 2006 et 2017 a probablement impacté la taille du tissu urbain hérité quarante années auparavant.

2.2.2 L'analyse des données cadastrales comme modèle d'évolution urbaine

Dans un souci de précision et afin d'offrir une réponse objective à l'extension du tissu urbain de 1860 à nos jours, l'analyse des données cadastrales fournies par les services de la communauté d'agglomération permet de mesurer de manière précise l'impact des activités minières et industrielles sur le mode d'urbanisation de la vallée et les modalités de son extension après 1975.

Les données cadastrales des dix communes de la CAVF regroupent l'ensemble des parcelles urbanisées¹² ainsi que la date afférant à la construction du bâti qu'elles supportent. Une discrimination de ses parcelles à partir d'un découpage chronologique en cinq grandes périodes historiques caractérisées par des phases de forte croissance ou de ralentissement démographique a permis l'élaboration d'un schéma analytique reprecisant l'hypothèse formulée à partir de l'analyse descriptive ci-dessus mais trop évasive pour satisfaire un travail scientifique.

Les six grandes périodes historiques correspondant à des phases de croissance, stagnation ou décroissance démographique et qui serviront de base au diagnostic territorial sont les suivantes :

- **La période préindustrielle antérieure à 1860** – qui correspond à l'ensemble des parcelles cadastrales urbanisées avant et durant l'année 1860.
- **La première phase industrielle de 1861 à 1919** – qui correspond au début de l'exploitation industrielle du minerai de fer et de l'urbanisation de la vallée. Il s'agit des parcelles urbanisées entre ces deux dates.
- **La période 1920 à 1945** et caractérisée par une phase de croissance moins soutenue en raison des difficultés propre au contexte géopolitique et économique de l'entre-deux-guerres et de la deuxième guerre mondiale.
- **La période 1946-1975** – qui correspond aux *trente glorieuses* période caractérisée par une forte croissance démographique sur l'ensemble du territoire nationale et un dynamisme industriel sans précédent pour la région.
- **La période 1976-1990** – période de l'après-sidérurgie caractérisée par un déclin démographique pour l'ensemble des communes du Val de Fensch.
- **La période 1990-2016** – ce découpage historique regroupe l'atténuation de la *décroissance* entre 1990 et 1999, suivi de la *stagnation* 1999-2006 et de la *reprise d'une croissance* démographique à partir de 2006. Cette période rend avant tout compte du phénomène de périurbanisation qui se renforce en corollaire de l'accentuation du travail frontalier en direction du Luxembourg et de l'intégration progressive de la vallée dans l'ère d'influence de ce dernier.

Le découpage des données cadastrales bâties pour les dix communes de l'actuelle CAVF suivant les six grandes périodes historiques permet l'établissement de six croquis des *surfaces cadastrales occupées par du bâti* et présentés en annexe page 158. Leur analyse permet les conclusions suivantes :

¹² Un premier travail discriminant a consisté à évacuer les parcelles occupées par les industries et dont l'année de construction était codé 0000. Les schémas des parcelles urbanisées représentent l'ensemble des parcelles occupées par du bâti – hors activités industrielles.

En 1860, l'ensemble des territoires communaux actuels sont occupés par un village ou plusieurs hameaux (cas de Fameck et Florange). Le territoire est agraire. Au cœur de la vallée et fort des activités préindustrielles des forges de fer, Hayange est un bourg rural. En 1919, les surfaces cadastrales bâties se sont multipliées sur les territoires des communes situées en amont de la vallée : Algrange, Knutange, Nilvange, Hayange et Serémange-Erzange. Les communes de Florange et Uckange connaissent une urbanisation nettement moins conséquente. Fameck, Neuf-Chef et Ranguieux ne connaissent aucune augmentation significative de parcelles urbanisées. Entre 1919 et 1945, l'évolution du nombre de parcelles urbanisées est moins soutenue : leur augmentation concerne davantage les communes de Fameck, de Florange et d'Uckange, le long de leurs axes principaux. En 1975, l'état des lieux des parcelles urbanisées fait part d'une très forte poussée urbaine pour les communes de Fameck, Florange, Serémange-Erzange et Uckange. Neufchef connaît une hausse mesurée des parcelles urbanisée alors que le tissu des communes de haut de vallée s'est « étoffé ». Une analyse plus précise indique que l'évolution des parcelles urbanisées sur les communes d'Algrange, Nilvange, Uckange et Hayange entre 1946 et 1975 l'ont été en grand nombre de 1946 à 1948 : la densification du tissu urbain des communes de « haut de vallée » s'effectue donc sur une trame déjà urbanisée et est immédiat à l'après-guerre.

Les croquis de 1990 et 2016 démontre la fin de l'extension du tissu urbain selon les intensités connues jusqu'alors. Si le tissu se densifie entre 1990 et 2016 dans l'ensemble des communes avec une prédominance pour les communes situées en « bas de vallée », l'extension péri-urbaine acquise en 2016 (date de la mise à jour des données cadastrales) a clairement favorisé les communes de Fameck, Florange, Uckange et les extrémités de la communes de Hayange.

Le découpage des parcelles cadastrales hors-industrie selon les six périodes d'urbanisation pré-citées confirme l'hypothèse selon laquelle l'urbanisation des communes de l'actuel CAVF s'est prioritairement déroulée en amont de la vallée, siège des premières exploitations minières et sidérurgiques. L'analyse permet de préciser l'intensité de la croissance des communes en amont durant laquelle la majeure partie des parcelles sont urbanisées entre 1860 et 1919. L'analyse précise que les communes de « bas de vallée » amorce une croissance durant l'entre-deux-guerres qui s'accroîtra entre 1945 et 1975. L'actuelle extension péri-urbaine que connaît le val de Fensch et qui permet à l'intercommunalité d'obtenir des soldes migratoires positifs dès 2006 s'effectue au bénéfice des communes de « bas de vallée » ayant connu la forte croissance urbaine des trente glorieuses.

2.2.3 L'analyse démographique comme support à l'analyse descriptive

L'analyse de l'évolution et de la structuration du tissu urbain des communes de la CAVF bénéficie, par le biais d'une étude proprement historico-démographique, d'indices complémentaires précisant ses modalités.

Le graphique ci-dessous présente l'évolution de la population de la CAVF de 1860 à 2014. Cette frise chronologique représentée par les dix courbes démographiques des dix communes actuelles se comprend à travers une conception géographique évidente pour le territoire du Val de Fensch : l'évolution positive de la démographie correspond historiquement à l'apport de main d'œuvre induite par la croissance des activités minières et sidérurgiques. Cette croissance, dans un contexte de localisation de type fordiste, constitue le pilier de l'urbanisation. Ainsi, la sidérurgie est-elle, de 1870 à 1975, l'unique processus morphogénique de la *ville* au sein de la vallée de la Fensch tout comme elle le sera pour l'agglomération de Thionville de 1945 à 1975.

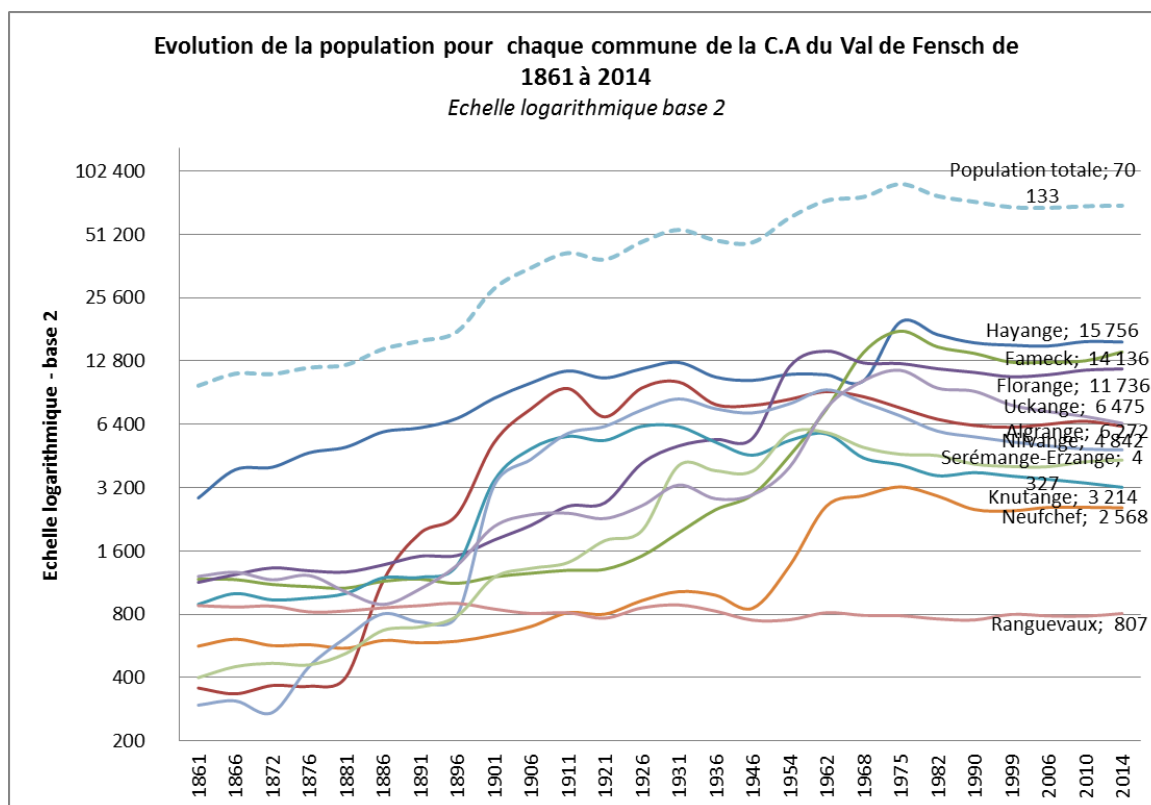


Figure 5 : Graphique de l'évolution de la population pour chaque commune de la CAVF (source INSEE & Cassini.ehess)

Le graphique ci-dessus présente les courbes logarithmiques de l'évolution de la population des dix communes de l'actuelle CAVF depuis 1860 en précisant leur population en 2014. Peu lisible a priori, il s'avère être, a posteriori, un outil indispensable pour identifier une caractéristique propre à la vallée de la Fensch et perceptible lors des deux analyses préalables : celui d'un

processus d'urbanisation et de croissance démographique à deux vitesses et sur deux espaces différents.

2.2.4 La CAVF : un processus d'urbanisation à deux vitesses

Des disparités dans le temps

La courbe de croissance (en pointillé) de la population totale des dix communes entre 1860 et 1975 démontre que l'urbanisation de la vallée ne s'est pas effectuée selon la même intensité et la même rapidité dans le temps. Globalement, la croissance démographique (et par conséquent l'urbanisation de la vallée) est progressive de 1860 à 1896 : en 1861, la population totale des dix communes est de 9 774 habitants et atteint 14 588 habitants en 1896. La croissance démographique s'accélère sensiblement à partir de cette date pour atteindre 28 231 habitants en 1901 et 53 767 habitants en 1936. La phase de décroissance liée à la première guerre mondiale et le ralentissement démographique lié aux difficultés de l'industrie sidérurgique durant les années trente favorise le « retour au pays » de la main d'œuvre immigrée dès 1931. Ce phénomène s'associe aux départs liés à la deuxième guerre mondiale : la population décroît pour atteindre 47 982 habitants en 1946. La croissance économique des trente glorieuses soutenue, dans la région, par la nationalisation des industries sidérurgiques et minières atteint un dynamisme sans précédent : la population double quasiment en trente ans pour atteindre 88 806 habitants en 1975. Puis le déclin s'amorce : 77 909 habitants en 1982 soit -12.27%, 73 149 habitants en 1990, 68 978 habitants en 1999. Une phase de stagnation se produit jusqu'en 2006 : 68 447 habitants (-0.77%). De 2006 à 2010, dans le contexte de croissance du travail frontalier, la population repart à la hausse : 69 708 habitants (+1.84%) puis 70 133 habitants en 2014 (+0.61%) mais la croissance reste très relative et ne ressemble en rien à celle connue lors des grandes phases de croissance industrielle.

Des disparités dans l'espace

L'analyse de l'évolution démographique des dix communes composant l'actuel CAVF permet d'identifier une autre forme de disparité, spatiale cette fois-ci, dans le processus de croissance démographique que connaît la vallée de 1860 à 1975 et qui se corrèle parfaitement aux modalités d'évolution de l'urbanisation des parcelles cadastrales (voir croquis en annexe page 158).

Deux types de courbes apparaissent sur le graphique ci-dessus (figure n°5) :

- Des courbes démographiques présentant une forte croissance démographique de 1896 à 1936 suivie d'une stagnation jusqu'en 1975 avant la décroissance post-industrielle.
- Des courbes démographiques qui présentent une croissance faible de 1896 et 1936 mais qui croissent brutalement à partir de 1945 à 1975. Ces courbes sont caractérisées par la même

décroissance à partir de 1975 et se distingue des premières par une légère augmentation de la population dès 2006.

- Une autre courbe, singulière cette fois-ci, représente l'évolution démographique de la commune de Ranguieux, commune d'exception au sein de l'actuel CAVF car épargnée par l'industrialisation et les fortes poussées urbaines qui s'y produisent en corollaire. Ranguieux constitue ainsi l'héritage-type du visage des communes de la CAVF avant leur urbanisation.

Le graphique de la figure n°6, ci-dessous, constitue la synthèse des trois types de courbes observables :

- Les courbes démographiques du graphique précédent et présentant une croissance soutenue de 1896 à 1936 sont représentées ici, par une courbe de couleur bleue.
- Les courbes démographiques du graphique précédent et présentant une croissance soutenue de 1945 à 1975 sont représentées ici, par une courbe de couleur rouge.
- La courbe verte de Ranguieux, village-témoin de la période préindustrielle, laissée en l'état.

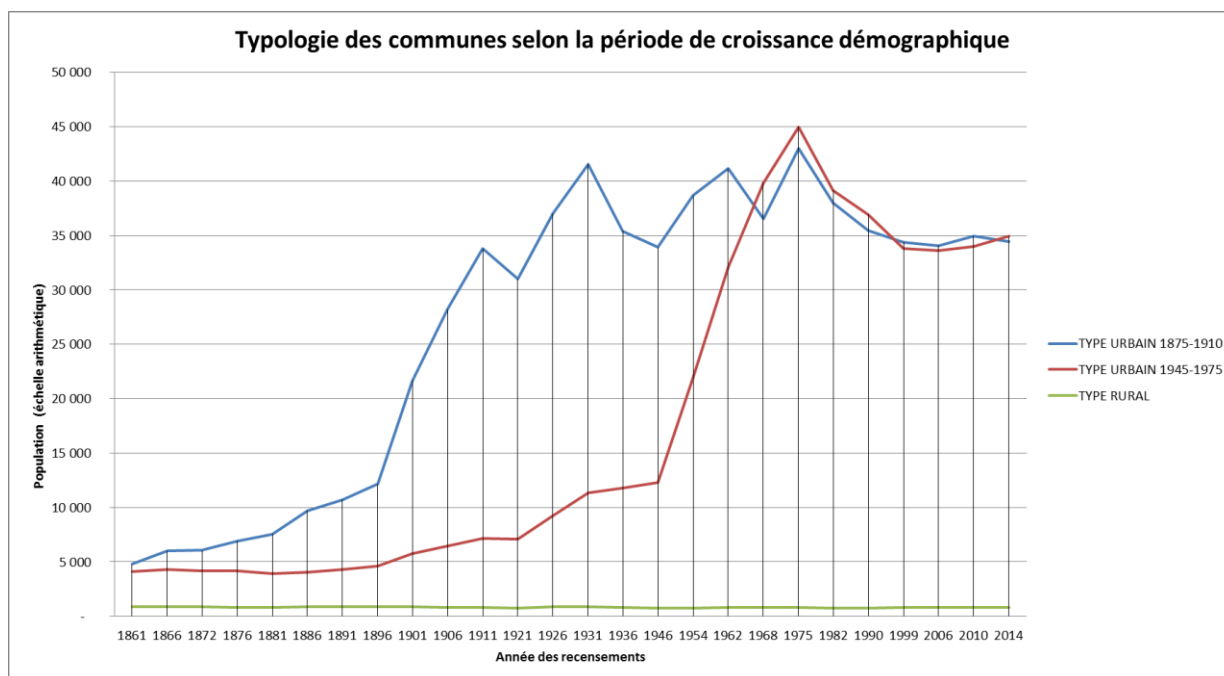


Figure 6 : typologie des communes selon la période de croissance démographique –(Source INSEE)

A chaque courbe correspond un groupe de communes. Le graphique, combiné à l'analyse descriptive de l'évolution du tissu urbain permet par conséquent de distinguer trois catégories de communes qui caractérisent les paysages urbains de la CAVF :

- Le type de communes urbaines ayant connu une phase de croissance entre 1875 et 1936 que nous nommerons **TYPE URBAIN I**. Ce type est marqué par une croissance et une évolution du bâti propre à la révolution industrielle de la fin du 19^e siècle et du début du 20^e basée sur l'émergence des cités ouvrières à proximité des usines et des exploitations minières. Il s'agit des communes d'Algrange, du centre d'Hayange¹³, de Knutange, de Nilvange et de Serémange-Erzange. L'ensemble de ces communes sont situées en haut de vallée, à partir duquel l'exploitation minière et sidérurgique a débuté. Elles sont identifiées sur le schéma (figure 4) au sein de l'étroite bande urbanisée, à l'Ouest de Thionville et encaissée dans la topographie de la vallée de la Fensch. L'analyse des données cadastrales démontrent une urbanisation conséquente antérieure à 1919. Leur croissance est stagnante à partir de 1948.
- Le type de communes dont les courbes démographiques présentent une croissance importante à partir de 1945 et que nous nommerons le **TYPE URBAIN II**. Caractérisées par une forte croissance démographique durant les trente glorieuses, il s'agit des communes de Fameck, de Florange, d'Uckange et de Neufchef ; toutes situées en dehors des espaces contrariées par l'encaissement topographique de la vallée de la Fensch. Leur paysage urbain est marqué par de grands ensembles et des quartiers pavillonnaires caractérisés par l'occurrence de maisons mitoyennes et caractéristiques du *quartier ouvrier* que nous conceptualiserons au cours du diagnostic.
- Le type **RURAL** de Ranguevaux.

2.2.5 La dichotomie paysagère

L'étude diachronique de l'évolution du bâti à l'échelle de l'unité urbaine de Thionville suivi de l'étude des croquis des parcelles cadastrales urbanisées à l'échelle de la CAVF permet, dans un premier temps, de confirmer l'évidente corrélation entre augmentation de la population et croissance du tissu urbain. Ce territoire, industriel, répondait aux logiques de localisation des établissements d'exploitation et de transformation à proximité des gisements de matières premières dans le but de réduire les coûts de déplacement. Ce modèle de localisation s'est accompagné d'une installation de la main d'œuvre (issue de l'exode rural et de l'immigration) à proximité des lieux de travail produisant une urbanisation contigüe aux activités industrielles. Dans un deuxième temps, l'analyse permet de modéliser les directions de l'évolution du tissu urbain : contigüe aux activités

¹³ Hayange avant l'annexion de la commune de Marspish et de St-Nicolas-en-forêt.

industrielles, le bâti a « suivi » le déplacement d'amont en aval du système productif métallurgique :

- De 1870 à la stagnation économique de l'entre-deux-guerres, à partir d'Algrange où l'on exploitait la mine, les hauts-fourneaux de Nilvange et d'Hayange entraient dans le circuit industriel en procédant à la fonte puis la transformation par les aciéries en produits exportables via la gare de marchandises de Thionville.
- De 1945 à 1970, datent à laquelle les activités industrielles se développent en bas de Vallée justifiant l'urbanisation massive des communes éponymes et celle de la banlieue de Thionville.

L'évolution du tissu urbain de la vallée de la Fensch de la fin du 19^e et du début du 20^e siècle fut orchestrée en grande partie par les politiques paternalistes du patronat privé (famille De Wendel, les frères Stumm) ayant marqué la *ville* à travers la création du bâti social caractéristique de la période : la cité ouvrière répétitive évoquant le coron du Nord de la France et à laquelle s'oppose la période plus récente des trente glorieuses (1945-1975) marquée quant à elle, à l'apogée de l'Etat providence, par la construction de logements sociaux sous la forme de grands ensembles mais également de *quartiers ouvriers* dont les pavillons répondaient à des critères de confort nettement supérieurs à ceux des logements antérieurs à 1919. Sur la base de ce constat historique et à l'aide d'un inventaire architectural effectué par un cabinet de conseil d'architecture et d'urbanisme (CAUE Moselle) pour le compte de la CAVF, la typologie des communes préalablement établie a pu permettre l'élaboration d'une classification paysagère reposant sur les critères suivants :

La cité ouvrière et le centre-bourg compacte

- Les communes du Val de Fensch du type urbain I ayant connu l'essentiel de l'accroissement de leur population et de leur tissu urbain entre 1860 et 1919 et dans une moindre mesure durant l'entre-deux-guerres sont caractérisées par la prédominance du bâti ouvrier traditionnel du 19^e – début 20^e siècle marqué par l'omniprésence de cités ouvrières répétitives (photo en annexe page 158) et de centre-bourgs compacte. Leur densité rend à la fois compte du mode d'urbanisation de l'époque mais aussi de la nature de l'environnement topographique dans lequel chacune de ces communes sied.

Un type de bâti intermédiaire vient se greffer à cette typologie : l'émergence, avant 1945, de *quartiers ouvriers* distincts des cités ouvrières par leurs maisons mitoyennes entourées d'un vaste jardin. Ces quartiers, d'essence paternaliste et construits après 1913 constituent une transition

entre la cité ouvrière classique et le pavillon social de l'après-guerre. Serémange-Erzange avec la *cité du Maroc* ou la *cité Bosment* en constitue l'exemple-type.

Le quartier ouvrier et les grands ensembles d'après-guerre

- Les communes du type urbain II ayant connu une croissance urbaine et démographique soutenue durant la période 1945-1975 se caractérisent par une forte prédominance de quartiers composés de pavillons mitoyens entourés d'un vaste jardin et que nous avons conceptualisés sous le terme de *quartier ouvrier* (photo en annexe page 158). S'y ajoute la présence de grands-ensembles notamment dans les communes de Fameck ou d'Uckange et qui structure parfois l'ensemble de la trame urbaine. Ces communes siègent sur les plateaux ou dépressions peu marquées (Neufchef, St-Nicolas-en-Forêt, Marspisch) ou en aval de la vallée (Uckange, Florange, Fameck) et bénéficient d'une topographie moins contrainte que le premier groupe de commune.

Cette typologie servira de base à l'étude paysagère et sociodémographique du Val de Fensch dont le vieillissement est la thématique centrale. Elle se déclinera à une échelle infra-communale selon des modalités plus précises. Elle servira de support à une analyse paysagère qui permettra de classer différentes catégories de paysages urbains observables à l'échelle de l'IRIS (Ilot pour le résumé de l'information statistiques) dont l'homogénéité des formes d'habitat est un des critères de délimitation. La combinaison entre des données sociodémographiques infracommunales (IRIS) en lien avec la thématique du vieillissement et la typologie paysagère préalablement établie permettra l'élaboration de conclusions relatives à la localisation et le type d'habitat prédominant de la personne âgée au sein de la CAVF

L'analyse descriptive de l'évolution du bâti combinée aux courbes démographiques des communes du val de Fensch a permis, en outre, de mettre en lumière la dichotomie paysagère et historico-démographique qui caractérise cette intercommunalité. Cette dichotomie soutient les propos de Nicolas Abbay dans un ouvrage consacré à l'évolution du Val de Fensch et par lesquels l'auteur précise que les industriels qui avaient urbanisé le fond de vallée durant la première phase d'industrialisation de 1870 à 1919 n'avaient eu d'autre choix que de s'implanter sur les bords communaux voisins du bas de vallée et des plateaux surplombant la Fensch. La forte croissance de Neufchef dès 1946 et la croissance continue de Fameck, Uckange et Florange à laquelle peut se surajouter la création de St-Nicolas-en-Forêt (plateau surplombant Hayange) s'explique ainsi par le fait que ces communes bénéficiaient de l'espace disponible pour l'urbanisation et la croissance des activités industrielles.

3- Diagnostic démographique des communes de la communauté d'agglomération du Val de Fensch

Une étude démographique constituant la troisième étape du diagnostic territorial a eu pour but d'établir un état des lieux du dynamisme des communes de la CAVF, de l'état général du vieillissement ainsi que la localisation dans l'espace des populations âgées et des populations immigrées/étrangères ; ces deux dernières étant susceptibles de concentrer le public cible de l'étude pluridisciplinaire : celui des « invisibles ». Dans un souci de rigueur scientifique, la méthodologie utilisée pour l'élaboration de ce court diagnostic démographique est tirée de l'ouvrage « *Etudier une commune* » (2005) de Xavier Broaeways.

3.1 Les deux variables de l'évolution démographique : le solde naturel et migratoire

Les deux variables de l'évolution démographique d'un territoire sont le solde naturel (différence entre naissances et décès) et le solde migratoire (variation hors solde naturel). Le solde migratoire est un marqueur de l'attractivité territoriale. Son analyse entre deux recensements (sur une période de 15 ans par exemple) permet de classer les communes en fonction de leur dynamisme. La typologie et la méthode proposée par Xavier Browaeys seront utilisées pour les communes du val de Fensch afin de les catégoriser en quatre groupes :

- Les **communes attractives**, ayant un solde migratoire positif durant les deux périodes
- Les **communes devenant attractives**, qui bénéficient du passage à un solde migratoire négatif à positif entre les deux périodes.
- Les **communes devenant répulsives**, dont le solde migratoire était positif à la première période mais devient négatif lors du dernier recensement.
- Les **communes répulsives**, ayant un solde migratoire négatif au cours des deux recensements.

Les données démographiques les plus récentes dont nous disposons pour les communes de la CAVF au moment de l'étude démographique sont celles issues des recensements de 2009 et de 2014. C'est à partir de ces deux recensements que l'évolution de la population liée au solde migratoire a pu être établie pour les périodes intercensitaires de 1999-2009 et 2010-2014.

La carte ci-dessous permet de contextualiser, d'un point de vue spatial, l'état de l'attractivité de chaque commune à l'intérieur du périmètre de l'actuelle C.A du Val de Fensch :

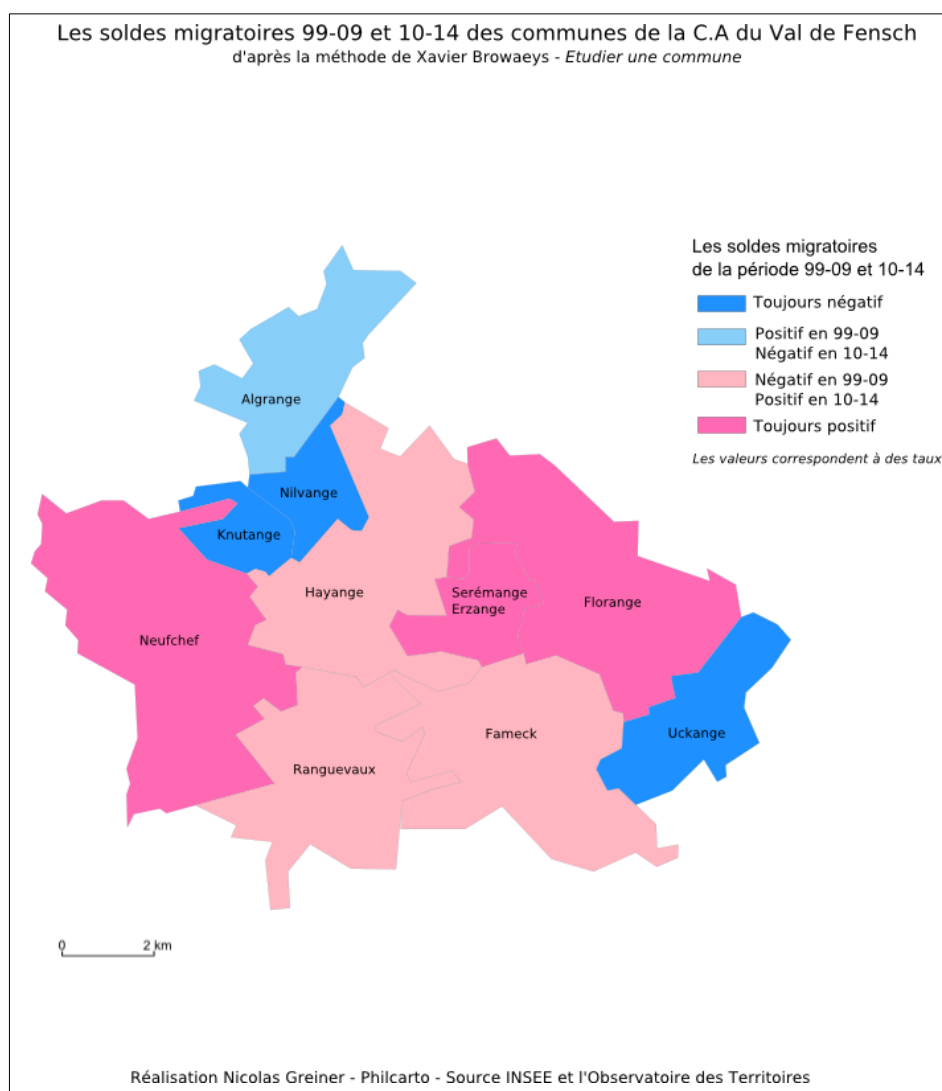


Figure 7 : les soldes migratoires de 1999 à 2014 pour les communes de la CAVF (source Observatoire des Territoires)

La carte confirme que la croissance démographique que connaît la CAVF à partir de 2006 s'est maintenue dans le temps. Si seulement trois communes (Neufchef, Florange, Serémange-Erzange) présentent des soldes migratoires positifs entre 1999 et 2009, trois communes supplémentaires bénéficient d'un solde migratoire positif entre 2009 et 2014. Après une longue période de déclin démographique, la croissance reprend dans la majorité des communes de l'actuel EPCI. Mais cette croissance liée au solde migratoire se spatialise selon la modalité suivante : trois des quatre communes présentées comme « répulsives » se situent en haut de vallée. La quatrième, Uckange fait figure d'exception aux communes de « bas de vallée » qui présentent toutes, entre 2009 et 2014, un solde migratoire positif.

Le tableau ci-dessous récapitule, pour chaque commune et pour les deux périodes évoquées, la part du solde naturel et du solde migratoire dans la variation annuelle de la population. Ces taux sont comparés à ceux de la moyenne nationale.

	tx variation annuel (%)		Evolution lié au Solde Naturel (%)		Evolution liée au solde migratoire (%)	
	99-09	10-14	99-09	10-14	99-09	10-14
Hayange	0,20	0,34	0,25	- 0,08	- 0,05	0,09
Algrange	0,26	- 0,29	0,03	- 0,18	0,23	- 0,10
Fameck	- 0,37	3,02	0,33	0,42	- 0,70	2,61
Florange	0,40	0,91	0,20	0,46	0,20	0,50
Knutange	- 0,78	- 0,88	0,39	0,61	- 1,17	- 1,50
Neufchef	0,05	0,27	- 0,34	- 0,21	0,39	0,48
Nilvange	- 0,78	- 0,19	- 0,13	0,16	- 0,65	- 0,35
Ranguevaux	- 0,23	0,63	0,09	- 0,53	- 0,32	1,16
Serémange-Erzange	0,36	0,68	- 0,03	0,05	0,39	0,64
Uckange	- 1,03	- 1,90	0,69	0,67	- 1,72	- 2,57
Moyenne nationale	0,67	0,5	0,43	0,42	0,24	0,08

Tableau 3 : Taux de variation naturel, solde naturel et solde migratoire (%) - (source : www.observatoire-des-territoires.gouv.fr)

3.1.1 Une dissociation entre solde migratoire et solde naturel

La question inhérente aux résultats des recensements des deux périodes intercensitaires est de connaître la principale composante à l'origine de l'évolution démographique des communes du Val de Fensch depuis les quatorze dernières années. Est-elle liée davantage au solde naturel ou bien est-elle l'unique conséquence d'une attractivité dont l'origine a été définie dans le chapitre précédent ? Le diagramme ci-dessous présente le solde naturel et le solde migratoire pour la période 2010-2014 des dix communes de la communauté d'agglomération.

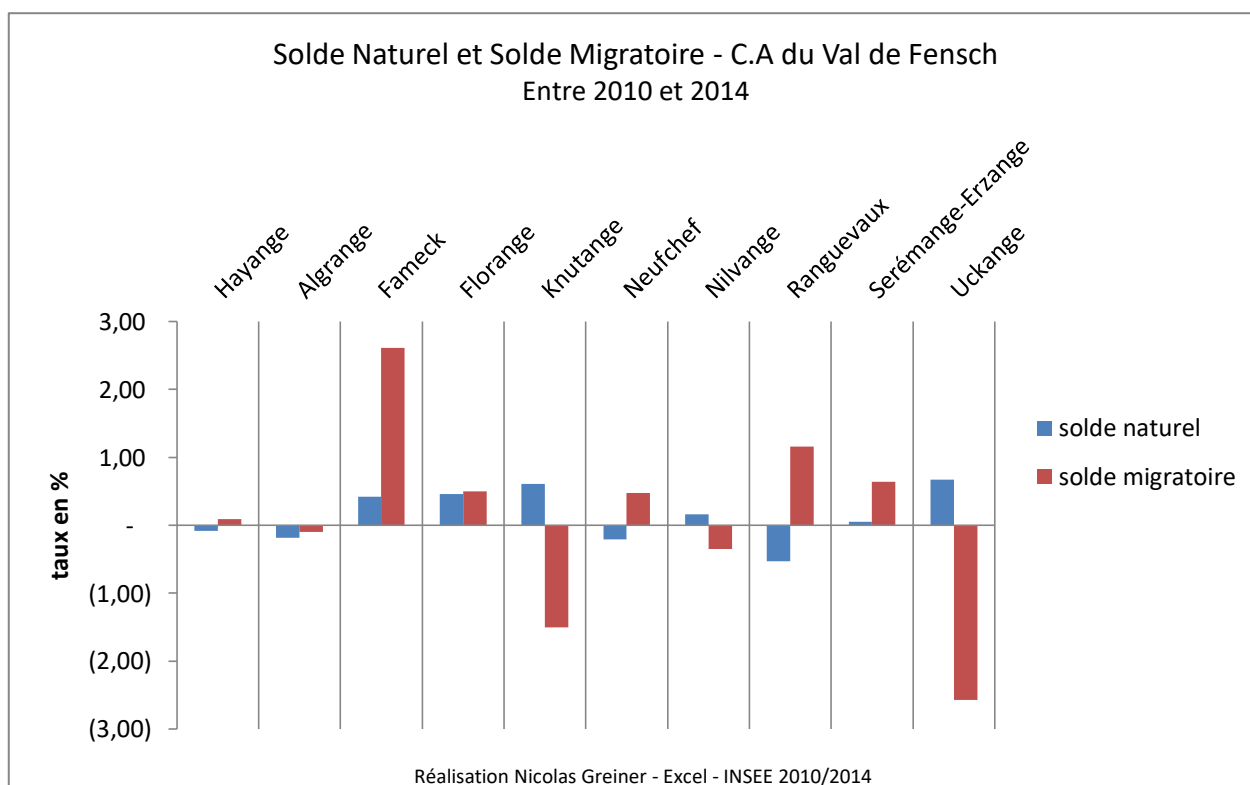


Figure 8 : Graphique du solde naturel et du solde migratoire par communes de la CAVF (source INSEE)

A partir de la figure n°8, les communes de la CAVF peuvent être classées selon les quatre configurations possibles :

- **Solde naturel négatif (SN-) et Solde migratoire positif (SM+)** : *Hayange, Neufchef, Ranguevaux*. Ces communes sont attractives. Leur population croit entre 2010 et 2014 grâce au solde migratoire. Les mouvements naturels sont cependant négatifs.
- **SN- et SM-** : *Algrange* est la seule commune qui présente en 2014 des soldes migratoires négatifs associés à un nombre de décès supérieurs aux naissances. La population baisse de - 0.29% durant la période intercensitaire.
- **SN + et SM+** : *Fameck, Florange, Serémange-Erzange* présentent un dynamisme important. La commune de Fameck a vu croître sa population de + 3.02% entre 2010 et 2014. Cette croissance démographique est majoritairement le fait de leur solde migratoire à l'exception de Florange dont le taux de naissance est quasiment identique au premier.
- **SN+ et SM-** : *Knutange, Uckange* et *Nilvange* présente des taux d'accroissement naturel positif alors même que ces communes s'inscrivent dans un contexte de décroissance liée à des soldes migratoires négatifs.

La totalité des communes ayant un solde migratoire négatif entre 2010 et 2014 perdent des habitants car les mouvements naturels ne peuvent compenser à eux seuls l'émigration ou les décès. Ces communes se localisent, à l'exception d'Uckange, au sein des talwegs étroits du haut de vallée.

Ce dernier, en exerçant une contrainte forte au développement urbain, pourrait expliquer la décroissance des communes en amont du Val de Fensch malgré un contexte démographique plus favorable pour le territoire à partir de 2006. A l’opposé, les communes présentant un solde migratoire positif durant la même période intercensitaire voient leur population augmenter.

La genèse de l’accroissement de la population des communes de la CAVF est donc liée à la variable du solde migratoire. Ce dernier, positif dans de nombreuses communes, permet de confirmer l’hypothèse d’une attractivité globale du territoire dont nous avons postulé que la genèse se trouvait dans l’installation de populations actives exerçant pour beaucoup une activité professionnelle transfrontalière et à la recherche d’un foncier au coût accessible. Ce phénomène de « périurbanisation » serait favorable à la CAVF qui bénéficierait des ressources d’emplois localisées au Luxembourg : désormais rattaché à un espace urbain métropolitain et ayant clos le chapitre de l’ère *fordiste-keynesienne* qui prévalait de 1945 à 1975, le territoire de la CAVF attirerait des ménages actifs avec enfants au sein d’un tissu périurbain en extension là où l’espace est disponible, expliquant de fait le dynamisme des communes du « bas de vallée ».

3.2 Les populations âgées et les immigrés/étrangers : le public cible de l’étude du REIACTIS

3.2.1 Les immigrés/étrangers

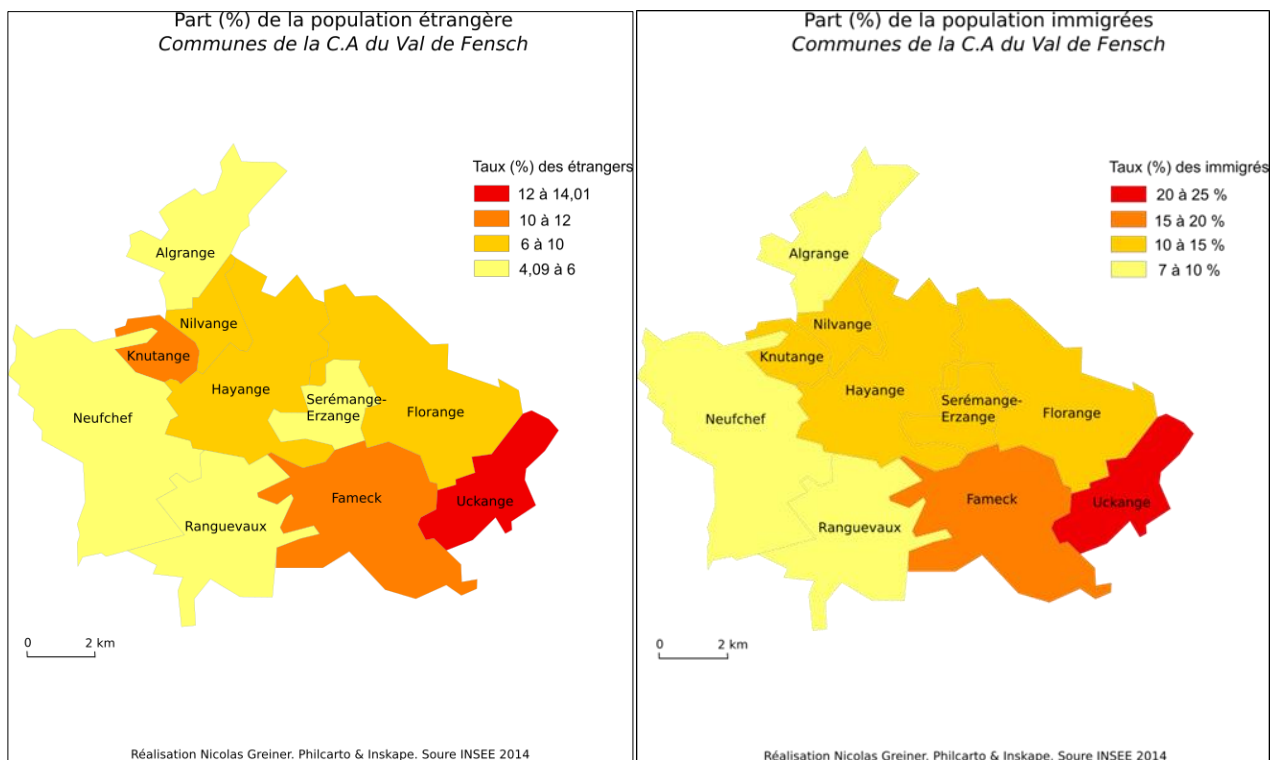


Figure 9 : carte de la part des populations immigrées et étrangères à l’échelle des communes de la CAVF (source INSEE 2014)

L'établissement de cartes localisant les trois catégories de population ayant un intérêt pour les sociologues de l'équipe pluridisciplinaire dans la recherche du public cible, permet d'établir une corrélation entre taux de populations étrangères et taux de natalité : les cartes de la localisation des populations étrangères et immigrées (part en % par commune) et leur mise en relation avec les taux d'accroissement naturel permet de poser l'hypothèse, évoquée de longue date dans la littérature scientifique, d'une corrélation, observable également au sein de la CAVF, entre une prévalence plus importante de populations étrangères et immigrées et des taux de naissances plus élevés.

Les deux cartes présentent Fameck, Uckange et Knutange comme étant les communes concentrant les plus grandes parts de personnes étrangères. Ces trois communes présentent des taux d'évolution liés à la natalité les plus élevés de la CAVF et supérieurs à la moyenne nationale en 2014 sans pour autant qu'y soit enregistrée une croissance de leur population (cas de Knutange et de Uckange). Comme évoqué précédemment, un taux de natalité élevé n'est donc pas synonyme, pour les communes de la CAVF, de dynamisme démographique mais il est un marqueur de la présence importante de population immigrées et étrangères.

A la suite d'une discussion au sein de l'équipe, il fut établi que les taux de natalité observés dans les communes fortement attractives telles que Fameck pouvait s'expliquer, comme facteur supplémentaire, par l'installation de jeunes actifs. Nous postulons donc que l'origine d'un taux de natalité plus élevé (à l'échelle de la CAVF) de certains secteurs est le fait d'une prévalence plus forte de population immigrées et étrangères pour les communes dites « répulsives » (non attractives) : cas de *Knutange* et *Uckange*, et à la présence associée de jeunes actifs pour les communes attractives : cas de *Fameck*.

Parmi les autres aspects du tableau démographique d'un territoire, la part des familles nombreuses et leur localisation à l'échelle communale permet d'appuyer l'hypothèse préalablement posée. La carte ci-dessous présente, pour chaque commune, la prévalence parmi l'ensemble des familles, de celles ayant trois enfants et plus :

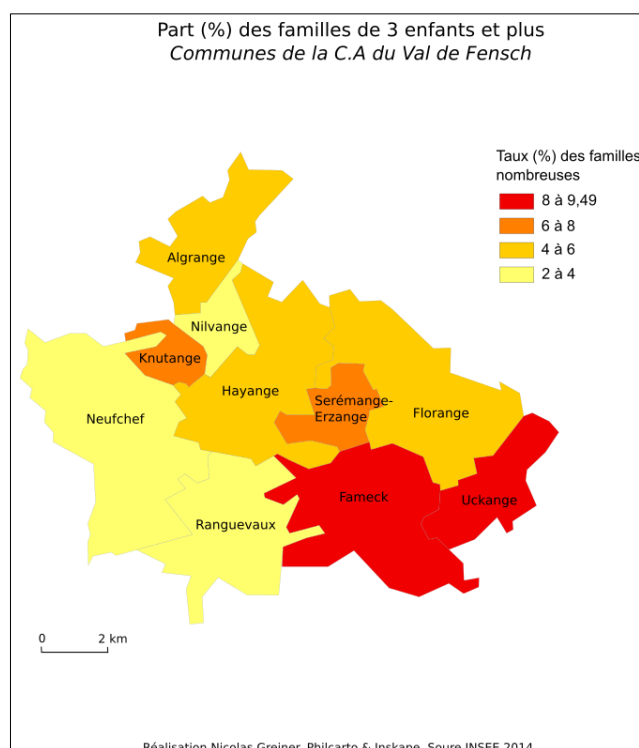


Figure 10 : Carte de la part des familles de trois enfants et plus au sein des communes de la CAVF (source INSEE 2014)

La carte, mise en relation avec celle des populations étrangères permet, hormis le cas de Serémange-Erzange, de corréler le nombre de familles nombreuses à la forte présence étrangère à un taux de natalité élevée.

3.2.2 Etats des lieux du vieillissement

Les cartes ci-dessous présentent la localisation des personnes âgées de 80 ans et plus au sein de la CAVF à l'échelle communale. Les communes situées en « haut de vallée » et classifiées en **type URBAIN I** ainsi que Neufchef (**type URBAIN II**) concentrent les parts les plus importantes de personnes de 80 ans et plus : supérieures à 8 % de la population de plus de 15 ans. A noter le cas de Knutange qui concentre une forte prévalence de population étrangère : le taux de personnes âgées de plus de 80 ans y est plus faible que les communes de sa catégorie.

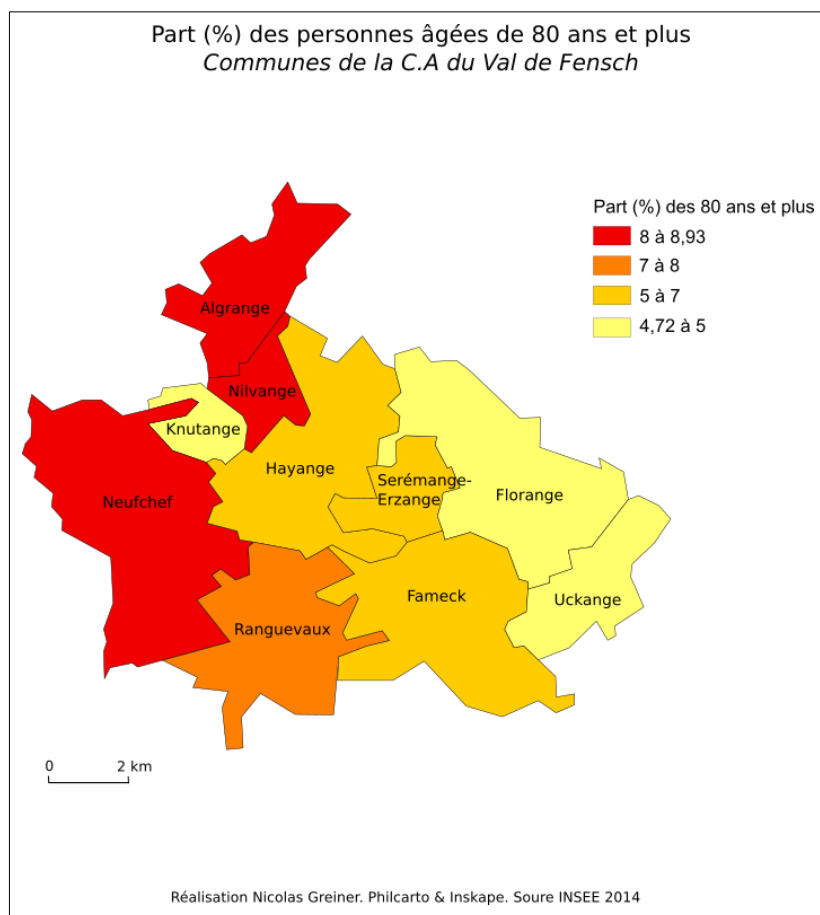


Figure 11 : carte de la part des personnes âgées de 80 ans et plus au sein des communes de la CAVF (source INSEE 2014)

L'analyse de la répartition des personnes de plus de 80 ans (sur la base de la population âgée de plus de quinze ans) et celle des populations immigrées et étrangères, à l'échelle des communes de la CAVF, nous amène à trois constats :

- Les communes qui présentent le plus fort taux d'étrangers se distinguent par une concentration plus faible de personnes de 80 ans et plus ; tel est le cas d'Uckange et Knutange.
- Les communes de haut de vallée présentant un solde migratoire et/ou naturel négatif comptent parmi les communes dont la part des personnes âgées est la plus élevée ; tel est le cas d'Algrange et de Nilvange.
- Neufchef est la seule commune de *type URBAIN II* présentant des taux de personnes de plus de 80 ans supérieures à 8%. Ce taux peut être corrélé à une présence immigrée et étrangère très faible.

3.3 L'étude des structures d'âges

A partir des trois constats établis, le territoire de la communauté du Val de Fensch semble présenter une dichotomie démographique se corrélant en partie aux deux groupes communaux établis sur la base de l'analyse paysagère et historico-démographique du chapitre 2.

A partir de la méthodologie de l'ouvrage de Xavier de Browaeys, une analyse des pyramides des âges des communes de la CAVF ainsi que l'établissement de graphiques permettant de suivre la dynamique des tranches d'âges entre 2010 et 2014 a permis de confirmer l'existence d'une grille de lecture binaire entre des communes « jeunes » et « attractives » s'opposant à des communes « vieillissante » et « répulsives ». Les pyramides des âges présentées ont été établies à partir des données de l'INSEE (2014) suivant une division quinquennale des structures d'âges.

3.3.1 Etude comparative des pyramides des âges

La pyramide des âges du territoire d'appartenance

La pyramide des âges de la CAVF (figure n°12 ci-dessous) bénéficie, en 2014, d'une base des tranches d'âges de 0 à 14 ans assez forte. La part des 30-44 et des 45-59 ans est la plus importante. La structure pyramidale annonce le renforcement à venir du vieillissement sur l'ensemble du territoire. La part des plus de 75 ans se distingue naturellement par une surreprésentation féminine.

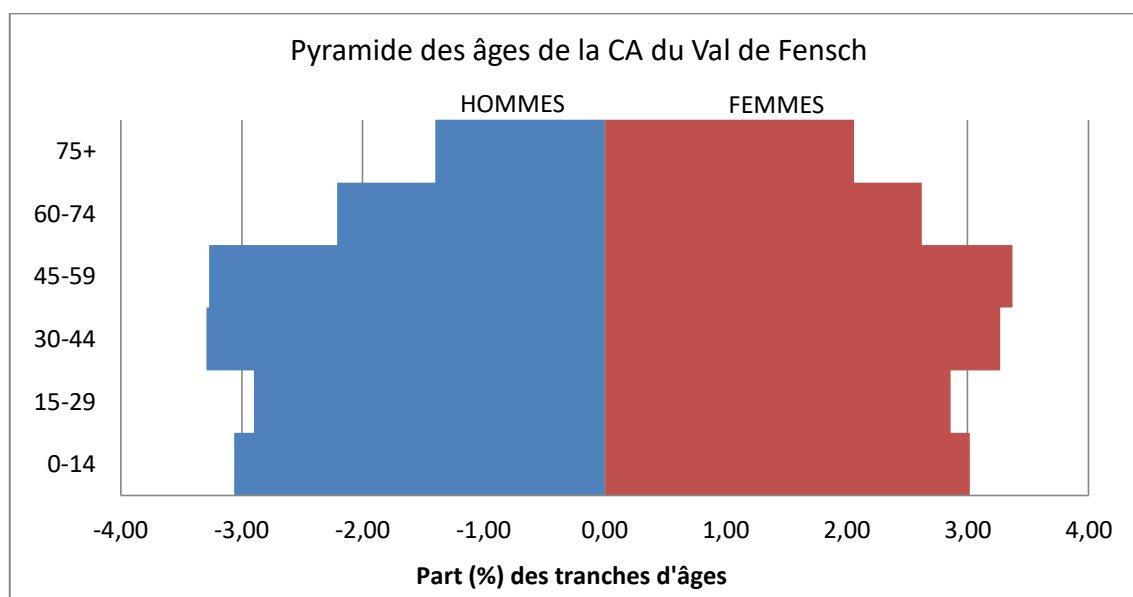


Figure 12 : pyramide des âges de la CAVF (source INSEE 2014)

Ci-dessous, les pyramide des âges de deux communes appartenant aux deux groupes que l'analyse des soldes migratoires a permis de classer comme « attractives » ou « répulsives ».

La pyramide des âges de deux communes dites « attractives »

La pyramide de Florange – commune attractive de *type URBAIN II*¹⁴

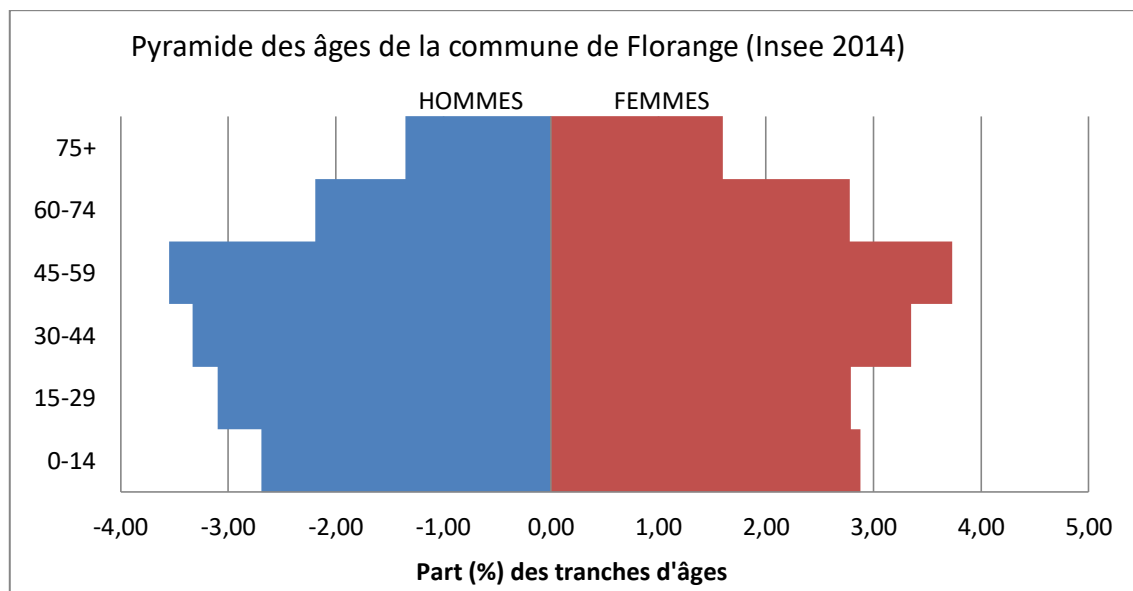


Figure 13 : Pyramide des âges de la commune de Florange (source INSEE 2014)

Florange est une commune bénéficiant d'un solde migratoire et naturel positifs. Il s'agit d'une pyramide dite « en meule de foin » qui annonce un vieillissement certain de la population. La pyramide des âges de Florange présente cependant un certain dynamisme démographique grâce à une base des moins de 30 ans plus forte que celle des plus de 60 ans dont le taux, comme nous le verrons, est plus faible que celui observé dans les communes dites « répulsives ».

La pyramide des âges de Fameck – commune attractive de *type URBAIN II*

¹⁴ Voir la dichotomie paysagère page 56.

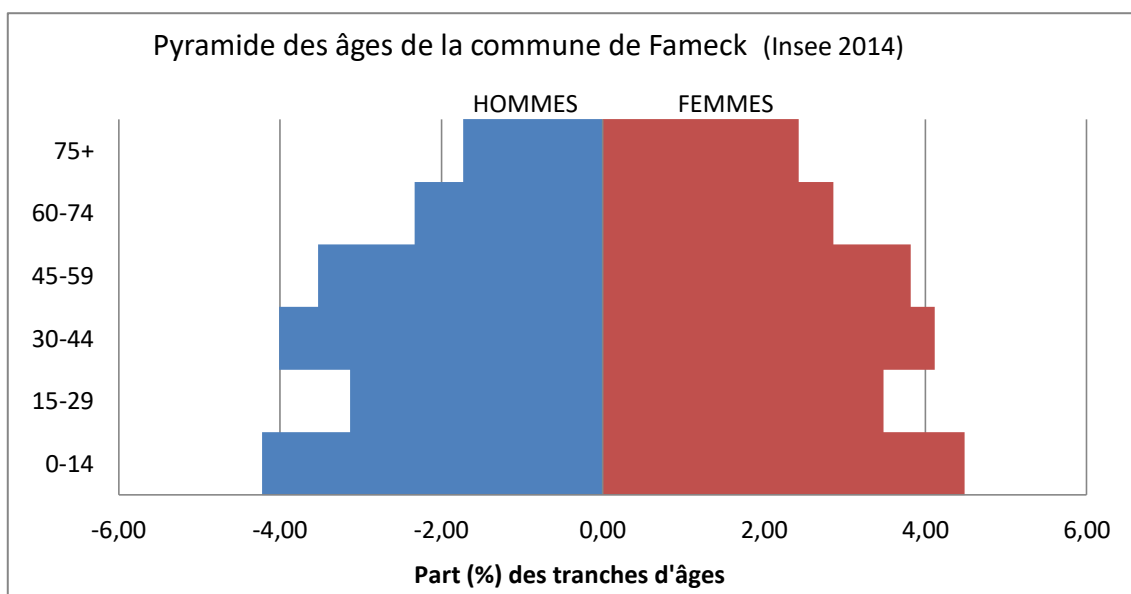


Figure 14 : Pyramide des âges de la commune de Fameck (source INSEE 2014)

Commune très attractive, Fameck détient le plus fort taux d'accroissement lié au solde migratoire entre 2010 et 2014 ainsi qu'un solde naturel positif. La pyramide des âges de Fameck a une structure parfaitement conique à l'exception d'un creux pour la tranche des 15-29 ans : la commune est moins sensible au vieillissement que Florange et fait figure d'exception parmi son groupe ainsi que pour l'ensemble des communes de la CAVF.

La pyramide des âges de deux communes dites « répulsives »

La pyramide de Nilvange – commune répulsive de type URBAIN I

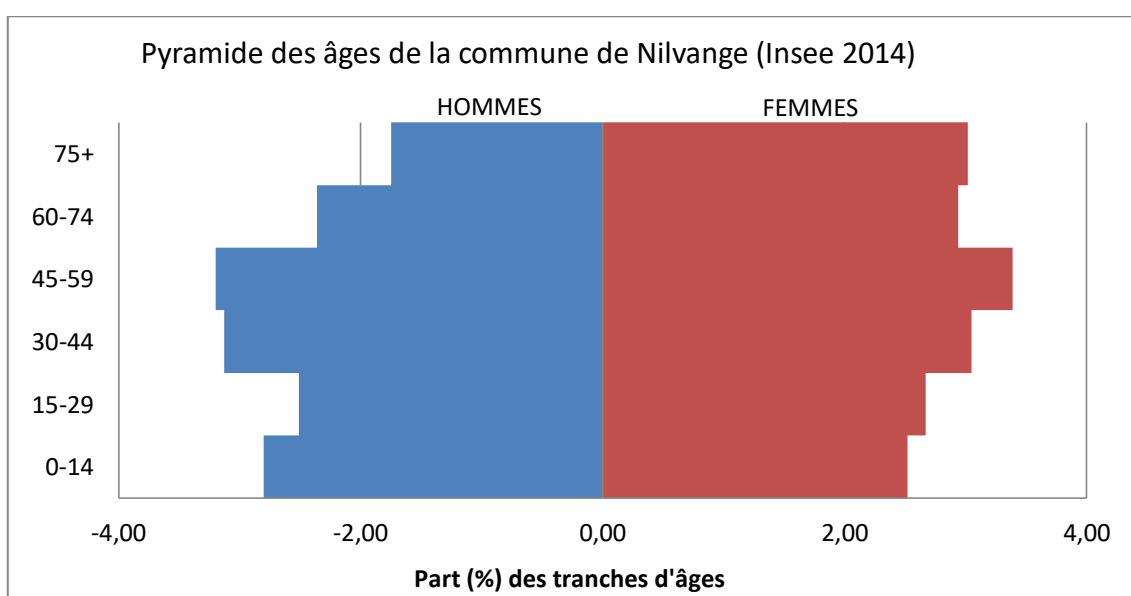


Figure 15 : Pyramide des âges de la commune de Nilvange (source INSEE 2014)

Nilvange est une commune de type répulsif : malgré un solde naturel légèrement positif, son solde migratoire présente des taux négatifs lors des deux périodes intercensitaires définies plus haut

et fait part, par conséquent, d'une baisse de sa population depuis 1999. La pyramide des âges de Nilvange présente une caractéristique commune à toutes les pyramides mais elle est assez soutenue pour notre cas : la part des hommes âgés de plus de 60 ans et considérablement réduite par rapport à celle des femmes alors que l'espérance de vie des premiers, en France, dépasse aisément 75 ans. Le contexte sociologique d'une population anciennement ouvrière peut expliquer la mortalité masculine précoce de Nilvange.

La pyramide est quasiment inversée notamment chez les femmes : la part des femmes âgées et supérieure à celle des femmes âgées de moins de 30 ans.

Pyramide des âges d'Algrange – Commune répulsive de type *URBAIN I*

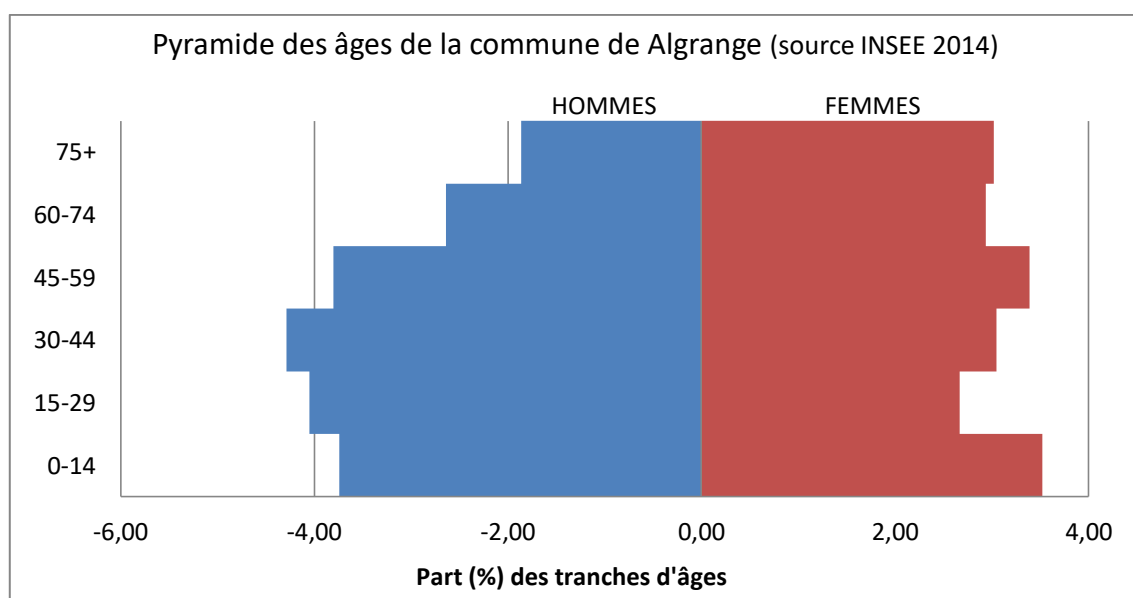


Figure 16 : Pyramide des âges de la commune d'Algrange (source INSEE 2014)

Le contexte d'Algrange est celui d'une commune présentant un solde migratoire et naturel négatif. Le taux de variation de sa population est négatif entre 2010 et 2014 après un léger accroissement entre 1999 et 2009. La pyramide présente des caractéristiques semblables à celle de Nilvange : une surmortalité masculine après 60 ans et un contexte global de vieillissement.

Synthèse de l'étude comparative des pyramides des âges

L'étude comparative des pyramides des âges des quatre exemples communaux représentatif de leur groupe tant à démontrer une tendance à l'inversement des pyramides des âges des communes « répulsives » appartenant au type *URBAIN I*. En parallèle, les pyramides des âges des communes « attractives » se distinguent par des structures d'âges de plus de 60 ans sensiblement plus réduites.

3.3.2 La dynamique des groupes d'âges

La dynamique des groupes d'âges constitue le deuxième critère proposé par Xavier de Browaeys pour l'étude des structures d'âges d'une commune. Ce critère va permettre de confirmer l'hypothèse d'une grille de lecture binaire, en termes démographiques, des communes de la CAVF.

Ci-dessous, la dynamique des groupes d'âges entre 2009 et 2014 pour la communauté d'agglomération du Val de Fensch :

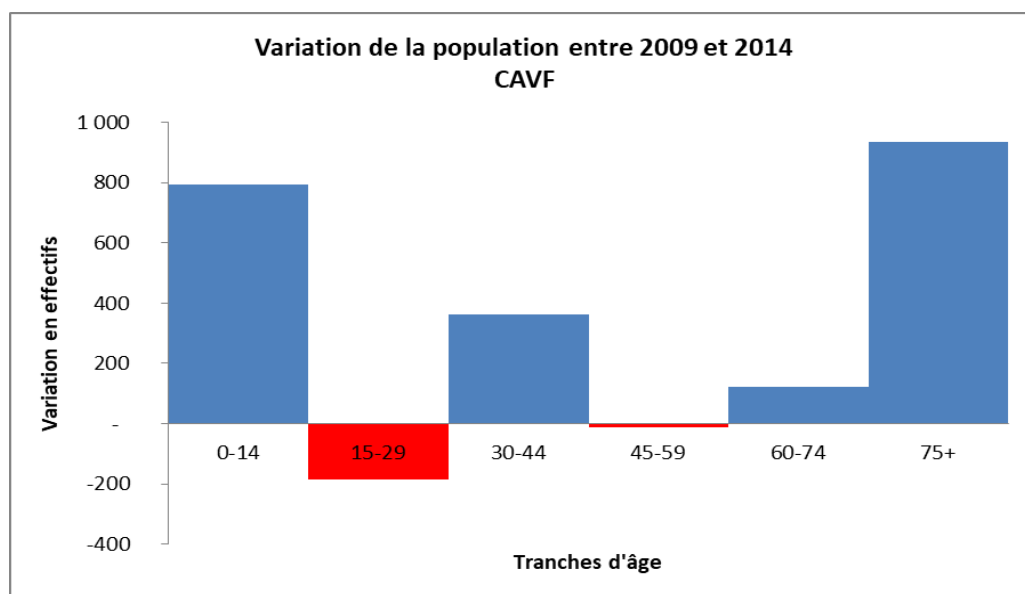


Figure 17 : Graphique de l'évolution des tranches d'âge de la CAVF entre 2009 et 2014 (source INSEE)

Le Val de Fensch se caractérise, entre 2009 et 2014, par un vieillissement global de sa population. A ce vieillissement, se surajoute paradoxalement une croissance de la tranche d'âge des 0-14 ans pouvant être mis en relation avec la croissance des 30-44 ans.

Le tableau ci-dessous, représentant le taux d'évolution des tranches d'âges entre 2009 et 2014 pour l'ensemble des EPCI urbains de l'espace métropolitain de Metz-Thionville se corréle au graphique de la variation de la population par structure d'âge pour la CAVF (figure 17).

<i>Tx accroissement 2014</i>	0-14	15-29	30-44	45-59	60-74	75+
Metz Métropole	-0,02	-0,10	-0,04	-0,05	0,17	0,08
Rives de Moselle	-0,01	-0,03	-0,05	0,04	0,06	0,21
Pays Orne Moselle	0,04	-0,01	-0,03	0,01	0,04	0,11
Val de Fensch	0,07	-0,02	0,03	0,00	0,01	0,15
Porte de France Thionville	-0,02	-0,06	-0,06	0,00	0,09	0,09
total effectif	0,00	-0,07	-0,03	-0,02	0,10	0,11

Tableau 4 : Accroissement en pourcentage des tranches d'âges pour chaque EPCI recouvrant l'espace urbain de Metz-Thionville (source INSEE)

A l'échelle des 5 EPCI urbains recouvrant l'espace métropolitain de Metz-Thionville, la tendance au vieillissement général est frappante.

La lecture du tableau n°4 peut s'accompagner de cartes situées en annexe page 158 et représentant l'évolution de l'âge moyen au sein des communes de la CAVF. A nouveau, la dichotomie entre communes de « haut » et « bas » de vallée est éloquente.

Dynamique de variation par tranche d'âge (effectifs) pour les trois communes de Florange, Nilvange et Fameck :

A l'instar de l'étude comparative des pyramides des âges, les graphiques de dynamique des structures d'âges de trois communes évocatrices des caractéristiques sociodémographiques de leur groupe d'appartenance ont été sélectionnés : il s'agit des graphiques de Nilvange pour le *type URBAIN I*, de Fameck et Florange¹⁵ pour le *type URBAIN II*.

La variation de la population de Nilvange (type URBAIN I) entre 2009 et 2014

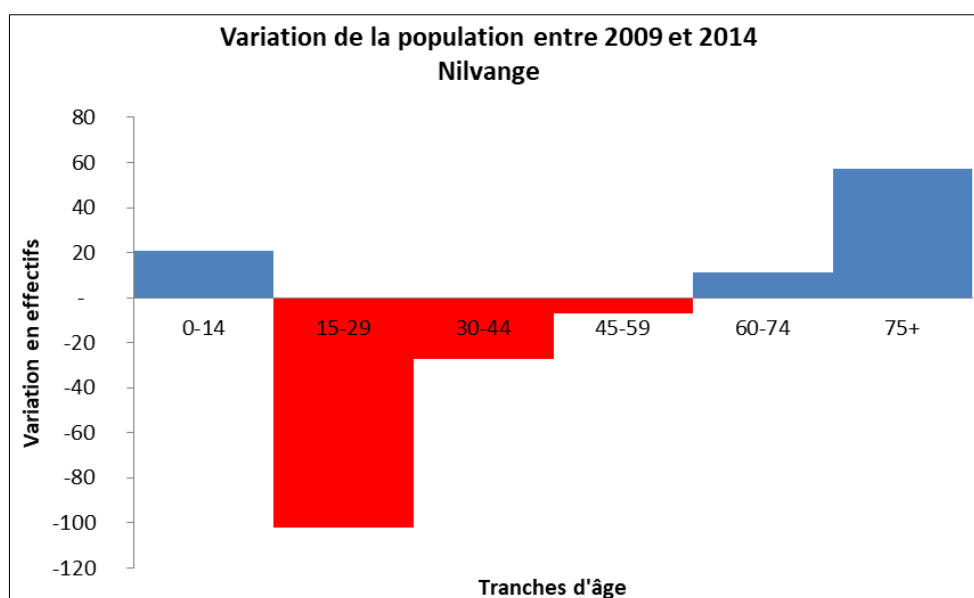


Figure 18 : Graphique de l'évolution des tranches d'âge de la commune de Nilvange entre 2009 et 2014 (source INSEE)

Le graphique de Nilvange fait état de la décroissance de la commune dans un contexte de « répulsivité ». Les structures d'âges réparties entre 15 et 60 ans sont en baisse avec un déclin prononcé pour la tranche quinquennale des 15-29 ans. Le taux légèrement positif du solde naturel

¹⁵ Fameck et Florange sont souvent évoquées comme constituant les deux exemples-type de leur groupe d'appartenance : le type URBAIN II « attractif ». Leur choix découle de deux raisons : Fameck est l'archétype de la commune dynamique située en « bas de vallée », au sein d'un espace non contraint et ayant connu une croissance démographique après 1945 : elle offre par conséquent un intérêt scientifique pertinent. Le choix de Florange découle d'une vision strictement politique : la médiatisation de Florange liée aux dernières restructurations rendait intéressant l'évocation de la commune qui constitue, pour les non-lorrains, le marqueur fort des difficultés post-sidérurgiques de la région. Il fut décidé par l'équipe pluridisciplinaire que Florange devait être systématiquement évoquée.

observé pour la commune se vérifie via la tranche des 0-14 ans tandis que la tranche des plus de 75 ans est celle qui bénéficie de la plus forte croissance.

La variation de la population de Florange et Fameck (type URBAIN II) entre 2009 et 2014

La dynamique des âges à Florange

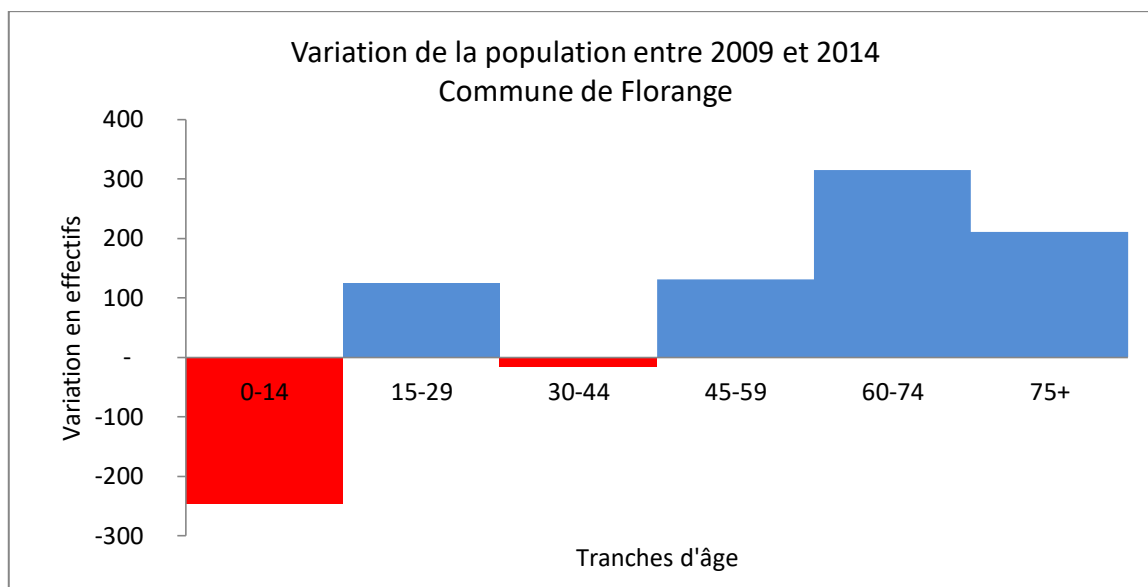


Figure 19 : Graphique de l'évolution des tranches d'âge de la commune de Florange entre 2009 et 2014 (source INSEE)

Le graphique de la variation par tranche d'âge de la population de Florange en effectif démontre un vieillissement global des communes indépendamment de l'état de leur solde migratoire (le solde migratoire de Florange est positif). A noter la baisse forte des 0-14 ans. Florange, commune de *type URBAIN II*, présentant un solde migratoire positif connaît donc un vieillissement tout aussi prononcé que Nilvange.

La dynamique des âges à Fameck

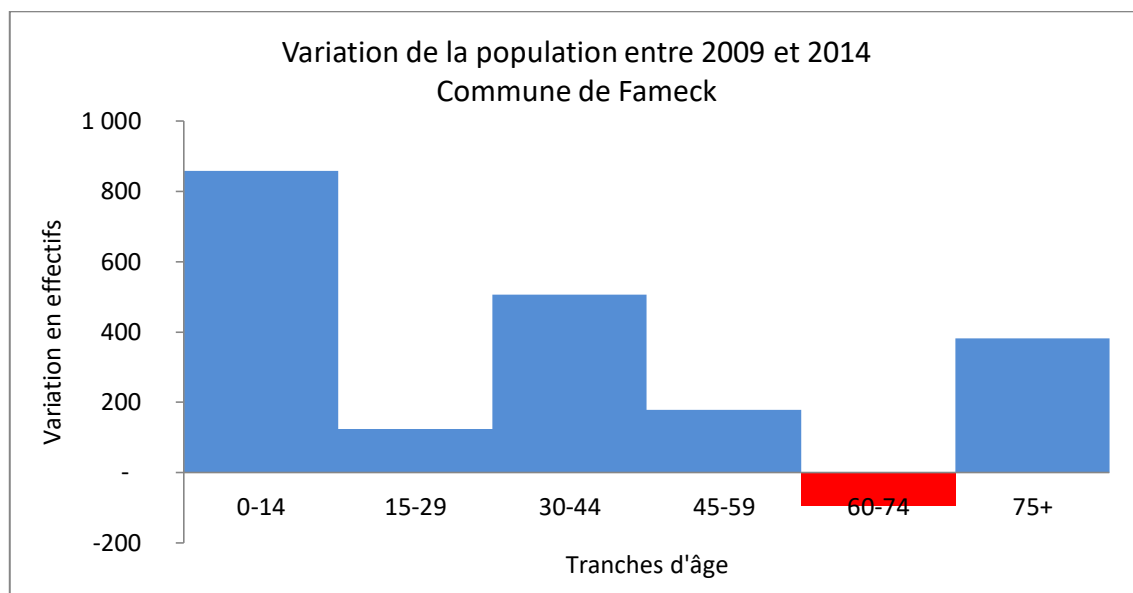


Figure 20 : Graphique de l'évolution des tranches d'âge de la commune de Fameck entre 2009 et 2014 (source INSEE)

Fameck fait figure d'exception : archétype de son groupe d'appartenance, elle est la commune de l'EPCI qui croît le plus entre 2009 et 2014. La croissance de la part des 0-14 ans est tout à fait exceptionnelle comparée aux autres communes de référence. Il est à noter une forme de corrélation avec la croissance des 30-44 ans : cette corrélation est, à toute fin utile, établie à $R^2=0,52^{16}$ pour l'ensemble des EPCI recouvrant l'espace urbain de Metz-Thionville. Fameck connaît également une croissance des plus de 75 ans au même titre que les deux communes précédentes.

Synthèse de l'étude comparative des graphiques de la dynamique des structures d'âges

L'analyse de la dynamique des âges a un intérêt scientifique certain : les graphiques présentent de manière plus claire la tendance au vieillissement global des communes de la CAVF indépendamment de leur groupe d'appartenance et de l'état de leur attractivité. Ainsi en est-il à travers la croissance des plus de 75 ans qui enregistre une hausse entre 2009 et 2014, dans chacune des trois communes représentatives de leur groupe. Cependant, un point de vue plus global permet d'argumenter en faveur d'un bénéfice acquis aux communes de *type URBAIN II* : ces dernières ne supportent pas le vieillissement selon la même « gravité » que les communes de *type URBAIN I* : si la population de Florange vieillit, la ville peut se prévaloir d'urbaniser des secteurs propices au développement de pavillons périurbains, sous réserve de la contrainte établie par ses outils de

¹⁶ *Le dynamisme démographique au sein de l'espace urbain de Metz et Thionville*. Nicolas Greiner & Michael Giordano. Dossier statistique. Janvier 2018.

planification urbaine, et se rapprocher ainsi du dynamisme de Fameck : comme nous le verrons lors de l'analyse des parcelles cadastrales à l'échelle infra-communale, les communes de *type URBAIN II* connaissent, entre 2005 et 2016, une forte poussée périurbaine en leur marge. Nilvange, quant à elle, encaissée dans le talweg de la Fensch ainsi que l'ensemble des communes de son groupe d'appartenance (*type URBAIN I*) ne bénéficie pas ou peu de l'apport d'une population plus jeune rendant toute perspective démographique plus qu'incertaine : c'est en cela, que se surajoute, à la dichotomie observable entre deux types paysagers et historico-démographiques, une dichotomie démographique caractérisant les communes de la CAVF.

3.3.3 Situation démographique du Val de Fensch par rapport à son environnement géographique

Confronter les données sociodémographiques collectées pour le territoire de référence à celles de territoires comparables est nécessaire à toute approche diagnostique. Nous appliquerons, pour les EPCI voisins de la communauté d'agglomération de *Porte de France – Thionville* et la communauté de communes du *Pays Orne-Moselle* la même méthodologie.

Evolution de l'âge moyen dans l'espace urbain de Metz-Thionville

Avant de procéder à l'analyse comparative proprement dite entre CAVF et PDFT¹⁷, voici un tableau récapitulatif de l'évolution de l'âge moyen des cinq EPCI urbains recouvrant l'espace métropolitain de Metz-Thionville :

EPCI	âge moyen 2009	âge moyen 2014	variation brute
Metz Métropole	39,26	40,53	1,27
Rives de Moselle	40,00	41,24	1,24
Pays Orne Moselle	41,12	41,54	0,42
Val de Fensch	41,16	41,46	0,30
Porte de France Thionville	40,40	41,48	1,08
	40,39	41,25	0,86

Tableau 5 : tableau de l'évolution de l'âge moyen par EPCI recouvrant l'espace urbain de Metz-Thionville entre 2009 et 2014 (source INSEE)

A l'échelle des cinq EPCI urbains, le Val de Fensch fait figure de « jeunesse ». Le constat fait part d'un net ralentissement de la dynamique de vieillissement pour la CAVF. L'âge moyen (rapproché) du Val de Fensch est le plus élevé en 2009 des cinq EPCI urbains. En 2014, la CAVF est le deuxième EPCI le plus jeune, derrière celui de la communauté de communes des Rives de Moselle. Dans un contexte de vieillissement régional (et métropolitain), la CAVF, soutenue par les

¹⁷ Communauté d'agglomération du Val de Fensch et Communauté d'agglomération de Porte de France – Thionville.

soldes migratoires positifs de ces communes de *type URBAIN II*, connaît le vieillissement le plus faible entre 2009 et 2014 : + 0,30 ans contre + 1,08 ans pour l'EPCI voisin de Thionville.

L'analyse démographique du territoire de comparaison : l'EPCI de la communauté d'agglomération de Porte de France – Thionville.

Les soldes migratoires : CA de Porte de France – Thionville & CC du Pays Orne Moselle.

Afin de mieux comprendre la dynamique d'attractivité des communes du Val de Fensch depuis les quatorze dernières années, une comparaison avec le dynamisme de l'EPCI voisin partageant la même unité urbaine s'avère, comme nous l'avons dit précédemment, nécessaire. Cependant, le référentiel de territoires de comparaison s'est enrichi, pour l'étude comparative des soldes migratoires, d'un troisième EPCI : la communauté de communes du *Pays-Orne-Moselle*. Les communes de cette dernière se sont développées le long d'une vallée qui constitue le « pendant industriel et urbain » du val de Fensch : la vallée de l'Orne. Absorbé, nous l'avons vu, par l'unité et l'aire urbaine de Metz, géographiquement perpendiculaire à la Moselle et parallèle, au sud, à celle de la Fensch avec qui il partage ses limites, ce territoire a connu le même processus d'industrialisation et d'urbanisation et a subi le déclin de 1975.

La figure 21 ci-dessous présente deux cartes des soldes migratoires des communes des deux EPCI de comparaison élaborées suivant la même méthodologie employée pour la CAVF :

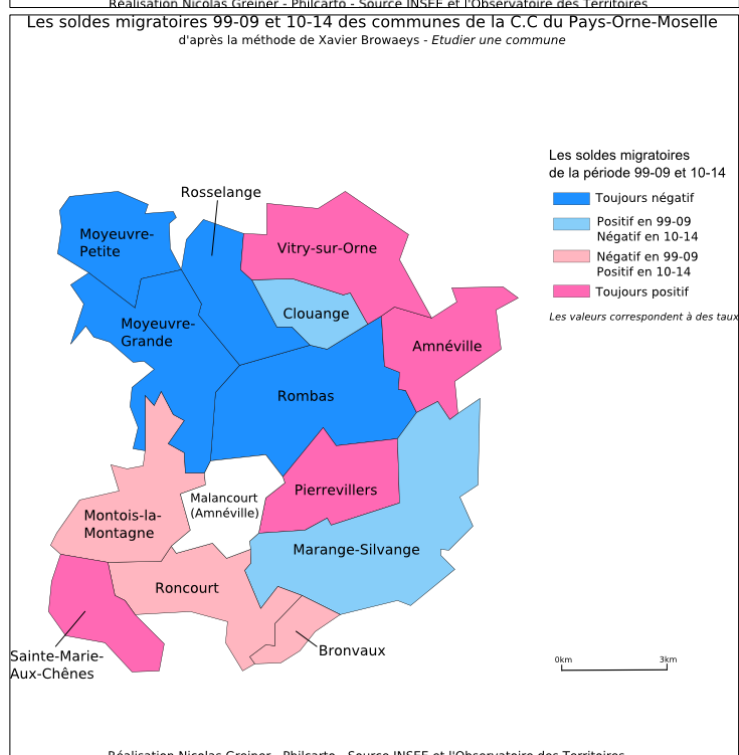
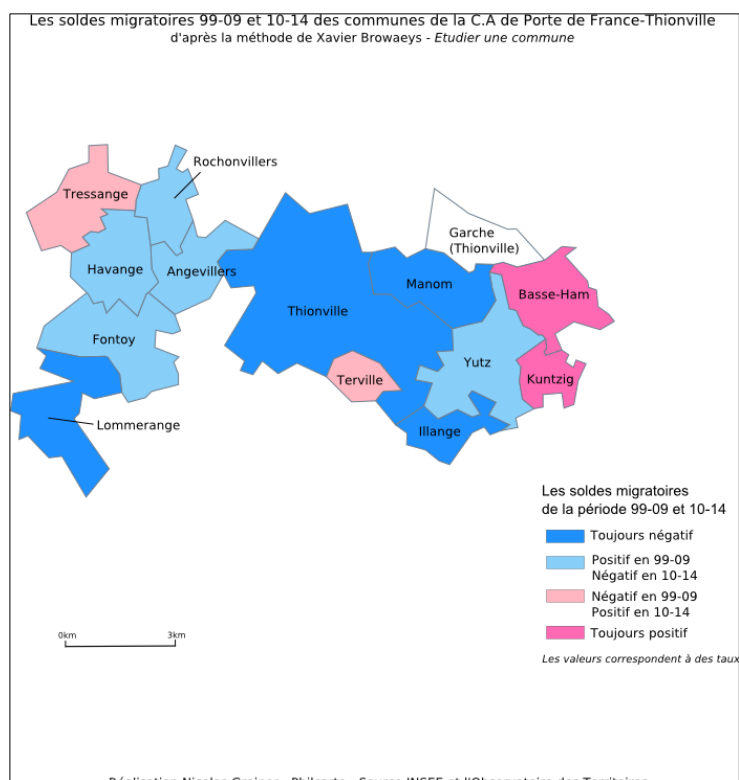


Figure 21 : les soldes migratoires pour de 1999 à 2014 pour la communauté de commune du Pays Orne-Moselle et la communauté d'agglomération de Thionville Porte de France (source Observatoire des territoires)

Les communes de la communauté d'agglomération de Porte de France – Thionville connaissent, pour la plupart, un solde migratoire négatif au cours des deux périodes 1999-2009 et 2010-2014. Un phénomène de décentrement des villes-centre et de leur banlieue semble s'effectuer

au bénéfice des communes les plus périphériques comme Tressange, Kuntzig et Basse-Ham ainsi qu'aux communes du « bas de vallée » de la CAVF (non visible sur la carte).

La communauté de communes du Pays Orne-Moselle offre une configuration à peu près équivalente à celle de la CAVF : intégrée à l'aire urbaine de Metz (plus de 60% des flux pendulaires¹⁸ sortant de l'EPCI en direction de Metz contre moins de 12% pour la CAVF) la localisation des communes dites « répulsives » semble répondre à la configuration des communes encaissées au fond de la vallée de l'Orne. Une analyse, suivant la même méthodologie de diagnostic territorial auprès de la CC de Pays Orne-Moselle est à même de confirmer l'hypothèse.

La pyramide des âges de la CA de Porte de France – Thionville

A titre de comparaison, l'élaboration de la pyramide des âges de l'EPCI partageant la même unité urbaine permet de rendre compte d'une configuration plus problématique que celle observée au sein de la CAVF :

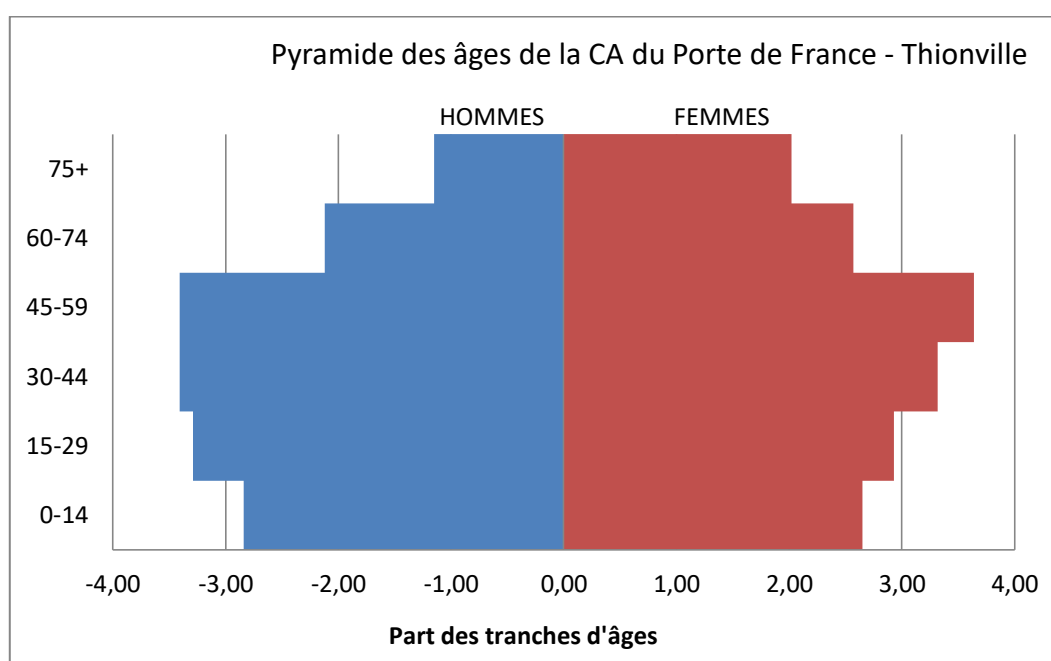


Figure 22 : Pyramide des âges de l'EPCI de Porte de France – Thionville (source INSEE 2014)

La pyramide de la CA de Thionville - Porte de France démontre une tendance plus soutenue au renversement structurel. Cette tendance à l'inversion se produit alors même que Porte de France-Thionville fait état de soldes migratoires négatifs: l'EPCI semble souffrir du déclin démographique des villes de taille moyenne observable sur l'ensemble du territoire national.

¹⁸ Flux d'actifs salariés et non-salariés de plus de 15 ans

3.3.3 Synthèse de la dichotomie démographique observable parmi les communes de la CAVF

La dichotomie communale observée au sein de la CAVF, dont les premières descriptions reposaient sur l'analyse géomorphologique, historico-démographique et de la structure urbaine avaient permis d'établir l'existence de deux groupes communaux : le *type URBAIN I* et le *type URBAIN II*. A ces deux groupes s'ajoutait celui, singulier, de la commune de *Ranguevaux* pour son caractère typiquement rural.

A la lumière de l'analyse démographique, la dichotomie paysagère préalablement établie semble s'enrichir de critères sociodémographiques liés à l'attractivité, au vieillissement et à la prévalence de personnes immigrés et étrangères. Par conséquent et en guise de synthèse, nous pouvons observer la relation de plusieurs de ces caractéristiques pour, d'une part :

- les communes de *type URBAIN I* ayant connu une forte croissance démographique avant 1919, contraintes topographiquement et souffrant de soldes migratoires négatifs en 2014, contexte auquel se surajoute une plus forte prévalence de personnes âgées de 80 ans et plus, corrélée à une pyramide des âges dont la forme tend à s'inverser et à la dynamique des structures d'âges défavorable.

Et d'autre part,

- les communes de *type URBAIN II*, dont la période d'urbanisation et de croissance urbaine fut sensiblement la plus forte entre 1946 à 1975, se développant au sein d'un espace de plaine peu contraignant et qui bénéficie de soldes migratoires positifs associés pour certaines communes à une forte croissance périurbaine (cas de Fameck). Ces communes affichent des taux de populations étrangères et immigrées parmi les plus forts. La part des personnes âgées de 80 ans et plus y est également la plus faible. Ces taux se corrélaient au demeurant par des pyramides de forme plus conique et une dynamique des âges parfois très favorable.

4- L'état des lieux du logement : une dichotomie communale qui se confirme

Cette partie du diagnostic territorial s'attache à établir un état des lieux du logement au sein des dix communes de la communauté d'agglomération du Val de Fensch. A l'instar du diagnostic démographique, l'état des lieux du logement est établi selon la ligne directrice de l'ouvrage de Xavier de Browaeys. Il a permis d'établir, comme attendu, une corrélation entre le type et l'âge des logements et la typologie des deux groupes communaux.

4.1 La nature du parc immobilier en 2014

Le graphique ci-dessous présente la nature du parc immobilier des dix communes de la CAVF (par ordre alphabétique) en 2014 :

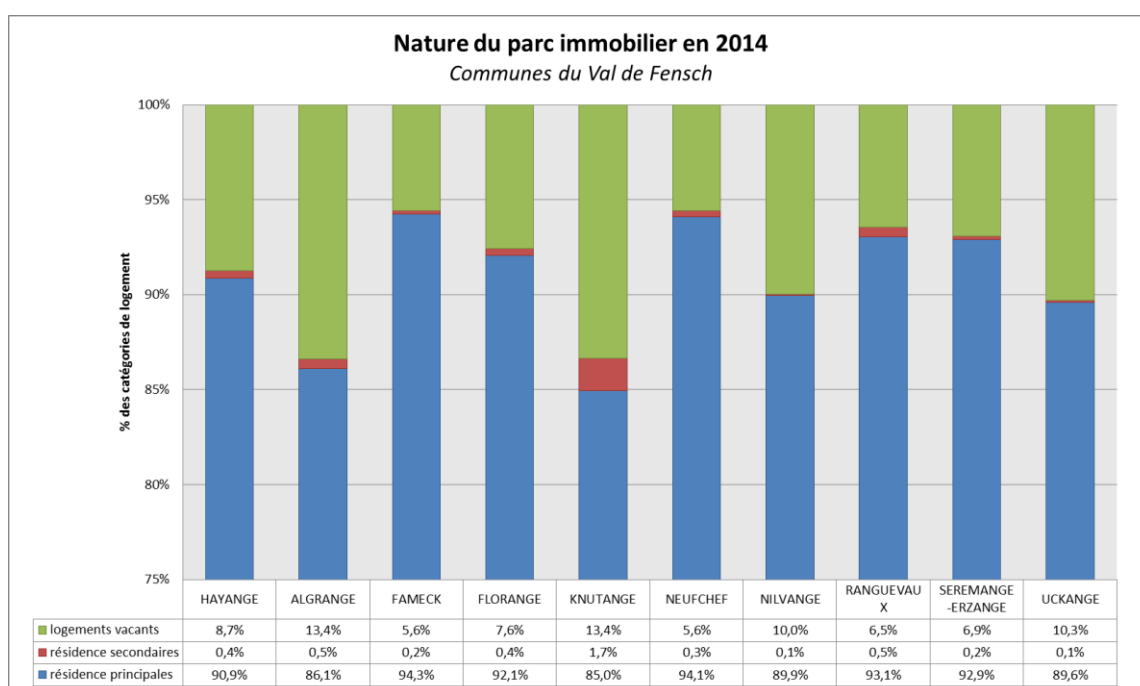


Figure 23 : Graphique de la nature du parc immobilier dans la CAVF en 2014 (source INSEE)

Le diagramme en bâton ci-dessus présente la situation de la nature du parc immobilier pour chaque commune de la CAVF : la part des résidences principales, celle des résidences secondaires et la proportion de logements vacants par rapport à l'ensemble du parc immobilier communal.

La part des résidences secondaires pour l'ensemble de la CAVF est dérisoire mais prévisible au vu du contexte socio-économique de la vallée : moins de 1% de résidences secondaires avec une légère prévalence pour la commune de Knutange (1,7%).

La proportion de logements vacants est plus importante dans les communes enregistrant des soldes migratoires négatifs lors des deux périodes de recensement 1999-2009 et 2009-2014 : *Algrange* et *Knutange* notamment. Quatre communes présentant des taux de vacance supérieurs à

10% ; elles correspondent aux communes classées comme répulsives entre 2009 et 2014 : *Algrange*, *Knutange*, *Uckange* et *Nilvange* pour des taux respectifs de 13,4% pour les deux premières puis 10,3% et 10%. Trois de ces communes sont des communes de « haut de vallée » catégorisées en *type URBAIN I*. Inversement, les taux les plus faibles de vacance de logement concernent les communes les plus attractives : *Fameck* et *Neufchef* (pour un taux établi à 5,6%). Elles sont suivies par *Ranguevaux* (type périurbain), *Serémange-Erzange* et *Florange* (7,6%).

Le taux de logement vacants au sein des communes du Val de Fensch est donc une donnée supplémentaire renforçant la dichotomie entre communes de « haut de vallée » décroissantes et les communes de « bas de vallée » attractives.

4.2 Evolution du parc immobilier au sein de la CAVF

Ci-dessous, le tableau suivi du graphique représentant l'évolution du parc immobilier entre 2006 et 2014 pour la CAVF :

EVOLUTION VAL DE FENSCH			
année	résidences principales (%)	résidences secondaires (%)	logements vacants (%)
2006	93,7%	0,3%	6,1%
2009	92,4%	0,2%	7,3%
2014	90,9%	0,4%	8,7%

Tableau 6 : Evolution du parc immobilier de la CAVF entre 2006 et 2014 (source INSEE)

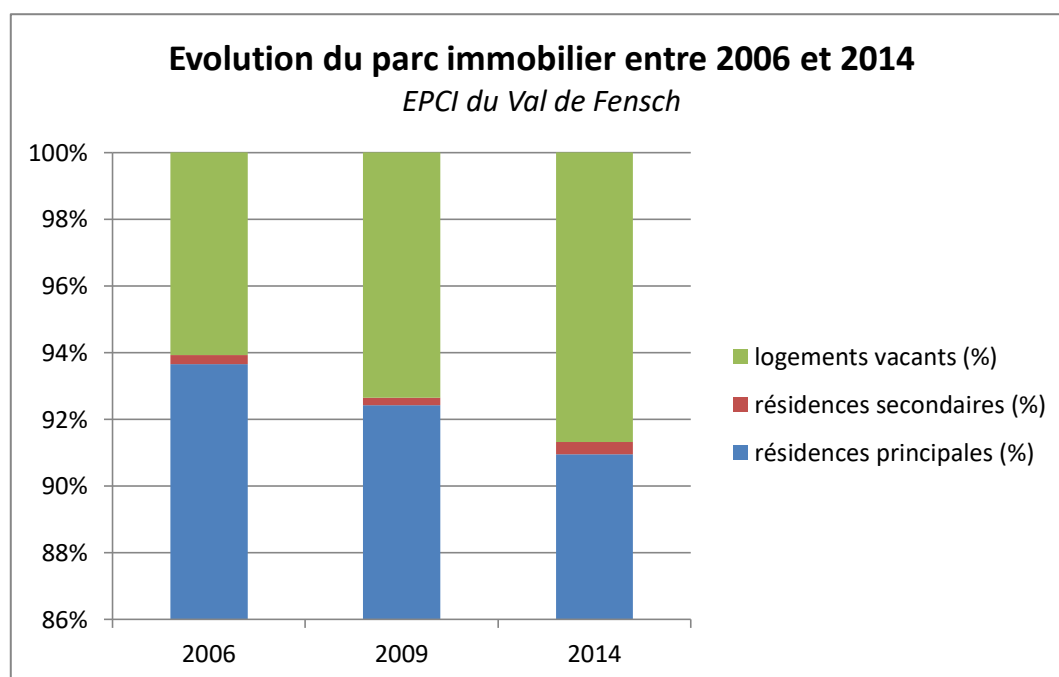


Figure 24 : Graphique de l'évolution du parc immobilier de la CAVF entre 2006 et 2014 (source INSEE)

L'analyse de l'évolution de la nature du parc immobilier à l'échelle de la CAVF entre 2006 et 2014 démontre une augmentation de la part des logements vacants : +1,2% entre 2006 et 2009 et

+1,4% entre 2009 et 2014. Une analyse de l'évolution du taux de vacance des logements, à l'échelle communale, à partir d'un échantillon de trois communes caractéristiques de leur groupe d'appartenance permet d'observer que la hausse des logements vacants au sein de la CAVF est globale et indépendante du dynamisme démographique des communes.

NILVANGE - type I	
année	logements vacants (%)
2006	7,4%
2009	8,7%
2014	10,0%
FLORANGE - type II	
année	logements vacants (%)
2006	4,6%
2009	5,1%
2014	7,6%
FAMECK - type II dynamique+	
année	logements vacants (%)
2006	3,9%
2009	5,3%
2014	5,6%

Tableau 7 : Evolution du parc immobilier de Nilvange, Florange et Fameck entre 2006 et 2014 (source INSEE)

Le taux est en augmentation dans l'ensemble des communes indépendamment de leur typologie.

4.3 L'âge des logements des communes de la CAVF

Sans aucune surprise, l'âge des logements se corrèle à la dichotomie paysagère relative à la période d'urbanisation des deux groupes communaux. Le graphique de la figure n°25 présente, pour chaque commune, l'ancienneté des logements selon les cinq grandes périodes démographiques établies lors du chapitre 2 pour la vallée de la Fensch. Le lecteur fera preuve de prudence quant à l'interprétation du cas de Hayange : la commune, pourtant présentée comme inhérente au groupe communal de type *URBAIN I* fait part d'un taux de logement construit après 1945 supérieur à 70% ; la raison est que la ville a annexé, à la suite de la crise de la sidérurgie, des communes de *type URBAIN II* largement endettée. Hayange présente donc, lors de l'analyse paysagère à l'échelle communale, un double biais : celui d'être une commune au profil paysager de *type urbain I* pour les quartiers et le centre-bourg construit au fond du talweg mais également une commune au profil paysager de *type urbain II* pour les quartiers périphériques constitutifs des anciennes communes de Marspish (à laquelle appartenait le quartier du Konacker) et de St-Nicolas-en-forêt.

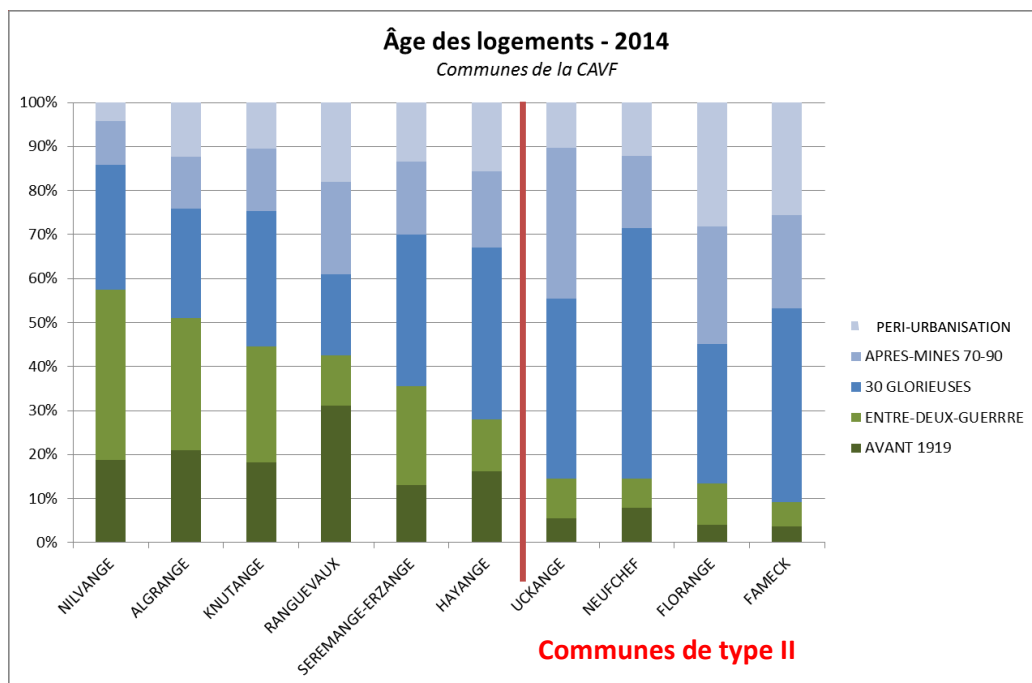


Figure 25 : Graphique de l'âge des logements par commune en 2014 (source INSEE)

L'âge du logement pour chaque commune se corrèle à la typologie communale entre :

- **Les communes de type urbain I** (Nilvange, Algrange, Knutange, Sérémange-Erzange et Hayange pour son centre-bourg) qui héritent, au sein de leur parc immobilier, de la proportion la plus importante des constructions avant la seconde guerre mondiale : plus de 50% pour Nilvange et Algrange. L'analyse des données cadastrales à l'échelle infra-communale démontrera, en outre, qu'une bonne partie des constructions postérieures à 1945 eurent lieu avant 1950, pour l'essentiel en 1948 (données cadastrales CAVF).
- **Les communes de type urbain II** dont la part des logements antérieurs à 1945 est inférieure à 20% voire 10% pour Fameck. La très grande majorité des constructions ayant été effectuées après 1945.

Ranguevaux, identifiée comme la seule **commune rurale**, est un village resté à l'écart de l'industrialisation. L'âge moyen de ses logements la classe, en conséquence, parmi les communes au parc immobilier le plus ancien.

Les résultats étaient attendus mais l'était moins le contraste saisissant entre Nilvange, *type urbain I*, répulsive et vieillissante, présentant une proportion de logements antérieurs à 1945 proche de 60% ; et Fameck, commune de *type urbain II*, attractive, bénéficiant d'un âge moyen parmi les plus jeunes de l'ensemble de l'EPCI et présentant une proportion des logements antérieurs à 1945, inférieurs à 10% (9.2%).

Représentation graphique de l'âge des logements des deux exemples-type et de leur territoire d'appartenance :

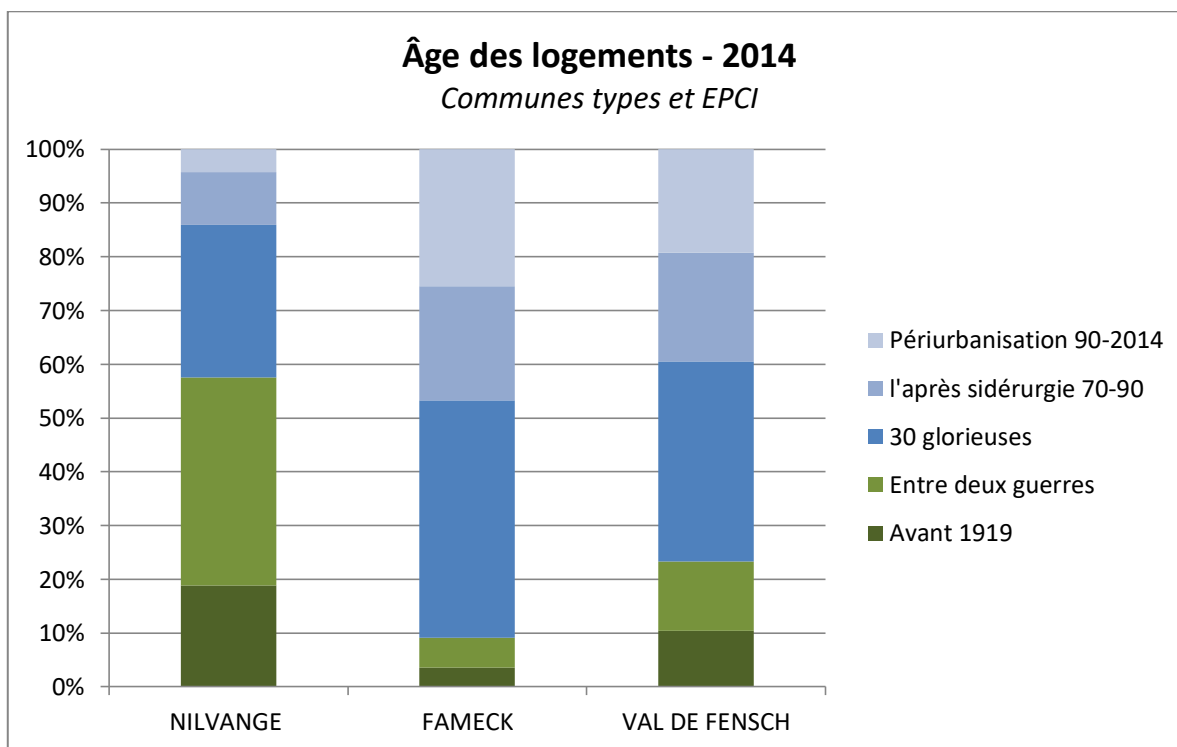


Figure 26 : Graphique de comparaison de l'âge des logements de Nilvange, Fameck et CAVF (source INSEE)

Le diagramme ci-dessus constitue la synthèse du contraste saisissant entre Nilvange et Fameck et de comparer les deux communes avec leur territoire d'appartenance. Le type II présente des caractéristiques plus proches, bien qu'inférieures, de la moyenne de l'EPCI.

4.4 Les logement HLM

L'étude de la part des logements HLM pour chaque commune par rapport à l'ensemble des résidences louées permet d'observer autre forme de discrimination entre les communes urbaines de *type I* et de *type II*. Les logements HLM, construit dans leur très grande majorité durant la période 1945-1975 et sous le modèle architectural des grands ensembles, placent le groupe du *type URBAIN II* - Neufchef excepté- en tête de file des secteurs présentant les taux les plus élevés de locataires HLM.

Le diagramme en bâton ci-dessous présente la part des résidences principales louées en HLM par rapport au parc total loué, pour chaque commune de la CAVF.

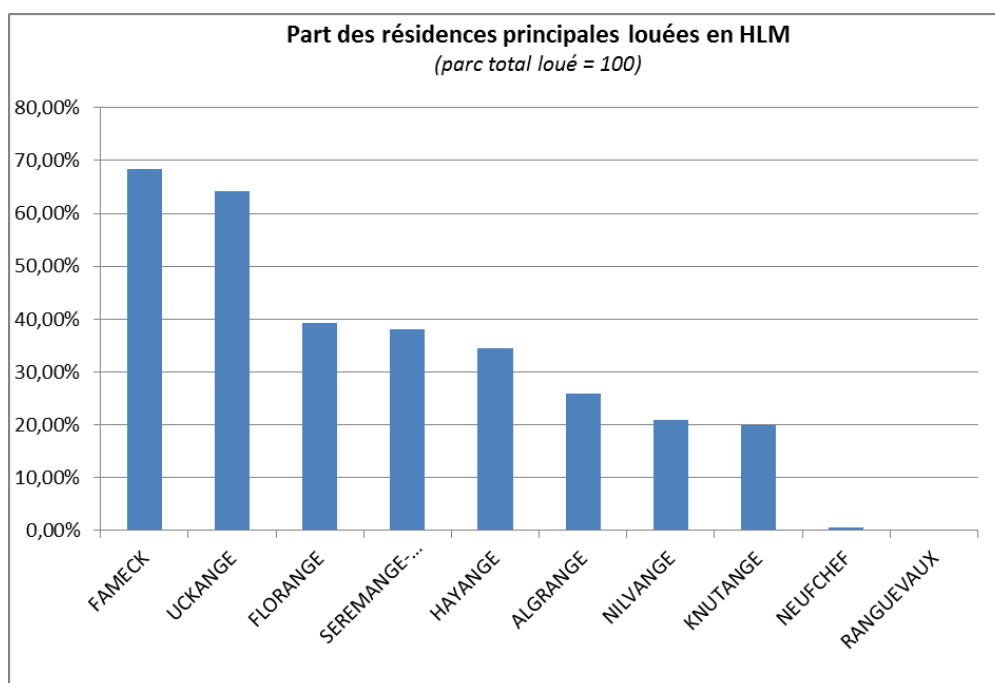


Figure 27 : Graphique de la part des résidences principales louées en HLM par communes de la CAVF en 2014 (source INSEE)

Les communes de Fameck, Uckange présentent des taux supérieurs à 60 % de location en HLM par rapport à la totalité du parc loué. Florange, Serémange-Erzange et Hayange présente des taux situé entre 30 à 40%. Les communes d'Algrange, Nilvange et Knutange ont des taux inférieurs à 30%. Les taux les plus bas sont ceux de Neufchef et Ranguevaux pour lesquelles le parc HLM est quasiment inexistant. Fameck et Uckange, les deux communes concentrant le plus de résidence HLM, sont des communes de type *URBAIN II* ayant connu la forte croissance démographique et urbaine de 1945 à 1975 : leur territoire furent par conséquent le siège des grandes opérations liés aux zones d'urbanisation prioritaire (ZUP) qui devait répondre à la forte demande en logement. Ces communes portent aussi le difficile héritage des quartiers aujourd'hui inscrits dans le périmètre de la politique de la ville. Les communes de type *URBAIN I* se différencient par un parc HLM de moindre importance malgré une proportion non négligeable pour les communes de Hayange et de Serémange-Erzange (près de 40% du parc immobilier loué). A noter la présence de grands ensembles à Knutange expliquant la plus forte prévalence observée, à l'égard des communes voisines et de même type, de population immigrée¹⁹.

Globalement, le val de Fensch hérite, en raison de son passé industriel et d'une population consécutivement ouvrière, d'une proportion importante en logements sociaux. Ces logements, sont, pour une très forte proportion, concentrés au sein des grands ensembles des communes de Fameck et Uckange. A noter le cas de la commune de Neufchef : classée parmi les communes ayant

¹⁹ Voir diagnostic démographique.

bénéficié de l'essentielle de sa croissance démographique après 1945, la commune se caractérise par un taux très marginal de parc HLM puisque son mode d'urbanisation fut favorable à la construction de pavillons mitoyens conceptualisés sous le terme du *quartier ouvrier*.

4.5 Le logement au Val de Fensch : une lecture dichotomique ?

Tenter de conforter la grille de lecture binaire des communes de la CAVF à partir de la proportion en logement HLM est un exercice périlleux. Les logements se répartissent dans de très nombreuses communes indépendamment de leur catégorie : Hayange ou Serémange-Erzange (type I) et Florange (type II) présente des taux semblables (30 à 40% d'HLM par rapport à l'ensemble du parc locatif). A l'intérieur d'un seul type, les différences sont importantes : Florange n'a pas hérité, à l'exception du quartier d'Oury, des quartiers de grands ensembles de ses voisines (Fameck et Uckange). Knutange compte deux fois moins de logement HLM que Serémange-Erzange alors que la première détient sur son territoire un quartier de grands ensembles.

Trois catégories de communes peuvent cependant ressortir de l'analyse du logement social et aider au renforcement de la typologie communale :

- Les communes de *type URBAIN II* ayant connu les grandes opérations de ZUP (grands ensembles) et qui héritent d'une proportion supérieure à 60% du parc locatif en HLM : Fameck, Uckange.
- Les communes de *type URBAIN I* et de *type URBAIN II* exclues ou peu concernées par les opérations d'envergure d'après-guerre et qui détiennent une part de logement loué (par rapport au parc locatif total) comprise entre 20 et 40% : Hayange, Serémange, Florange, Knutange, Algrange et Nilvange. La nature du logement social n'est pas définie mais se distingue en partie des grands ensembles de groupe précédent.
- Les deux communes dont la part de location HLM est marginale voire inexistante : *Neufchef* et *Ranguevaux*.

Le diagramme ci-dessus synthétise la part des résidences principales louées en HLM pour trois communes : *Nilvange*, *Florange* et *Neufchef* ; ces communes présentent des caractéristiques fort différentes en termes de logements sociaux.

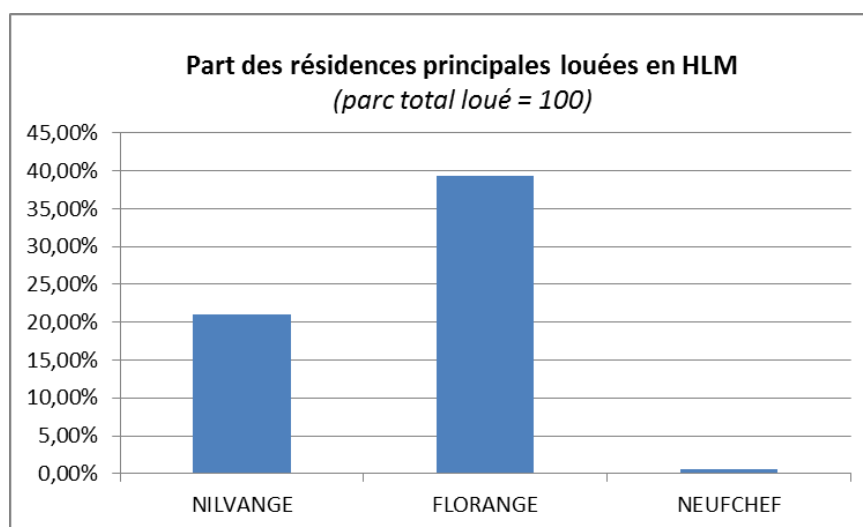


Figure 28 : Graphique de la part des résidences principales louées en HLM pour la commune de Nilvange, Florange et Neufchef (source INSEE 2014)

A l'exception de Neufchef, les communes de type URBAIN II présentent des taux globalement plus élevés en logement HLM.

4.6 La taille des logements

La taille des logements discrimine les communes de la CAVF et se corréle tout naturellement au nombre de logements sociaux qu'elles détiennent à l'instar de Neufchef (figure n°29) :

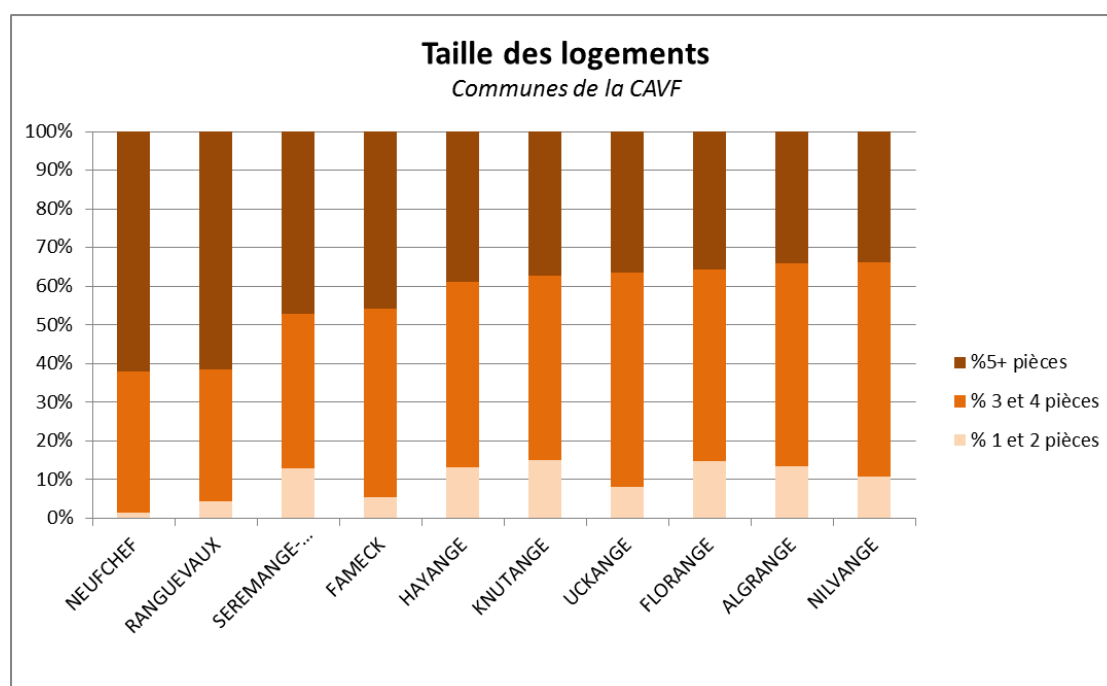


Figure 29 : Graphique de la taille des logements par communes de la CAVF –(source INSEE 2014)

Le graphique ci-dessous (figure n° 30) représente la part des logements de 1 et 2 pièces, 3 à 4 pièces et 5 pièces au sein de trois communes appartenant aux *types URBAIN I* (Nilvange), *type URBAIN II* (Florange) et *type RURAL* (Ranguevaux). Aucune corrélation n'est observable entre le groupe communal des communes et la taille des logements.

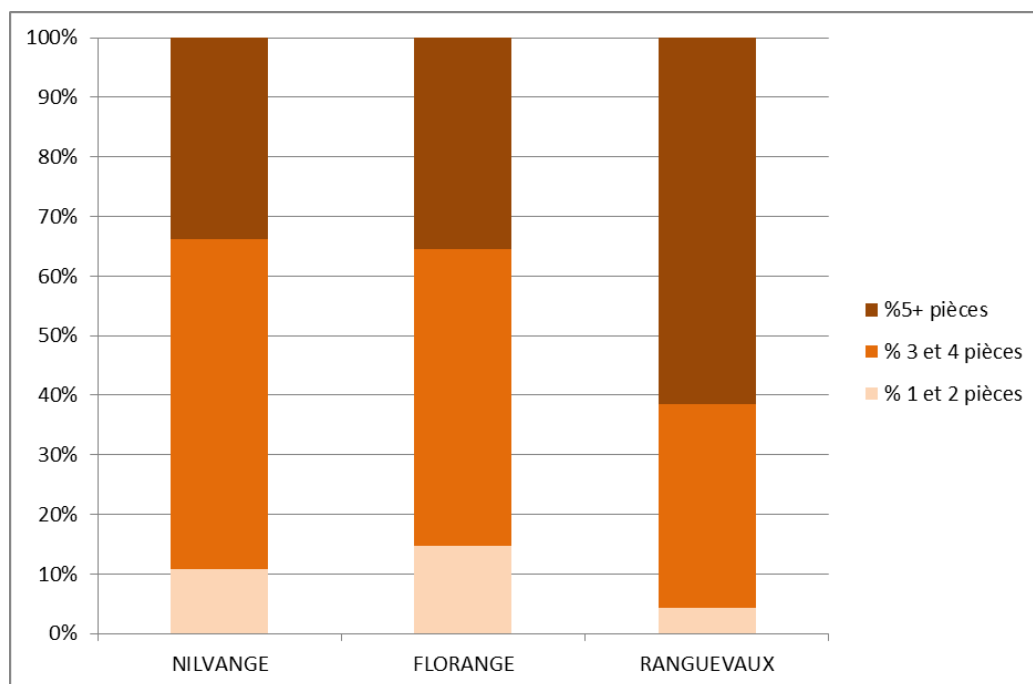


Figure 30 : Graphique de la taille des logements pour les communes de Nilvange, Florange et Ranguevaux (Source INSEE 2014)

4.7 Synthèse du diagnostic lié au logement

L'âge des logements se corrèle parfaitement à la grille de lecture dichotomique des communes précédemment établie à partir des données typiquement historico-démographiques et paysagères. Les courbes démographiques se corrélant avec les grandes phases d'urbanisation, il était attendu que les communes urbanisées entre 1875 et 1910 présentent une proportion plus importante de logement construits avant 1945. Ce qui frappe cependant est le contraste saisissant entre les communes des différents types à l'instar de Nilvange et de Fameck dont les taux respectifs de logement antérieurs à 1945 sont de 57% et 13%.

A ceci se surajoute la répartition inégale du logement locatif HLM au sein de l'intercommunalité et la distinction entre des communes ayant héritées de grands ensembles et des communes dont la construction de logements à finalité sociale s'est effectuée de manière plus intégrées au tissu urbain existant.

5- Synthèse de la dichotomie paysagère et historico-démographique des communes du Val de Fensch

Le tableau de synthèse ci-dessous tente de décrire et de définir la dichotomie communale qui semble structurer la CAVF. Cette dichotomie est apparue, au fur et à mesure du diagnostic territorial, comme reposant sur la base de critères morphologiques, paysagers et sociodémographiques.

Synthèse n°2 de la « <i>dichotomie fenschoise</i> »	URBAIN I	URBAIN II
Géomorphologie	Encaissement topographique – versants abrupte & talwegs étroits	Plateaux, plaines alluviales de la Moselle
Période de forte urbanisation	1896-1931	1946-1975
Type d'activité participant à la morphogénèse des villes	Minières et sidérurgiques	Minières et sidérurgiques
Politiques sociales	Paternalisme – patronat privé	Logement social –Etat providence
Type d'habitat prédominant	Cité ouvrière répétitive & centre-bourgs compacts	Quartiers ouvriers et grands ensembles
Etat du solde migratoire entre 2010 et 2014	Négatif	Positif
Part des immigrés (<i>hors exception de Knutange</i>)	faible	Elevée
Part des plus de 80 ans (<i>hors exception de Neufchef</i>)	Elevée	modérée
Âge des logements	Antérieur à 1945	Supérieur à 1945
Type de logements sociaux	Non définis	Grands ensembles

Tableau 8 : Synthèse de la dichotomie communale observable dans le Val de Fensch (Réalisation Nicolas Greiner)

Le tableau de synthèse présenté ci-dessus constitue une tentative très modeste de création d'un modèle visant à décrire la dichotomie observable au sein du territoire de la CAVF. Comme toute modélisation, la simplification qui s'y applique vise à rendre la réalité plus lisible dans l'optique d'un travail de recherche. Cette modélisation ne peut ignorer certains cas d'espèce tels que constituent, sur le plan de l'analyse démographique ou paysagère, les deux communes de **Knutange** ou de **Neufchef**.

Knutange est une commune de *type URBAIN I* mais s'en distingue en raison d'une prévalence importante de population immigrée. La commune a hérité d'un quartier de grands ensembles.

Neufchef, commune de *type URBAIN II*, se distingue de son groupe en raison d'une forte prévalence de personnes âgées. La part des immigrés/étrangers y reste faible.

6- L'évolution diachronique du bâti à l'échelle de l'IRIS

6.1 L'intérêt d'une étude sur l'évolution du bâti à l'échelle infra-communale

L'étude diachronique de l'évolution du bâti pour l'ensemble des communes du Val de Fensch peut sembler, de premier abord, éloignée des problématiques propres à l'objet de notre travail pluridisciplinaire ; elle offre cependant une connaissance plus approfondie du paysage urbain des communes de la communauté d'agglomération du Val de Fensch et notamment de la structure urbaine de chacune d'elles. Analyser la *structure urbaine* est défini par Pierre George et Fernand Verger dans le *dictionnaire de la géographie* page 416 comme étant « *l'étude de l'organisation d'ensemble d'une agglomération examinant l'articulation de ses différentes parties les unes par rapport aux autres* » ; ces différentes parties pouvant être « *la relations centre-périphérie, la distribution socio-résidentielle, les rapports spatialisés entre les fonctions...* ». Les deux auteurs précisent également que cette structure peut s'exprimer de deux manières :

- « *par la prise en compte conjointe des faits et des processus évolutifs, morphologiques, démographiques, fonctionnels, économiques et sociaux* » qui marquent la « *dynamique urbaine* ».
- « *par l'examen des fréquentations et usages des éléments dits structurants de la vie urbaine et des pratiques* » ; ces éléments sont hiérarchisés en « *éléments structurants majeurs* » c'est-à-dire jouant pour la globalité de l'agglomération et « *en éléments structurants locaux* » au niveau des quartiers.

Les deux aspects permettant d'exprimer la structure d'une ville ou d'une agglomération intéressent un travail de recherche pour l'élaboration de politiques d'aménagements plus inclusives de l'espace urbain à l'égard des catégories spécifiques des résidents vieillissants, présentant un risque d'isolement social et que nous avons nommé dans un premier temps les « *invisibles* ». L'aménagement étant définie comme une « *discipline scientifique, une technique administrative et une politique conçue comme une approche interdisciplinaire et globale tendant à un développement équilibré des régions et à l'organisation physique de l'espace selon une conception directrice* » (charte européenne de l'aménagement du territoire), il s'avère nécessaire d'analyser l'ensemble des composantes du territoire dont l'aspect morphologique en constitue une partie essentielle si tant est qu'il n'en soit pas la composante la plus rapidement perceptible par les habitants, devenant par conséquent un facteur de premier ordre dans les phénomènes d'appropriation de l'espace, de sa territorialisation et de son vécu.

L'étude du bâti et des catégories architecturales qui composent le paysage urbain des communes de la CAVF, aussi succincte soit-elle se présente, par conséquent, comme incontournable pour l'approche globale visant à établir un diagnostic du territoire et la compréhension de sa pratique au quotidien. Cette étude est d'autant plus pertinente et aisée que les communes de la CAVF sont caractérisées par une série de bouleversements socio-économiques ayant impactés considérablement les paysages urbains et ce, de manière rapide à l'échelle de l'histoire d'une ville produisant une série de types architecturaux relativement homogènes et correspondant à des périodes définies. Loin d'être réifiés par la fin des activités minières et sidérurgiques, les paysages urbains connaissent, encore aujourd'hui, un processus de transformation liée à une morphogénèse toute différente de ce qu'elle a pu être à travers les activités sidérurgiques : succédant au quartier ouvrier et à l'habitat social des grands ensembles, qui eux-mêmes succédaient en 1945 à la cité ouvrière produites par les visions sociales du paternalisme du 19^e siècle, des quartiers pavillonnaires progressent en marge du tissu urbain de l'agglomération de l'EPCI sous l'influence grandissante du pôle d'emploi luxembourgeois, véritable catalyseur du travail frontalier et des mobilités pendulaires consécutives.

Une étude du bâti, à l'échelle infra-communale permet de confirmer et d'approfondir la typologie des communes préalablement établie à partir des données de l'évolution démographique entre, d'une part, des territoires situés en amont de la vallée et ayant connu une croissance soutenue de 1875 à 1910, aujourd'hui « piégés » par un encaissement topographique et d'autre part, des territoires ayant connu un développement urbain à partir de 1945 et situés, pour la plupart, sur un relief de plaine alluviale, bénéficiant de larges espaces (agricoles) permettant, suivant les contraintes imposées par les documents d'urbanisme, la poursuite du développement urbain. C'est à cette échelle qu'ont pu être établis, à l'aide d'un répertoire issu d'une étude architecturale des immeubles d'habitation au sein de la CAVF²⁰, quatre types d'habitats principaux (qui satisferont l'analyse géographique et non architecturale) corrélés à chaque période d'urbanisation et d'apporter, par conséquent, une connaissance supplémentaires des différents « supports » urbains.

²⁰ Inventaire typologique architectural et guide de ravalement. Mission réalisée pour le compte de la C.A du Val de Fensch par le CAUE de la Moselle. Frédérique AUCLAIR et Alain CONTEAU. Architectes-conseillers. Sous la direction de Bernard MAFFERT. Avril 2017.

6.2 L'IRIS : une maille infra-communale qui confirme la typologie morphologique du type urbain I et II

Le travail cartographique qui a accompagné l'analyse diachronique du bâti sur la base des différentes périodes d'évolution ou de régression socio-économiques et démographiques des communes de l'actuelle CAVF depuis 1860 a nécessité, pour garantir la rigueur d'un travail scientifique ainsi que la nécessaire vision trans-scalaire de toute analyse territoriale, une analyse du bâti à l'échelle infra-communale. Cette dernière a été définie sur la base de l'IRIS (*Ilots Regroupés pour l'Information Statistique*) qui est défini par l'INSEE comme étant la maille de base de la géographie infra-communale permettant de conduire des analyses sur les disparités au sein d'un territoire communal ou supra-communal. L'IRIS est une maille géographique qui ne peut se destiner à une analyse pour elle-même : le travail sur la base d'une telle échelle d'agrégation des données statistiques est à privilégier pour la « *réalisation de classements ou typologies* » (INSEE) ce qui en fait un outil parfaitement adaptée à notre méthode appliquée pour la recherche de la localisation des catégories de populations susceptibles de concentrer le public cible.

Loin d'impuissanter l'échelle communale, les bases de données agrégées au niveau de l'IRIS sont systématiquement accompagnées des données agrégées à l'échelle des communes *non irisées*²¹ dans le but de faciliter l'étude comparative. Cette information est essentielle pour la poursuite de notre travail et permet d'améliorer la méthode d'analyse. En effet, des biais peuvent apparaître à l'échelle de certaines communes de la CAVF qui regroupent, au sein de leur territoire, des quartiers dont les caractéristiques paysagères et historico-démographiques appartiennent soit au *type URBAIN I* soit au *type URBAIN II* ; tel est le cas singulier d'Hayange qui, comme dit précédemment, a annexé des communes qui se sont développées après 1945 et parfois dans un contexte topographique fort différents. La division en IRIS, permet donc, comme nous le verrons, d'effacer, dans la configuration urbaine du Val de Fensch, les biais induit par l'échelle communale.

Les communes concernées par la division en IRIS sont les trois communes les plus peuplées de la CAVF : Fameck, Florange, et Hayange. Les communes non irisées comme Nilvange (qui est une commune choisie par l'équipe pluridisciplinaire comme comptant parmi les *exemples-type*) ou encore Knutange peuvent être comparées aux mailles des IRIS car leur taille démographique est inférieure au seuil démographique autorisé pour ces derniers et que l'INSEE établie à 5000 habitants.

L'INSEE établie la classification des IRIS de la manière suivante :

²¹ Déclinaison du terme « IRIS » ; autrement dit, communes non divisées en ilots regroupés pour l'information statistique (IRIS).

- Les IRIS d'habitat (code H) dont la population se situe entre 1800 et 5000 habitants. Considérés comme homogènes au regard de leur type d'habitat (l'homogénéité pour l'INSEE étant définie à partir des fonctions résidentielles, industrielles, agricoles mais aussi à partir des habitats de types collectifs ou individuels), leur délimitation s'appuie sur les grandes coupures du tissu urbain : notamment les axes principaux, les voies ferrées et les cours d'eau.
- Les IRIS d'activité (code A) définis selon des caractéristiques socio-économiques : 1000 salariés au moins et deux fois plus d'emplois salariés que de population résidente.
- Les IRIS divers (code D) regroupant des zones spécifiques peu habitées et ayant une superficie assez importante tels que les parcs de loisirs, les zones portuaires, les espaces agricoles ou forestiers.

Le type d'IRIS privilégié pour l'analyse diachronique du bâti et sur lesquels s'agrégeront des données socio-économiques et démographiques infra-communales est l'IRIS d'habitat. Les IRIS d'activités ont été exclues en raison du nombre réduit d'habitants (environ 200 pour Florange). Certains IRIS de type D ont été inclus dans l'étude descriptive du bâti et intégrés dans le périmètre d'agrégation des données socio-économiques et démographiques dès lors que ces derniers ont connu une urbanisation conséquente mais trop récente pour avoir été prise en compte par la dernière mise à jour des échelles d'agrégation de l'INSEE en 2008. Dans le contexte de périurbanisation précédemment évoquée, Hayange compte deux IRIS de type D ayant connu une artificialisation récente des terres agricoles au profit d'un habitat pavillonnaire : ces deux IRIS ont été, par conséquent, intégré dans l'étude au même titre que les quatre autres IRIS de type A.

Les communes choisies pour l'analyse infra-communale sont les trois communes irisées de **Florange, Hayange et Fameck**. **Nilvange** et **Knutange**, communes *non irisées* mais de taille démographique comparable, viendront compléter un référentiel d'IRIS/Commune regroupant les quatre grandes structures architecturales pouvant servir de support à la pratique de l'espace du public cible.

La déclinaison de la classification des deux types communaux (*type I* et *type II*) à l'échelle de l'IRIS permet d'introduire une lecture plus juste et pertinente de la morphologie du paysage urbain et de l'enrichir de deux catégories supplémentaires. Finalité même du choix d'une échelle plus grande, l'analyse a en outre permis d'identifier dans l'espace communal, grâce aux croisements de différents marqueurs sociodémographiques, des mailles infra-communales présentant une concentration plus forte de populations potentiellement pourvoyeuses « d'invisibles » : ceci a facilité le travail de recherche de l'équipe pluridisciplinaire dès lors qu'était élaboré une lecture plus précise des disparités sociodémographiques à l'échelle des quartiers.

6.3 La méthodologie de l'analyse du bâti à l'échelle infra-communale

La méthodologie appliquée pour l'étude de l'évolution du bâti à l'échelle infra-communale est la suivante :

- L'utilisation des données cadastrales fournies par les services de la communauté d'agglomération du Val de Fensch permettent de retracer, de manière géoréférencées, la datation de construction de chaque bâtiment à l'échelle cadastrale.
- A partir du logiciel QGIS, les informations géoréférencées en format *shapefiles* (shp) ont pu être traitées à partir de requêtes discriminant l'essentiel des constructions industrielles dont l'année de construction était référencée selon le code 0000, ne sauvegardant que les données cadastrales liées à l'habitation et aux activités de bureaux et commerces souvent regroupées au sein d'un même parcelle.
- Le cadastre étant l'échelle d'agrégation de l'année de construction du bâti, cinq requêtes ont permis de discriminer l'ensemble des parcelles cadastrales en fonction de l'année de construction du bâtiment s'y référant : ces requêtes ont donné lieu à la création de cinq nouvelles couches de parcelles cadastrales géoréférencées et urbanisées lors de l'une des cinq grandes périodes suivantes :
 - Les parcelles cadastrales dont l'urbanisation est antérieure à 1860
 - Les parcelles cadastrales dont l'urbanisation s'est produite entre 1861 et 1919
 - Les parcelles cadastrales dont l'urbanisation s'est produite entre 1920 et 1945
 - Les parcelles cadastrales dont l'urbanisation s'est produite entre 1946 et 1975
 - Les parcelles cadastrales dont l'urbanisation s'est produite entre 1976 et 1990
 - Les parcelles cadastrales dont l'urbanisation s'est produite entre 1990 et l'année 2016 – date de la dernière mise à jour des données cadastrales par la CAVF
- Le géo référencement des parcelles selon la période correspondant à leur urbanisation fut analysé à l'échelle de quelques IRIS et communes non irisées. Cette analyse a permis une représentation cartographique plus précise de l'évolution du bâti ; elle se révélera pertinente pour l'approfondissement de la typologie paysagère croisée avec l'agrégation de données socio-économiques et démographiques.
- Les couleurs appliquées pour chaque période furent choisies dans un souci de lisibilité : quatre groupes de couleur ou symbole : hachures, noir/gris, rose et deux teintes de vert permettent à l'œil humain de distinguer rapidement les quatre groupes de parcelles urbanisées selon trois grandes périodes :
 - HACHURES GRISES pour les noyaux villageois préexistant à 1860.

- NOIR et GRIS pour les parcelles urbanisées avant 1945 et représentatives du bâti caractéristique du type urbain I : la cité ouvrière serrée en bande répétitive, bénéficiant ou non d'un enclos de verdure (noir) antérieure à 1919 ainsi que le type intermédiaire des cités ouvrières construit durant l'entre-deux-guerres (gris).
- ROSE pour les parcelles urbanisées entre 1945 et 1975 et sur lesquelles sont construits :
 - Les dernières cités/quartiers ouvriers des communes du « haut de vallée » (1948)
 - Des maisons mitoyennes (parfois individuelles) de meilleur standing que la cité ouvrière paternaliste du 19^e-début 20^e, agrémentés de jardins. Ce type d'habitat est regroupé au sein d'un *quartier ouvrier*.
 - Les grands ensembles issus des grandes opérations de ZUP des années 50-60 aujourd'hui concernés par un périmètre dédié à la politique de la ville.
- VERT pour les parcelles urbanisées après 1975, correspondant aux premiers pavillons individuels ayant comblés les « dents creuses²² » du tissu urbain (vert clair) et les pavillons se développant, depuis les années 1990, à la périphérie du tissu urbain des communes de Hayange et de l'ensemble des communes de type urbain II (vert foncé).
- Pour chaque IRIS, le référencement des bâtiments publics établis par les services de la CAVF est reproduit sous la forme d'un tableau en reprenant la nature, le nom et la typologie. Ce référencement est essentiel puisqu'il permet d'identifier la localisation de ces derniers au regard des zones potentiellement peuplées par les populations visées par le REIACTIS et jouant un rôle dans la participation social.

6.4 Analyse descriptive des IRIS de type H de FLORANGE selon l'évolution du bâti et référencement des bâtiments publics

La commune de Florange (type urbain II) est divisée en six IRIS dont quatre sont de type H (Habitat) et retenus pour l'analyse.

²² Espace non bâti à l'intérieur même du tissu urbain.

Centre-ville

L'IRIS constitue le centre fonctionnel de la mairie avec une forte concentration des services publics : Mairie, Police, Pompier. Deux services publics à caractère social y sont référencés : La laverie sociale et un centre social spécialisé.

NATURE	NOM	TPOLOGIE
Eglise	Eglise Ste-Agathe	LIEU DE CULTE
Eglise	Presbytère catholique	LIEU DE CULTE
Bibliothèque/médiathèque	Bibliothèque/médiathèque	CULTUREL
Ecole de musique	Ecole de musique	CULTUREL
Espace culturel	Espaces jeunes	CULTUREL
Périscolaire	Accueil périscolaire	EDUCATIF
Ecole	Ecole maternelle et primaire du Centre	EDUCATIF
Complexe sportif	Complexe socio-éducatif sportif de Bretagne	SPORTIF
Caserne de pompiers	Caserne de pompiers	SERVICES PUBLICS
Police et Gendarmerie	Commissariat de police	SERVICES PUBLICS
Mairie	Mairie de Florange	SERVICES PUBLICS
Laverie sociale	Dépôts, vestiaires, laverie sociale	SOCIAL
Centre social	Unité spécialisée	SOCIAL

Tableau 9 : les bâtiments publics du centre-ville de Florange (source CAVF 2016)

D'un point de vue paysager, l'IRIS se développe à l'origine selon le modèle urbain de type I mais il rend compte aujourd'hui d'une poussée périurbaine au nord (vert) caractéristique des communes de *type urbain II*. Il comprend le noyau villageois de Florange dans lequel se situe l'église. L'urbanisation s'est produite le long de la Grand-Rue. L'IRIS est marquée par cinq îlots de

cité ouvrières (gris) construites entre 1922 et 1924. L’urbanisation de 1945 à 1975 (rose) s’est contentée de « combler » les *dents creuses*.

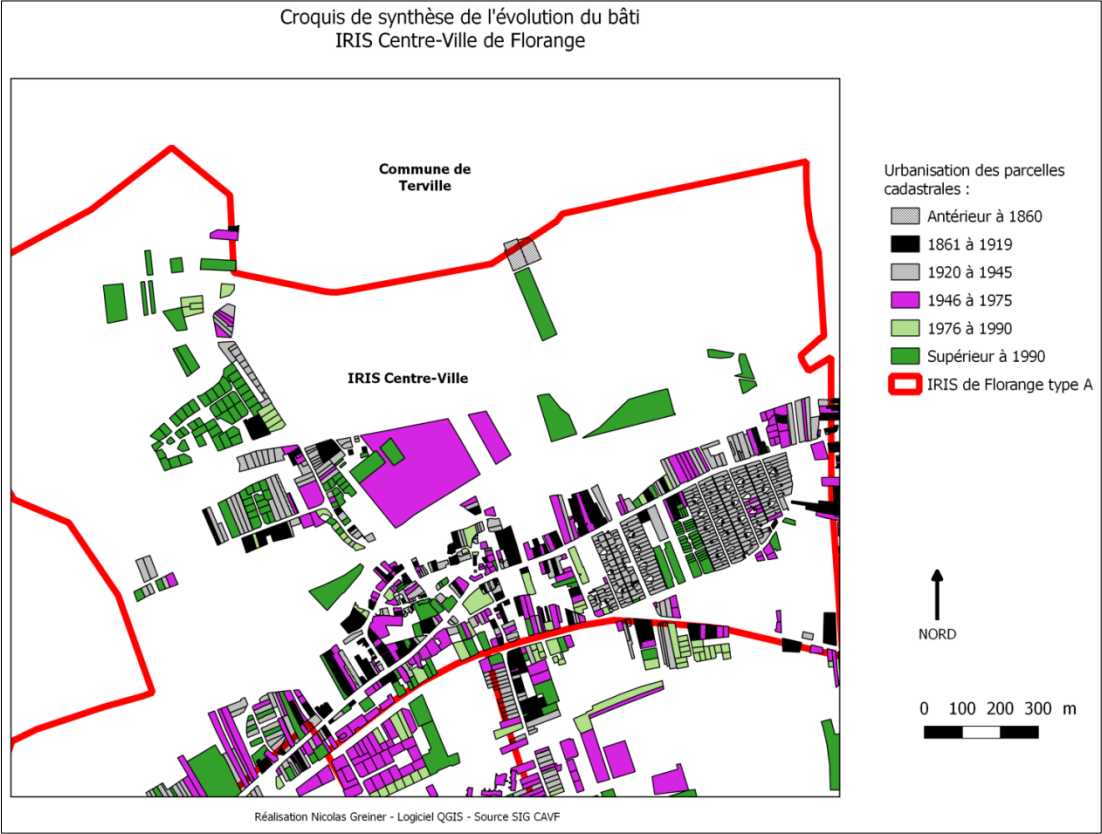


Figure 31 : Croquis de l’évolution du bâti à l’échelle de l’IRIS Centre-ville de Florange (source CAVF 2016)

Collège, Languedoc, Ecoles

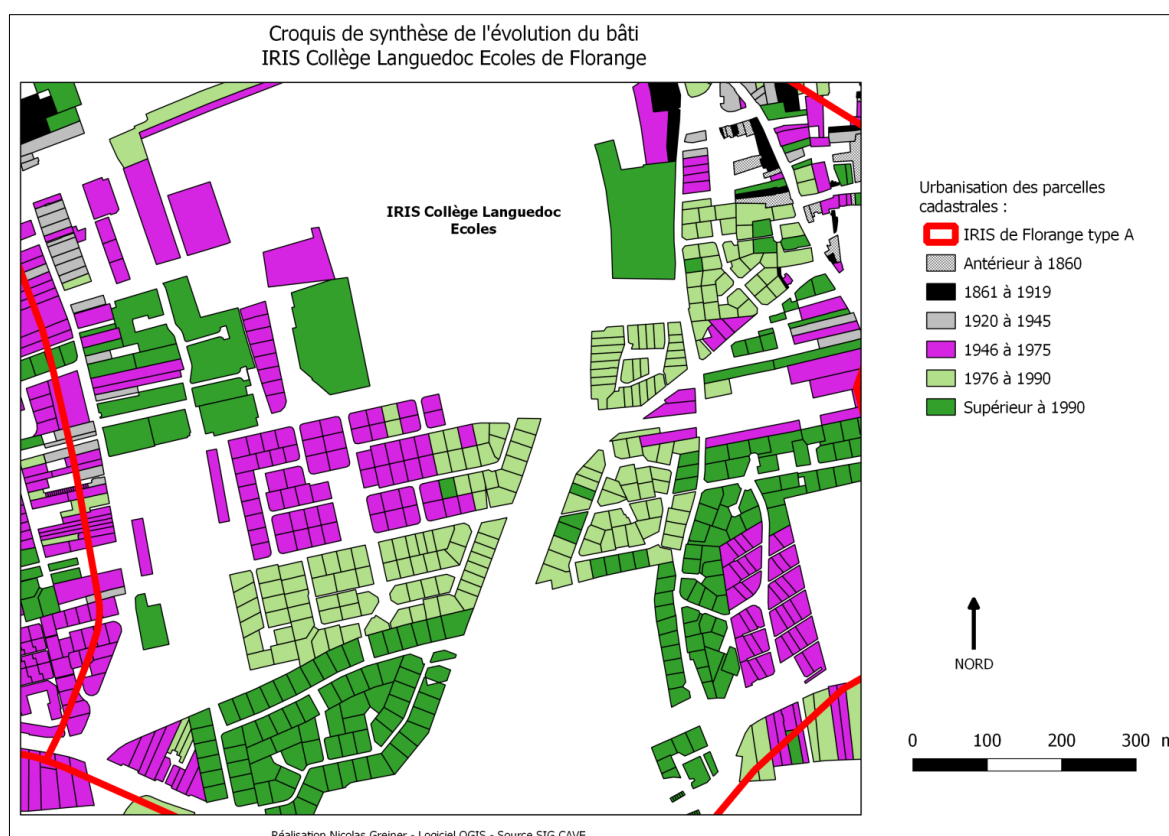
Cet IRIS se caractérise par de grands équipements sportifs, de larges espaces verts et la présence de services publics ainsi que la persistance de terres agricoles.

NATURE	NOM	TYPOLOGIE
Salle polyvalente	Cosec Haut-Keme	CULTURE
Ecole	Ecole primaire Trait d’Union	EDUCATIF
Ecole	Ecole maternelle et primaire Victor Hugo	EDUCATIF
Collège	Collège Louis Pasteur	EDUCATIF
Complexe sportif	Stade – Serge Zenier	SPORTIF
Complexe sportif	Stade du Haut Keme	SPORTIF

Complexe sportif	Salle de Tennis	SPORTIF
Piscine	Piscine municipale	LOISIR-SPORTIF
Complexe sportif	Gymnase municipale	SPORTIF
Complexe sportif	Dojo – salle arts martiaux	SPORTIF
Administration publique	Trésor Public	SERVICES PUBLICS
Poste	La Poste	SERVICES PUBLICS
Services techniques	Atelier municipaux	SERVICE TECHNIQUE

Tableau 10 : Bâtiments publics de l'IRIS Collège, Languedoc, Ecole dans la commune de Florange (Source CAVF 2016)

L'IRIS est un quartier caractérisé par un type d'habitat relativement jeune constitué de maisons mitoyennes ou individuelles construites après 1970 (prédominance du vert). Ces constructions entourent un quartier ouvrier construit dans les années 50 (rose). L'IRIS est donc marquée par une prédominance de parcelles urbanisées après 1990 sous la forme d'un habitat pavillonnaire de type périurbain malgré une urbanisation entamée après 1945. Ceci confirme l'hypothèse selon laquelle les communes de *type urbain II*, bénéficiant de larges espaces, profitent de l'attractivité observée à l'échelle supra-communale.



Poncelet, Le Bon Robert, Luxembourg

Cet IRIS se caractérise par la présence d'un périmètre dédié à la politique de la ville recouvrant un petit quartier de grands ensembles. Il est situé au cœur du tissu urbain de Florange. Cet IRIS fait partie du quartier Oury, dont il se distingue par un habitat de type collectif.

Les bâtiments (et services) publics sont les suivants :

NATURE	NOM	TYPLOGIE
Ecole	Ecole maternelle Arc-en-ciel	EDUCATIF
Foyer Sénior	Maison de Retraite Les Sequoias	SOCIAL
Foyer Sénior	Foyer pour P. âgées Les Marguerites	SOCIAL
Centre Social	Centre social	SOCIAL
Petite Enfance	Multi-accueil MiniPouss	PETITE-ENFANCE
Espace culturel	Ludothèque	CULTUREL
Espace culturel	La Passerelle	CULTUREL

Tableau 11 : Bâtiments publis de l'IRIS Poncelet , le Bon Robert , Luxembourg dans la commune de Florange (source CAVF 2016)

Les parcelles cadastrales de l'IRIS furent entièrement urbanisée dans les années 1950 et 1960 (prédominance du rose) : l'IRIS est par conséquent marqué par la présence de grands ensembles (reconnaissables sur le croquis par de longs rectangles isolés) et de larges parcelles supportant de petits immeubles collectif ouvriers entourés de jardins. Il s'agit d'un paysage typique des communes de *type URBAIN II*. Une urbanisation postérieure à 1970 et 1990 (vert) semble combler les *dents creuses* du tissu urbain. Deux maisons de retraites publics y sont référencées.

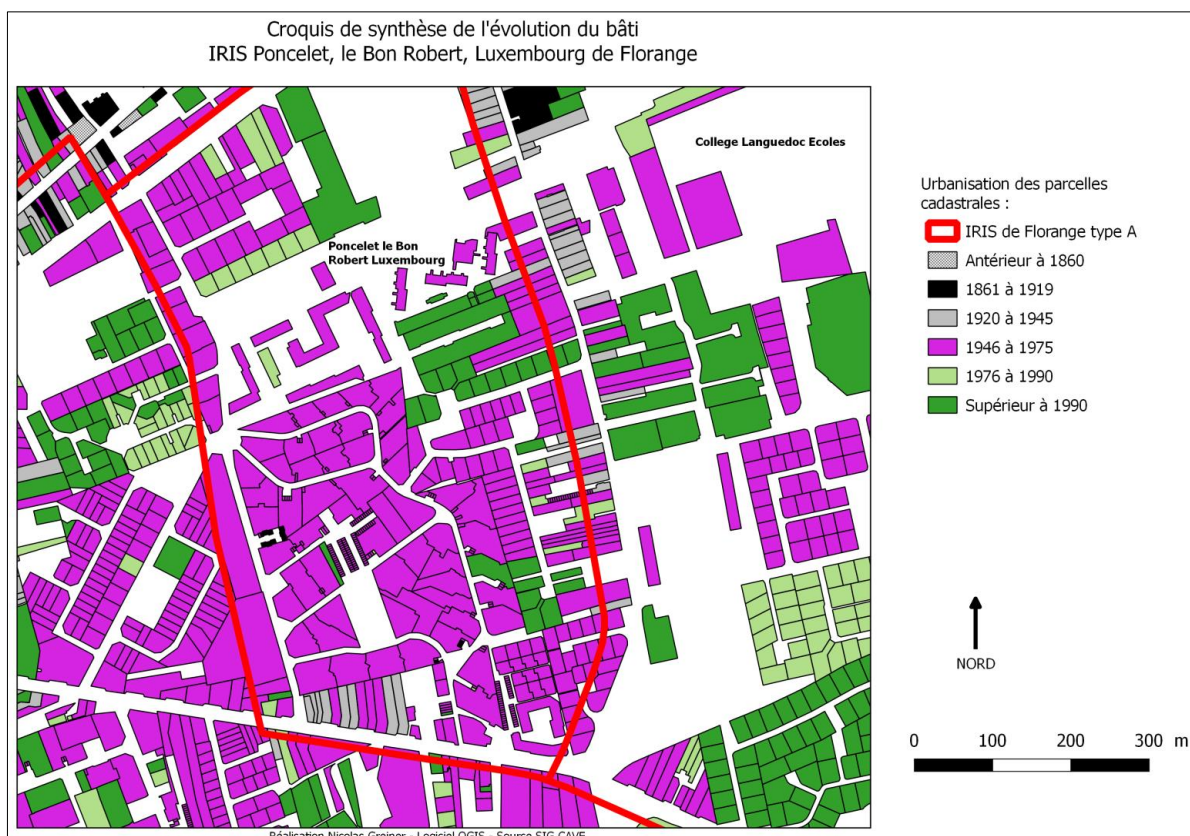


Figure 33 : Croquis de l'évolution du bâti à l'échelle de l'IRIS Poncelet, le Bon Robert, Luxembourg dans la commune de Florange (source CAVF 2016)

Limousin, Aquitaine, Oury-Sud

Cette IRIS représente la partie pavillonnaire du quartier Oury à Florange. L'urbanisation de l'IRIS se produit à la fin des années 60 sous la forme de quartiers ouvriers marqués par la présence de maisons individuelles ou mitoyennes de bon standing et entourées de jardin (rose). L'IRIS est marquée par l'extension d'un tissu périurbain à sa périphérie (vert). Il s'agit d'un IRIS caractéristique des communes de *type URBAIN II*.

Les services publics présents dans l'IRIS sont les suivants :

NATURE	NOM	TYPOLOGIE
Environnement-déchetterie	Ecocentre-déchetterie	ENVIRONNEMENT
Police et Gendarmerie	Police municipale	SERVICES PUBLICS
Ecole	Ecole maternelle l'Envol et primaire Chenier (Oury Sud)	EDUCATIF
Foyer	ADOMA (logements très sociaux)	SOCIAL

Centre social	Maison de la solidarité	SOCIAL
---------------	-------------------------	--------

Tableau 12 : Bâtiments publics de l'IRIS Limousin Aquitaine Oury Sud dans la commune de Florange (source CAVF)

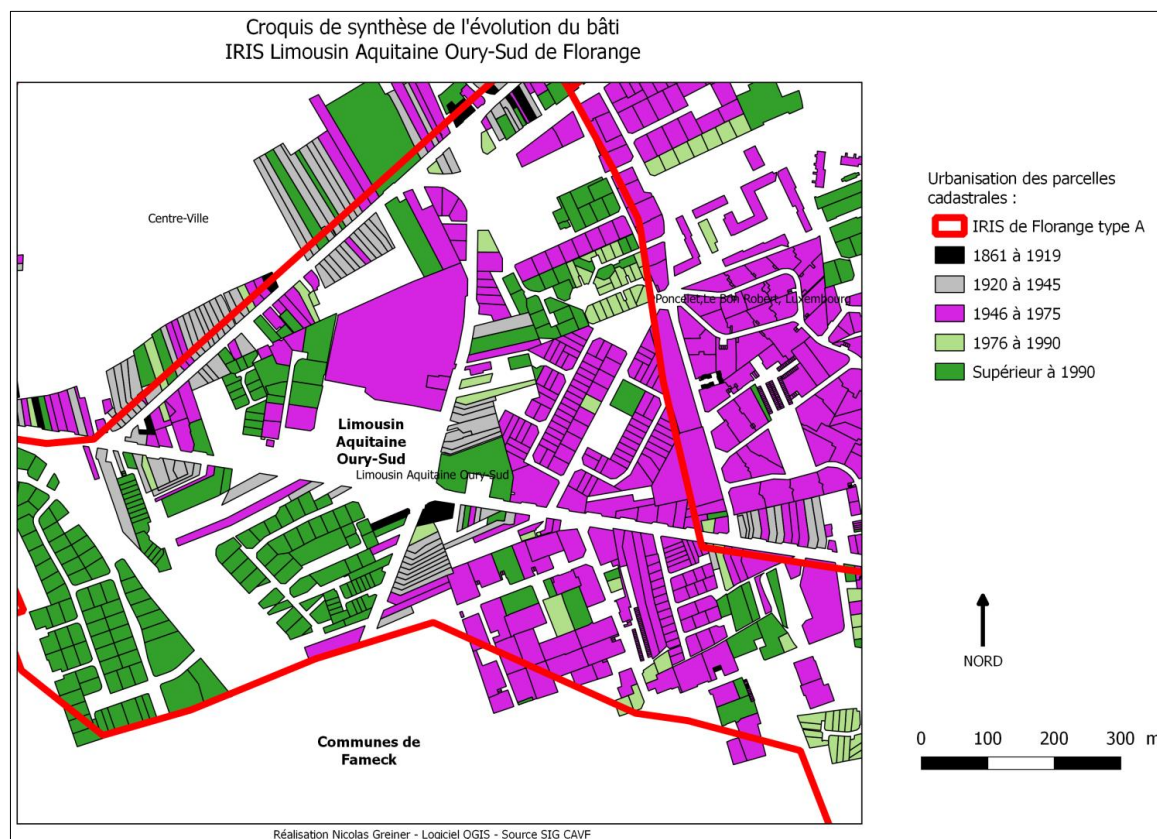


Figure 34 : Croquis de l'évolution du bâti à l'échelle de l'IRIS Limousin Aquitaine Oury Sud dans la commune de Florange (source CAVF 2016)

6.5 Analyse descriptive des IRIS de type H de HAYANGE selon l'évolution du bâti et référencement des bâtiments publics

La commune d'Hayange est divisée en huit IRIS. En 2014, six IRIS sont classés en type H. Deux sont classés en types D (1^{ère} Zone Forêts et Champs – 2^e zone forêts et Champs) mais le développement d'un tissu périurbain dans les années 2000 impliquent que nous prenions en compte ces deux IRIS pour l'étude statistique et l'analyse descriptive.

La totalité des IRIS de Hayange seront donc analysés et intégrés dans l'étude diachronique du bâti. Ces huit IRIS sont, selon l'ordre croissant de leur code INSEE :

- Le Konacker
- 1^{ère} zone forêts et Champs (*type D considéré pour l'étude comme IRIS d'habitation*)
- Marspich La Vierge
- Cité du Bruhl
- Faubourg Sainte-Catherine Patural

- Cités du Gargan Bellevue La Cerisaie
- Saint-Nicolas En Foret
- 2^e Zone Forêts et Champs (*type D considéré pour l'étude comme IRIS d'habitation*)

Faubourg Sainte-Catherine, Patural

L'IRIS du Faubourg Sainte-Catherine Patural s'est construit à partir du noyau historique d'Hayange dont l'Eglise St Martin, construite au 18^e siècle par la famille De Wendel, en constitue le cœur. Construit dans une dépression topographique formée par la Fensch, la nature historique de l'IRIS se confond avec son rôle de centre-ville. Cet IRIS confère à la ville d'Hayange son statut de chef-lieu de canton car c'est dans ce lieu que les fonctions administratives et de services publics les plus importantes se concentrent. De ces fonctions, se surajoute un rôle de centre administratif et décisionnel à l'échelle de l'agglomération en raison de la présence du siège social de la CAVF. L'IRIS est donc le cœur géographique de l'intercommunalité et confère à Hayange la fonction de « ville centre ».

L'IRIS est marquée par la prédominance d'un tissu urbain construit entre 1861 et 1910 (noir) et se caractérise par des maisons construites le long des axes de communications principaux (forme longiligne de Hayange) ainsi que des cités ouvrières dites « répétitives » : le Faubourg Sainte-Berthe et le Faubourg St Maurice en sont l'archétype. L'urbanisation de la période 1945-1975 s'y est effectuée immédiatement dans l'après-guerre avec la construction des dernières cités ouvrières en 1948 pour le faubourg Ste-Catherine et l'urbanisation de *dents creuses* (rose).

L'IRIS constitutif du centre-ville d'Hayange est donc un quartier ancien, rapidement urbanisé entre 1860 et 1919 et typique de la *ville-usine* (terme conceptualisé par Simon Edelblutte). Il s'agit, d'un point de vue paysager, d'un IRIS caractéristiques des communes de *type URBAIN I* ; il est marqué par la présence de friches industrielles importantes issues de la destruction des anciennes usines sidérurgiques et des sites des hauts-fourneaux d'Hayange.

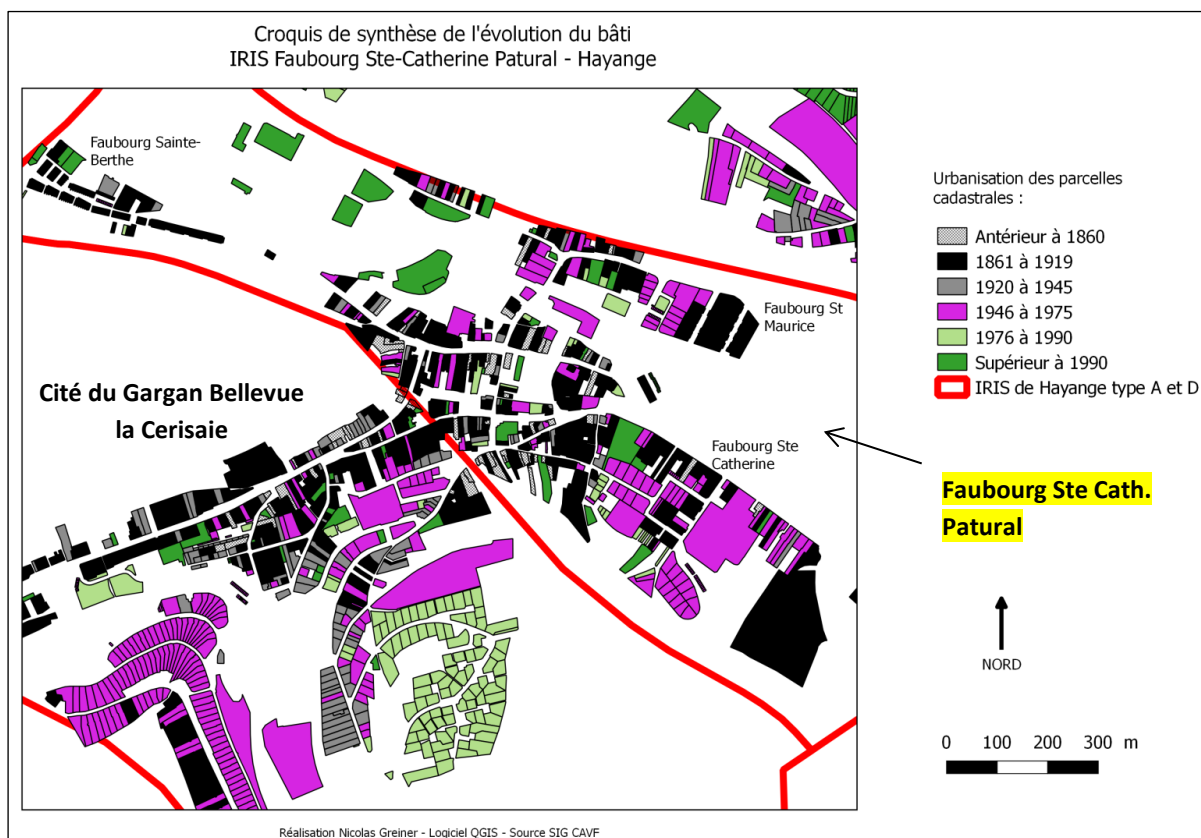


Figure 35 : Croquis de l'évolution du bâti à l'échelle de l'IRIS Faubourg Ste- Catherine Patural dans la commune d'Hayange (source CAVF 2016)

Les services publics y sont conséquents, représentatifs de la fonction administrative de l'IRIS :

NATURE	NOM	TYPLOGIE
Eglise	Eglise St Martin	LIEU DE CULTE
Eglise	Presbytère	LIEU DE CULTE
Salle polyvalente	Salle Molitor	CULTUREL
Ecole de musique	Ecole de musique	CULTUREL
Bibliothèque/médiathèque	Bibliothèque	CULTUREL
Ecole	Ecole Maternelle Ste Berthe	EDUCATIF
Hôtel de communauté	Villa Bigas et bâtiment Fillod	PATRIMOINE
Hôpital	Alpha Santé	SERVICES PUBLICS – SANTE
Hôtel de communauté EPCI	CAVF	SERVICES PUBLICS

Impôts et trésorerie	Centre des impôts	SERVICES PUBLICS
Impôt et trésorerie	Trésor public	SERVICES PUBLICS
Mairie	Mairie de Hayange	SERVICES PUBLICS
Office du Tourisme	Office du tourisme	SERVICES PUBLICS
Pôle emploi	Pôle emploi et mission locale	SERVICES PUBLICS
Police et Gendarmerie	Commissariat de police	SERVICES PUBLICS
Police et gendarmerie	Gendarmerie	SERVICES PUBLICS
Poste	La Poste Centre-Ville	SERVICES PUBLICS
Centre Social	Centre médico-social	SOCIAL
Foyer	Maison de retraite le Tournebride	SOCIAL

Tableau 13 : Bâtiments publics de l'IRIS Faubourg Ste Catherine Patural dans la commune d'Hayange (source CAVF 2016)

Trois grandes surfaces sont présentes en 2014 : Match, Intermarché et Lidl situés à proximité immédiate du centre-ville.

Cité du Gargan, Bellevue, La Cerisaie

Cet IRIS constitue le prolongement du noyau historique d'Hayange le long de l'axe principal menant vers le plateau de Neufchef le long d'une dépression formée par un petit cours d'eau dénommée la « petite Fensch ». Il est fortement marqué par un bâti ouvrier dit « répétitif » le long d'un axe départemental (Rue de Verdun). Le bâti est ancien :

- maisons ouvrières répétitives et cité ouvrières construite au 19^e - début 20^e siècle : *cité Gargan*.
- Alignement de maisons mitoyennes construites immédiatement dans l'après-guerre (1948) le long des coteaux : *cité bellevue*.

D'un point de vue paysager, l'IRIS est également caractéristique des communes de *type URBAIN I*.

L'IRIS se distingue cependant du précédent par la construction, entre 1976 et 1981 d'un lotissement sur le plateau des Grands-Bois (vert clair). Cette localisation n'est pas anodine et démontre la volonté de la commune à dépasser une forme de *déterminisme topographique* propre aux communes de *type urbain I*. On notera également trois barres d'immeubles construits en 1971 et non visible sur le croquis. A l'instar de l'IRIS précédent, le bâti construit après 1980 reste

marginal. L’urbanisation du fond de la petite vallée fut quasi-complète dès 1920 : l’extension de 1948 et la construction des trois immeubles s’effectuant en contrefort des coteaux traduit l’absence d’espace déjà observable à l’époque.

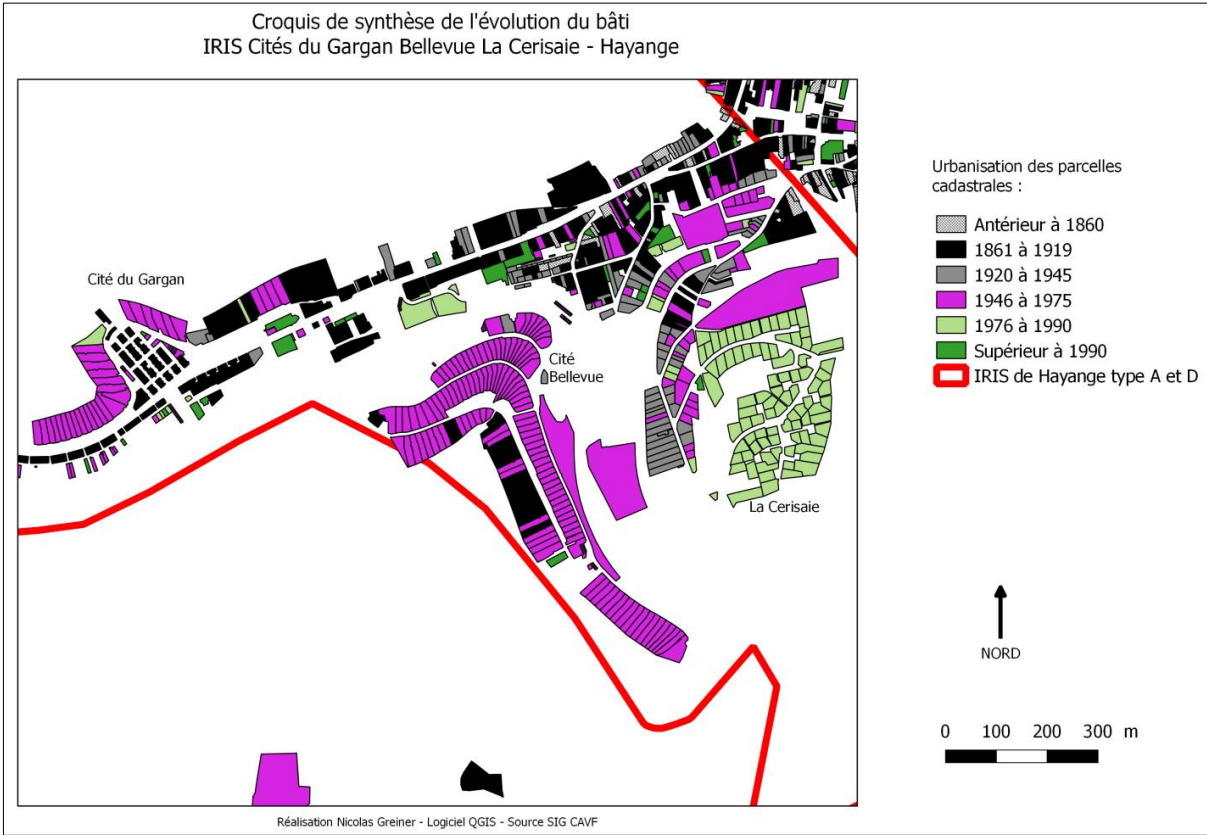


Figure 36 : Croquis de l’évolution du bâti à l’échelle de la cité du Gargan Bellevue La Cerisaie dans la commune d’Hayange (source CAVF 2016)

L’IRIS confirme la position centrale d’Hayange et son appartenance au centre-bourg en concentrant les différents lieux de culte traditionnellement minoritaires en France tels qu’une synagogue et un temple protestant.

NATURE	NOM	TYPOLOGIE
Eglise	Chapelle de la cité Gargan	LIEU DE CULTE
Synagogue	Synagogue d’Hayange	LIEU DE CULTE
Temple	Temple protestant	LIEU DE CULTE
Ecole	Ecole maternelle Clémenceau – La Marelle	EDUCATIF
Ecole	Ecole maternelle Pasteur	EDUCATIF

Ecole	Ecole maternelle et primaire Jean de la Fontaine	EDUCATIF
Piscine	Piscine Feralia	SPORTIF et LOISIRS
Complexe sportif	Complexe sportif R. Cavagnoud	SPORTIF

Tableau 14 : Bâtiments publics de l'IRIS cité du Gargan, Bellevue La Cerisaie dans la commune d'Hayange (source CAVF 2016)

La grande rareté des équipements sportifs (à l'exception de la piscine Feralia de construction récente) est évoquée dans la littérature scientifique comme une problématique des cités ouvrières du 19^e siècle où seules, écoles et lieux de cultes, ainsi que l'ensemble des fonctions propres aux lieux centraux étaient construits. La situation des communes de *type urbain I* peut contraster avec l'importance des équipements sportifs de Florange et de Fameck – équipements qui accompagnent systématiquement l'urbanisation de la période 1945-1975.

Le biais d'Hayange, observable à l'échelle communale et offrant des caractéristiques hybrides à la commune disparaît au niveau infra-communal : la dichotomie paysagère et topographique se reflète dès lors de manière plus précise à l'échelle de l'IRIS. En effet, contrairement aux deux IRIS centraux d'Hayange que nous venons de présenter, les quatre IRIS suivants ont été, pour une immense partie de leur territoire, urbanisés lors de la période 1945-1975. L'urbanisation des trente glorieuses leur a conféré un paysage urbain caractéristique de la commune de *type urbain II* : quartiers ouvriers de meilleur standing, bénéficiant de vastes jardins et inscrit au sein d'une trame viaire structurée par un plan en damier. Ces IRIS sont semblables, d'un point de vue paysager, aux IRIS de Florange et de Fameck, les grands ensembles en moins.

Comme évoqués précédemment, ces IRIS ont la particularité d'être d'anciennes communes ayant été annexées à Hayange à la fin de la période sidérurgique : tel est le cas de *Marspich* ou de *St-Nicolas-en-Forêt*, ville neuve construite après 1950 sur un plateau surplombant la vallée dans le but de répondre à l'afflux de main d'œuvre. Hayange a su profiter de leur annexion à la suite de graves problèmes financiers induits par la crise de la sidérurgie. Ces annexions permettent aujourd'hui à Hayange de s'étendre sur les zones agricoles des plateaux la différenciant des autres communes de *type urbain I* située en amont et « paralysée » par des contraintes topographiques.

Marspich La vierge et Cité du Bruhl

Ces deux IRIS constituent le territoire bâti de l'ancienne commune de Marspich. Le noyau villageois de cette dernière est traversé par la limitation statistique des deux IRIS (centre du croquis). Nous choisirons de différencier statistiquement les deux IRIS mais de les présenter d'un

point de vue paysager comme d'un seul bloc afin d'insister sur leur origine commune : celle de deux IRIS issus d'une commune développée selon le modèle du *type urbain II*.

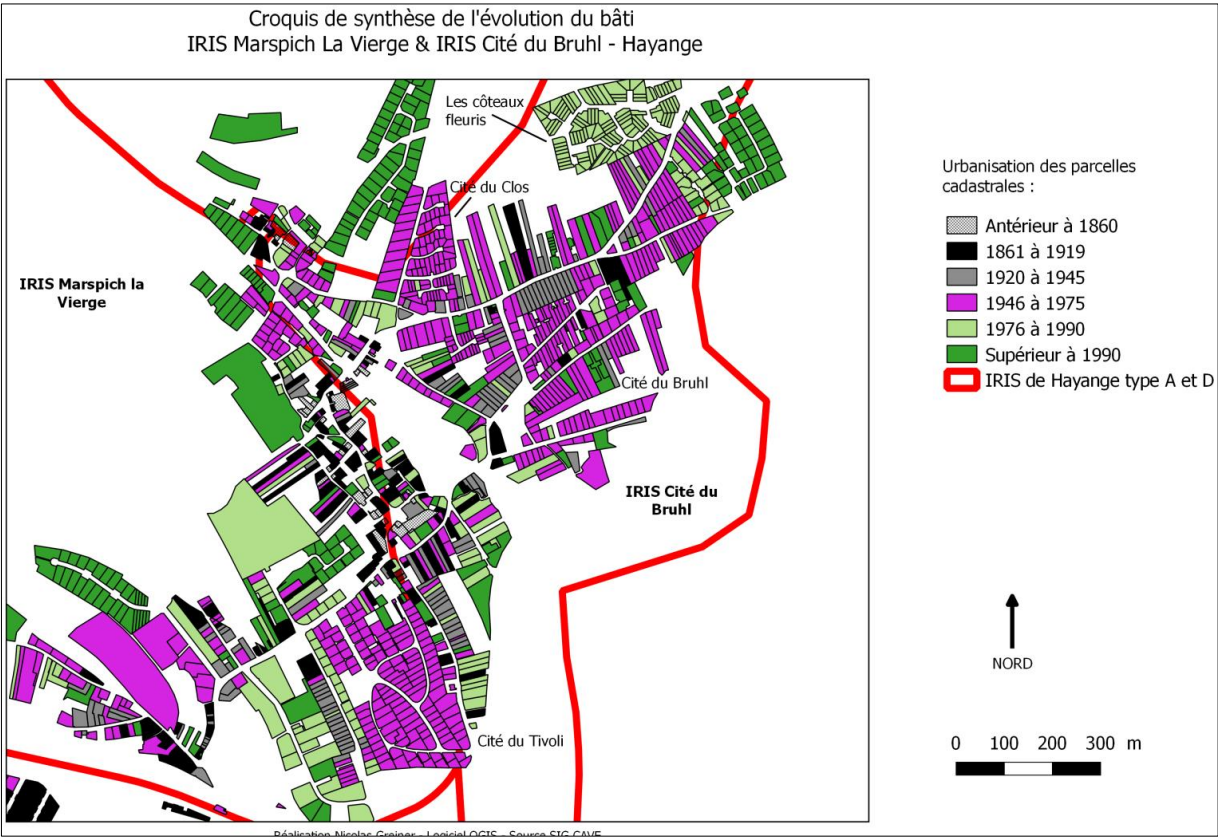


Figure 37 : Croquis de l'évolution du bâti à l'échelle des IRIS Marspich La Vierge & Cité du Bruhl dans la commune de Hayange (Source CAVF 2016)

Le bâti avant 1945 est constitué par le noyau villageois (hachures au centre). La commune est peu urbanisée avant 1945 (gris et noir). C'est à partir de 1945 que le tissu urbain s'étend par mitage : *cité du Brühl* au début des années 50, *cité du Tivoli* en 1954 et *cité du Clos* au début des années 70 (rose) constitutive du quartier ouvrier caractéristique des trente glorieuses. La période 1975-1990 (vert clair) est caractérisée par une urbanisation des *dents creuses* hormis un lotissement construit en 1979 dénommée *les coteaux fleuris* et qui signe les prémices de la périurbanisation à venir. Entre 1990 et aujourd'hui, l'extension urbaine s'accélère (notamment à partir des années 2000) sous la forme de lotissements pavillonnaires (vert foncé) débordant sur l'IRIS voisin de type D en haut du croquis.

La liste des services publics au sein des deux IRIS est la suivante :

NATURE	NOM	TYPLOGIE
Presbytère	Presbytère catholique	LIEU DE CULTE

Eglise	Eglise St Sixte Marspish	LIEU DE CULTE
Ecole	Ecole maternelle les Chardonnerets	EDUCATIF
Ecole	Ecole primaire Jules Verne	EDUCATIF
Ecole	Ecole maternelle les Coccinelles	EDUCATIF
Lycée professionnel	Lycée Maryse Bastié	EDUCATIF
Complexe sportif	COSEC Marspish	SPORTIF
Petite enfance	Relais assistance maternelle La Luciole	PETITE-ENFANCE
Petite-enfance	Crèche Multi-accueil – la maison des doudous	PETITE-ENFANCE
Caserne de pompiers	Caserne de sapeurs-pompiers	SERVICE PUBLIC
Services techniques	Ateliers municipaux	SERVICE PUBLIC
Gare	Gare SNCF de Hayange	SERVICE PUBLIC
Mairie	Mairie annexe de Marspich	SERVICE PUBLIC
Centre social	Maison pour tous, le couarail	SOCIAL

Tableau 15 : Bâtiments publics des deux IRIS de Marspich la Vierge & Cité du Bruhl dans la commune de Hayange (Source CAVF 2016)

St Nicolas en Forêt

L'IRIS est l'héritier d'une ancienne commune dont la santé financière fut emportée par la crise de la sidérurgie justifiant son annexion par Hayange dans les années 70. Cet IRIS est de type urbain II : de construction ex-nihilo à partir des années 50 (prédominance de rose) ; l'habitat est caractérisé par une organisation d'inspiration paternaliste : des maisons individuelles destinées à l'origine aux cadres d'usine et des immeubles collectifs conçus pour loger la main d'œuvre située au plus bas de l'échelle sociale (M. Printz) ; l'IRIS profite d'une poussée périurbaine dans ses marges à partir des années 2000 (vert foncé).

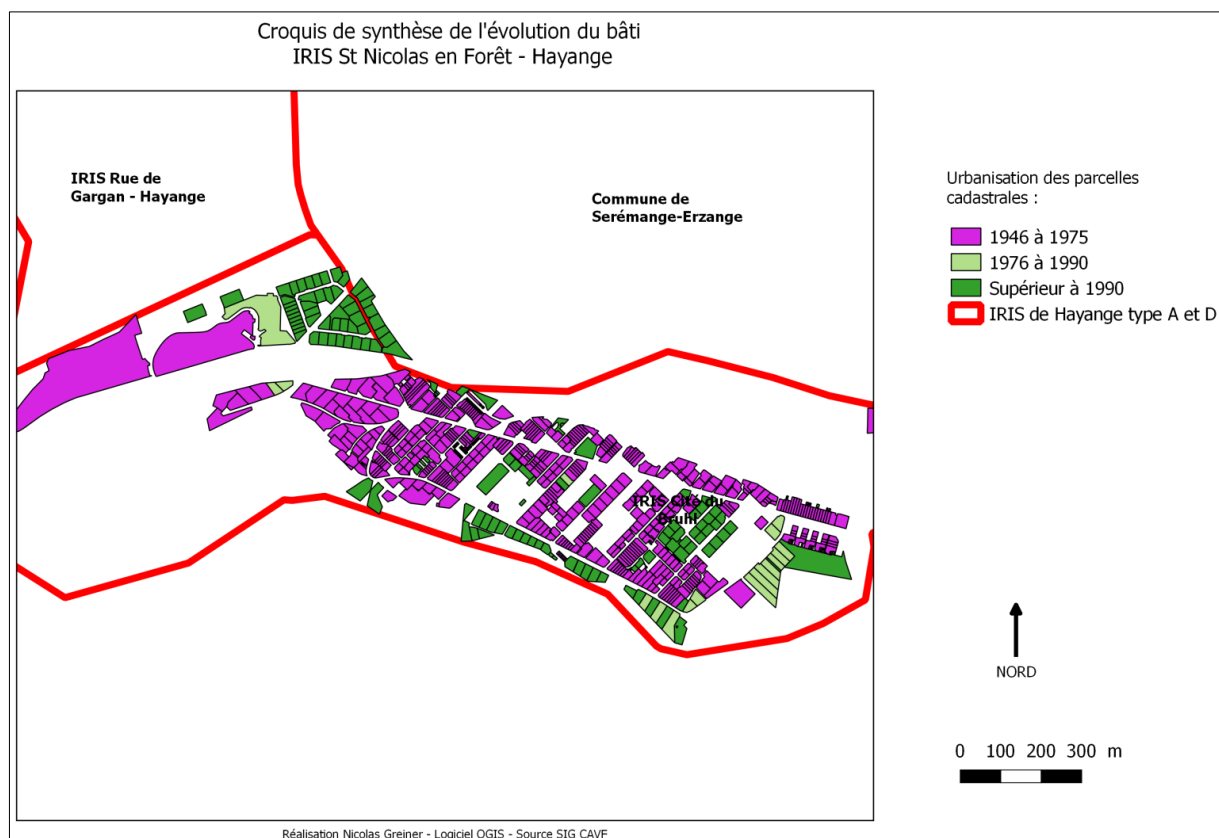


Figure 38 : Croquis de l'évolution du bâti de l'IRIS St Nicolas en Forêt dans la commune de Hayange (source CAVF 2016)

Liste des services publics présents au sein de l'IRIS :

NATURE	NOM	TYPLOGIE
LYCEE	Lycée professionnel Gaspard Monge	EDUCATIF
Ecole	Ecole maternelle Jura	EDUCATIF
Ecole	Ecole primaire Jura	EDUCATIF
Centre social	Comité d'activités sociales et culturelles	SOCIAL
Eglise	Eglise de Saint-Nicolas en Forêt	LIEU DE CULTE
Complexe sportif	COSEC Hayange Haut	SPORTIF
Ecole	Ecole Maternelle les Grands bois	EDUCATIF

Complexe sportif	Complexe sportif Saint Nicolas	SPORTIF
------------------	--------------------------------	---------

Tableau 16 : Bâtiments publics de l'IRIS St Nicolas en Forêt dans la commune de Hayange (source CAVF 2016)

L'IRIS bénéficie d'équipements sportifs qui ont accompagnés la construction du quartier. A noter la présence d'un lycée professionnel en périphérie du quartier.

Le Konacker

C'est sur l'ancienne ferme du Konacker (qui appartenait à la commune de Marpisch) qu'est urbanisé cet espace sous la forme de quartiers ouvriers entre 1950 et 1960 au sein d'une cuvette topographique. L'IRIS est de *type URBAIN II*. Son urbanisation se déroule majoritairement entre 1946 et 1975 (prédominance de rose) selon le modèle du quartier ouvrier. L'urbanisation récente c'est-à-dire à partir de 1990 (vert) s'effectue sur ses marges au Sud et déborde sur l'IRIS voisin de type D (*zone de forêts et champs*). Comme pour l'ensemble des IRIS, cette périurbanisation est consécutive de l'attractivité exercée par le Luxembourg : elle est un facteur de rajeunissement de la population et de dynamisme démographique pour les communes concernées. La zone urbanisée s'est accrue de près d'un tiers de sa surface depuis 1990 (parcelles de couleur vertes au sud).

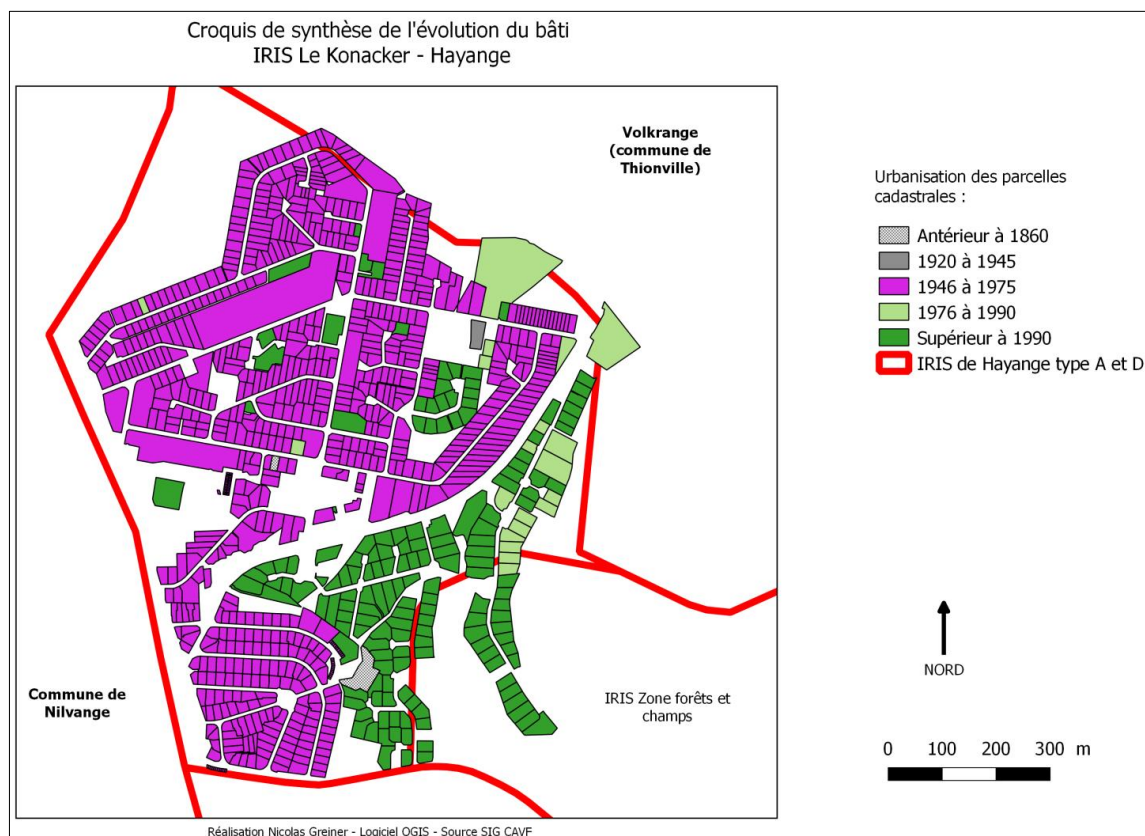


Figure 39 : Croquis de l'évolution du bâti à l'échelle de l'IRIS du Konacker (source CAVF 2016)

Liste des services publics référencés au Konacker :

NATURE	NOM	TYPOLOGIE
Centre social	MJC-MPT Boris Vian	SOCIAL
Mairie	Mairie annexe le Konacker	SERVICES PUBLICS
Poste	La Poste	SERVICES PUBLICS
Complexe sportif	Gymnase Mimosas	SPORTIF
Ecole	Ecole maternelle Charles Perrault	EDUCATIF
Ecole	Ecole primaire Mimosas Georges Sand	EDUCATIF
Salle polyvalente	Salle polyvalente le Konacker	CULTUREL

Tableau 17 : Bâtiments publics du Konacker dans la commune d'Hayange (source CAVF 2016)

S'y ajoute trois équipements de services publics rattachés à la commune de Nilvange. En effet, l'urbanisation du quartier du Konacker a débordé sur le ban communal de Nilvange : les parcelles concernées ont été effacées pour l'élaboration du croquis.

NATURE	NOM	TYPOLOGIE
Eglise	Chapelle du Konacker	LIEU DE CULTE
Ecole	Ecole maternelle arc-en-ciel	EDUCATIF
Complexe sportif	Salle de sport Jean Grob	SPORTIF

Tableau 18 : Bâtiments publics de la partie du Konacker appartenant au ban communal de Nilvange (source CAVF 2016)

Les zones de Forêts & de Champs

Il s'agit d'un IRIS récemment urbanisé. Ces IRIS sont de nature périurbaine. Ils sont constitués des plateaux agricoles et forestiers d'Hayange sur lesquelles apparaissent des parcelles dont la création et l'urbanisation sont postérieures à 2000 (vert foncé). Ces parcelles sont visibles sur les deux croquis représentant l'IRIS de Marspish/Cité du Bruhl et du Konacker. Les équipements publics y sont inexistant.

6.6 Analyse descriptive de la commune de NILVANGE selon l'évolution du bâti et référencement des bâtiments publics

Le croquis de synthèse, à l'échelle de la commune non irisée de Nilvange présente un contraste entre une partie, au nord, appartenant à la zone urbanisée de l'IRIS du Konacker (commune de Hayange) et construite après 1945 et le reste de la commune qui a connu un développement important de 1861 à 1919 autour du hameau originelle dès la première phase d'urbanisation de la vallée.

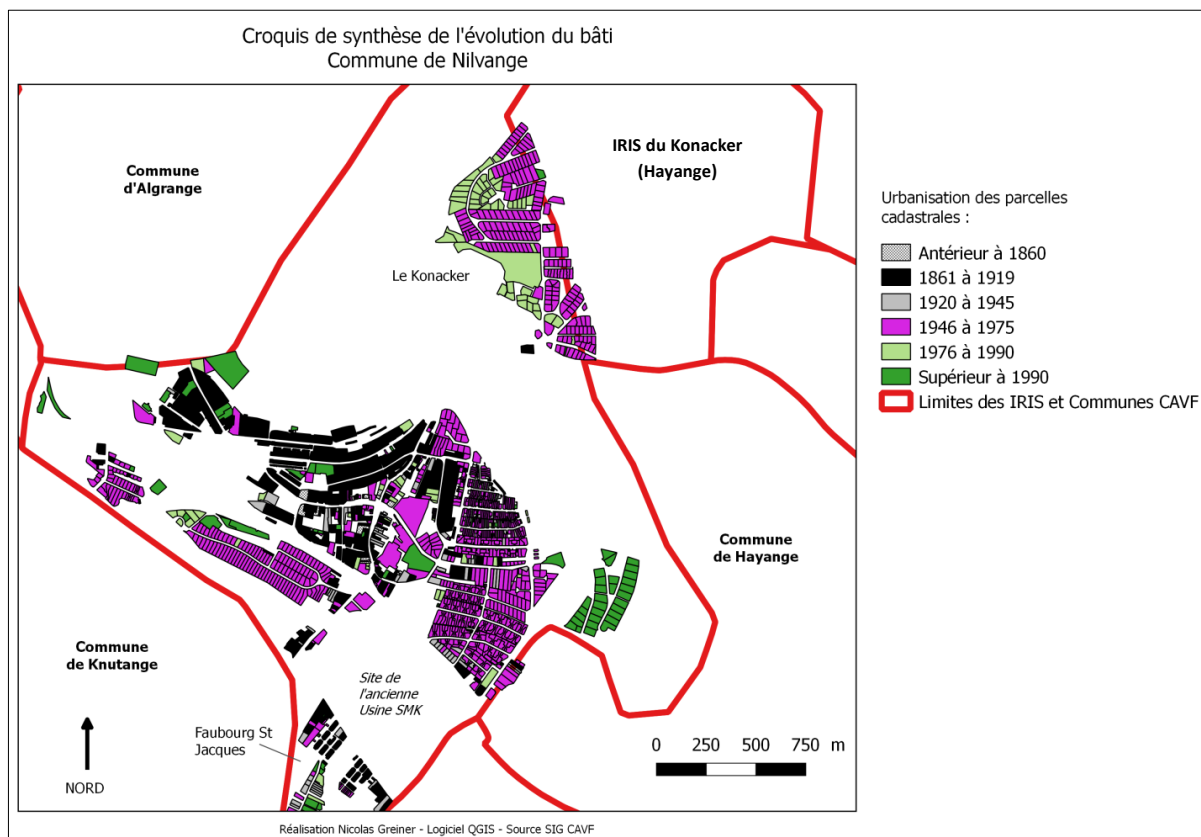


Figure 40 : Croquis de l'évolution du bâti à l'échelle de la commune non irisée de Nilvange (source CAVF 2016)

Le croquis suivant permet une meilleure lisibilité des parcelles urbanisées de Nilvange *hors Konacker*.

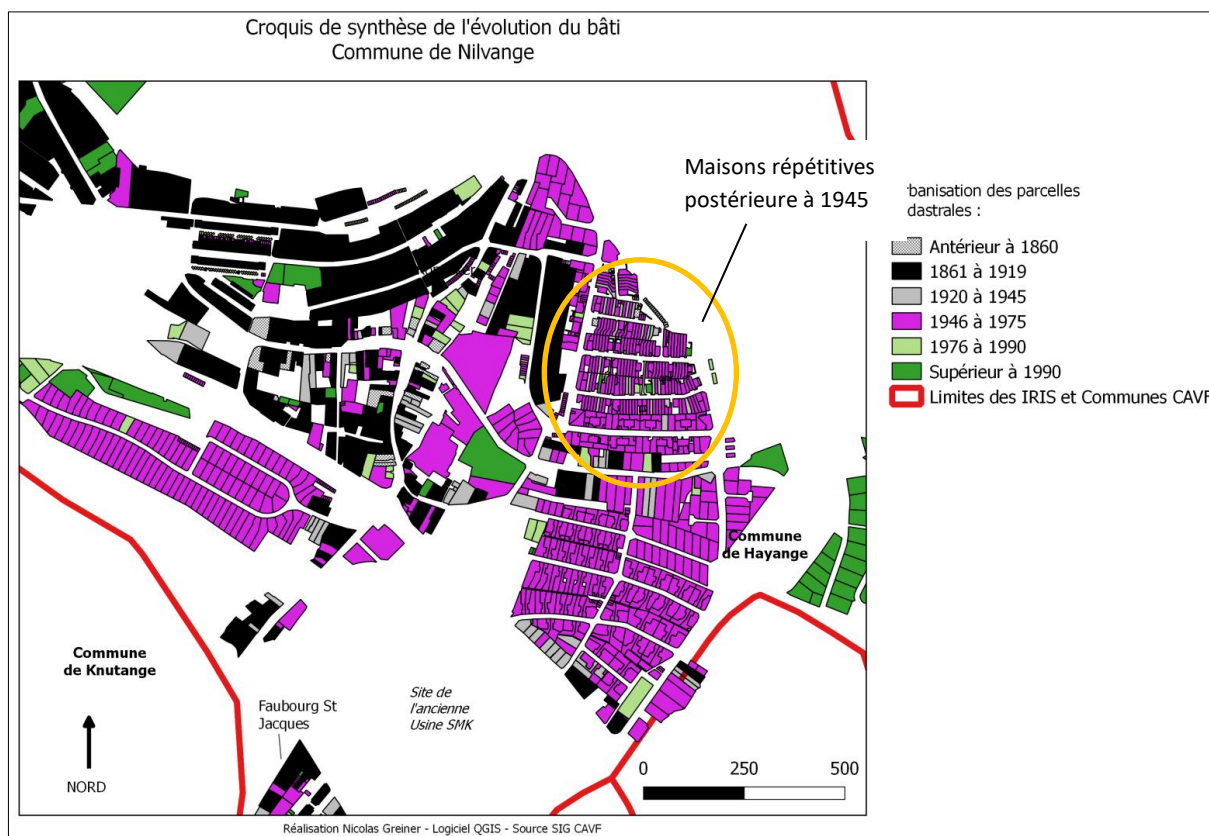


Figure 41 : Croquis de l'évolution du bâti à l'échelle de la commune non irisée de Nilvange Hors Konacker (source CAVF 2016)

Nilvange, hors Konacker, est une commune de *type URBAIN I* marqué par la forte prédominance d'un bâti ouvrier de type répétitif. L'urbanisation d'après-guerre est prépondérante (rose) mais date de 1948. Il semble que l'ensemble des communes ou IRIS présentant les caractéristiques paysagères urbaines du type I ait connu une urbanisation postérieure à 1945 très précoce puisque les parcelles urbanisées après 1945 le sont, pour une écrasante majorité, dès 1948. Afin de valider cette hypothèse, une requête spatiale, via le logiciel QGIS et concernant l'ensemble des communes et IRIS du Val de Fensch, permettant de filtrer les surfaces cadastrales urbanisées en 1948 rend compte de la situation suivante :

- Les communes de Nilvange ainsi que les deux IRIS hayangeois de *type URBAIN I* finalise l'urbanisation de la totalité du talweg entre 1945 et 1948 (parcelles de couleur rose qui apparaissent sur les croquis).
- Cette urbanisation s'effectue selon deux modèles :
 - o Le modèle des maisons mitoyennes de bon standing entourés d'un vaste jardin et qui correspondent au type d'habitat des communes de *type URBAIN II* que l'on nommera pour l'étude : le *quartier ouvrier*.

- Une série de maisons ouvrières, serrées les unes aux autres et évoquant la cité ouvrière antérieure à 1919. Elles sont entourées, sur le croquis de Nilvange, par le cercle orange et correspondent aux rues Lyautet, Poincaré et Pasteur.

Malgré l'importance de parcelles urbanisées entre 1945 et 1948, Nilvange *hors Konacker* reste intégrée dans le groupe des communes de *type URBAIN I* pour quatre raisons :

- Une large part du bâti est antérieure à 1920.
- Le tiers des parcelles urbanisées entre 1945 et 1948 l'ont été sur le modèle de la cité-rue (maisons répétitives)
- La commune est située au fond de vallée dont l'encaissement topographique nuit à son développement urbain.
- La commune présente les caractéristiques sociodémographiques du vieillissement et de la décroissance.

Liste des services publics situés sur le ban de Nilvange *hors konacker* :

NATURE	NOM	TOPONYME
Eglise	Presbytère catholique	LIEU DE CULTE
Eglise	Temple protestant	LIEU DE CULTE
Eglise	Chapelle Orthodoxe	LIEU DE CULTE
Eglise	Eglise St Jacques le Majeur	LIEU DE CULTE
Salle de concert	Le Gueulard	CULTUREL
Salle polyvalente	Salle des fêtes Pierre Meulet	CULTUREL
Bibliothèque	Médiathèque	CULTUREL
Espace culturel	Centre culturel Albert Camus	CULTUREL
Bâtiment relais	Bâtiment relais rue de Soissons	DVP ECONOMIQUE
Ecole	Ecole primaire Albert Schweitzer	EDUCATIF

Ecole	Ecole maternelle les Crayons magiques	EDUCATIF
Ecole	Ecole Primaire Georges Brucker	EDUCATIF
Complexe sportif	Salle Albert Basseto	SPORTIF
Petite enfance	Multi-accueil les petits Patapons	PETITE ENFANCE
Mairie	Mairie de Nilvange	SERVICE PUBLIC
Caserne de pompier	Caserne Sapeur-Pompiers	SERVICE PUBLIC
Poste	La Poste	SERVICE PUBLIC
Ateliers municipaux	Ateliers municipaux	SERVICE TECHNIQUE
Aire d'accueil	Aire d'accueil Lola Florès	SOCIAL
Foyer	Foyer pour personnes âgées	SOCIAL
Foyer	Centre d'accueil de pers. Agées Le Caster	SOCIAL
Centre social	Centre social Castel le Château	SOCIAL
Centre social	Centre médico-social	SOCIAL

Tableau 19 : Bâtiments publics de la commune non irisée de Nilvange Hors Konacker (source CAVF 2016)

La prépondérance d'Eglises et la présence satisfaisante d'école est conforme à la description des équipements publics ayant accompagné l'urbanisation des *villes-usines* avant 1945.

6.7 Analyse descriptive de la commune de KNUTANGE selon l'évolution du bâti et référencement des bâtiments publics

Knutange est une commune de *type URBAIN I* ayant connu une forte urbanisation entre 1860 et 1910 (parcelles de couleur noir) et de 1920 à 1945 (parcelles de couleur grise). L'urbanisation de la période 1946-1975 et celle de 1976 à 1990 s'effectue en comblement de *dents creuses* avec une petite extension au sud (parcelles de couleur rose et vert). L'urbanisation postérieure à 1990 est anecdotique : conséquence des contraintes topographiques qui s'exercent sur

la commune. Le développement de la commune s'étend vers l'amont, le long de la Fensch, en direction de Fontoy, à l'endroit même où le talweg connaît un rétrécissement important.

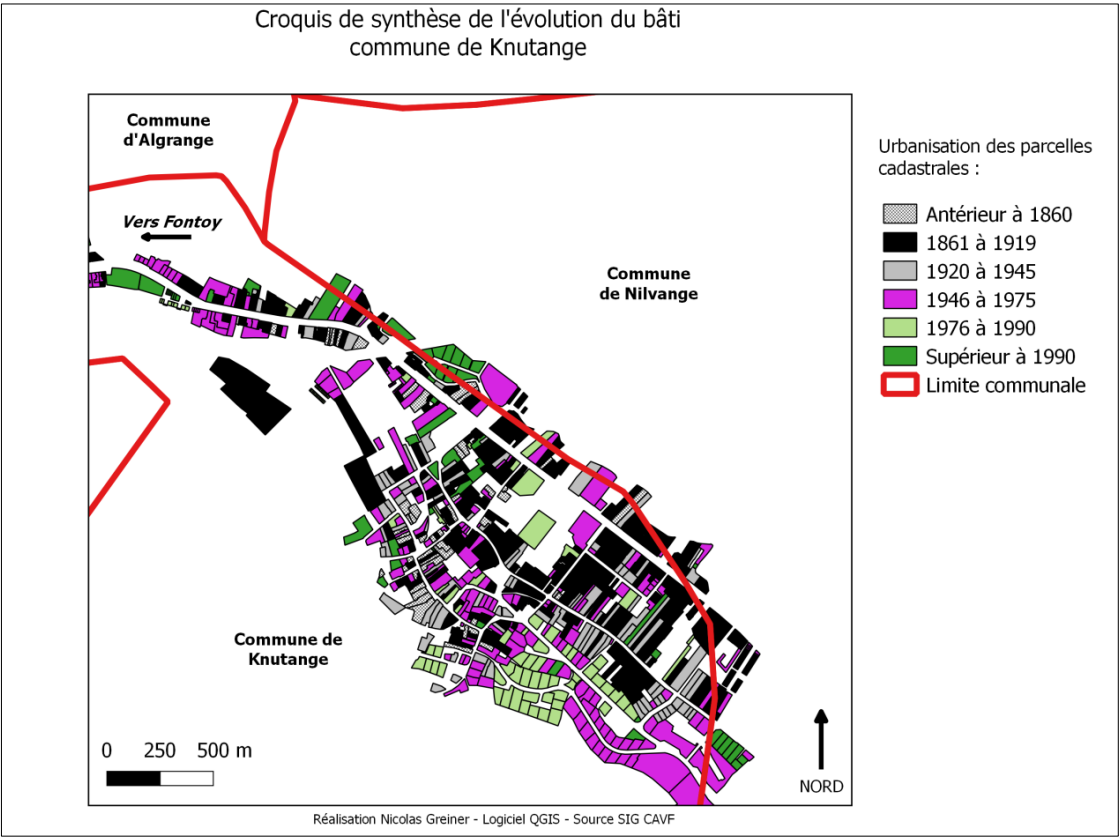


Figure 42 : Croquis de l'évolution du bâti à l'échelle de la commune non irisée de Knutange (Source CAVF 2016)

La liste des services publics au sein de Knutange est comparable à celle de Nilvange.

NATURE	NOM	TYPOLOGIE
Eglise	Prébystère	LIEU DE CULTE
Eglise	Eglise Saint Charles	LIEU DE CULTE
Espace culturel	Espace Arc en ciel	CULTUREL
Salle polyvalente	Salle polyvalente Adolphe Stirn	CULTUREL
Ecole	Ecole primaire Jean Burger	EDUCATIF
Lycée	Lycée professionnel Gaspard Monge	EDUCATIF
Ecole	Ecole primaire R. Schuman	EDUCATIF

Ecole	Ecole maternelle les Acacias	EDUCATIF
IME	Institut medico pédagogique Les primevères	EDUCATIF
Ecole	Ecole maternelle Le Parc	EDUCATIF
Complexe sportif	Complexe sportif Sainte Geneviève	EQUIPEMENTS SPORTIFS
Services techniques	Ateliers municipaux	SERVICES TECHNIQUES
Caserne de pompiers	Caserne sapeurs-pompiers	SERVICE PUBLICS
Mairie	Mairie de Knutange	SERVICES PUBLICS
Foyer	Foyer des anciens	SOCIAL

Tableau 20 : Bâtiments publis de la commune non irisée de Knutange (source CAVF 2016)

6.8 Les grands ensembles : un quatrième type d'IRIS ?

L'étude de l'évolution du bâti à partir des parcelles cadastrales urbanisées au sein des IRIS de Fameck a permis de catégoriser un quatrième type d'habitat (le troisième étant celui du pavillon périurbain). Si Fameck entre pleinement dans la catégorie des communes de *type URBAIN II* en raison d'une forte proportion de *quartiers ouvriers* postérieure à 1945, les deux IRIS de *Rémelange-Est* et celui de *Rémelange-Ouest* sont caractérisés par la prépondérance d'un habitat de type « grands ensembles ». L'établissement d'une quatrième typologie infra-communale permettrait par conséquent de disposer d'un échantillon d'IRIS représentatifs des quatre modèles d'habitats composant majoritairement le paysage urbain de la CAVF.

Analyse descriptive des deux IRIS de *Rémelange Ouest* et *Rémelange Est* (commune de Fameck) selon l'évolution du bâti et référencement des bâtiments publics

La commune de Fameck, intégré au groupe communal de *type URBAIN II* fut marquée, au même titre que la commune d'Uckange, par les grandes politiques de logement d'après-guerre visant à découper le territoire communale en zone d'urbanisation prioritaire (ZUP) et donnant naissance à un type de bâti caractéristique : celui des *grands ensembles*, que le découpage infra-communal en IRIS permet d'isoler du reste de la commune. Les croquis de synthèse représentant les parcelles cadastrales en fonction de leur période d'urbanisation (hors industries) sont accompagnés,

pour les deux IRIS de Fameck, d'une représentation de la forme du bâti afin de permettre à l'œil humain d'identifier plus aisément les secteurs composés de grandes barres d'immeuble. L'urbanisation s'y est produite à partir de 1960 sur les terres agricoles du hameau de *Rémelange* dont les parcelles cadastrales apparaissent en couleur noir et grise.

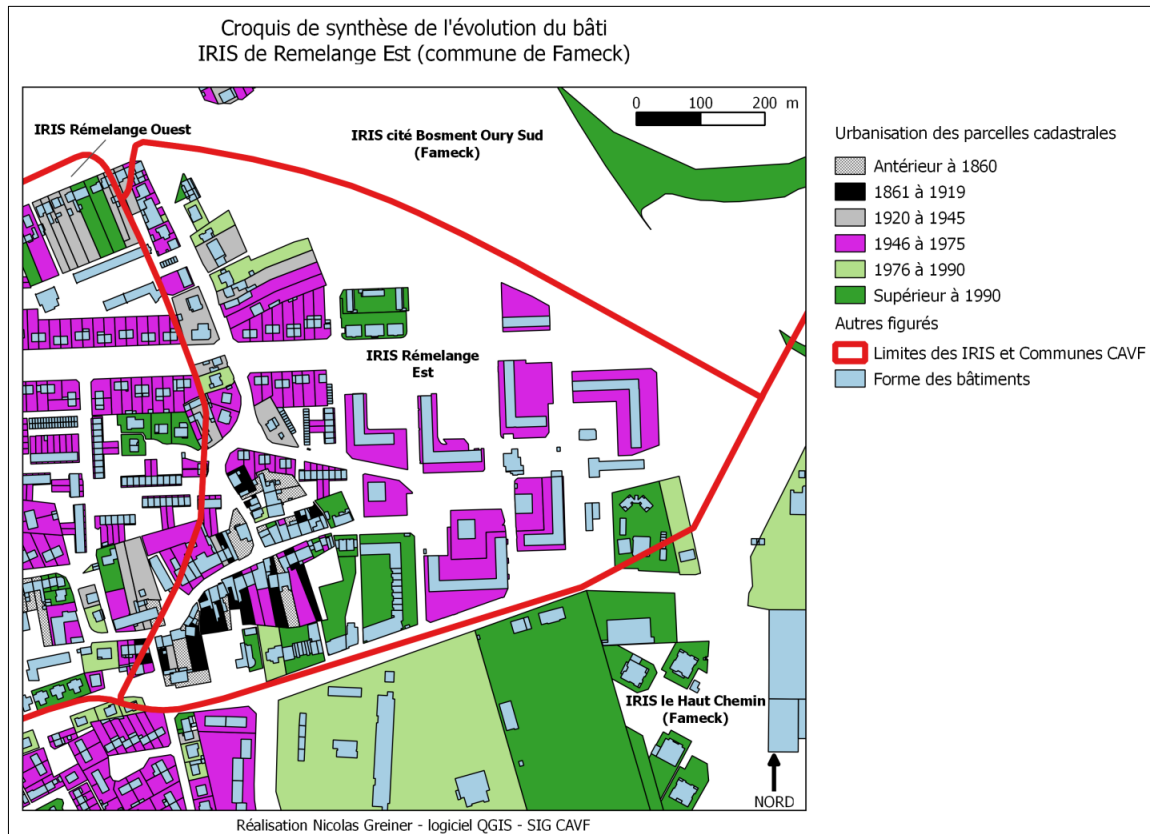


Figure 43 : Croquis de l'évolution du bâti à l'échelle de l'IRIS de Rémelange Est dans la commune de Fameck (Source CAVF 2016)

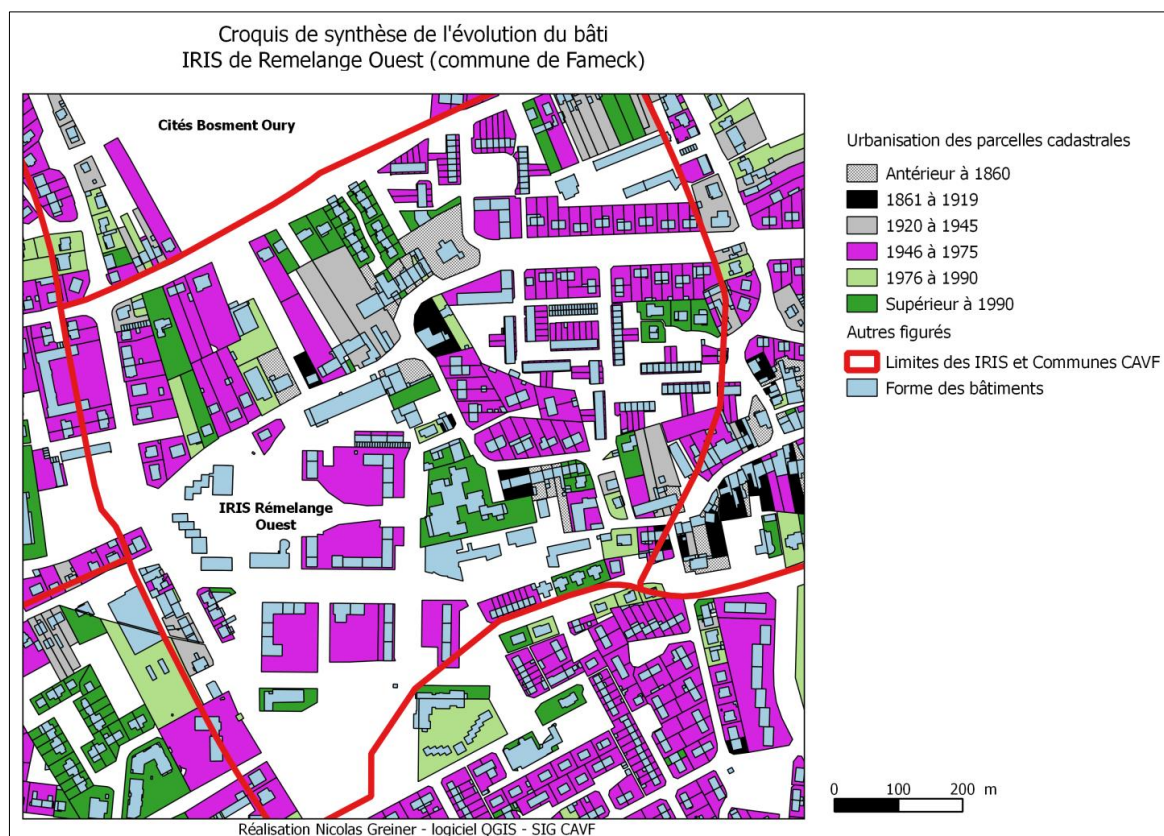


Figure 44 : Croquis de l'évolution du bâti à l'échelle de l'IRIS de Rémelange Ouest dans la commune de Fameck (Source CAVF 2016)

Le recensement des équipements publics au sein des deux IRIS est le suivant :

Rémelange Est

NATURE	NOM	TYPOLOGIE
Police et gendarmerie	Gendarmerie	SERVICES PUBLICS
Ecole	Ecole Maternelle Henri Des Les Bruyères	EDUCATIF

Tableau 21 : Bâtiments publics de l'IRIS de Rémelange Est dans la commune de Fameck (source CAVF 2016)

Rémelange Ouest

NATURE	NOM	TYPOLOGIE
Mosquée	Centre culturel islamique	LIEU DE CULTE
Eglise	Chapelle de Rémelange	LIEU DE CULTE
Espace culturel	Espace Victor Hugo	CULTUREL

Salle Polyvalente	Salle polyvalente Victor Hugo	CULTUREL
Ecole	Ecole maternelle et primaire Edouard Branly	EDUCATIF
Ecole	Ecole maternelle Victor Hugo	EDUCATIF
Petite enfance	Multi-accueil le rêve bleu	PETITE ENFANCE
Poste	La Poste	SERVICE PUBLICS
Centre social	Cité sociale	SOCIAL

Tableau 22 : Bâtiments publics de l'IRIS de Rémelange Ouest dans la commune de Fameck (Source CAVF 2016)

6.8 Approche comparative de l'analyse descriptive de l'évolution du bâti à l'échelle de l'IRIS

Une première approche comparative permet de décliner la typologie des communes de *type URBAIN I et II* à l'échelle infra-communale de manière plus précise. La déclinaison de cette typologie et l'analyse de l'évolution du bâti suivant les cinq grandes périodes préalablement définies autorise l'émergence de deux types urbains supplémentaires à l'échelle de l'IRIS :

- Celui des IRIS caractérisés par une prédominance de parcelles urbanisés selon un type d'habitat pavillonnaire postérieur à 1990 et constitutif de l'extension périurbaine de l'agglomération thionvilloise (dont le tissu urbain du Val de Fensch est morphologiquement intégrée) dans le contexte de forte croissance du travail frontalier et de l'attractivité du Luxembourg.
- Celui des IRIS caractérisés par un habitat collectif composé pour l'essentiel de grands ensembles.

A partir de l'analyse de l'évolution du bâti, une proposition de classification reprenant les critères paysagers urbains et historico-démographiques précédemment évoqués permet de catégorisé les quatre types urbains à l'échelle infra-communale :

- **Les IRIS de *type URBAIN I***, dont les grandes phases d'urbanisation ont eu lieu entre 1860 et 1948. Ils sont caractérisés par un habitat dense, serré et par la présence de cités ouvrières construites à la fin du 19^e siècle et au début du 20^e. Ces IRIS sont pour la plupart localisés

dans un fond de vallée (Fensch et ses affluents) quasi-entièrement urbanisés en 1945. Ils connaissent aujourd'hui une forme de contrainte topographique qui limite leur extension.

- **Les IRIS de type URBAIN II**, dont les grandes phases d'urbanisation ont eu lieu après 1945. Ils sont marqués par un habitat de type « *quartier ouvrier* », caractérisé par le modèle de la maison mitoyenne de bon standing entourée d'un grand jardin. Ils sont reconnaissables sur les croquis par la forme en damier de la trame viaire.
- **Les IRIS de type URBAIN III**, caractérisés par la prédominance d'un bâti périurbain qui se développe en périphérie du tissu urbain hérité de 1975.
- **Les IRIS de type URBAIN IV** caractérisés par la prédominance d'un bâti de grands ensembles. Postérieurs à 1945 et intégrés dans la typologie communale du *type II*, ils sont, comme nous le verrons, caractérisés d'un point de vue sociodémographique par la présence importante de populations immigrées et étrangères. Ils sont tous concernés par le périmètre de la politique de la ville.

Cette nouvelle typologie autorise un classement des IRIS et communes non-irisées ayant fait l'objet d'une analyse de l'évolution du bâti sur la base des parcelles urbanisées.

6.8.1 Tableau de synthèse de la typologie des IRIS et communes non-irisées

Typologie des IRIS d'Hayange

IRIS TYPE urbain I	IRIS type URBAIN II	IRIS Type URBAIN III	IRIS type URBAIN IV
Faubourg Ste Catherine Patural	St Nicolas-en-Forêt	1 ^{ère} zone de forêt et Champs	
Cité du Gargan Bellevue La Cerisaie	Marspich la Vierge	2 ^e zone de forêt et Champs	
	Cité du Bruhl		
	Le Konacker		

Tableau 23 : typologie des IRIS dans la commune d'Hayange

Typologie des IRIS de Florange

IRIS TYPE urbain I	IRIS type URBAIN II	IRIS Type URBAIN III	IRIS type URBAIN IV
Centre-ville	Limousin Aquitaine Oury Sud	Collège Languedoc Ecoles	

			Poncelet Le Bon Robert Luxembourg
--	--	--	--------------------------------------

Tableau 24 : typologie des IRIS dans la commune de Florange

Typologie des communes non-irisées de Nilvange et Knutange

IRIS TYPE urbain I	IRIS type URBAIN II	IRIS Type URBAIN III	IRIS type URBAIN IV
Commune non irisées de Nilvange – <i>hors Konacker</i>			
Commune non irisées de Knutange			

Tableau 25 : typologie des IRIS dans la commune de Nilvange et Knutange

6.8.4 Synthèse schématique des types de paysages urbains recensés dans les communes de la CAVF à l'échelle infra-communale.

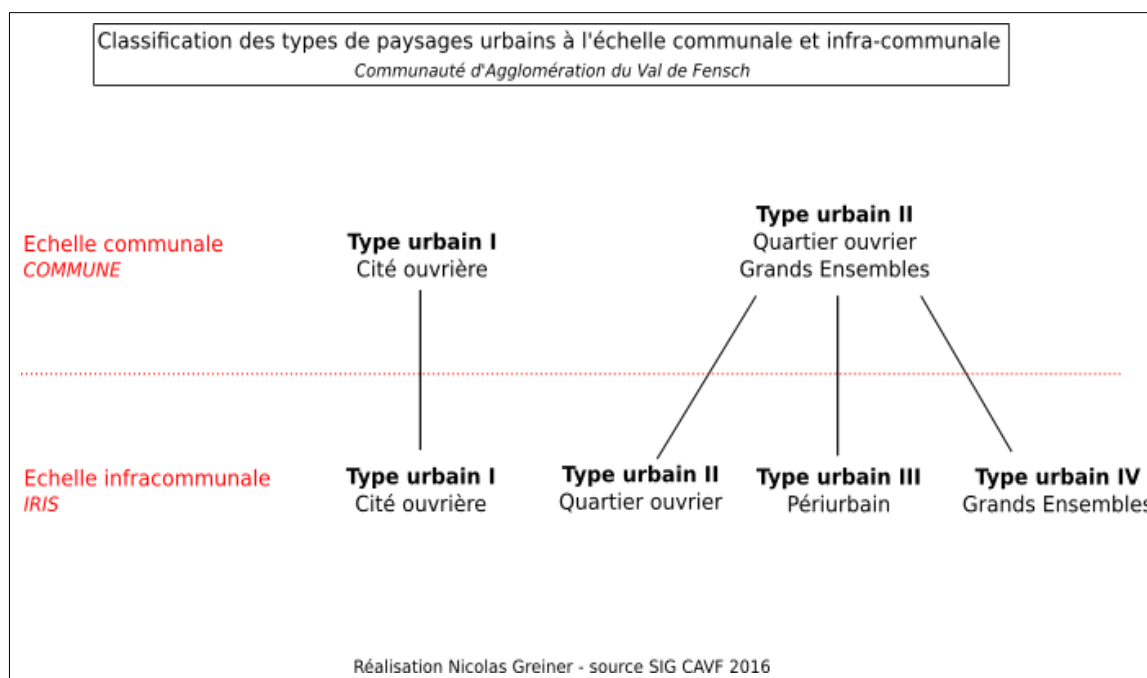


Figure 45 : Schéma de synthèse de la typologie paysagère infra-communale

6.9 La géolocalisation des lieux de participation sociale à l'échelle de l'IRIS

Le géoréférencement des données issues de la CAVF et effectué par l'intermédiaire du logiciel QGIS fait apparaître, parmi quelques IRIS étudiés, une fonction de « centre-bourg » faisant écho à la concentration de l'ensemble des services publics ainsi qu'un nombre conséquent de

commerces et professionnels de santé. L'intérêt d'un travail à l'échelle de l'IRIS réside dans la pertinence de l'échelle choisie : la population des « invisibles » semblent entretenir un rapport avec l'espace au sein d'un périmètre relativement restreint : autrement dit au sein d'un quartier que la maille de l'INSEE semble représenter le plus fidèlement.

Le référencement des commerces et des professionnels de santé ainsi que de l'ensemble des lieux de socialisation identifiées par deux doctorantes en sociologie, membres de l'équipe et géoréférencées automatiquement par les services de la CAVF a permis d'identifier des lieux de « désertification » dans lesquels le risque d'isolement social pour les catégories de seniors nous intéressant serait le plus élevé.

6.9.1 Exemple de cartographie du géoréférencement des professionnels de santé

Les cartes ci-dessous illustrent la géolocalisation de données de tout type rendu possible par l'intermédiaire d'un logiciel de SIG ²³(QGIS). A partir des deux illustrations ci-dessous, il est possible de géolocaliser les professionnels de santé pour les IRIS et communes non-irisées du référentiel et de combiner les résultats avec un nombre illimités de données sociodémographiques, socioéconomiques, structurels et/ou paysagères.

Carte de la géolocalisation des professionnels de santé dans la commune de Florange

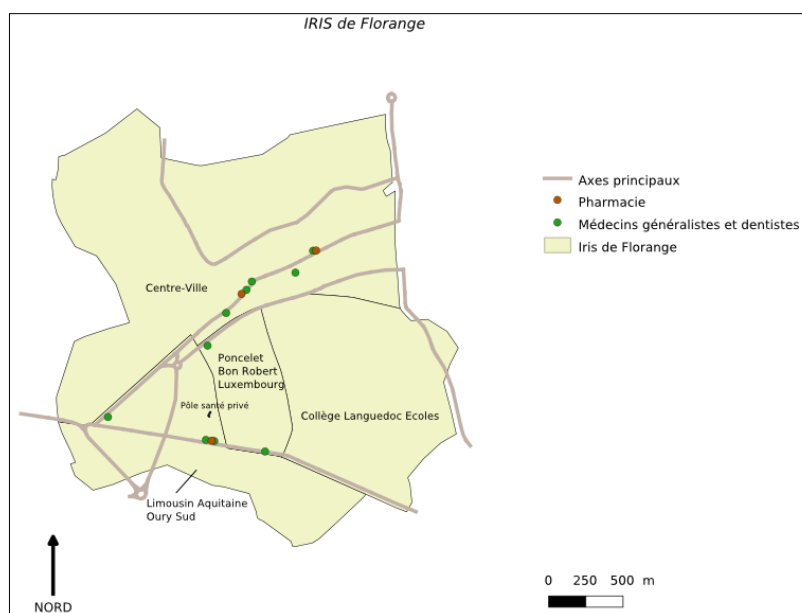


Figure 46 : Carte de la localisation des professionnels de santé par IRIS dans la commune de Florange (source CAVF 2017)

Le géoréférencement de l'ensemble des professionnels de santé de Florange (généralistes, pharmaciens, dentistes) et l'étude de leur localisation à l'échelle de l'IRIS permet de rendre compte

²³ Système d'information géographique

de leur forte concentration sur les axes routiers traversant et structurant le territoire communal mais aussi intercommunal. L'IRIS du *Centre-Ville* est, en toute logique, la maille infra-communale qui concentre le plus de professionnels de santé. A noter l'existence d'un pôle de santé privé (en bleu sur la carte) regroupant plusieurs catégories de soignants : 3 podologues, 4 orthophonistes, 3 kinésithérapeutes et 2 infirmières.

Carte de la géolocalisation des professionnels de santé dans la commune d'Hayange

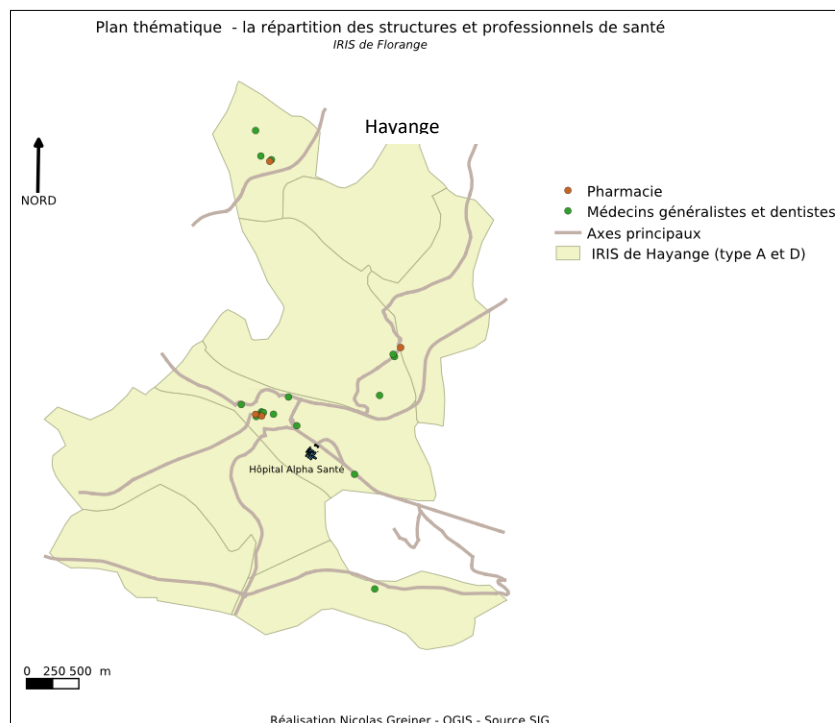


Figure 47 : Carte de la répartition des professionnels de santé par IRIS dans la commune de Hayange (source CAVF 2017)

Si la commune de Florange semble bénéficier d'une localisation relativement équilibrée des services et professionnels de santé autour de deux axes structurants et traversant les quartiers principaux de Oury et Centre-Ville, soit les secteurs les plus urbanisés du territoire communal, Hayange offre une localisation des services et professionnels de santé plus contrastée : si les quatre IRIS du centre-ville, du Konacker et de Marspish/cité du Bruhl bénéficie d'une présence médicale avec une prédominance pour le centre-bourg qui accueille l'hôpital Alpha-Santé, certains IRIS tels que St-Nicolas-en-Forêt de *type urbain II* ou la cité du Gargan de *type urbain I* semble faire l'état de véritables déserts médicaux. L'absence de professionnel de santé se vérifiant, naturellement, dans les secteurs *périurbains* postérieurs à 1990 et en marge du territoire communal.

Carte de la géolocalisation des professionnels de santé dans la commune non-irisée de Nilvange

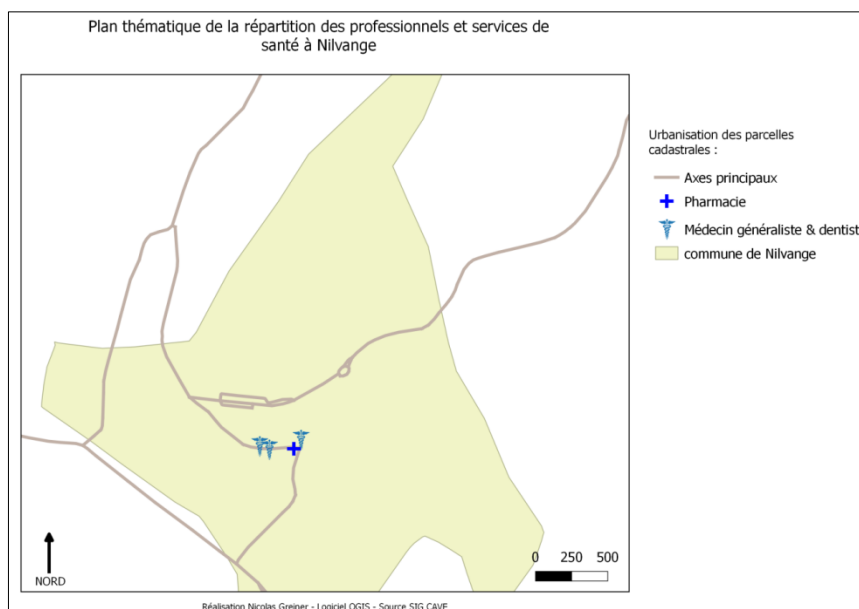


Figure 48 : Carte de la répartition des professionnels de santé pour la commune non irisée de Nilvange (source CAVF 2017)

A Nilvange, les professionnels de santé (généralistes, dentistes) et pharmaciens se répartissent d'un point de vue géographique autour du *centre-bourg* de Nilvange le long d'un axe principal en direction de la commune d'Algrange et à proximité d'un *îlot administratif* dont la construction est postérieure à 1945 et qui regroupe divers services publics (mairie, pompier, culte, école...). La concentration de médecins et pharmacie en cœur de ville pose question quant à leur accessibilité pour les seniors vivants en cité ou quartier ouvriers. Cette problématique se pose pour l'ensemble des IRIS auparavant étudiés.

Carte de la géolocalisation des professionnels de santé dans la commune non-irisée de Knutange

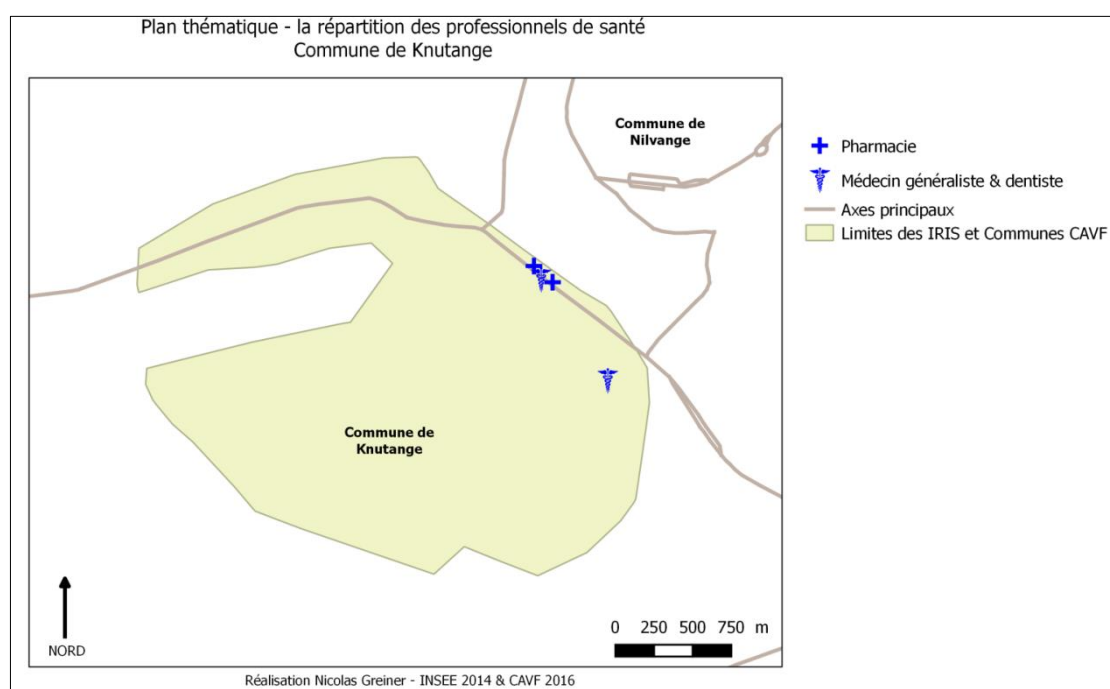


Figure 49 : Carte de la répartition des professionnels de santé pour la commune de Knutange (source CAVF 2017)

A Knutange, la répartition des professionnels de santé présentent le même type de localisation observable dans l'ensemble des communes de la CAVF : le long d'un axe principal menant vers Fontoy et Algrange, en Amont.

Carte de la géolocalisation des professionnels de santé dans les IRIS Rémelangeois de Fameck

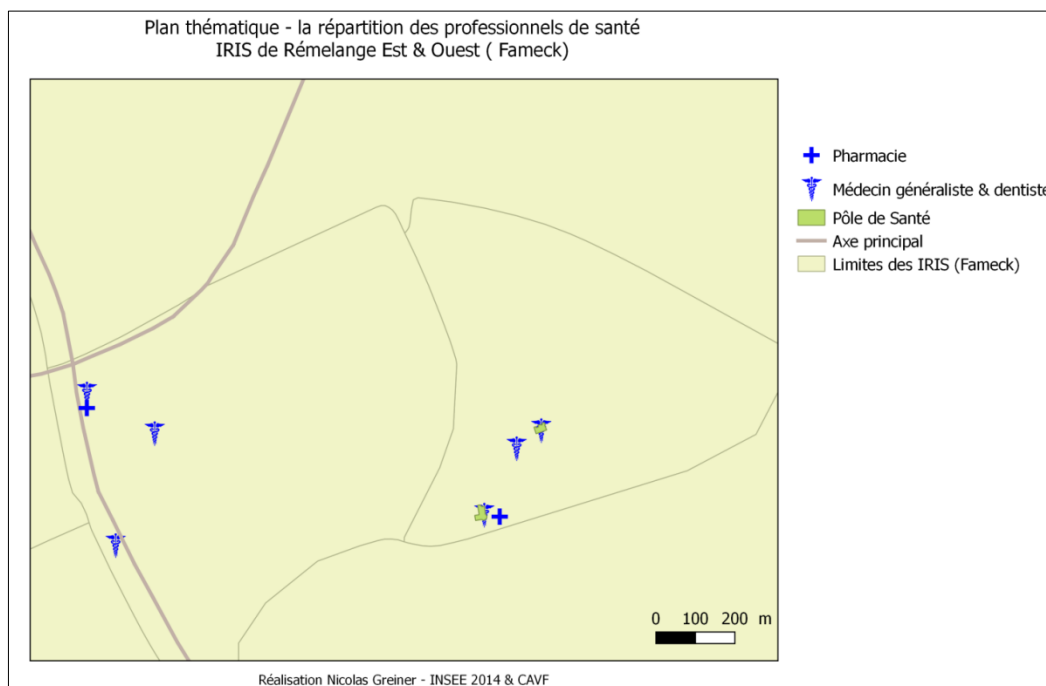


Figure 50 : Carte de la répartition des professionnels de santé dans les deux IRIS de Rémelange Est & Ouest dans la commune de Fameck (source CAVF 2017)

Au sein des IRIS de Rémelange Est et Ouest à Fameck, caractérisés par un habitat collectif de grands ensembles, la localisation des professionnels et structures de santé sont sectorisés autour de deux pôles :

- Rémelange-Est qui concentre deux pôles de santé (regroupant au total sept médecins généralistes) dont un médecin généraliste ou dentiste exerçant en dehors des deux structures de santé ainsi qu'une pharmacie.
- Rémelange-Ouest, qui concentre sur un axe principal trois médecins généralistes et/ou dentiste ainsi qu'une pharmacie.

Le Val de Fensch compte cinq pôles de santé ou maisons médicales. Trois d'entre-elles sont situées sur le territoire de Fameck, une à Florange (comme vu précédemment) et une autre à Serémange-Erzange. S'y ajoute l'hôpital d'Hayange.

Un travail à l'échelle de l'IRIS semble pertinent dans la pratique du géoréférencement. Cette maille infra-communale permet de distinguer au sein du territoire communal, des secteurs largement fournis en services administratifs, sanitaires et sociaux et des secteurs qui en sont largement dépourvus. Les exemples ci-dessus illustrent l'apport essentiel des systèmes

d'information géographiques (SIG) dans la poursuite de l'étude du territoire et des directions à donner pour l'élaboration de politiques d'aménagement plus inclusives à l'égard des « invisibles ». Les SIG permettent de géo-référencer et de croiser un nombre illimité de données statistiques constituant, à ce stade d'avancement du diagnostic territorial, l'outil central de traitement des données, de la compréhension et de la conceptualisation des structures territoriales et enfin le support idéal pour la présentation cartographique qui servira lors de l'atelier participatif du groupe des sénateurs. Il est à préciser que les cartes présentées fournissent des exemples bien incomplets du traitement réel qui a pu être effectué par les outils informatiques. L'utilisation de requêtes et de filtres permettant de distinguer *dentistes* et *médecins généralistes* ont permis de fournir des informations plus précises au sujet de l'existence de zone « vides ». A titre d'exemple, le traitement de requêtes a permis d'observer que les dentistes semblaient relativement bien répartis sur l'ensemble des IRIS alors que le territoire connaît une hémorragie de médecins généralistes et que certains quartiers s'en trouvent dépourvus. S'y ajoutent l'ensemble des données relatives aux services publics, lieux de cultes, de commerce de grande surface, d'équipements sportifs et scolaires cités au moment de la présentation des IRIS ainsi que l'ensemble des lieux de participation sociale définis par l'équipe et géoréférencés par les services de la CAVF.

6.10 Les données sociodémographiques et socio-économiques à l'échelle de l'IRIS

L'IRIS, en tant que maille infra-communale, est un outil d'agrégation de données pour la géographie de l'INSEE. Les cartes ci-dessous font état de données sociodémographiques et socio-économiques agrégées à cette échelle. Certaines données, telles que la part des personnes de 80 ans et plus, la part des immigrés et celle des étrangers avaient été préalablement agrégées à l'échelle communale lors de l'élaboration du volet démographique de la CAVF : leur présentation à l'échelle infra-communale permet de poursuivre le travail « *en entonnoir* » dans la recherche des secteurs pourvoyeurs de populations susceptibles d'accueillir le public cible et de détenir des informations précises sur le type de paysage urbain constituant le support du vécu territorial.

6.10.1 Le vieillissement à l'échelle de l'IRIS (tout type confondu) et communes non-irisées au sein de la CAVF

Carte de la part des personnes âgées de 80 ans et plus par IRIS / communes non irisées

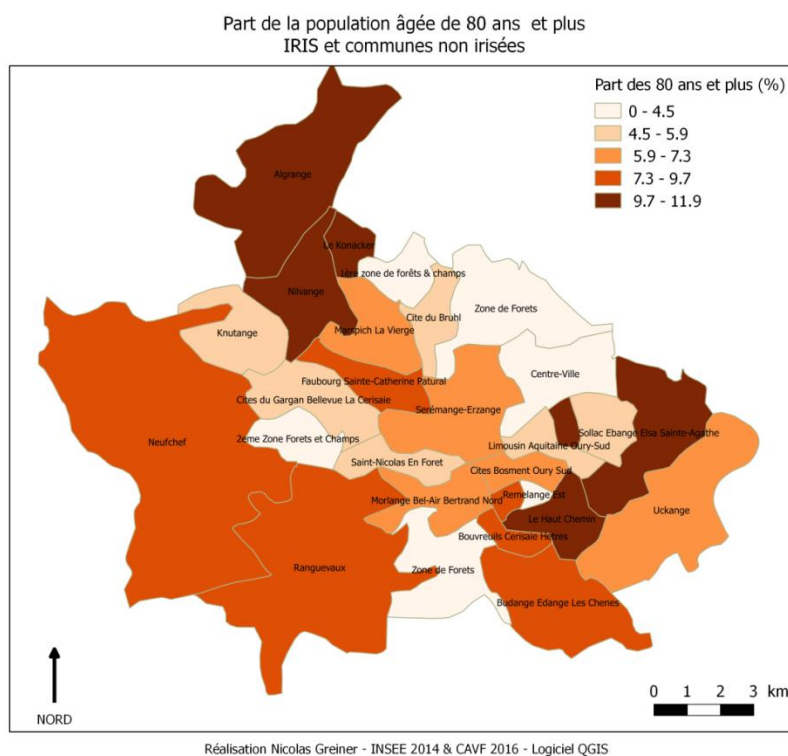


Figure 51 : Carte de la part des 80 ans et plus par IRIS et communes non irisées (source INSEE 2014 & CAVF)

Carte des personnes âgées de 80 ans et plus, vivant seules ; par IRIS et communes non irisées

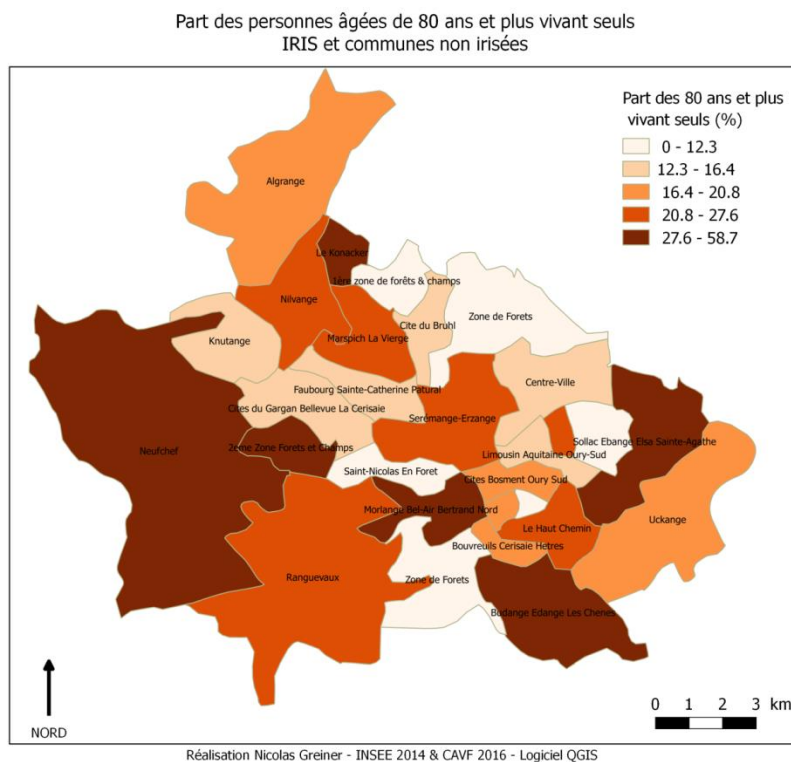


Figure 52 : Carte de la part des 80 ans et plus vivant seuls par IRIS et communes non irisées (source INSEE 2014 & CAVF)

L'interprétation des deux cartes faisant état du vieillissement à l'échelle des IRIS et communes non irisées sur l'ensemble du périmètre de la CAVF permet de distinguer des secteurs

infra-communaux caractérisés par une prévalence forte de personnes âgées de 80 ans et plus (*calculée sur la base de la population de plus de 15 ans*).

En plus des deux communes non irisées d'**Algrange** et **Nilvange** (Type I), les IRIS de **Poncelet-le Bon Robert-Luxembourg** (type IV) pour la commune de Florange et le **Konacker** (Type II) pour la commune d'Hayange, apparaissent être des secteurs clés dans la recherche d'un public vieillissant et potentiellement désocialisé. S'y ajoute des secteurs non étudiés tels que **Sollac-Ebange**, qui ne rentre pas dans la catégorie des IRIS d'habitat ainsi que l'IRIS du **Haut-Chemin** à Fameck caractérisé par un quartier ouvrier ainsi que par quatre barre d'immeubles de grands ensembles à proximité d'une zone d'activité commerciale.

La carte de la part des personnes âgées de 80 ans et plus, vivant seuls, (*calculée sur la base de la population de plus de 15 ans vivant seule pour chaque IRIS et communes non irisées*) fait part d'une situation intéressante : à nouveau, **Sollac-Ebange** à Florange, apparaît à raison d'une forte prévalence de personnes de 80 ans et plus vivant seules. Le village d'Ebange n'a pas connu d'urbanisation importante mais fut rattaché à Florange. Il compte en 2014, 206 habitants de plus de 15 ans dont 24 personnes âgées de 80 ans et plus. Ce village est encerclé par un nombre important de friches et d'établissements industriels encore en activité ainsi qu'une zone commerciale ce qui explique son intégration dans un IRIS de code A *pour activité*. Le village connaît une forte poussée périurbaine à au sud, dans l'IRIS voisin de Collège-Languedoc. Cet IRIS peut présenter un intérêt certain en raison du risque d'isolement social qu'il présente : absence de professionnels de santé par exemple.

Une forte prévalence de personnes de 80 ans et plus vivant seuls se concentre également sur l'IRIS **Poncelet Le Bon Robert Luxembourg** à Florange, identifié au préalable comme un secteur clé pour son taux de vieillissement. Ce secteur présente un intérêt certain : comme nous le verrons, cet IRIS de type IV concentre une prévalence importante de logements collectifs.

Budange-Edange, au Sud de Fameck, se présente comme un secteur où la prévalence de personnes âgées de 80 ans vivant seule est forte. A nouveau, ce secteur non étudié offre un intérêt en raison de sa typologie paysagère hors des quatre types urbains prédéfinis : bien que urbain avec 2162 habitants en 2014 (INSEE), l'IRIS offre une configuration rurale proche de la commune de Ranguieux : il s'agit d'un long village-rue, aligné sur un axe menant à l'IRIS fameckois de Bouvreuil-Cerisaie de type II. Bien que concerné par une légère poussée péri-urbaine au Sud, il est encerclé par des zones agricoles et éloigné de la ville. Le géoréférencement démontre au demeurant l'absence de présence médicale (dentistes et médecins généralistes) et éventuellement de transport en commun.

Neufchef, commune de type II, non irisée, avait été identifiée comme étant un secteur faisant part d'une forte prévalence de personnes âgées de 80 ans et plus. Elle réapparaît, à l'échelle des IRIS, en qualité de commune non-irisée comme un secteur susceptible d'intéressait l'équipe pluridisciplinaire : marquée par l'habitat pavillonnaire construit entre 1945 et 1975 et l'absence d'habitat collectif, la part des personnes de plus de 80 ans vivant seules y est importante. En 2014, sur 205 personnes de 80 ans et plus, 95 constituent un ménage seul soit 32 % (INSEE). La ville connaît un risque de désertification médicale et est éloignée, malgré son caractère urbain, des centre-bourgs des IRIS de *type URBAIN I* dont elle est géographiquement la plus proche (Centre d'Hayange notamment). Il est à noter l'existence d'une poussée périurbaine.

Un autre IRIS attire l'attention : celui de la **2^e zone de champs et forêt** de Hayange concernée par la poussée périurbaine de la décennie 2000-2010. IRIS de type III (habitat périurbain), la population âgée de plus de 15 ans en 2014 et de 350 habitants dont 286 personnes âgées de moins de 54 ans et seulement 3 personnes âgées de plus de 80 ans toutes vivant seules (INSEE). L'IRIS confirme cependant sa sociologie : celle d'une population active et plutôt jeune. Le risque d'isolement des personnes âgées est d'autant plus forte que l'IRIS ne compte aucun service ni professionnel de santé sur son territoire à l'exception d'un collège.

Les populations immigrées et étrangère à l'échelle de l'IRIS (tout type confondu) et communes non irisées au sein de la CAVF

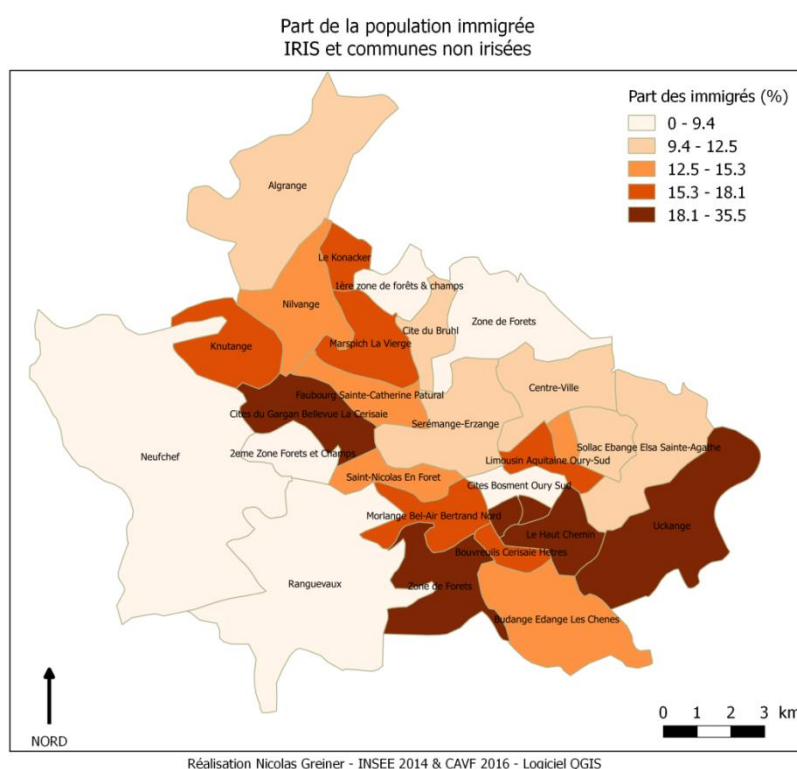


Figure 53 : Carte de la part de la population immigrée par IRIS et commune non irisée (source INSEE 2014 et CAVF)

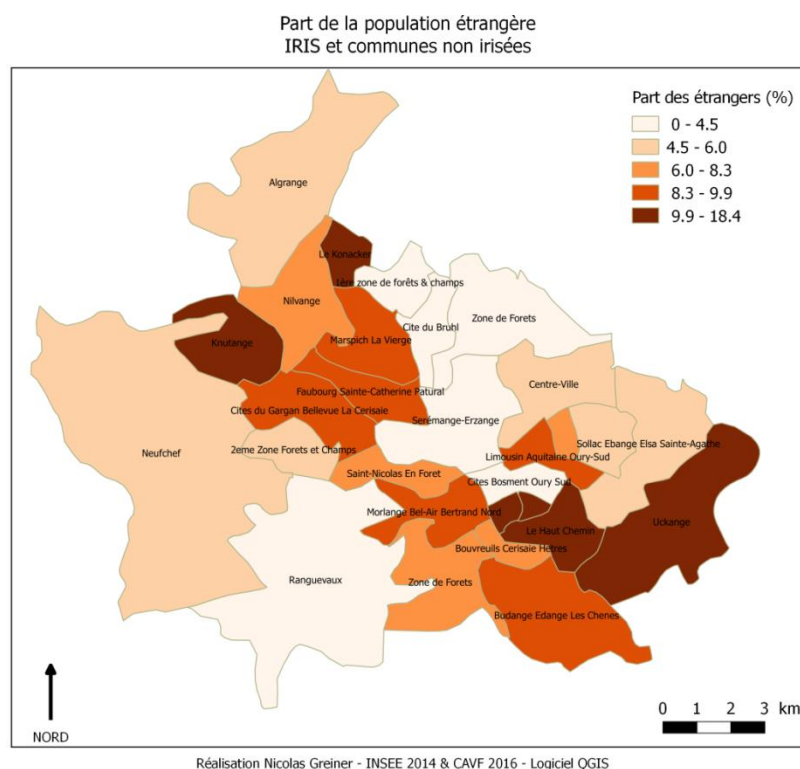


Figure 54 : Carte de la part des étrangers par IRIS et commune non irisée (source INSEE 2014 & CAVF)

En termes de population immigrées et étrangères, quatre IRIS font figure d'archétype :

Rémelange-Est et **Rémelange-Ouest** à Fameck appartenant au groupe paysager infra-communale du type IV (grands ensembles).

Le Haut-Chemin, identifié au préalable comme concentrant une part importante de personnes âgées de plus de 80 ans, il est potentiellement porteur d'un public d'immigrés âgés pouvant intéresser l'étude. Appartenant au groupe paysager de type II : *quartier ouvrier* de maisons mitoyennes construites en 1958, il constitue la partie pavillonnaire au Sud de Rémelange-Ouest.

Uckange, en tant que commune non-irisée, qui partage avec Fameck les plus forts taux de personnes immigrées et étrangères avec, bien entendu, un large secteur marqué par l'urbanisme des grands ensembles.

Knutange et la cité du Gargan présente des taux importants de personnes immigrées et étrangères mais une faible prévalence de personnes âgées : Knutange, à l'échelle communale, avait été identifié comme faisant exception à sa catégorie (type I).

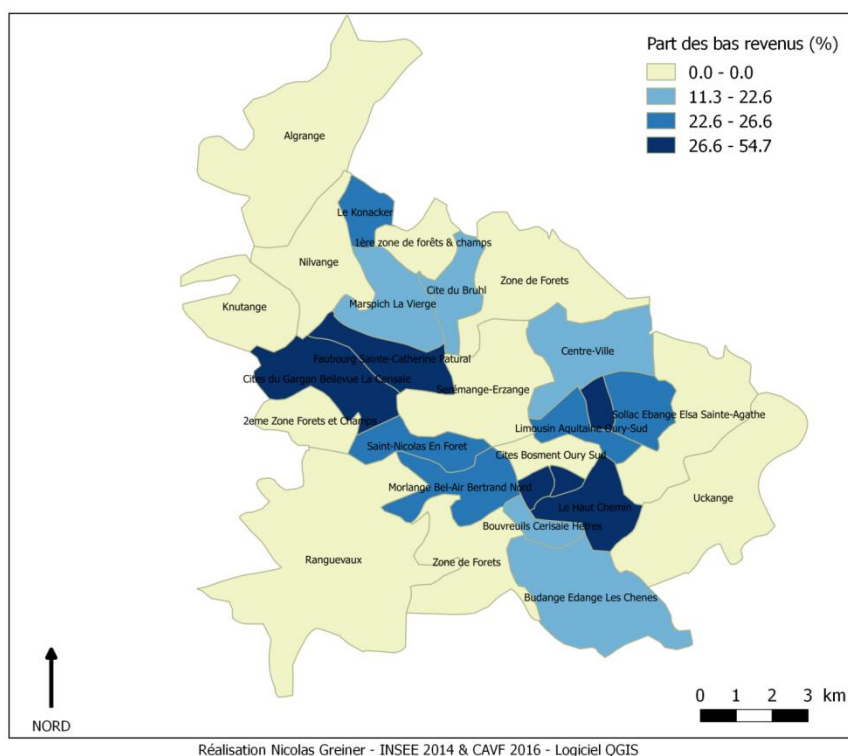
6.10.2 Le Konacker, un IRIS clé ?

L'IRIS *hayangeois* du **Konacker** interpelle en raison de la quadruple concentration des données qui intéresse la localisation géographique des « invisibles ». Les parts élevée de personnes âgées de 80 ans plus et celle de la même catégorie vivant seules accompagnent une présence

conséquence d'étrangers et d'immigrés. Le Konacker, est un IRIS appartenant au groupe paysager infra-communal de type II : *quartier ouvrier* composé de maisons mitoyennes de bon standing agrémentées de jardins détenant un habitat collectif minoritaire. Il est isolé du centre-ville d'Hayange mais semble bénéficier, du moins pour la santé, de la présence de deux médecins généralistes et d'un dentiste ainsi que d'une pharmacie. La présence d'une mairie annexe, d'une poste et d'une chapelle (sur le territoire de Nilvange) assure le maintien sur place des services publics pour les formalités administratives et l'exercice du lieu de culte catholique. Il se révèle, à travers l'agrégation des données à l'échelle de l'IRIS, comme un quartier particulièrement intéressant du point de vue sociologique puisque qu'il regroupe une part conséquente des populations susceptibles de répondre à la catégorie des séniors pour lesquels l'objectif du REIACTIS est d'identifier les représentations et les besoins à l'égard des limites qu'ils rencontrent lors de la participation sociale.

6.10.3 Le croisement des données : la part des bas revenus pour les communes divisées en IRIS

Part des bas revenus pour les communes divisées en IRIS : Hayange, Fameck et Florange



Réalisation Nicolas Greiner - INSEE 2014 & CAVF 2016 - Logiciel QGIS

Figure 55 : Part des bas revenus par IRIS dans les communes de Fameck, Florange et Hayange (source INSEE 2014)

Le croisement de cette carte avec les données sociodémographiques propres au vieillissement et à la part des populations étrangères et immigrées fait état du constat suivant : les IRIS concentrant la plus forte prévalence des ménages ayant un bas revenu regroupent les IRIS où la part des immigrés/étrangers est la plus forte. Ainsi en est-il pour les trois IRIS de **Rémelange-**

Est, Rémelange-Ouest et Haut-Chemin, tous situés sur le ban communal de Fameck et recouvert par le périmètre dédié à la politique de la ville. **Bon-Robert** (petit rectangle au cœur de Florange) concentre des taux importants de bas revenus pouvant être corrélés à une forte proportion de logement collectifs ; c'est dans cet IRIS que s'observe, en 2014, une part importante de personnes âgées de plus de 80 ans. Enfin, les deux IRIS *hayangeois* de *type urbain I* : **Faubourg Ste Catherine** et **Cité du Gargan** sont représentatifs de la concentration de la pauvreté au sein des bourgs-centre des communes de « haut de vallée » sans pour autant se caractériser par une prévalence importante de personnes âgées. Enfin, le **Konacker**, pour lequel la quadruple prévalence des données sociodémographiques observée s'enrichit d'une prévalence relativement élevée de ménages ayant un bas revenu.

6.11 Synthèse de l'analyse à l'échelle des IRIS

A ce stade du diagnostic territorial, deux aspects essentiels de la méthodologie appliquée à l'étude du territoire semblent s'imposer :

- D'une part, comme expliquée précédemment, le traitement automatisé d'un système d'information géographique, via le logiciel QGIS, permet le croisement des données issues des services techniques de la CAVF et du référentiel des lieux de participation sociale avec les données sociodémographiques de l'INSEE ; ces croisements entre données géoréférencées et données agrégées offrent une valeur ajoutée conséquente pour l'analyse des territoires et leur compréhension.
- D'autre part, l'IRIS, en tant que niveau d'agrégation, autorise une analyse pertinente de l'espace compatible à l'échelle de vie des différentes catégories de seniors qui souvent ne s'aventurent pas en dehors des limites du quartier. De plus, leur homogénéité globale, au regard des différents types d'habitats recensés au sein des communes de la CAVF, permet une classification paysagère en quatre types d'espace urbain. Cette classification autorise une approche visant à associer le paysage urbain au vécu et à la pratique de la ville des différentes catégories de seniors au sein d'une agglomération particulièrement contrastée du point de vue de ses styles architecturaux et structures urbaines.

A la suite de ce cinquième volet du diagnostic territorial, l'identification d'un certain nombre d'IRIS, dont le potentiel de regroupement des « invisibles » est fort, permet d'établir un référentiel de secteurs infra-communaux à privilégier pour l'équipe du REIACTIS. Ce référentiel a pour ambition d'offrir aux sociologues une grille de lecture pertinente dans la recherche des

invisibles et la compréhension de leur intégration au sein de territoires de vie faisant état de caractéristiques démographiques, sociologiques, économiques et morphologiques particulières.

6.11.1 Tableau récapitulatif du référentiel des onze IRIS à privilégier pour la recherche du public cible

IRIS – commune non irisée	Commune	Typologie paysagère	Population	Population des 80 ans +	Population immigrées	Population étrangères
Algrange	Algrange	Type I	6273	522	569	291
Nilvange	Nilvange	Type I	4842	433	615	381
Poncelet bon Robert –Luxembourg	Florange	Type IV	1793	172	228	121
Sollac-Ebange	Florange	rural et activités	230	24	27	13
Le Konacker	Hayange	Type II	2862	287	467	287
2 ^e zone de champs-forets	Hayange	Type III	556	3	36	25
Le Haut-Chemin	Fameck	Type II	1631	141	408	204
Budange-Edange-Les Chêne	Fameck	<i>rural</i> ²⁴	2162	129	266	189
Rémelange-Est	Fameck	Type IV	1456	43	422	268
Rémelange-Ouest	Fameck	Type IV	1662	107	473	305
Neufchef	Neufchef	Type II	2567	205	228	121

Tableau 26 : Référentiel des onze IRIS à privilégier pour la recherche du public dit des « invisibles » (source INSEE 2014)

²⁴ Hors typologie paysagère

7- Le carroyage : l'ultime échelle pour l'agrégation des données

7.1 Méthode et cartographie

Les données carroyées, fournies par l'INSEE, sont des données agrégées sur la base de carreaux de 200 x 200 mètres recouvrant l'ensemble des espaces habités du territoire français et d'outre-mer. Ce carroyage a notamment permis de délimiter les secteurs répondant à la nouvelle géographie des périmètres dédiés à la politique de la ville. Afin de parfaire l'interprétation des croquis présentés ci-dessous dont les données ont été agrégées à l'échelle du carroyage et éviter par conséquent d'éventuelles erreurs d'interprétation, un résumé de la méthodologie appliquée par l'INSEE lors du découpage de l'espace en carreaux s'avère nécessaire.

L'INSEE procède par étapes :

- Le territoire français est tout d'abord divisé en 36 grands carreaux de taille semblable.
- Sur cette base, un découpage horizontal et vertical des carreaux est réalisé dans l'optique de former deux rectangles. Ce découpage s'effectue ainsi de suite en respectant deux règles essentielles :
 - Les découpages passent toujours par le centre de gravité des grands carreaux pondéré par la population
 - Les scissions produisant un rectangle de moins de 11 ménages sont exclues : cette règle permettant ainsi le respect du secret statistique.
- Le découpage ne tient pas compte de la continuité du bâti et peut « séparer » des populations proches ou en associer d'autres géographiquement éloignées, par exemple, par un bras de mer ou une montagne. Cet aspect est contraire aux règles de délimitation des IRIS mais ne pose aucun problème particulier pour le territoire de l'étude.

Le territoire national est ainsi recouvert par 698 659 rectangles dont 10 % détiennent une population de 12 ménages au moins ; 25 %, 15 ménages au moins ; 50%, 21 ménages au moins et 90%, au moins 71 ménages. Aucune cartographie n'est autorisée sur la base d'un tel découpage car les rectangles sont de tailles très variables rendant toutes réalisations graphiques et comparaisons biaisées. Pour permettre l'élaboration de cartes, l'INSEE a établi un carroyage du territoire français de près de 2 millions de carreaux de même taille (200x200 mètres soit l'équivalent du plus petit rectangle de 11 ménages au moins).

7.1.1 Le problème de l'accessibilité des données

Au cours de cet ultime travail cartographique mettant fin au diagnostic territorial, un problème d'accessibilité des données a dû être surmonté dès lors que les bases de données de l'INSEE, en plus de présenter des difficultés de manipulation (fichier très lourd nécessitant une mémoire vive importante), se sont avérées être exemptes de toutes variables en ne comprenant que les identifiants des 2 millions de carreaux formant la table attributaire, support de base de la couche *shapefile*. C'est sur la base de cette couche qu'un découpage manuel, via QGIS, a été effectué en vue de ne sélectionner que les carreaux des zones habitées recouvrant les communes appartenant à la communauté d'agglomération du Val de Fensch. Ce découpage a en outre permis de soulager, d'un point de vue de la charge mémorielle, le logiciel SIG et garantir la poursuite du travail d'agrégation.

L'agrégation des données s'est ensuite effectuée « manuellement » à partir du site internet *France Pixel*, conseillé par un membre du comité scientifique du 20 février 2018 et accessible via l'adresse suivante : www.comeetie.fr/galerie/francepixels/. Ce site internet reprend les données de l'INSEE issues des revenus fiscaux localisés des ménages de 2010. Le transfert « manuel » des données d'un site internet vers la table attributaire de la couche de carroyage nouvellement créée pour la CAVF a nécessité une méthode rigoureuse afin d'éviter les erreurs de recopiage. Un tableau manuscrit, reprenant géométriquement la forme de l'ensemble des carreaux de chaque commune ou IRIS étudiés a été imprimée. C'est sur ce tableau qu'ont été reproduites les données de France-Pixel qui s'affichaient en cliquant sur le carreau correspondant : l'écran d'ordinateur ayant été au préalable soumis à la même modélisation de forme via un feutre effaçable. Cette méthode a permis d'effectuer l'agrégation de sept types de variables pour 291 carreaux soit 2037 transferts de données.

Autre point d'achoppement : les données collectées datent de 2010 et ont plus de huit ans. Cependant, de nombreuses variables présentent une forme de résilience dans le temps et dans l'espace et ces dernières ne sont séparées que de quatre ans avec le recensement de référence de l'étude.

7.1.2 Les variables

Les sept variables sélectionnées et agrégées à l'échelle de carroyage disponibles à partir du site internet *France-Pixel* sont les suivantes :

- La densité (hab/km²)

- Le montant moyens (ou médians ?) des bas revenus égal à 60% de la médiane de la distribution par UC.
- **La part des bas revenus**²⁵
- **La part des plus de 65 ans**
- **La part des personnes vivant seules**
- **La part du logement collectif**
- **La part des personnes résidant depuis plus de 5 ans**

Les cinq variables apparaissant *en gras* constituent les variables représentées graphiquement par les croquis ci-dessous.

7.1.3 La création des croquis

Les croquis créés utilisent, comme support, les croquis établis lors de l'analyse paysagère des IRIS. Les données agrégées à l'échelle des carreaux sont ainsi croisées avec le type habitat issu des cinq grandes périodes d'urbanisation. Ce croisement autorise l'analyse de communes non irisées et qui avaient été exclues, dès lors, de toute étude paysagère infra-communale. Par conséquent, les communes d'*Algrange*, *Neufchef*, *Uckange* et une partie de *Serémange-Erzange* ont dès lors pu être analysées via le carroyage effectué à l'intérieur de leur limite administrative.

La sémiologie graphique implique un nombre de règles assurant la lisibilité des cartes et la reproduction la plus fidèle des formes statistiques. L'ensemble des croquis dessinés et présentés dans ce rapport tentent de respecter la sémiologie graphique bien que, par le biais d'un jeu de couleur, la lisibilité puisse parfois être délicate. Il convient toutefois de préciser que ces croquis constituent avant tout des outils d'analyse pour l'équipe pluridisciplinaire. Ils ont également pour rôle la démonstration des atouts procurés par l'automatisation des logiciels de système d'information géographique, à l'instar de QGIS, dans la compréhension d'un territoire en autorisant le croisement et la combinaison d'un nombre important de données sur un plan spatial. En aucun cas ces croquis ne pourraient servir de représentation graphique en dehors du contexte de recherche qui est le nôtre et sans y être accompagné des explications qui s'y affèrent.

Les communes non irisées et IRIS carroyés sont les suivants :

- **Algrange** (commune non irisée de type communal urbain I)
- **Nilvange** (commune non irisée de type communal urbain I)
- **Neufchef** (commune non irisée de type communal urbain II)

²⁵ Bas revenus égal à 60% de la médiane de la distribution par UC

- **Uckange** (commune non irisée de type communal urbain II)
- **Serémange-Erzange** (commune non irisée de type urbain I)
- **Faubourg St Catherine** (IRIS de Hayange, de type paysager infra-communal urbain I)
- **Le Konacker** (IRIS de Hayange, de type paysager infra-communal urbain II)
- **Limousin Aquitaine** (IRIS de Florange, de type paysager infra-communal urbain II)
- **Le Bon Robert** (IRIS de Florange, de type paysager infra-communal urbain IV)
- **Rémelange Est & Ouest** (deux IRIS de Fameck de type paysager urbain IV)

A ce stade du diagnostic, l'ensemble des communes de la CAVF, en tout ou partie et à l'exception du village de Ranguévaux auront donc été soumises à l'agrégation de données selon, au moins, une ou deux échelles statistiques infra-communales : l'IRIS et le carroyage.

7.1.4 -La méthode de discrétisation

La méthode de discrétisation appliquée pour la représentation graphique des sept variables est celle des *intervalles égaux*. La totalité de la couche comprenant 291 carreaux a subi le même traitement automatisé. Par conséquent, les croquis peuvent afficher, pour une même variable, un nombre de seuils différents: ceci est lié au traitement du logiciel qui évacue les discrétisations inexistantes lors de l'élaboration d'une carte sur un secteur donné.

Le traitement automatisé de l'ensemble des 291 carreaux suivant la même discrétisation offre, en plus du gain de temps et de la limitation du risque d'erreur, la garantie d'une comparaison fiable des différents secteurs représentés par les croquis.

7.2 L'analyse des croquis & des données carroyées

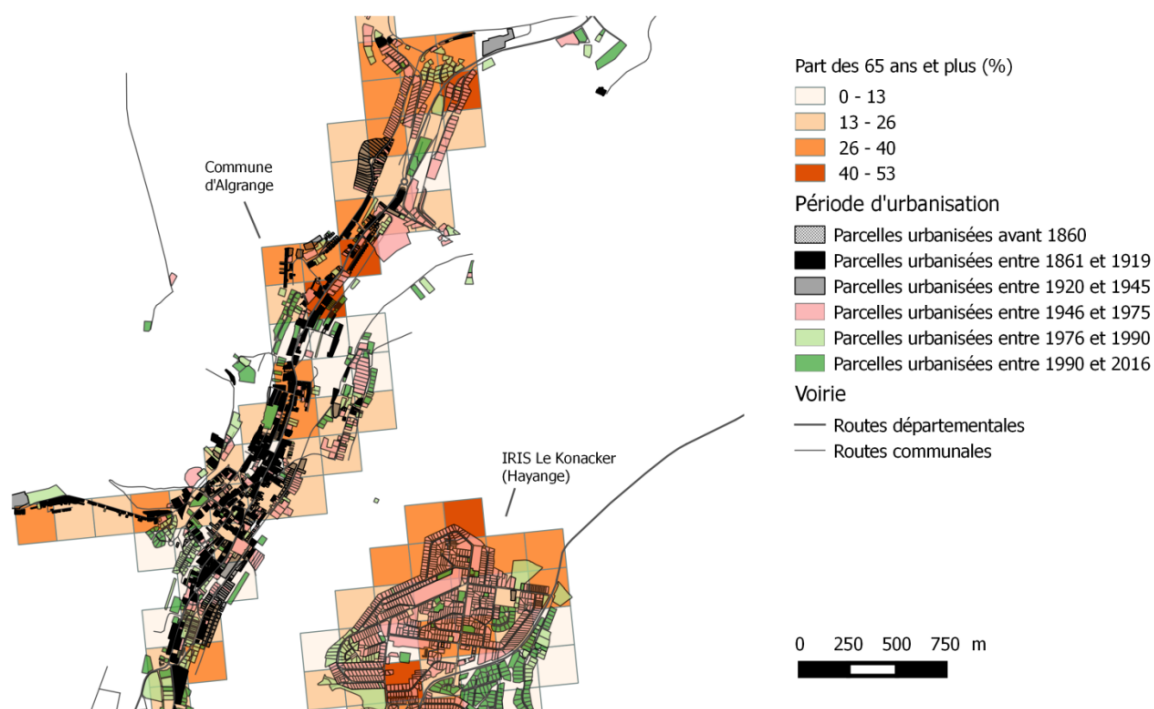
Commune d'ALGRANGE

Algrange est une commune de type urbain I qui s'est développée de manière longiligne le long du Talweg. Elle est la commune de la CAVF la plus en amont. Les activités minières furent à l'origine de la création des cités ouvrières antérieures à 1919. Le croquis ne démontre pas ou peu de relation entre les carreaux où se concentrent des taux importants de personnes âgées de plus de 65 ans et ceux dont la prévalence des ménages ayant un bas revenu est forte. En revanche, une relation stricte existe entre les bas revenus et les trois variables suivantes : habitat collectif, personnes vivant seules et personnes résidant depuis plus de 5 ans. Cette relation se vérifie pour la totalité des IRIS et communes analysés. Cette relation est spatialisée à Algrange au cœur de la commune, dans

un secteur urbanisé avant 1919 et présentant un type architectural mêlant cité ouvrière et bâti longiligne d'immeubles collectifs mitoyens construit avant 1920 (type de bâti jusque-là jamais évoqué et qui se mêle parfois, dans les communes ou IRIS de type I, à la cité ouvrière) et offrant à Algrange une densité importante.

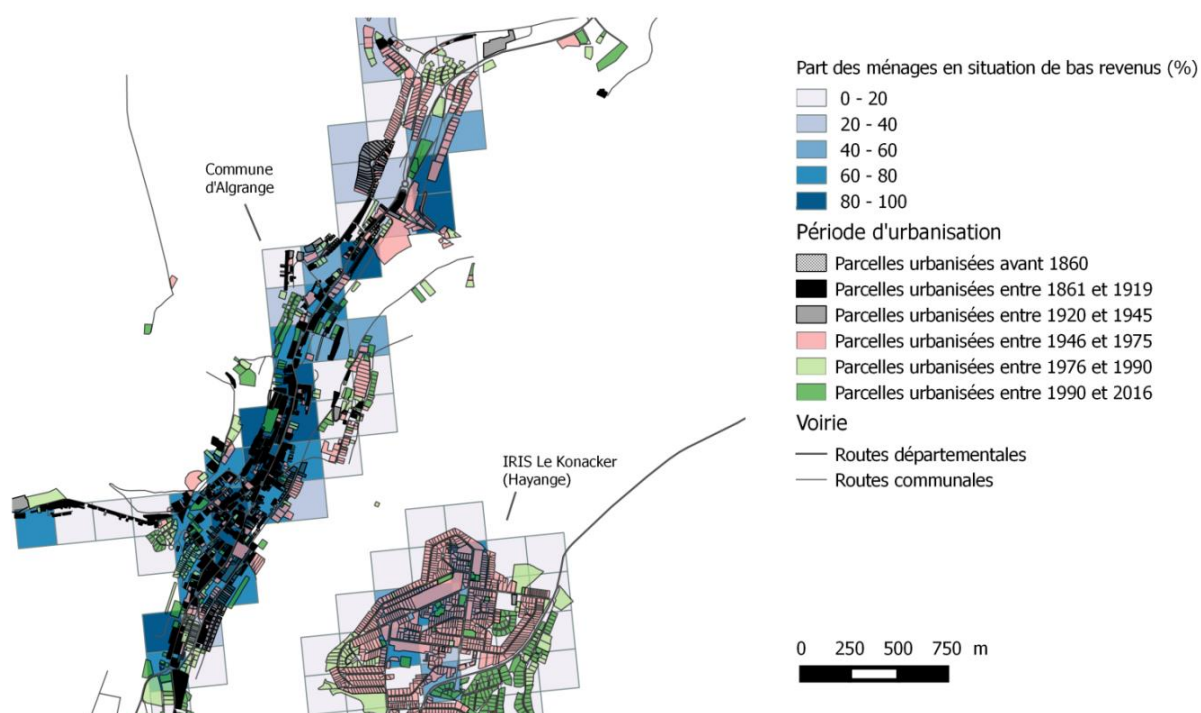
Une plus grande prévalence des 65 ans est visible dans un carreau au Nord de la commune recouvert par un bâti de pavillons individuels construit entre 1972 et 1973. Une plus forte prévalence s'observe également au sein de deux carreaux situés au centre de la commune, là où sont localisées des cités ouvrières répétitives.

La part des plus de 65 ans en 2010 par carreaux de 200x200 mètres Commune d'Algrange



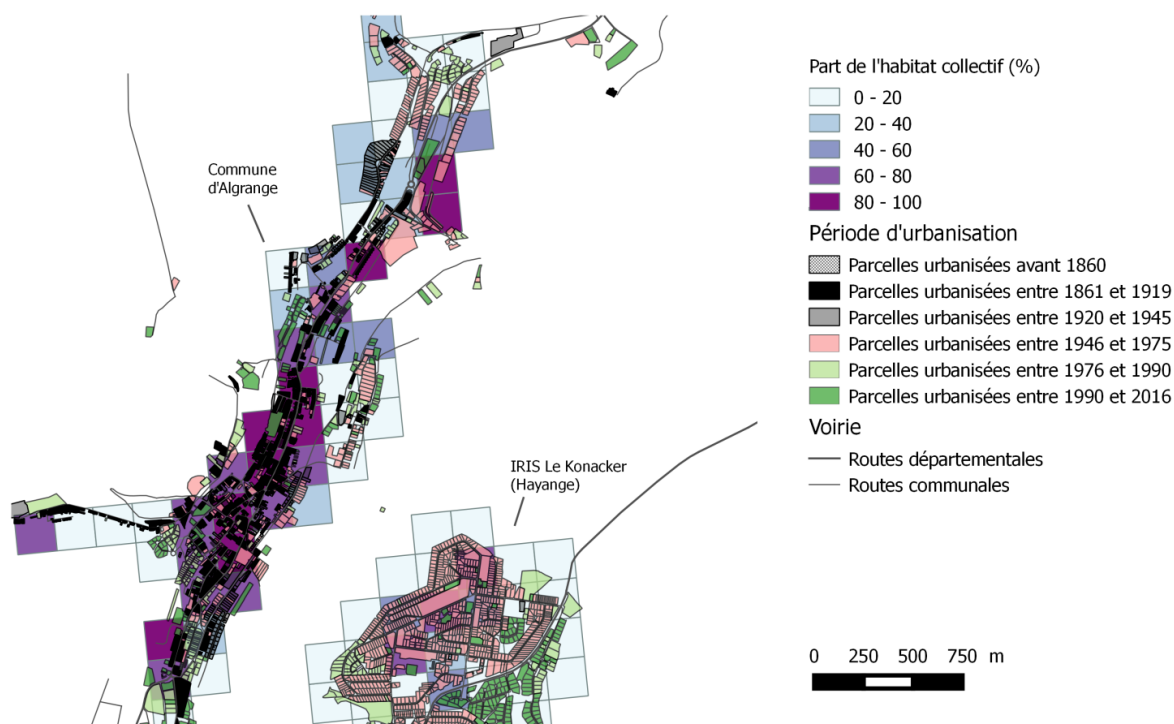
Réalisation Nicolas Greiner - source CAVF 2016 & INSEE 2010

La part des bas revenus (ménages) en 2010 par carreaux de 200x200 mètres Commune d'Algrange



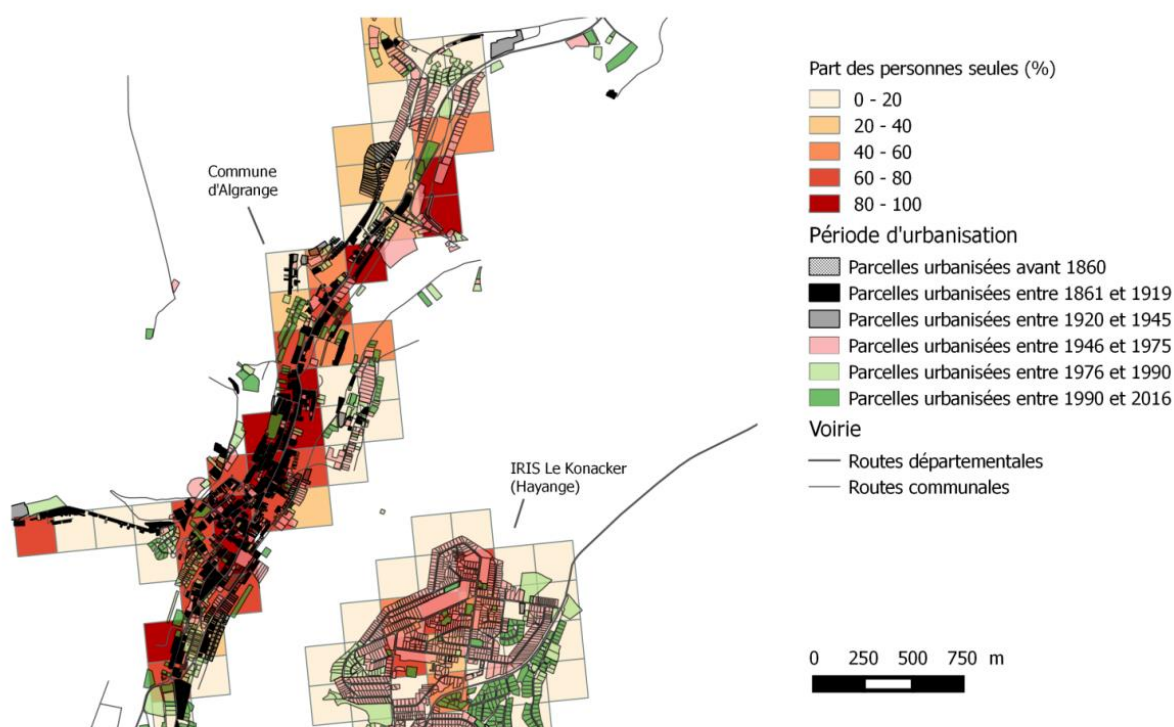
Réalisation Nicolas Greiner - source CAVF 2016 & INSEE 2010

La part de l'habitat collectif en 2010 par carreaux de 200x200 mètres Commune d'Algrange



Réalisation Nicolas Greiner - source CAVF 2016 & INSEE 2010

La part des personnes seules en 2010 par carreaux de 200x200 mètres Commune d'Algrange



Réalisation Nicolas Greiner - source CAVF 2016 & INSEE 2010

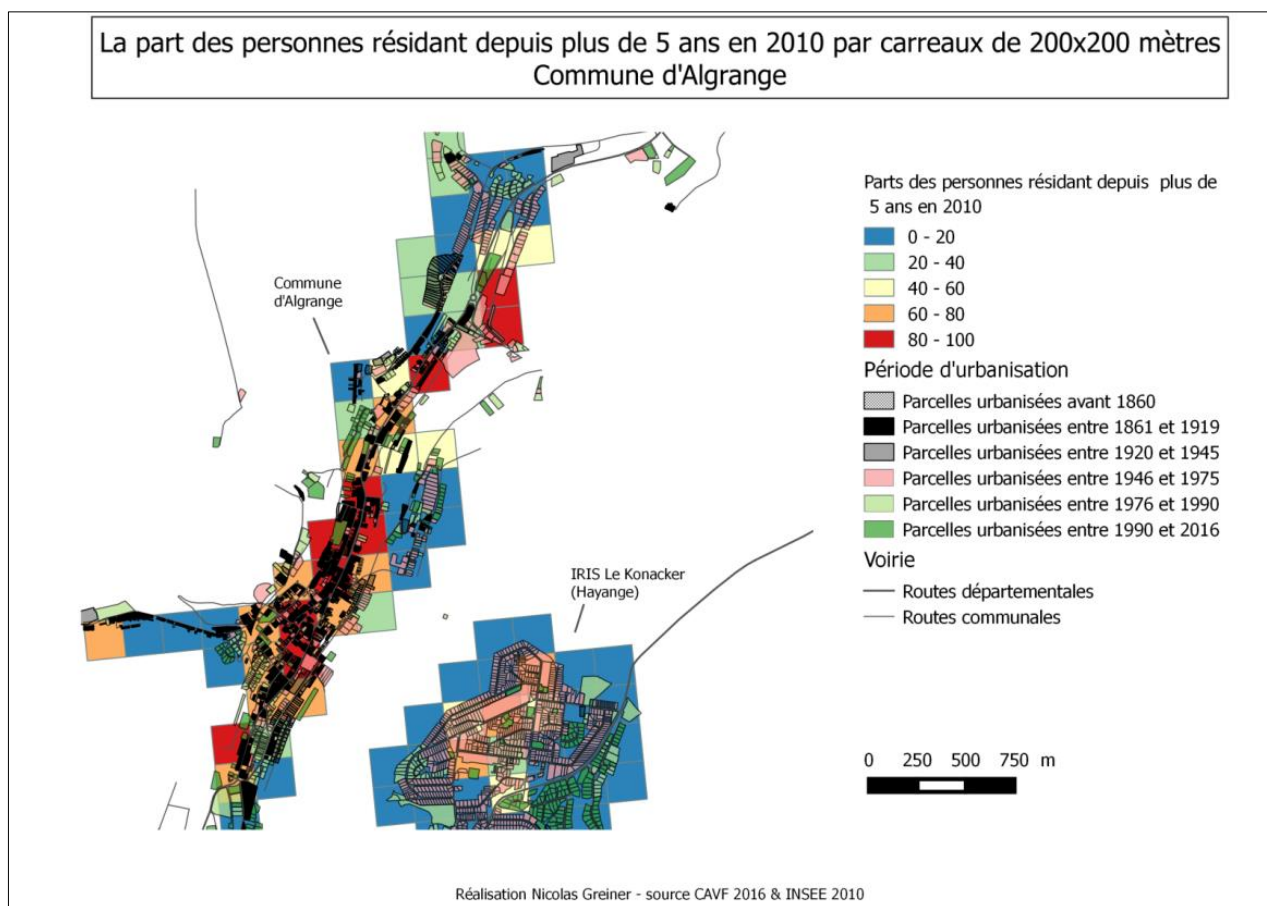


Figure 56 : Cinq croquis d'agrégation des données de l'INSEE (2010) par carreaux de 200x200 mètres pour la commune d'Algrange

IRIS du FAUBOURG STE CATHERINE PATURAL (Centre-ville de Hayange)

Au sein du centre-ville d'Hayange (secteur paysager infra-communal de type urbain I), les carreaux où l'on observe une prévalence importante des personnes âgées de 65 ans et plus recouvrent deux cités ouvrières :

- Le Faubourg Ste Berthe
- Le Faubourg St Maurice

Alors que la variable des plus de 65 ans se dissocie de celle des bas revenus pour le carreau recouvrant le faubourg St Maurice, le **Faubourg Ste Berthe** présente une caractéristique intéressante et jusqu'à présent inobservée : celle de la relation entre une prévalence plus forte de personnes âgées de 65 ans et plus et la prévalence plus forte de bas revenus, de la part de l'habitat collectif et de la part de personnes vivant seules. S'y surajoute une forte proportion de personnes résidant depuis plus de 5 ans. En dépit de la relative ancienneté des données (2010), l'inertie de certaines caractéristiques socio-économiques et démographiques dans l'espace autorise à identifier le Faubourg Ste Berthe comme un secteur clé, à l'échelle *micro*, dans la recherche d'un public âgé désocialisé.

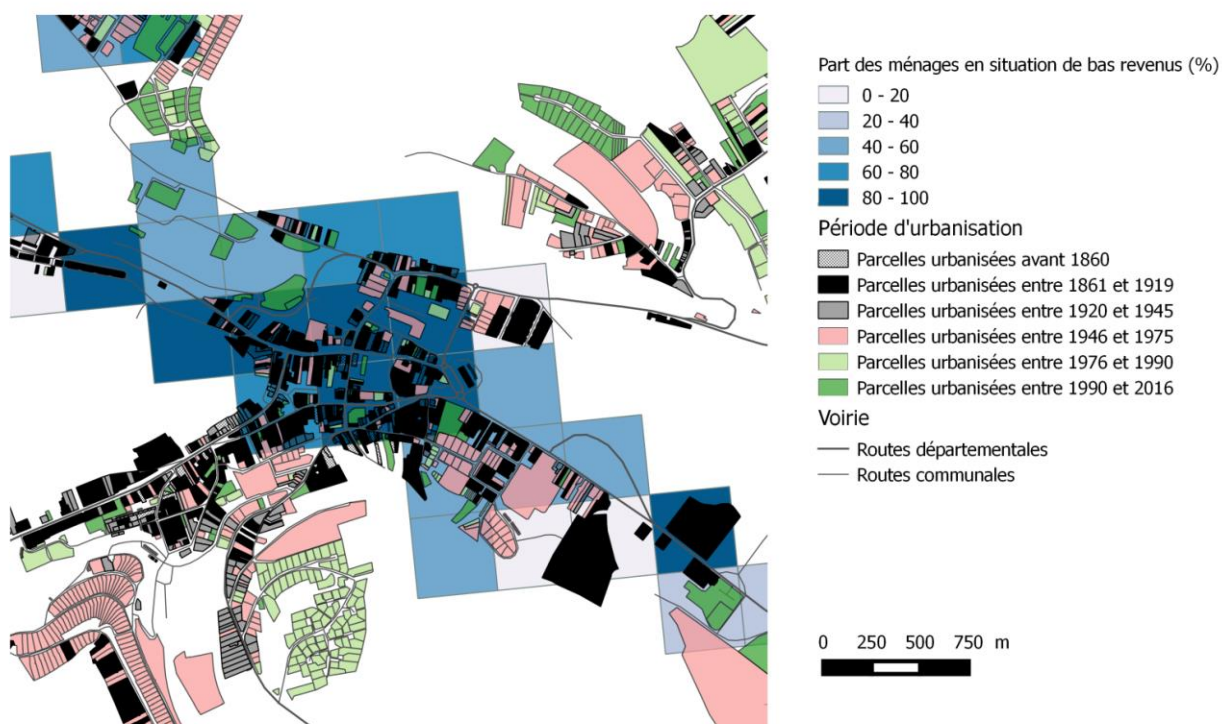
Autre caractéristique préalablement observée au sein de la commune d'Algrange : la relation entre quatre variables que sont : une part élevée de bas revenus, d'habitat collectif, de personnes vivant seules et de personnes résidant depuis plus de 5 ans. Ce fait s'observe au sein de carreaux recouvrant le centre du tissu urbain.

La part des plus de 65 ans en 2010 par carreaux de 200x200 mètres
IRIS Fb Ste-Catherine Patural (Hayange)



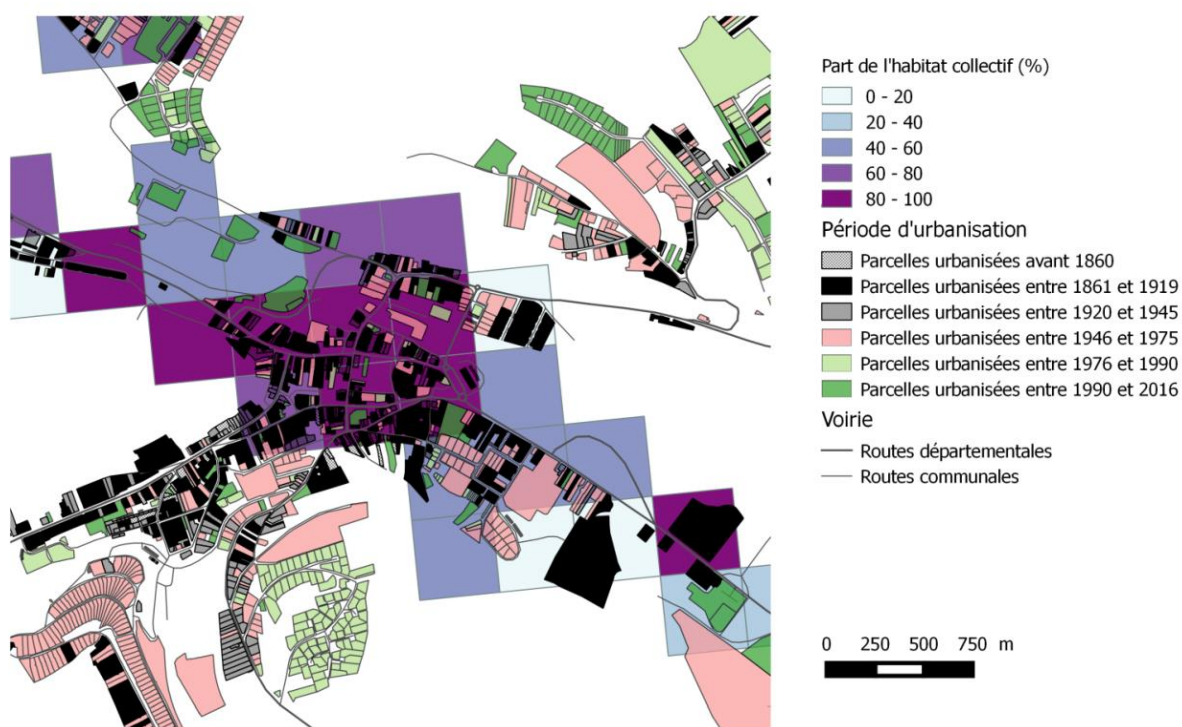
Réalisation Nicolas Greiner - source CAVF 2016 & INSEE 2010

La part des bas revenus (ménages) en 2010 par carreaux de 200x200 mètres
IRIS Fb Ste-Catherine Patural (Hayange)



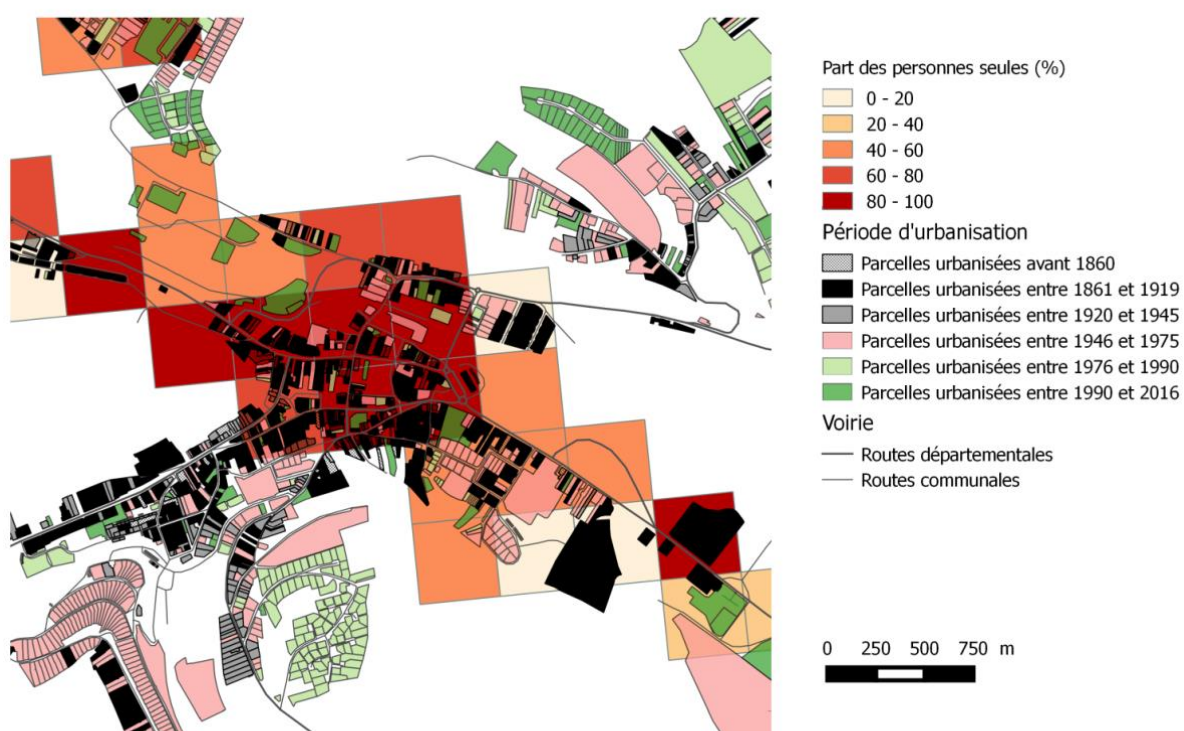
Réalisation Nicolas Greiner - source CAVF 2016 & INSEE 2010

La part de l'habitat collectif en 2010 par carreaux de 200x200 mètres IRIS Fb Ste-Catherine Patural (Hayange)



Réalisation Nicolas Greiner - source CAVF 2016 & INSEE 2010

La part des personnes seules en 2010 par carreaux de 200x200 mètres IRIS Fb Ste-Catherine Patural (Hayange)



Réalisation Nicolas Greiner - source CAVF 2016 & INSEE 2010

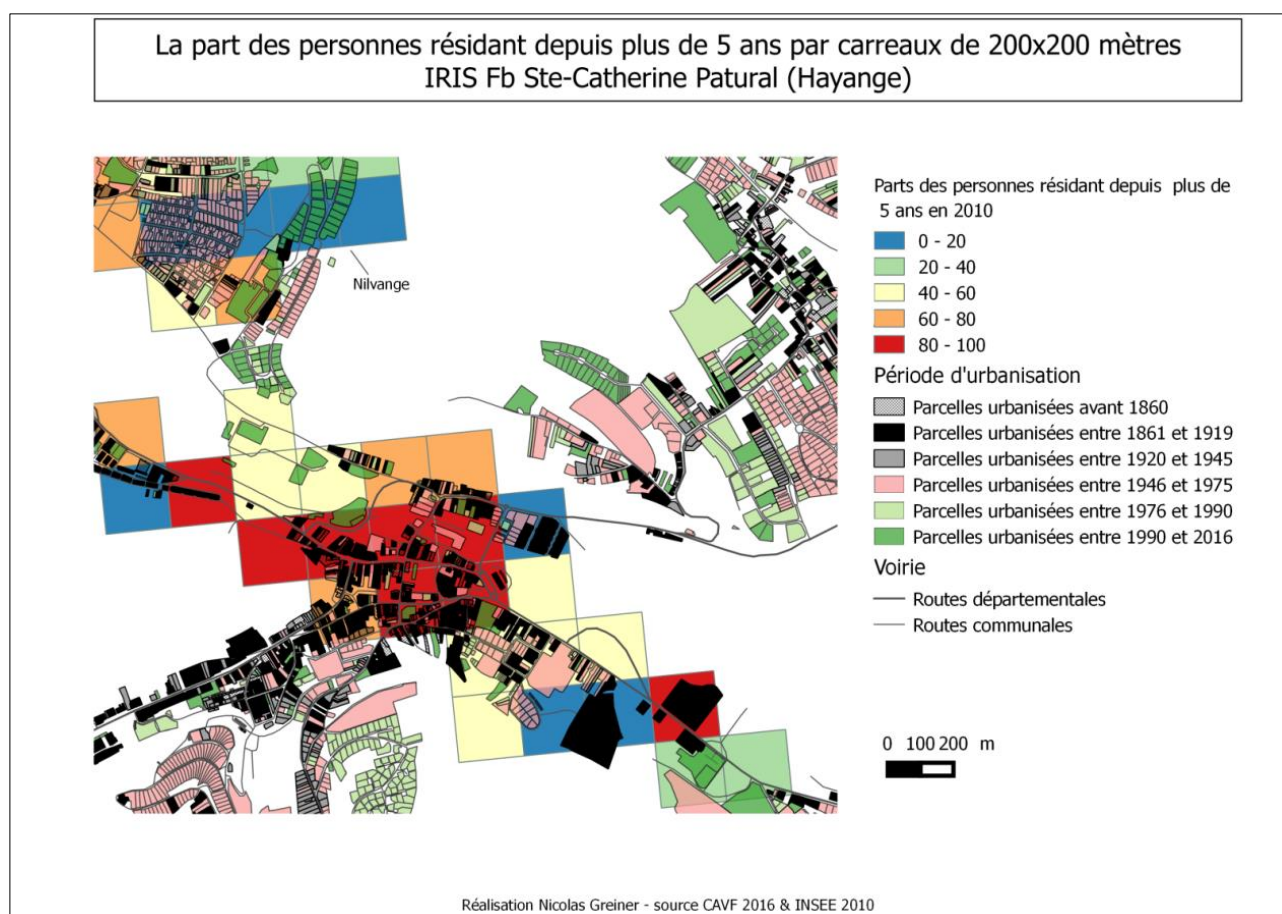


Figure 57 : Cinq croquis d'agrégation des données de l'INSEE (2010) par carreaux de 200x200 mètres pour l'IRIS Faubourg Ste Catherine Patural dans la commune d'Hayange

IRIS du KONACKER (Commune de Hayange)

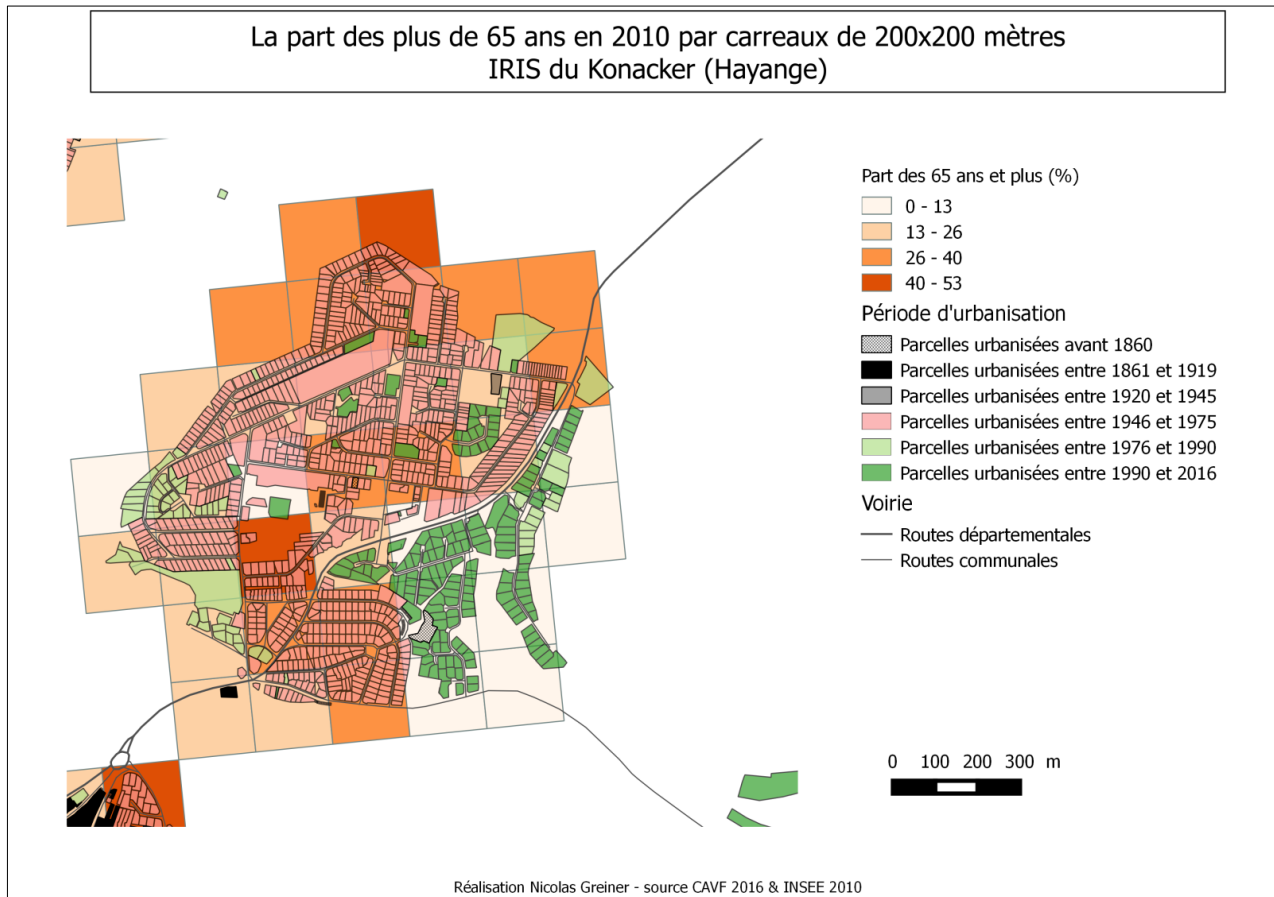
Une des vertus du carroyage est de pouvoir représenter des territoires que les limites communales ou infra-communales ont divisés malgré une certaine forme de continuité du bâti. Le Konacker est ainsi représenté, via ce croquis, dans sa totalité urbaine : autrement dit le bâti représenté et les carreaux le recouvrant intègrent la partie du tissu urbain construit sur le territoire de la commune de Hayange et de Nilvange. La partie appartenant à Nilvange n'apparaissait pas à l'échelle de l'IRIS puisque ce dernier, de nature infra-communale, s'inscrivait au sein d'une seule enclave administrative: celle de la commune de Hayange.

Deux précautions de lecture :

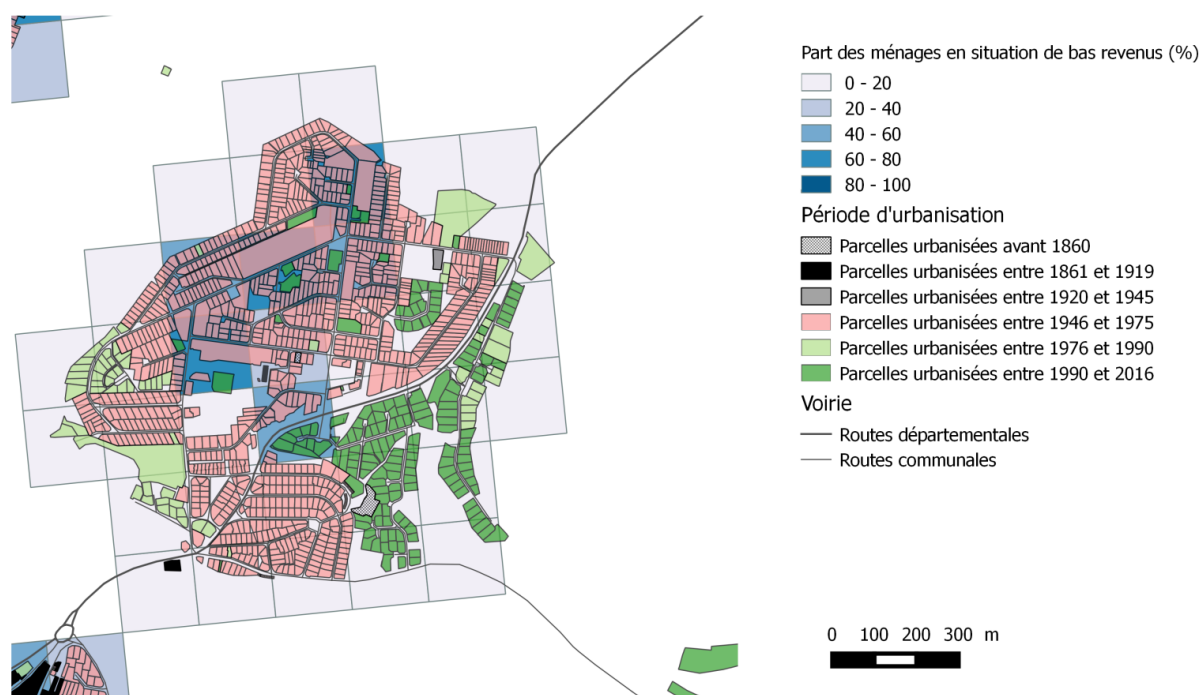
- Les deux carreaux en bas à droite du croquis appartiennent à la commune de Nilvange *hors Konacker*.
- Le carreau en haut à droite appartient à la commune d'Algrange.

Au Konacker, les carreaux où la prévalence des 65 ans et plus est la plus importante se détachent clairement de ceux où la prévalence des bas revenus est forte. Le tissu périurbain composé de pavillon est la forme de bâti qui concentre le moins de personnes âgées ce qui valide

statistiquement l'hypothèse posée lors du chapitre précédent. La concentration des personnes âgées de plus de 65 ans est la plus forte dans les quartiers ouvriers construits à partir de 1950 (type urbain II). Le Konacker n'échappe pas à la règle observée lors de l'analyse des deux secteurs précédents : une forte relation est observable entre les variables suivantes : part des bas revenus, la part de l'habitat collectif, la part des personnes seules et la part des résidents de plus de cinq ans.

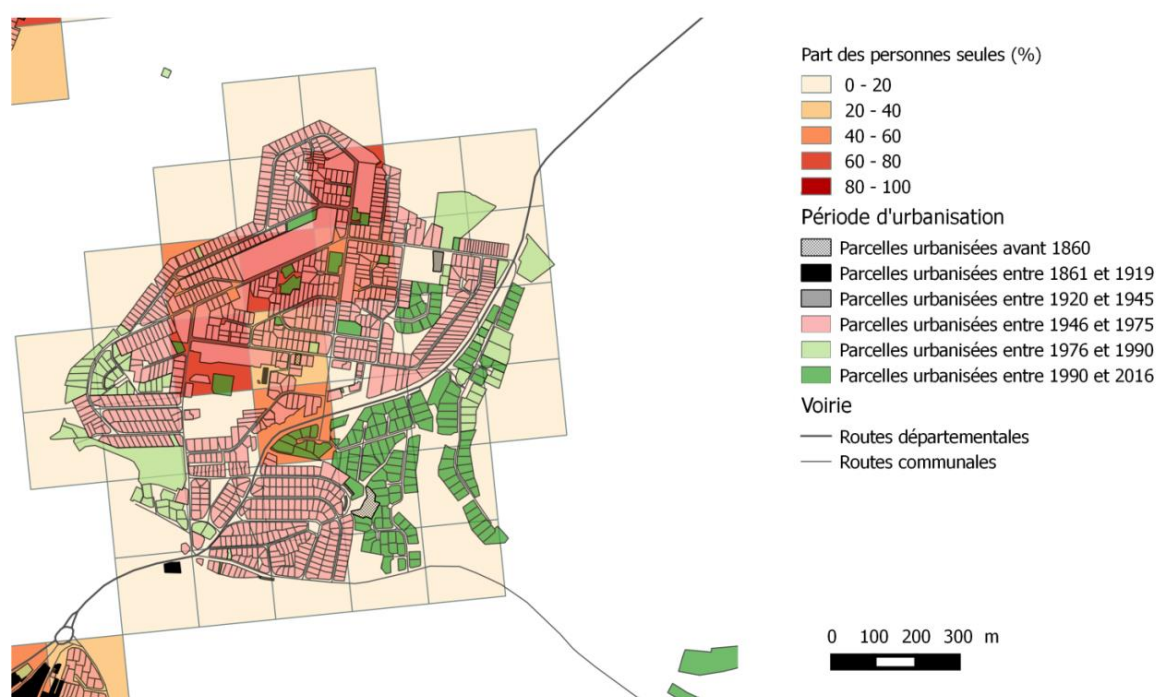


La part des bas revenus (ménages) en 2010 par carreaux de 200x200 mètres IRIS du Konacker (Hayange)



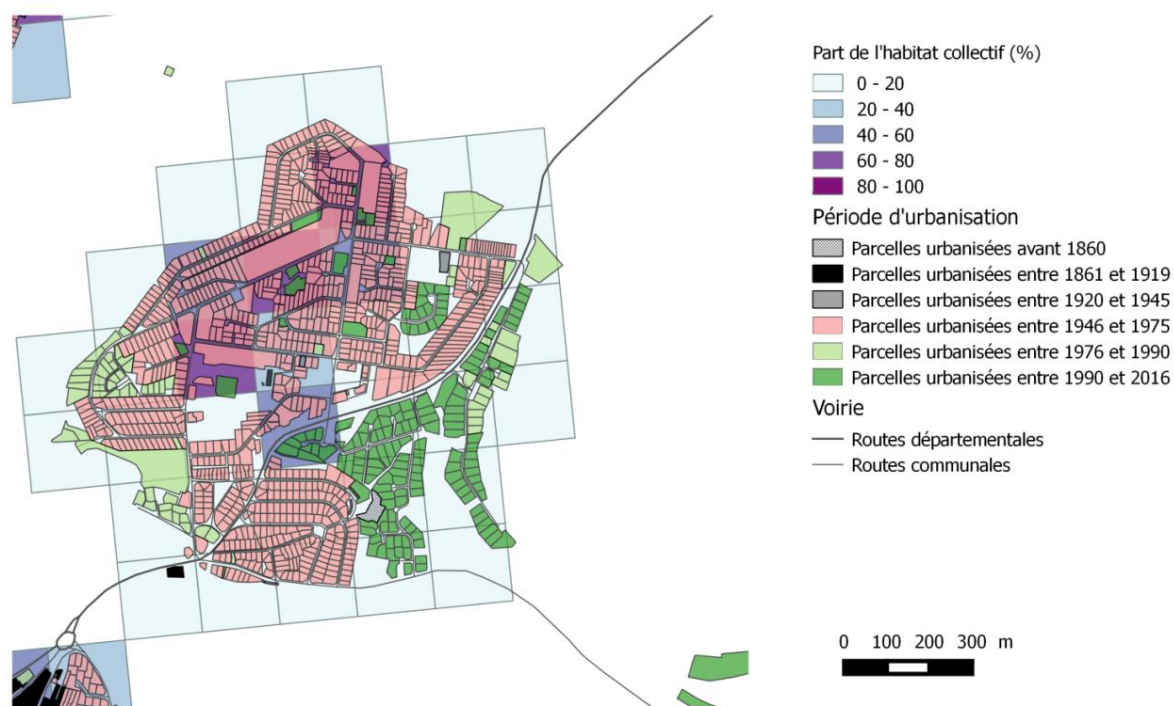
Réalisation Nicolas Greiner - source CAVF 2016 & INSEE 2010

La part des personnes vivant seules en 2010 par carreaux de 200x200 mètres IRIS du Konacker (Hayange)



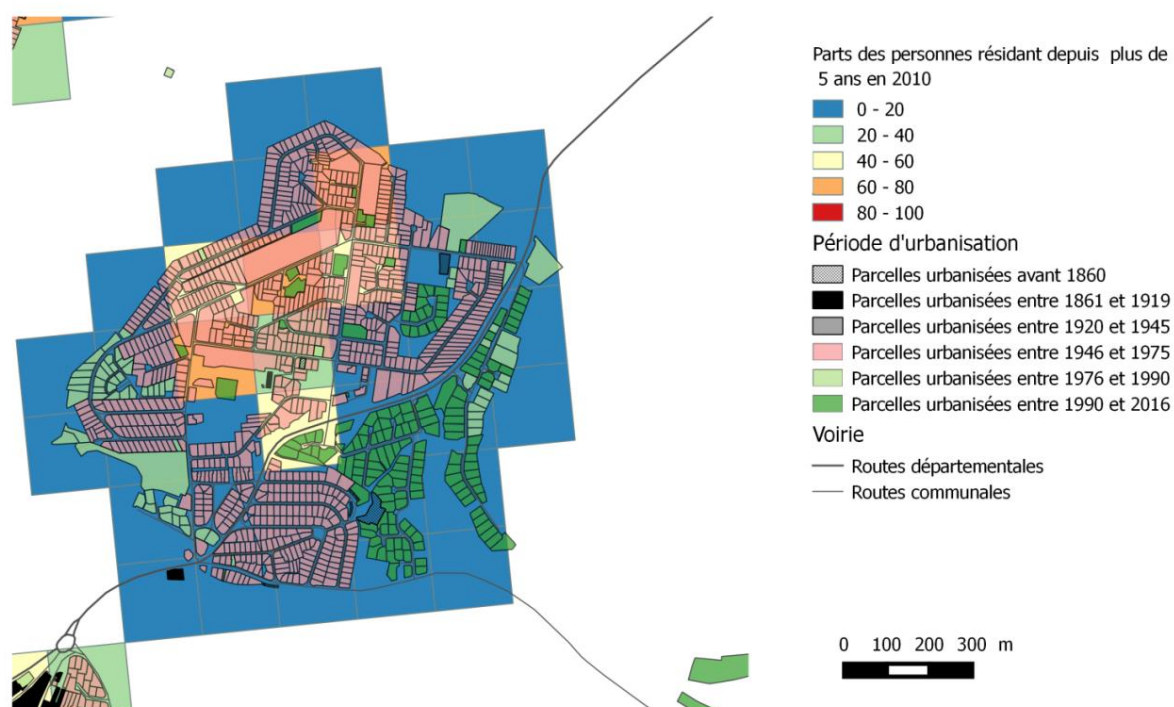
Réalisation Nicolas Greiner - source CAVF 2016 & INSEE 2010

La part de l'habitat collectif en 2010 par carreaux de 200x200 mètres IRIS du Konacker (Hayange)



Réalisation Nicolas Greiner - source CAVF 2016 & INSEE 2010

La part des personnes résident depuis plus de 5 ans en 2010 par carreaux de 200x200 mètres IRIS du Konacker (Hayange)

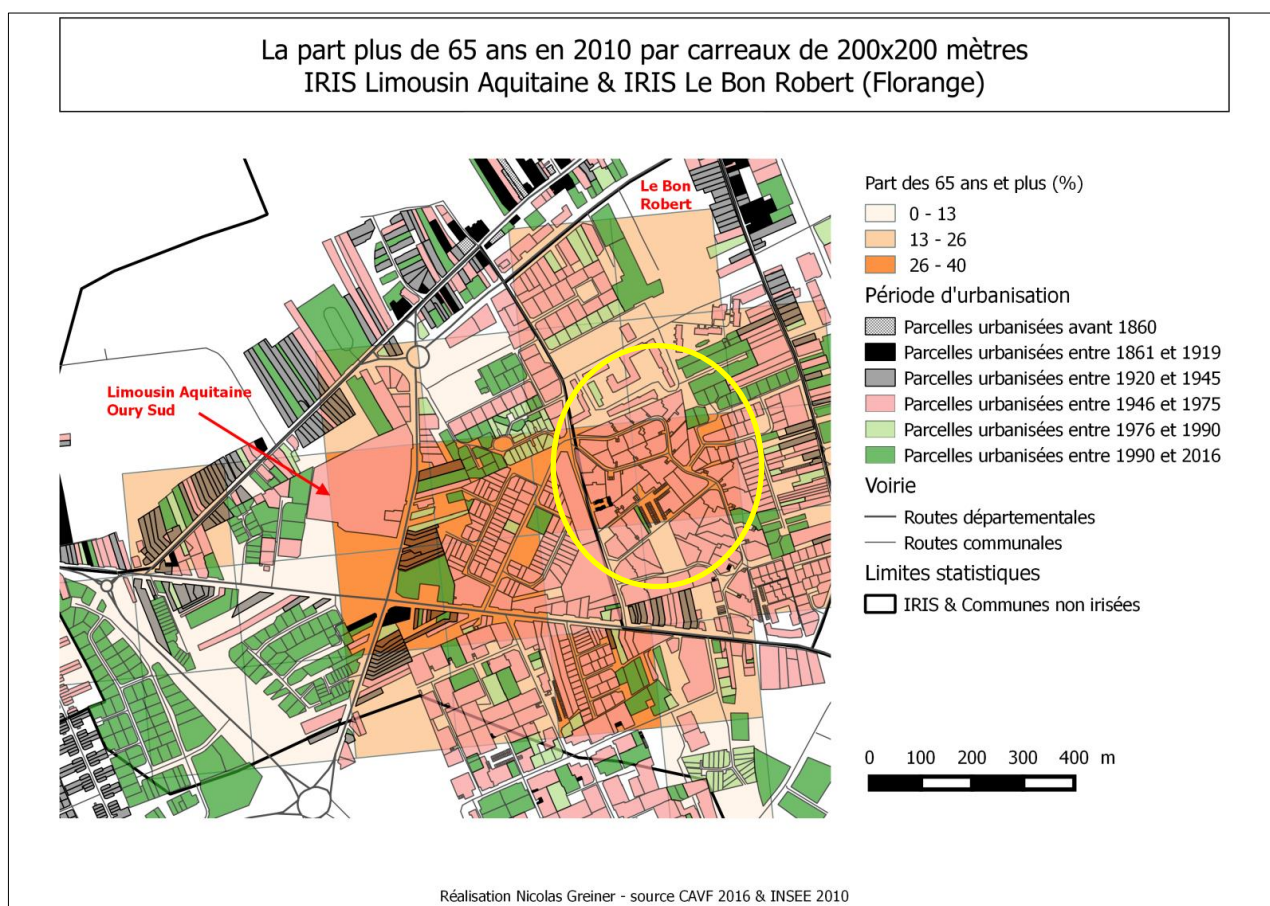


Réalisation Nicolas Greiner - source CAVF 2016 & INSEE 2010

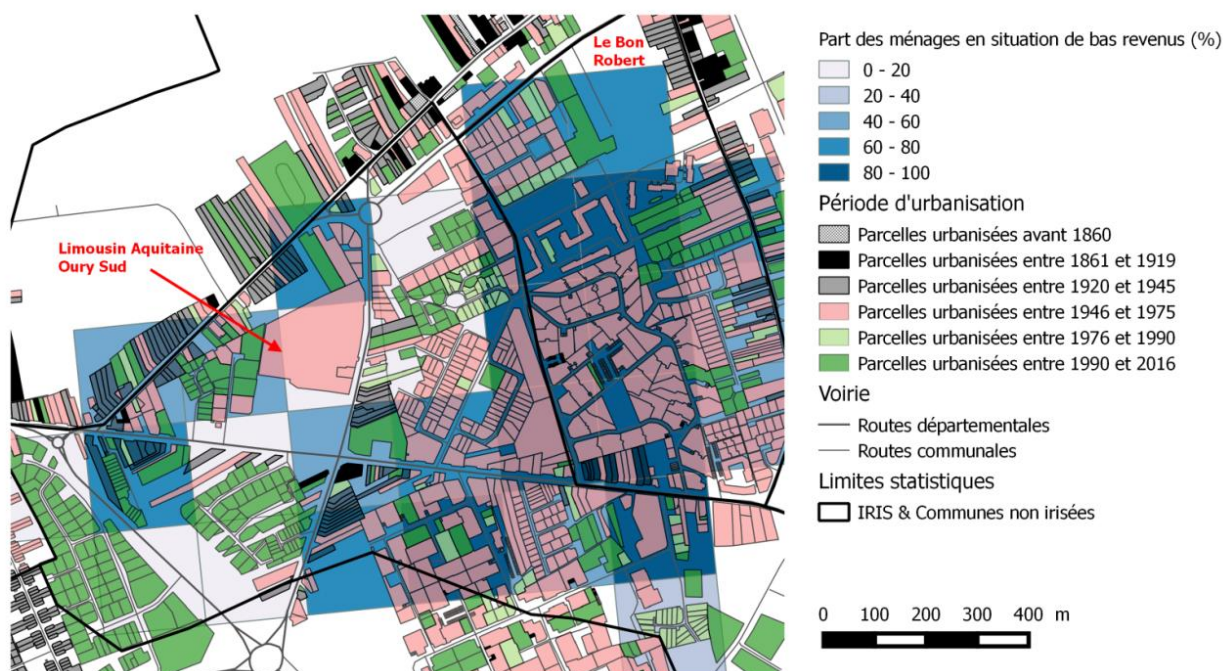
Figure 58 : Cinq croquis d'agrégation des données de l'INSEE (2010) par carreaux de 200x200 mètres pour l'IRIS du Konacker dans la commune d'Hayange

IRIS le LIMOUSIN AQUITAINE OURY SUD & le BON ROBERT (Commune de Florange)

Ces deux IRIS constituent un quartier identifié sous le nom de Oury. Dans ces deux IRIS, les carreaux enregistrant, en 2010, une forte prévalence de personnes de plus de 65 ans sont ceux recouvrant un bâti ouvrier de type collectif construit au début des années 50 (Le bon Robert – cercle jaune) et un quartier ouvrier pavillonnaire au sein de l’IRIS Limousin Aquitaine. Aucune relation stricte ne s’observe entre personnes âgées de plus de 65 ans et les quatre autres variables mais ces quatre variables sont fortement reliées et spatialisées au sein de l’IRIS du Bon Robert, dans lequel deux carreaux concentrent toutefois 26% à 40% de personnes âgées de 65 ans et plus.

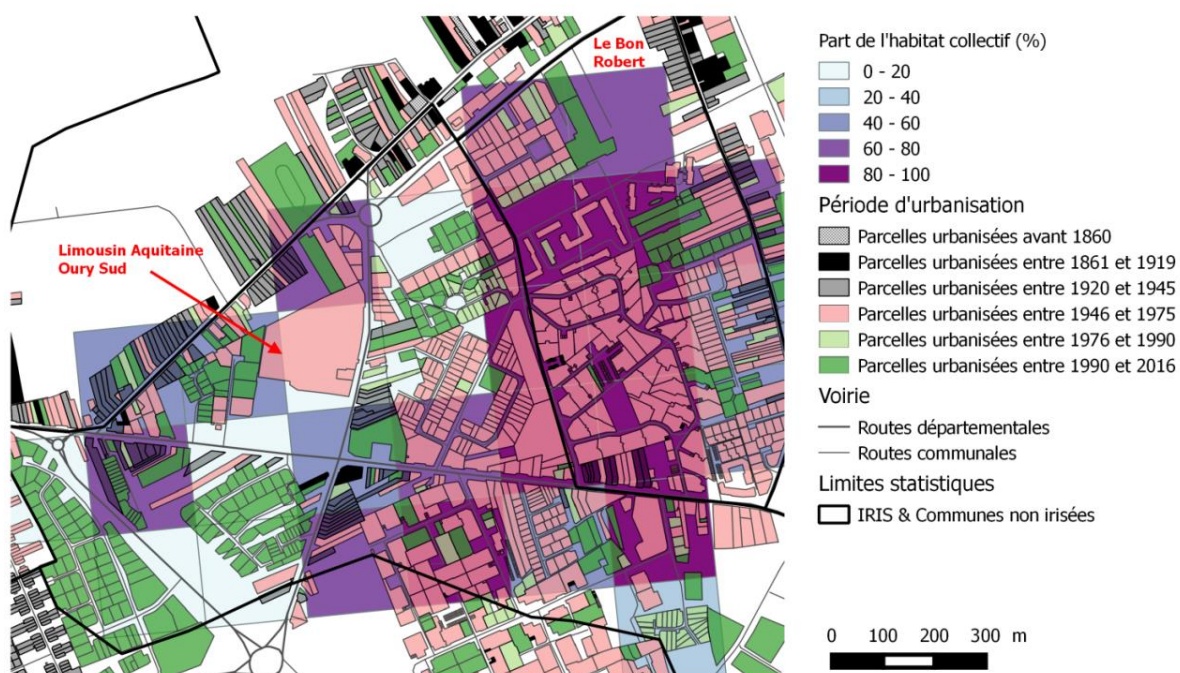


La part des bas revenus (ménages) en 2010 par carreaux de 200x200 mètres IRIS Limousin Aquitaine & IRIS Le Bon Robert (Florange)



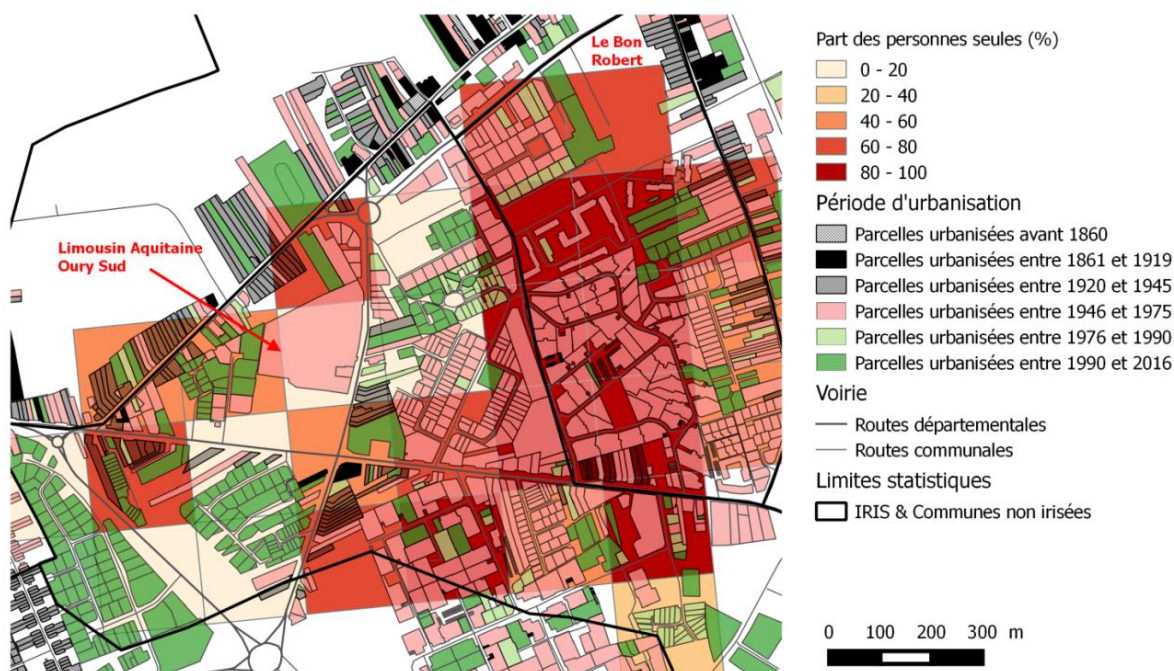
Réalisation Nicolas Greiner - source CAVF 2016 & INSEE 2010

La part de l'habitat collectif en 2010 par carreaux de 200x200 mètres IRIS Limousin Aquitaine & IRIS Le Bon Robert (Florange)



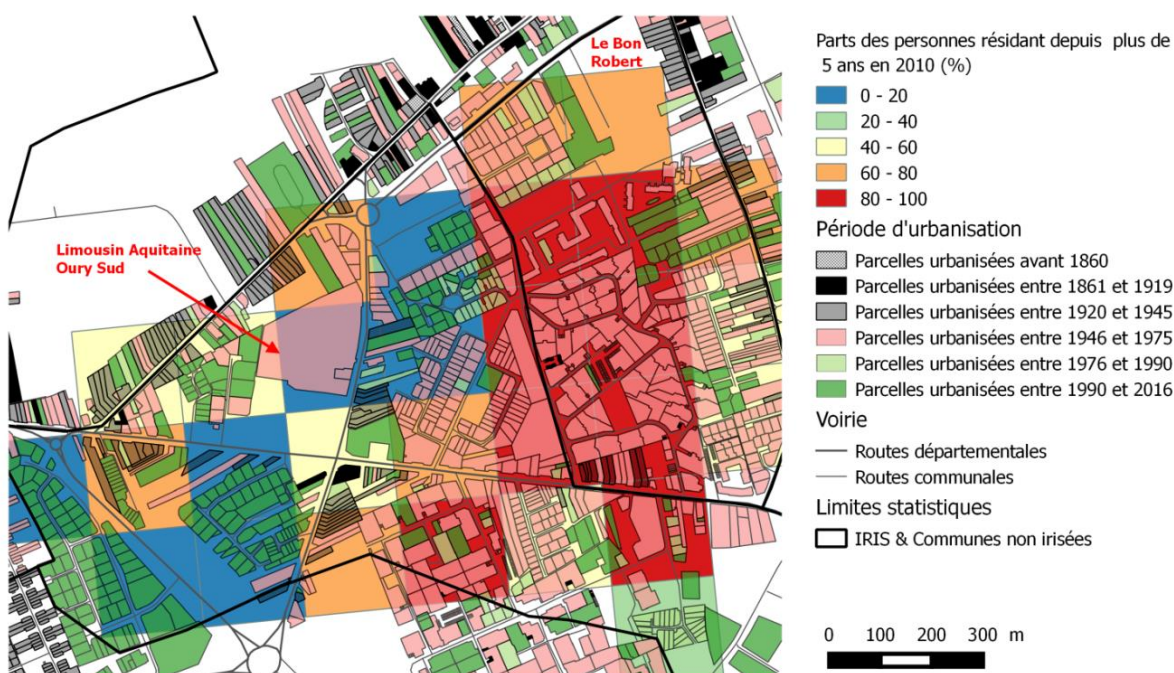
Réalisation Nicolas Greiner - source CAVF 2016 & INSEE 2010

La part des personnes vivant seules en 2010 par carreaux de 200x200 mètres
IRIS Limousin Aquitaine & IRIS Le Bon Robert (Florange)



Réalisation Nicolas Greiner - source CAVF 2016 & INSEE 2010

La part des personnes résidant depuis plus de 5 ans en 2010 par carreaux de 200x200 mètres
IRIS Limousin Aquitaine & IRIS Le Bon Robert (Florange)



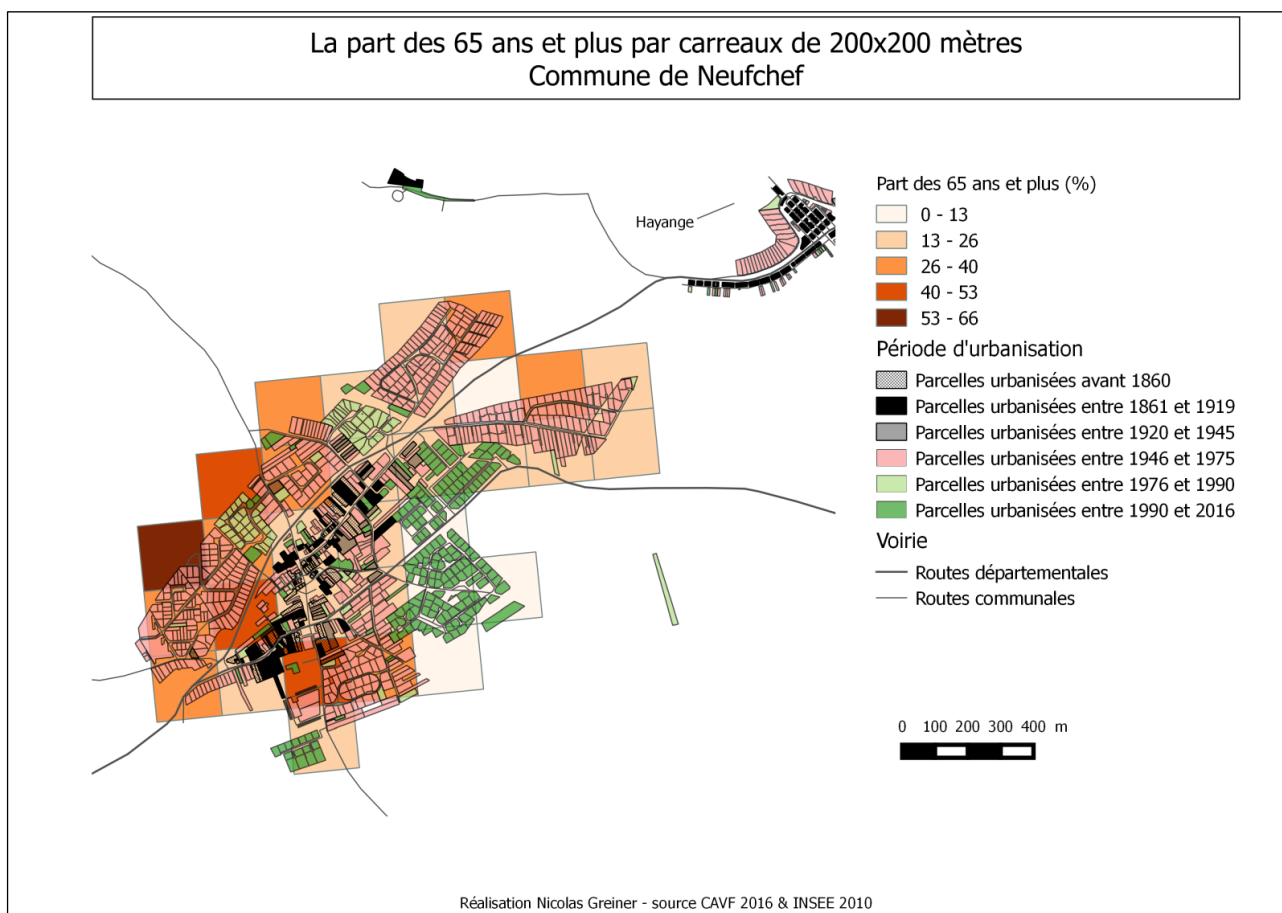
Réalisation Nicolas Greiner - source CAVF 2016 & INSEE 2010

Figure 59 : Cinq croquis d'agrégation des données de l'INSEE (2010) par carreaux de 200x200 mètres pour les IRIS Limousin Aquitaine et Le Bon Robert dans la commune de Florange

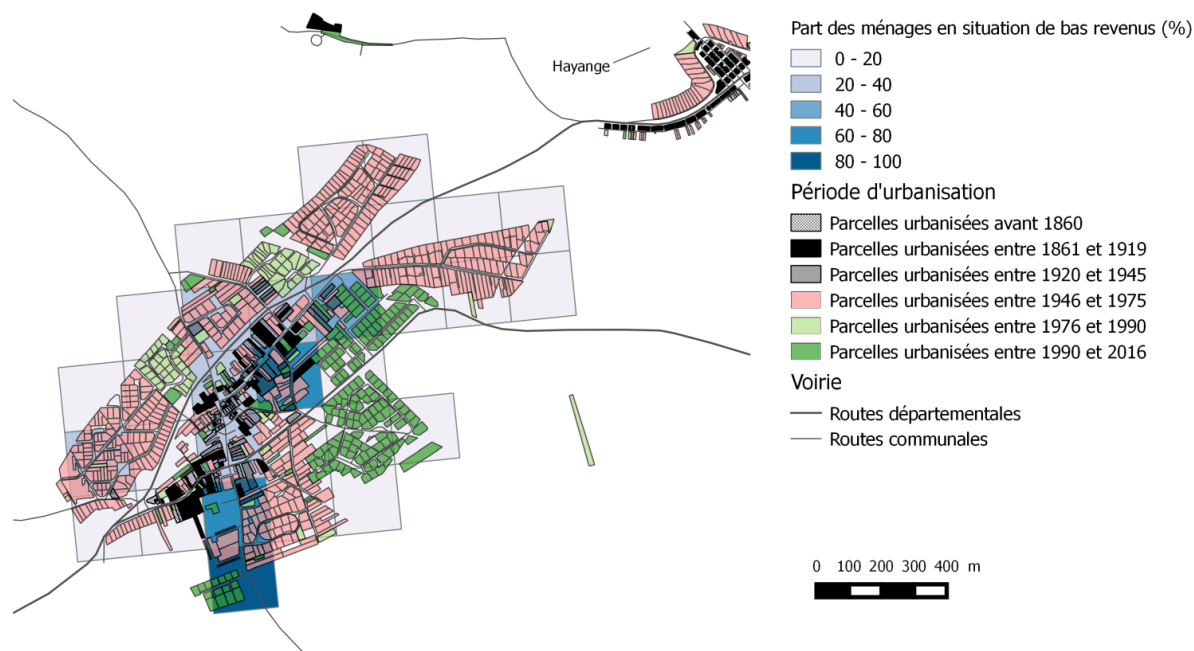
Commune de NEUFCHÉF

Neufchef, au même titre qu'Algrange, n'avait pas été soumise à une analyse infra-communale car le territoire n'est pas irisé. Le carroyage de l'INSEE justifiait qu'on intègre cette commune de *type URBAIN II* en raison de son caractère « vieillissant » et en retrait de l'agglomération du Val de Fensch.

A Neufchef, la dissociation entre variable des bas revenus et celle des 65 ans est sans équivoque. Les quatre variables dont la relation est systématiquement observée se spatialisent au centre de la ville. Le périurbain reste un tissu enregistrant la prévalence la moins importante de personnes de plus de 65 ans et de ménages ayant un bas revenu. Les carreaux dont la prévalence des personnes âgées de plus de 65 ans est la plus forte recouvrent principalement les pavillons individuels ou mitoyens construits durant les trente glorieuses, période de forte croissance urbaine et démographique.

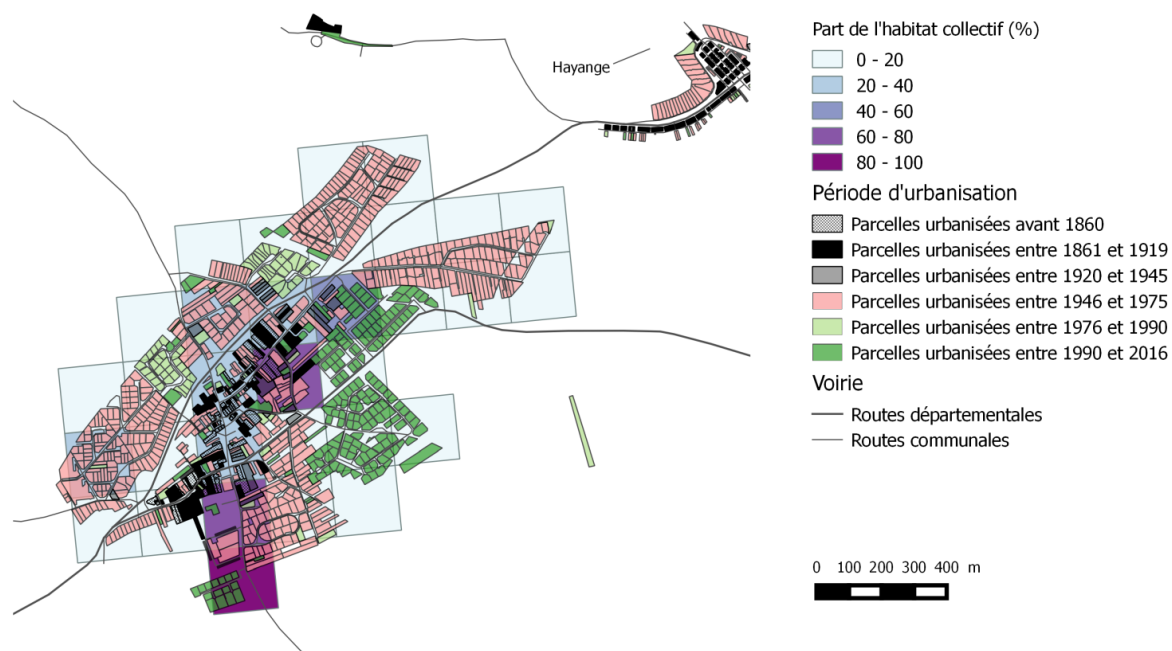


La part des bas revenus (ménages) par carreaux de 200x200 mètres Commune de Neufchef



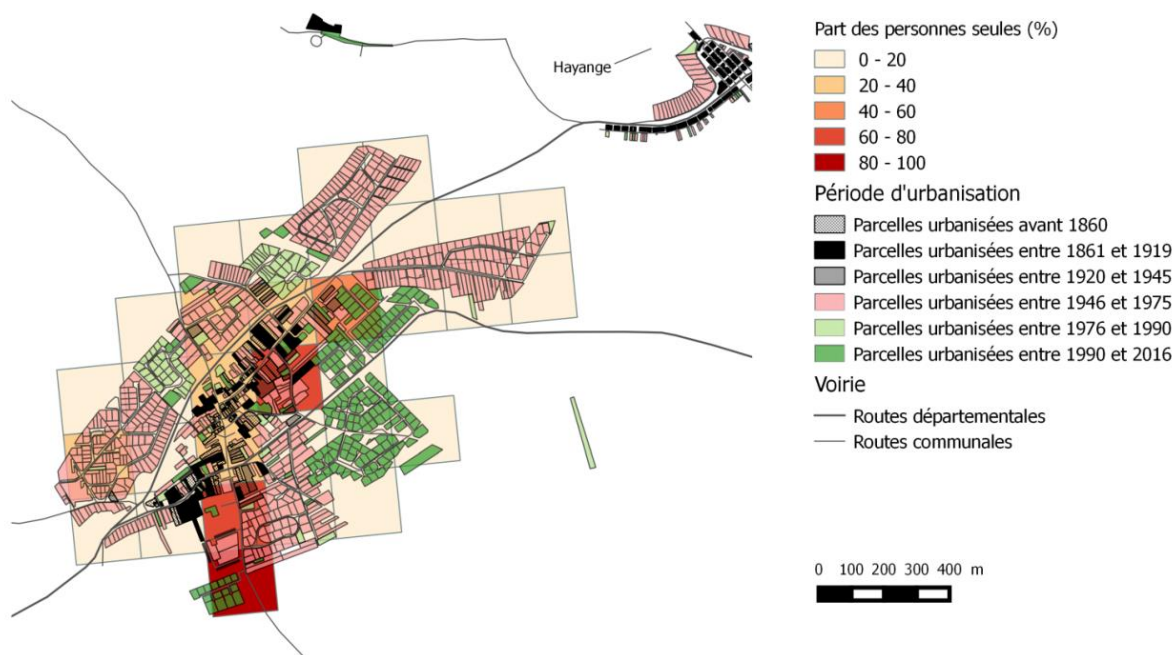
Réalisation Nicolas Greiner - source CAVF 2016 & INSEE 2010

La part l'habitat collectif par carreaux de 200x200 mètres Commune de Neufchef



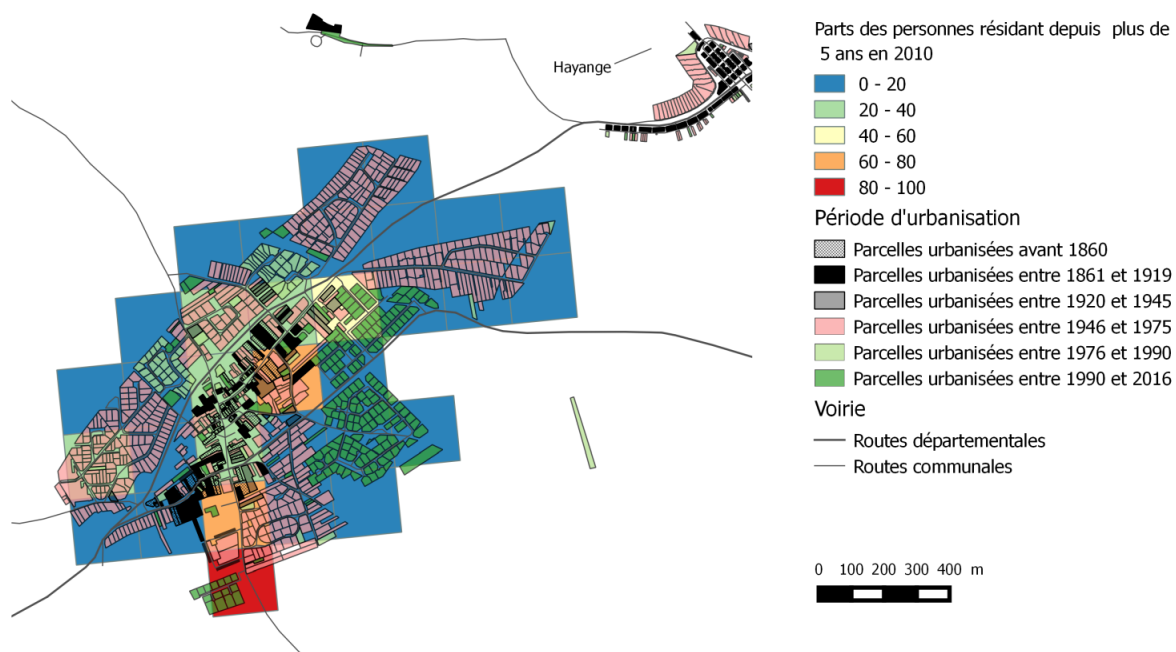
Réalisation Nicolas Greiner - source CAVF 2016 & INSEE 2010

La part des personnes vivant seules par carreaux de 200x200 mètres Commune de Neufchef



Réalisation Nicolas Greiner - source CAVF 2016 & INSEE 2010

La part des personnes résidant depuis plus de 5 ans par carreaux de 200x200 mètres Commune de Neufchef



Réalisation Nicolas Greiner - source CAVF 2016 & INSEE 2010

Figure 60 : Cinq croquis d'agrégation des données de l'INSEE (2010) par carreaux de 200x200 mètres pour la commune non irisée de Neufchef

Nilvange hors Konacker est étudiée, comme lors du chapitre précédent, à l'échelle de son centre historique. L'avantage des données carroyées est d'évacuer le biais induit par l'agrégation des données à l'échelle communale (intégrant la partie du Konacker sur le ban de Nilvange) et qui enregistrent des réalités sociodémographiques pouvant être différentes et se corrélant éventuellement à un type de bâti particulier.

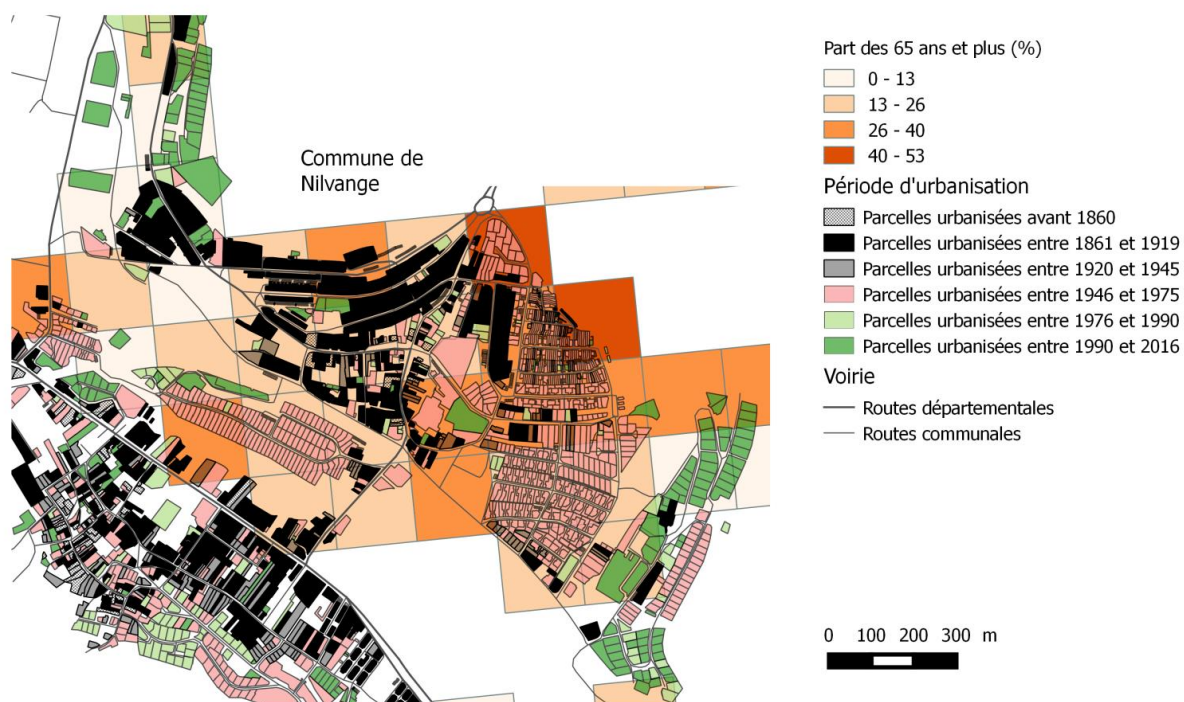
Nilvange Hors Konacker est une commune non irisée de *type URBAIN I*. On y enregistre une forte concentration des plus de 65 ans en 2010 au sein de carreaux recouvrant un habitat de pavillons individuels datant de la période 1945-1975. Ces derniers, sont construits pour leur immense majorité en 1948 et représentent de deux types architecturaux:

- Le *quartier ouvrier* d'après-guerre « classique », composé de maisons mitoyennes entourées de jardin.
- Des maisons ouvrières répétitives avec jardins et prenant la forme d'une cité ouvrière (entouré dans un cercle orange sur la figure n°41 page 80)

La variable des 65 ans et plus, enregistrée au sein de ces deux carreaux, se dissocie des quatre autres variables dont la relation se vérifie également pour Nilvange. Ces dernières se corrélaient et se spatialisent au centre de la ville. Le centre de Nilvange n'est pas par conséquent le plus âgé mais il est le plus pauvre. Nilvange confirme ainsi l'absence de relation entre une forte prévalence de personnes âgées de plus de 65 ans et l'existence de foyers « pauvres ».

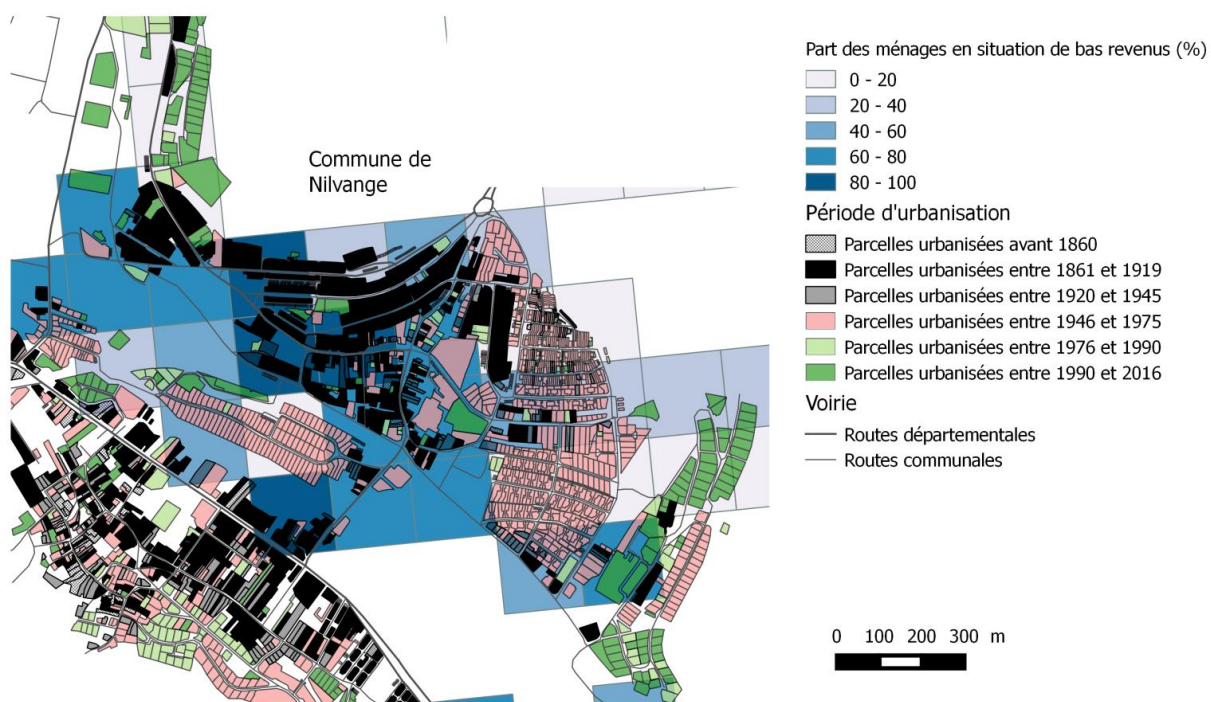
Autre relation observable : les carreaux dans lesquels la prévalence des personnes âgées de plus de 65 ans est élevée agrègent une part assez faible de personnes résidant depuis plus de cinq ans. La question se pose quant à un éventuel renouvellement générationnel observable en 2010, au gré des migrations, au sein des cités ouvrières. Cette observation se vérifie dans l'ensemble des secteurs étudiés notamment à Uckange. Elle pourrait être la démonstration statistique d'une tendance lourde au sein du Val de Fensch : le rajeunissement de la population s'opérerait via le développement d'un tissu péri-urbain en marge des communes de *type URBAIN II* participant, comme déjà évoqué, à la « fortune » de ces dernières mais il s'opérerait également, au sein des communes de *type URBAIN I*, soumises à la contrainte topographique, par le rachat voire la réhabilitation de maisons ouvrières par des personnes aux revenus plus modestes.

La part des plus de 65 ans en 2010 par carreaux de 200x200 mètres



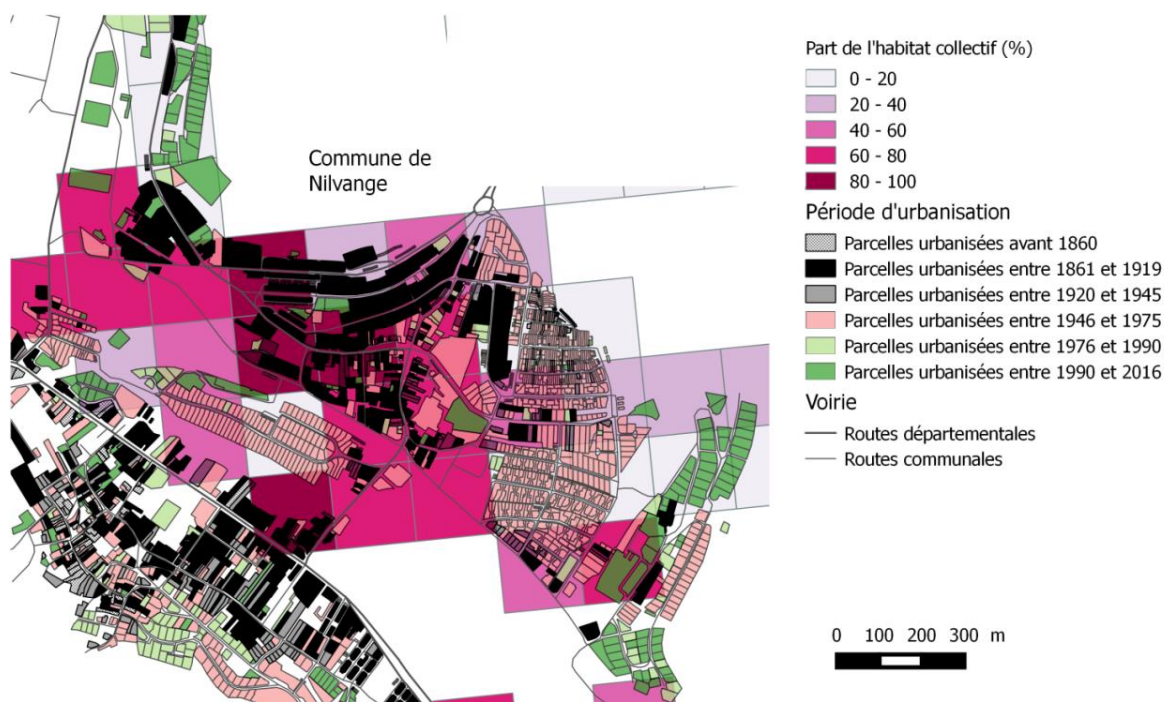
Réalisation Nicolas Greiner - source CAVF 2016 & INSEE 2010

La part des bas revenus (ménages) en 2010 par carreaux de 200x200 mètres



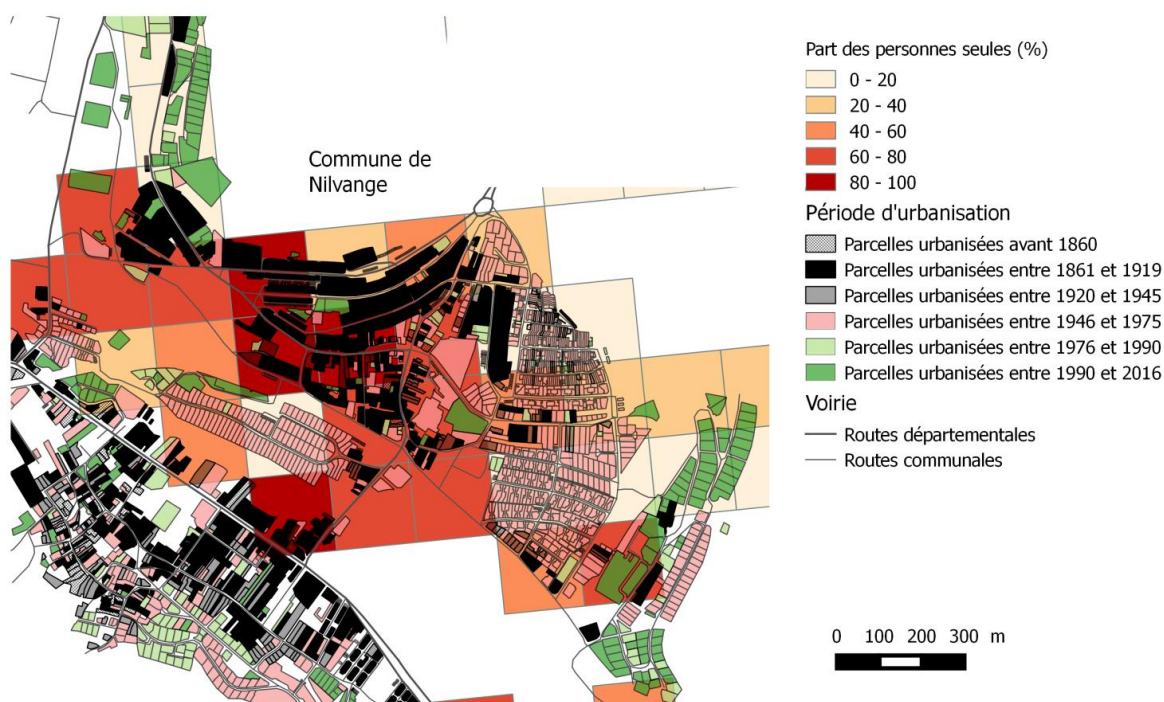
Réalisation Nicolas Greiner - source CAVF 2016 & INSEE 2010

La part de l'habitat collectif en 2010 par carreaux de 200x200 mètres Commune de Nilvange



Réalisation Nicolas Greiner - source CAVF 2016 & INSEE 2010

La part des personnes vivant seules en 2010 par carreaux de 200x200 mètres Commune de Nilvange



Réalisation Nicolas Greiner - source CAVF 2016 & INSEE 2010

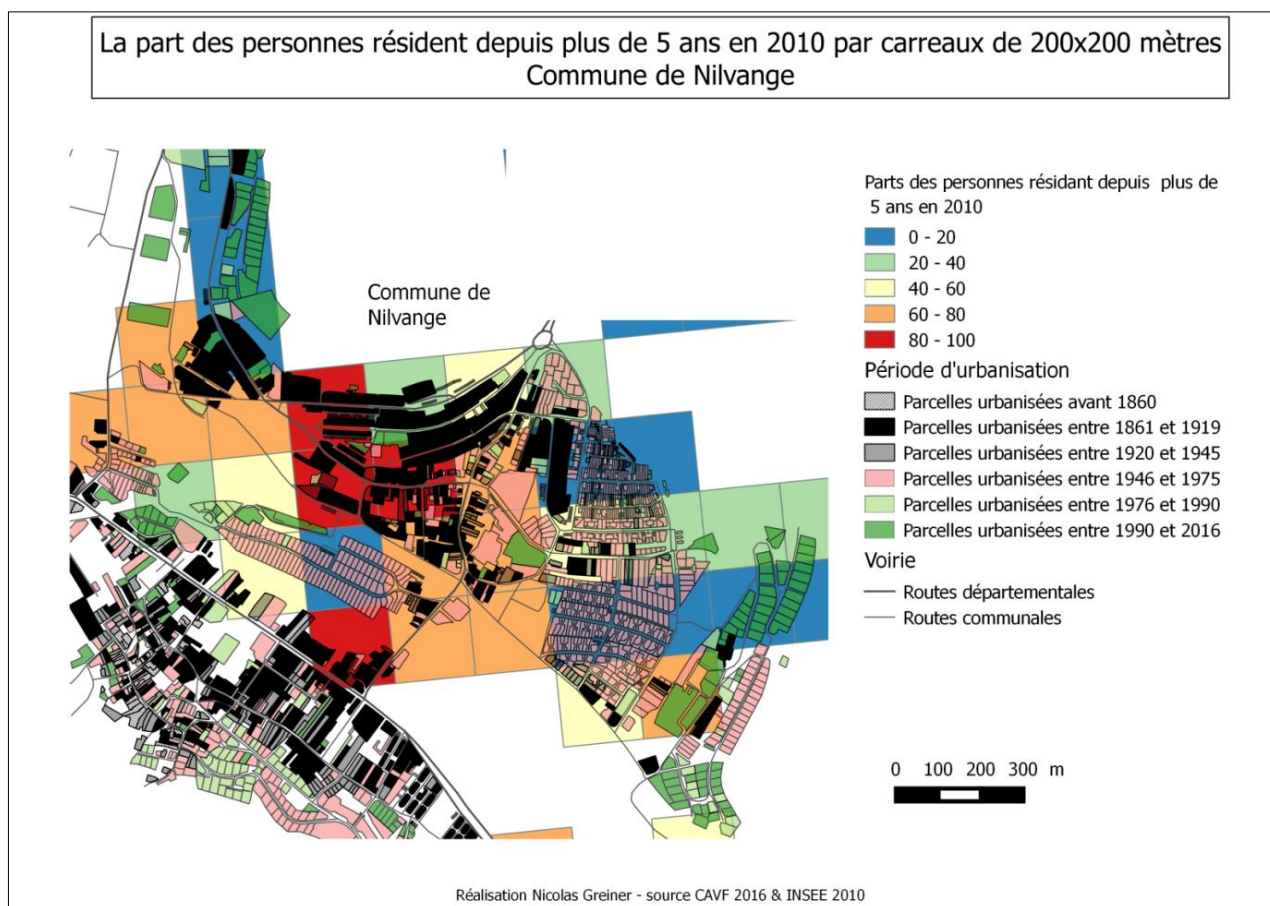


Figure 61 : Cinq croquis d'agrégation des données de l'INSEE (2010) par carreaux de 200x200 mètres pour la commune non irisée de Nilvange hors Konacker

Les IRIS de REMELANGE (Commune de Fameck)

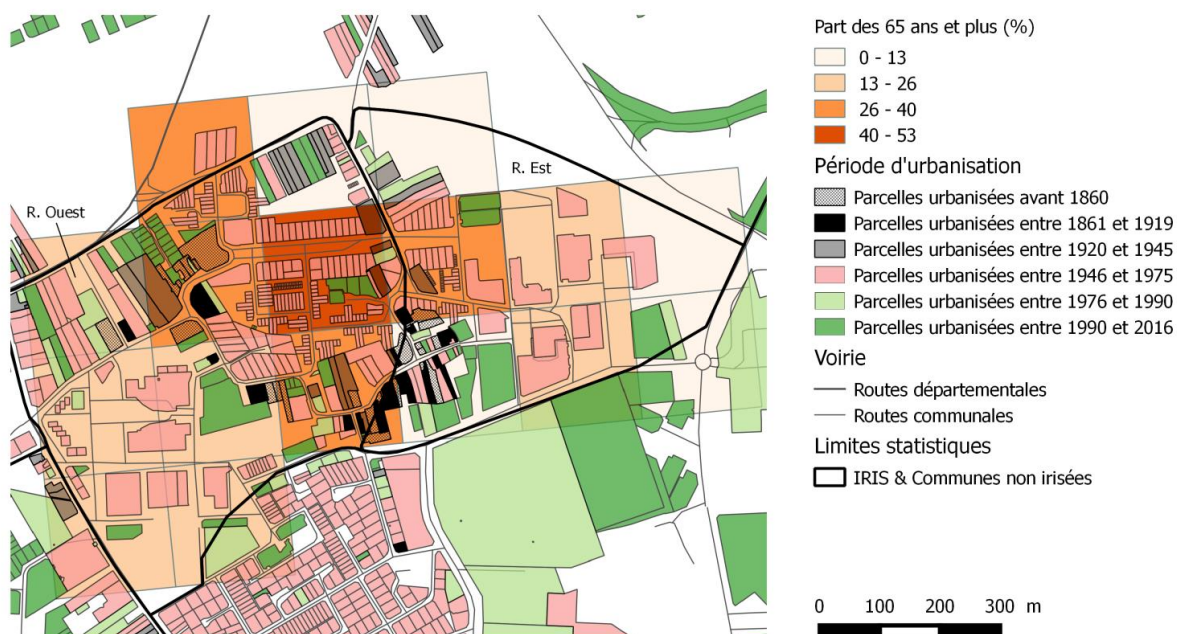
Rémelange Est & Rémelange Ouest sont deux IRIS de type urbain IV marqué par la prédominance d'un habitat collectif de grands ensembles et entièrement recouvert par la politique de la ville.

Les carreaux concentrant la part la plus importante de personnes âgées de 65 ans et plus recouvrent pour l'essentiel des maisons mitoyennes construit dans les années 60 et constitutives du *quartier ouvrier*. Les carreaux recouvrant les grands ensembles ne sont pas pourvoyeurs de la prévalence la plus forte de personnes âgées de plus de 65 ans ; on y trouve en revanche et tout à fait logiquement une spatialisation des quatre variables suivantes : la part des bas revenus, la part de l'habitat collectif, la part des personnes vivant seules et la part des personnes résidant depuis plus de cinq ans.

Les carreaux dans lesquels la prévalence des 65 ans et plus est la plus forte enregistrent les taux le plus bas de ménages ayant un bas revenu : à nouveau, il y a dissociation entre les deux variables.

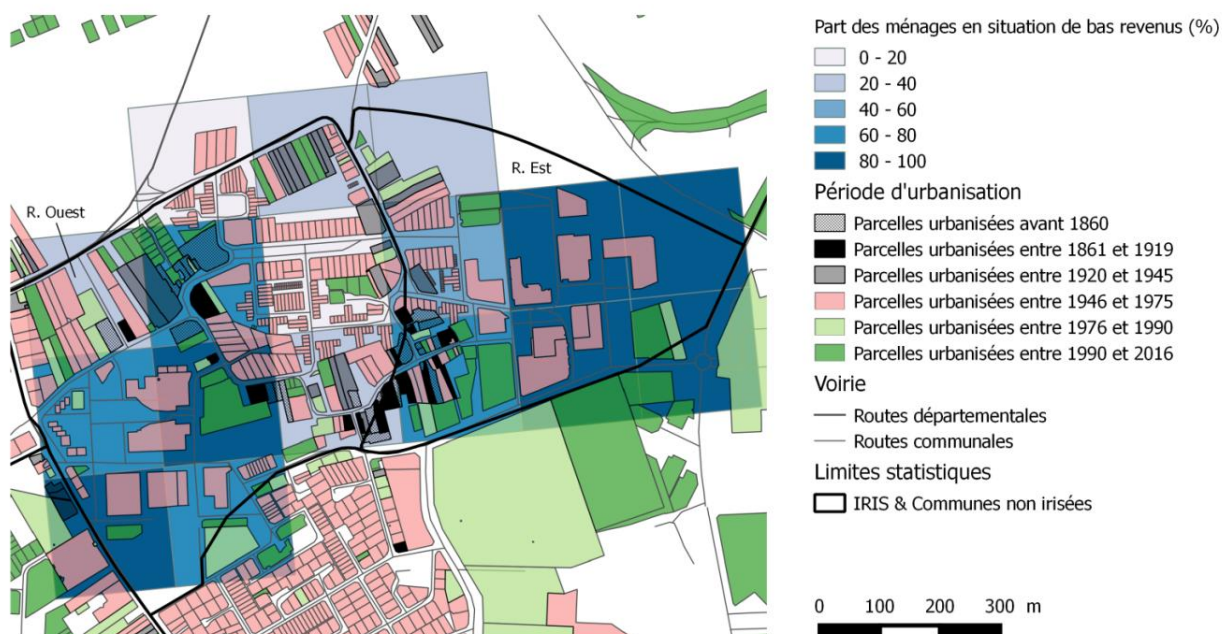
L'hypothèse du « renouvellement générationnel » peut s'observer au sein des quartiers ouvriers concentrant une forte proportion de personnes âgées mais dont les taux de personnes résidant depuis plus de 5 ans sont faibles.

La part des plus de 65 ans en 2010 par carreaux de 200x200 mètres IRIS Rémelange (R.) Est & R. Ouest (Fameck)



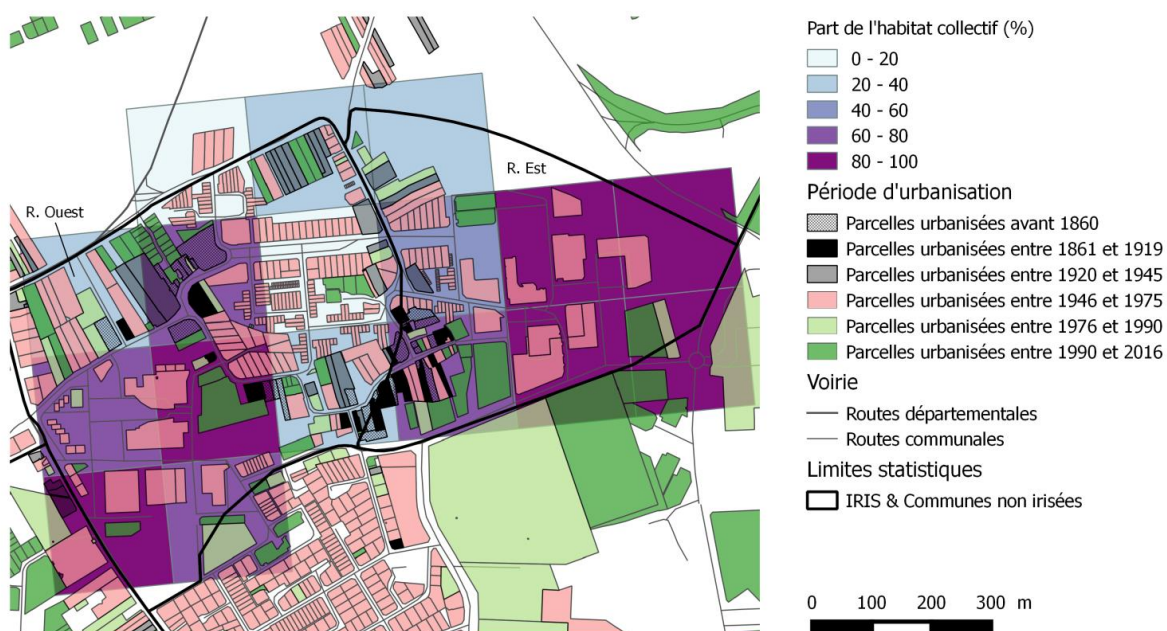
Réalisation Nicolas Greiner - source CAVF 2016 & INSEE 2010

La part des bas revenus (ménages) en 2010 par carreaux de 200x200 mètres IRIS Rémelange (R.) Est & R. Ouest (Fameck)



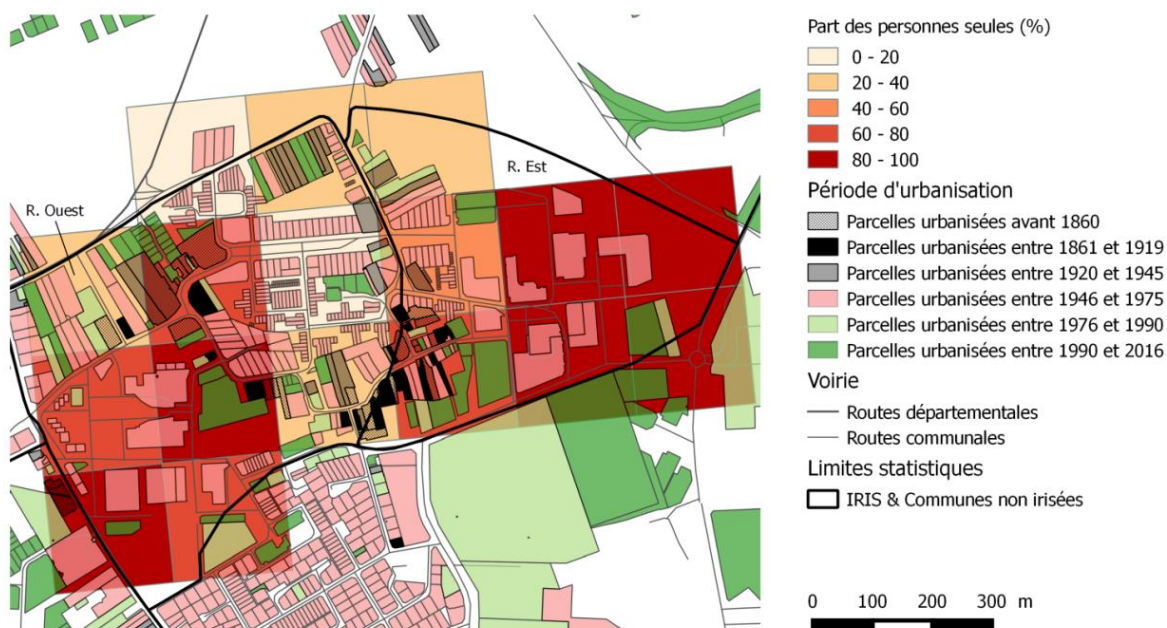
Réalisation Nicolas Greiner - source CAVF 2016 & INSEE 2010

La part de l'habitat collectif en 2010 par carreaux de 200x200 mètres IRIS Rémelange (R.) Est & R. Ouest (Fameck)



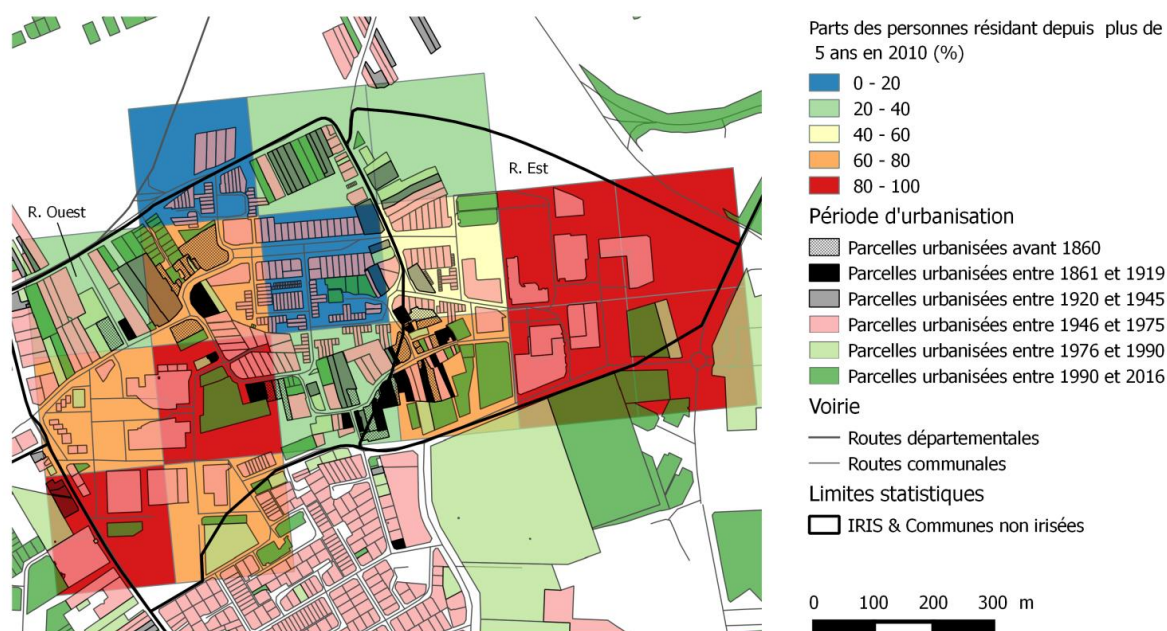
Réalisation Nicolas Greiner - source CAVF 2016 & INSEE 2010

La part des personnes vivant seules en 2010 par carreaux de 200x200 mètres IRIS Rémelange (R.) Est & R. Ouest (Fameck)



Réalisation Nicolas Greiner - source CAVF 2016 & INSEE 2010

La part des personnes résidant depuis plus de 5 ans en 2010 par carreaux de 200x200 mètres
IRIS Rémelange (R.) Est & R. Ouest (Fameck)



Réalisation Nicolas Greiner - source CAVF 2016 & INSEE 2010

Figure 62 : Cinq croquis d'agrégation des données de l'INSEE (2010) par carreaux de 200x200 mètres pour les IRIS de Rémelange Est & Rémelange Ouest dans la commune de Fameck

Commune de SEREMANGE-ERZANGE

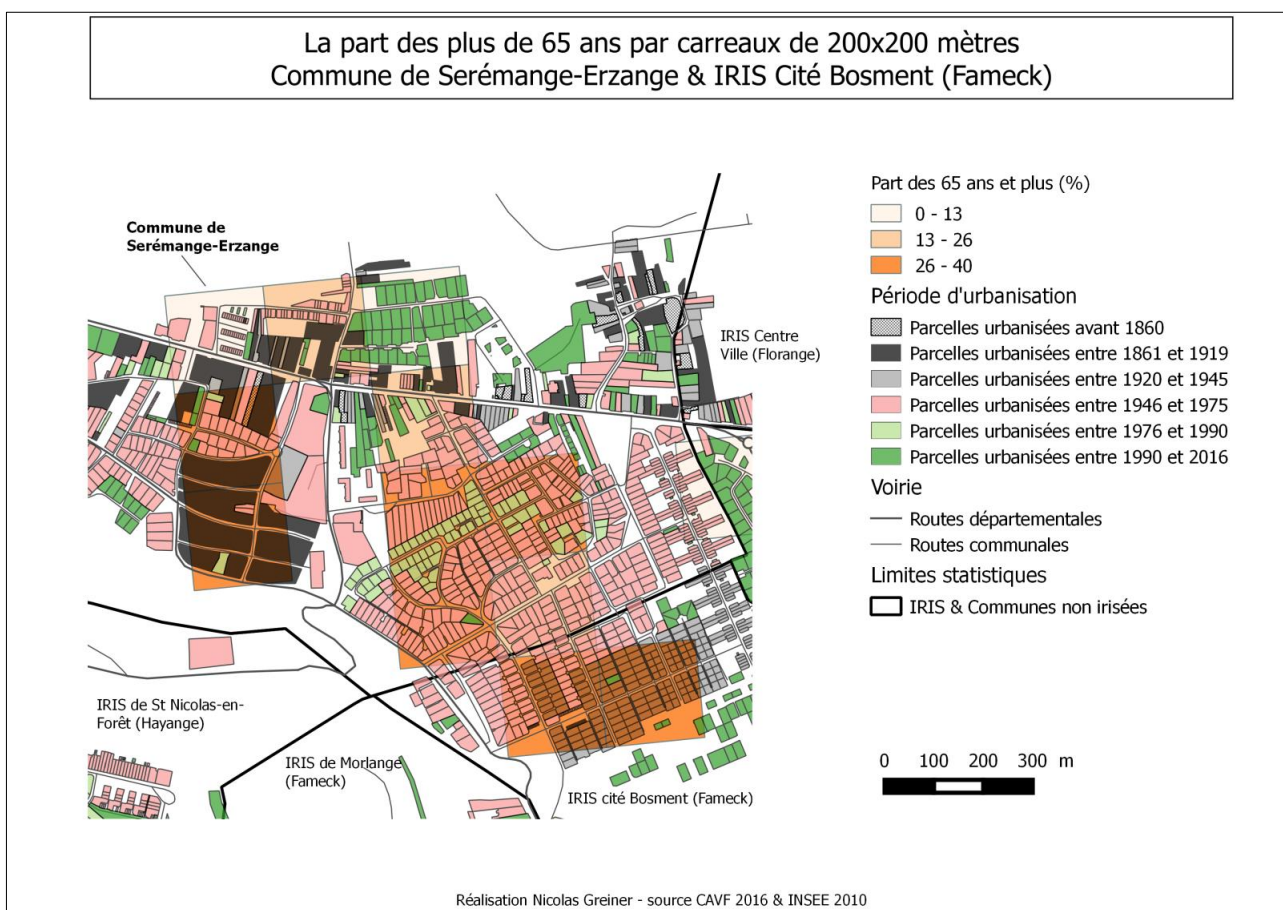
Cette commune non irisée n'avait pas bénéficié, au même titre que Neufchef, Algrange ou Uckange, d'analyse infra-communale. Tous les carreaux de Serémange-Erzange n'ont pas été sélectionnés : seules ont été ceux recouvrant trois types d'habitat : le quartier ouvrier construit entre 1948 et 1952, la cité ouvrière répétitive antérieure à 1919 et les maisons mitoyennes d'entre-deux guerres construites en 1938 (cité Bosment) et située en partie sur le ban de Fameck. La sélection des carreaux dépasse donc le cadre communal de Serémange-Erzange et s'étend sur la commune voisine.

Serémange-Erzange est particulière à l'égard de ses caractéristiques historico-démographiques et paysagères. Insérée à l'endroit même où la vallée de la Fensch s'élargit et abolit la contrainte topographique, la courbe démographique de la commune démontre deux phases d'urbanisation importante : une phase entre 1875 et 1919 et une autre postérieure à 1945. Ces phases d'urbanisation se corrént à un habitat intermédiaire construit entre 1913 et 1939 et ayant les caractéristiques du « quartier ouvrier ». La commune pourrait être classée en type *URBAIN II* mais elle dispose également des caractéristiques des communes de type *URBAIN I* à raison de

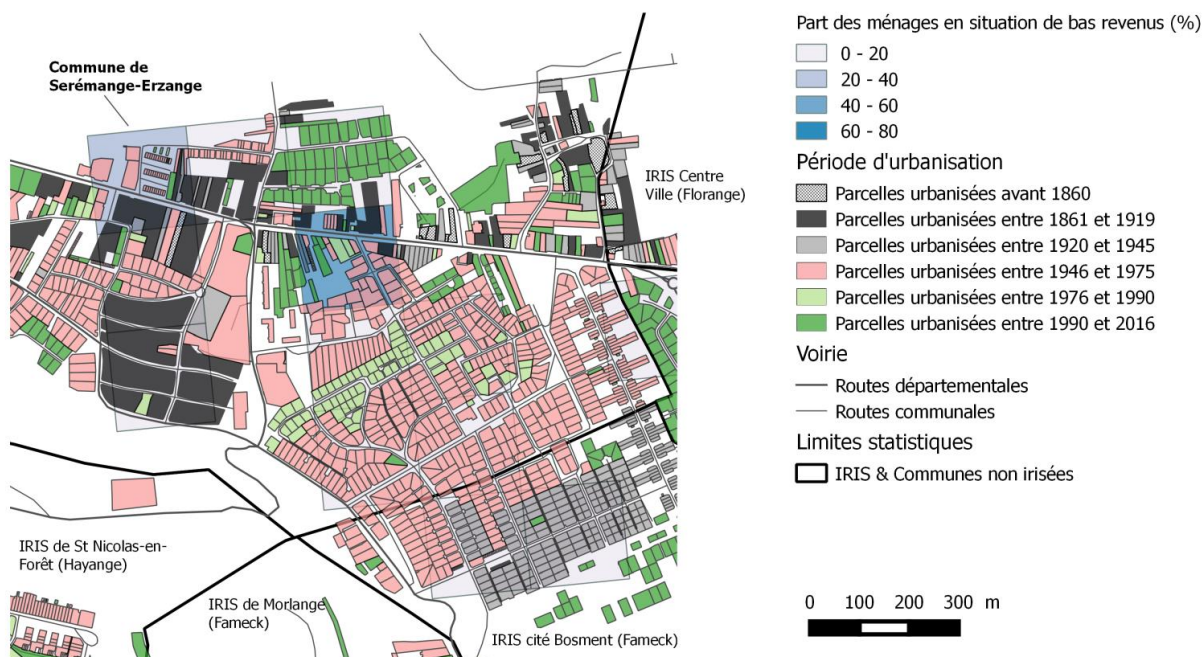
l'existence de cités ouvrières de types répétitifs construits avant 1919 et de l'urbanisation quasi-complète de son territoire en 1948. Il s'agit d'une commune *intermédiaire*, assurant une forme de transition architecturale et topographique entre le « haut » et le « bas » de la vallée.

Les plus forts taux de personnes âgées de plus de 65 ans s'observent, en 2010, au sein de carreaux recouvrant d'une part, les cités ouvrières construit avant 1919 et celles durant l'entre-deux guerre (cité Bosment à Fameck) et, d'autre part, au sein des quartiers ouvriers de l'immédiat après-guerre. Les lotissements construits après 1990 concentrent les taux les moins élevés de personnes âgées de plus de 65 ans.

Les carreaux évoqués pour la forte prévalence de personnes âgées et recouvrant les cités ouvrières et quartiers ouvriers révèlent une faible prévalence de personnes résidant depuis plus de 5 ans évoquant l'hypothèse d'un renouvellement générationnel.

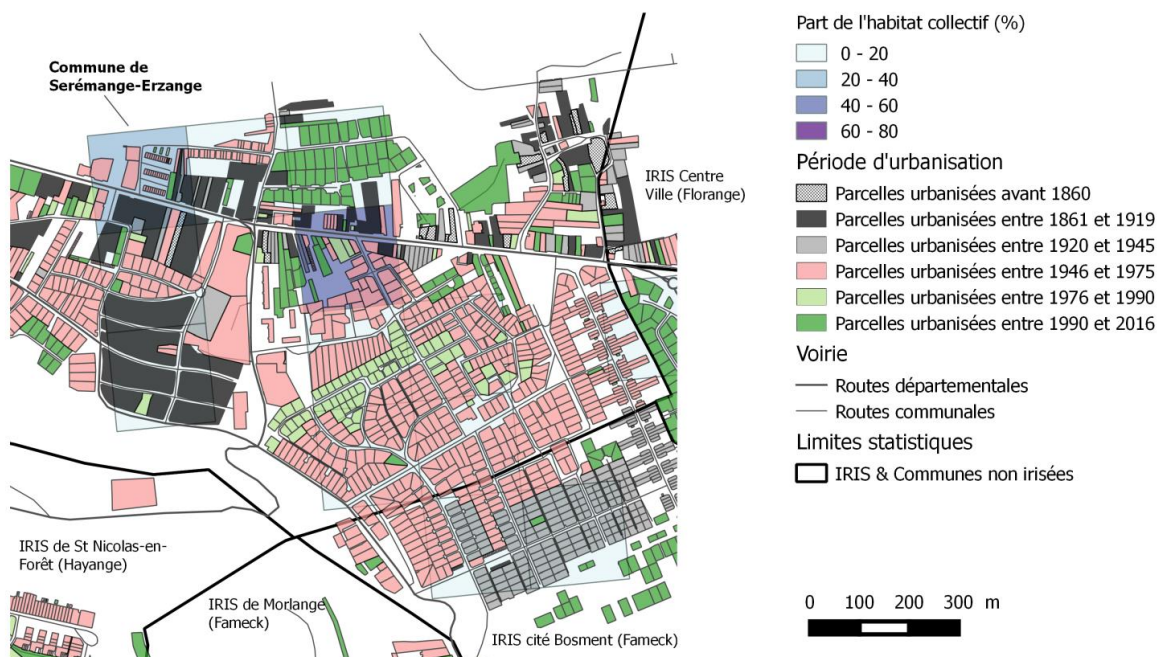


La part des bas revenus (ménages) par carreaux de 200x200 mètres Commune de Serémange-Erzange & IRIS Cité Bosment (Fameck)



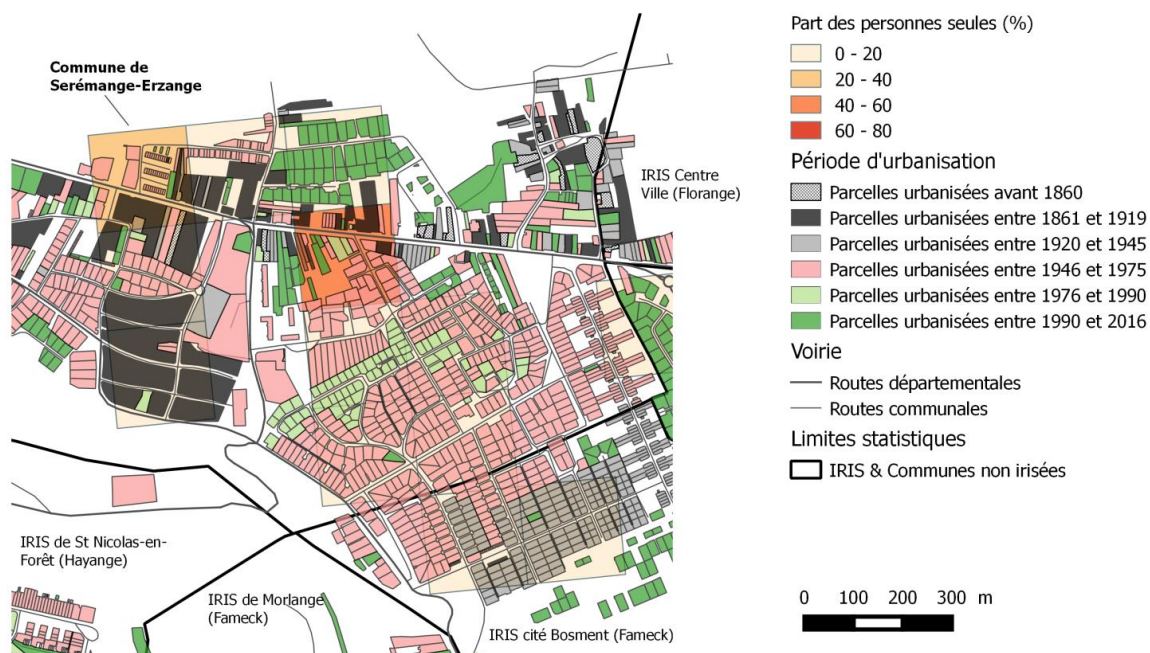
Réalisation Nicolas Greiner - source CAVF 2016 & INSEE 2010

La part de l'habitat collectif par carreaux de 200x200 mètres Commune de Serémange-Erzange & IRIS Cité Bosment (Fameck)



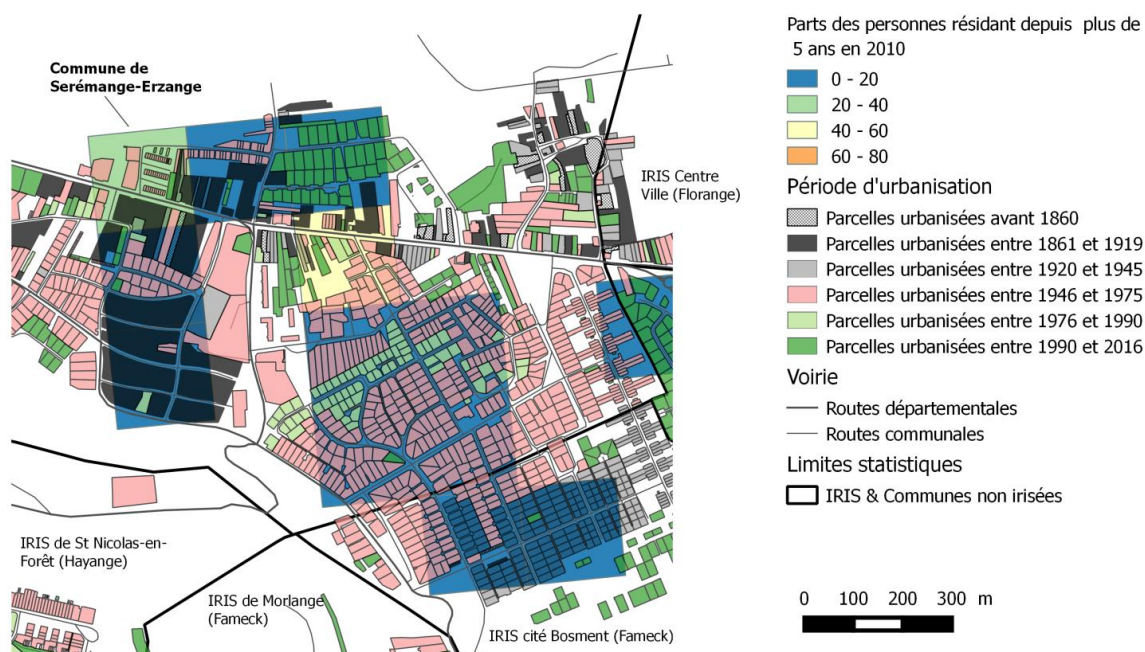
Réalisation Nicolas Greiner - source CAVF 2016 & INSEE 2010

La part des personnes vivant seules par carreaux de 200x200 mètres Commune de Serémange-Erzange & IRIS Cité Bosment (Fameck)



Réalisation Nicolas Greiner - source CAVF 2016 & INSEE 2010

La part des personnes résidant depuis plus de 5 ans en 2010 par carreaux de 200x200 mètres Commune de Serémange-Erzange & IRIS Cité Bosment (Fameck)



Réalisation Nicolas Greiner - source CAVF 2016 & INSEE 2010

Figure 63 : Cinq croquis d'agrégation des données de l'INSEE (2010) par carreaux de 200x200 mètres pour une partie de la commune non irisée de Serémange-Erzange et de l'IRIS de la cité Bosment dans la commune de Fameck

Commune d'UCKANGE

Cette commune de *type URBAIN II* présente elle aussi quelques caractéristiques propres au *type URBAIN I* en raison du développement de cités ouvrières (cité Italie par exemple) induit par la construction de l'usine d'Uckange en 1890, par les frères STUMM lors de l'annexion. Uckange est symbolique des difficultés rencontrées par le territoire de la CAVF : un vieillissement important (qui la distingue des communes de sa catégorie), une forte proportion d'étrangers/immigrés au sein de grands ensembles qui ont marqué l'urbanisation de la commune durant la période 1945-1975, une pauvreté importante et un ensemble de caractéristiques socio-économiques qui justifient l'intégration d'une partie de son territoire dans le périmètre dédié à la politique de la ville.

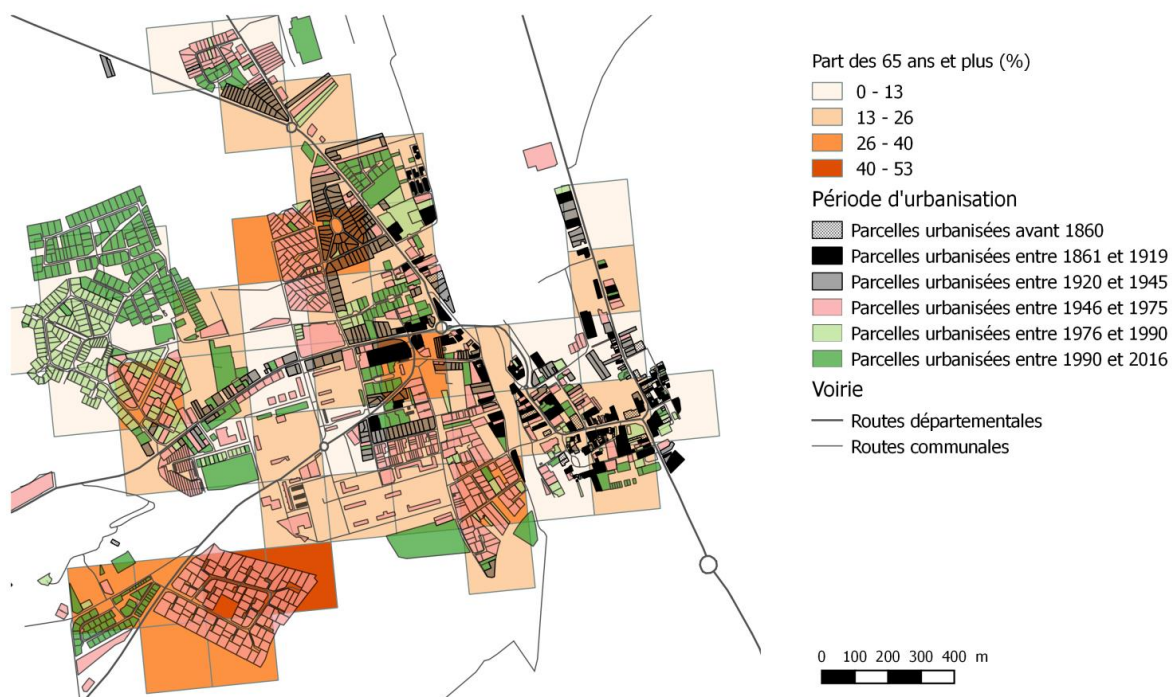
A Uckange, les carreaux concentrant une forte prévalence de personnes âgées de plus de 65 ans sont ceux recouvrant les secteurs urbanisés selon le modèle du *quartier ouvrier* à pavillons mitoyens (construit de 1950 à 1971) ainsi que des cités ouvrières construites en 1930.

Les carreaux recouvrant les quartiers de grands ensembles et le centre de la commune correspondant à son noyau villageois font bloc en corrélant une prévalence faible des plus de 65 ans, une forte concentration de ménage à bas revenus, une forte concentration d'habitat collectif, une part importante de personnes vivant seules (variable toujours dissociée de celle des 65 ans et plus) et une part importante des personnes résidant depuis plus de cinq ans.

A noter le cas du périurbain, présentant des taux peu élevés de personnes âgées ainsi qu'une prévalence moindre de ménages à bas revenus.

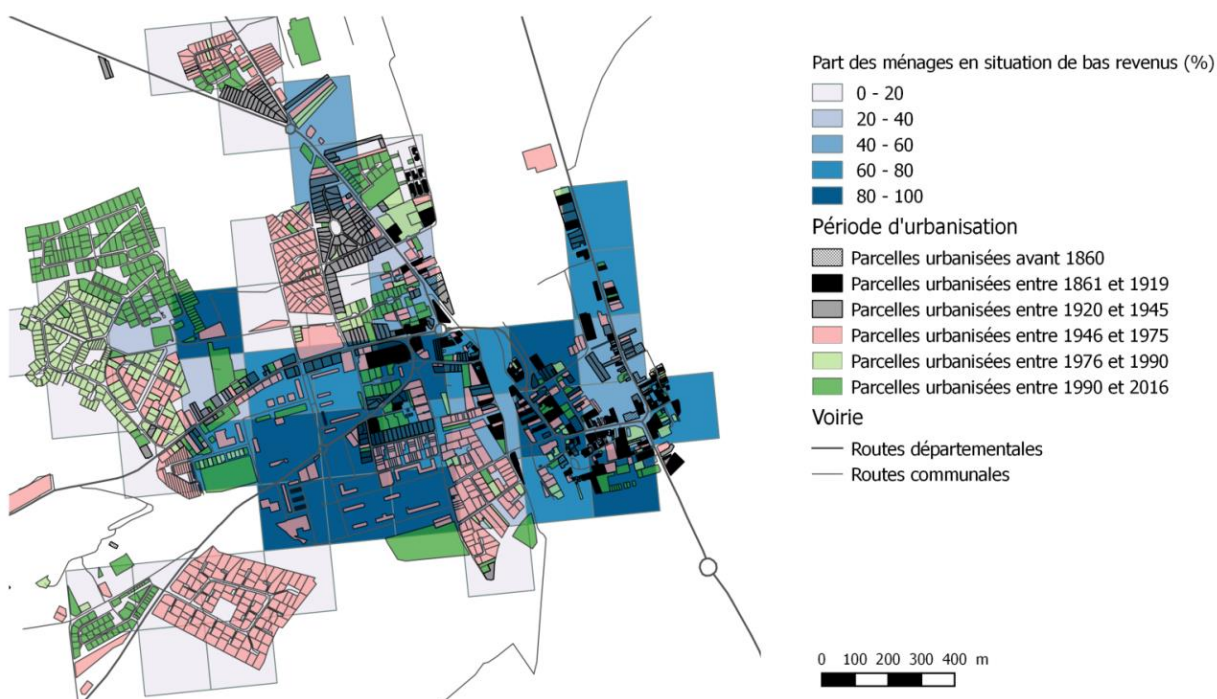
L'hypothèse du renouvellement générationnel peut également se vérifier avec des taux de personnes résidant depuis plus de cinq ans particulièrement bas au sein des quartiers et cités ouvrières là où la prévalence des personnes âgées est la plus forte.

La part des plus de 65 ans en 2010 par carreaux de 200x200 mètres Commune de Uckange



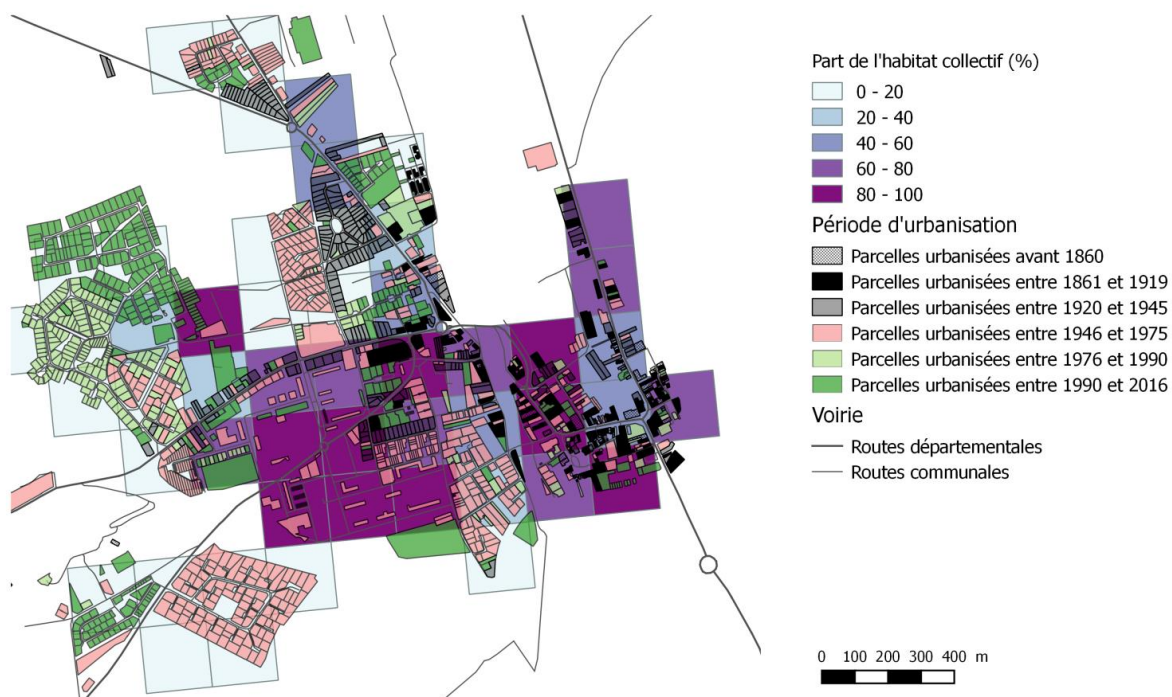
Réalisation Nicolas Greiner - source CAVF 2016 & INSEE 2010

La part bas revenus (ménages) en 2010 par carreaux de 200x200 mètres Commune de Uckange



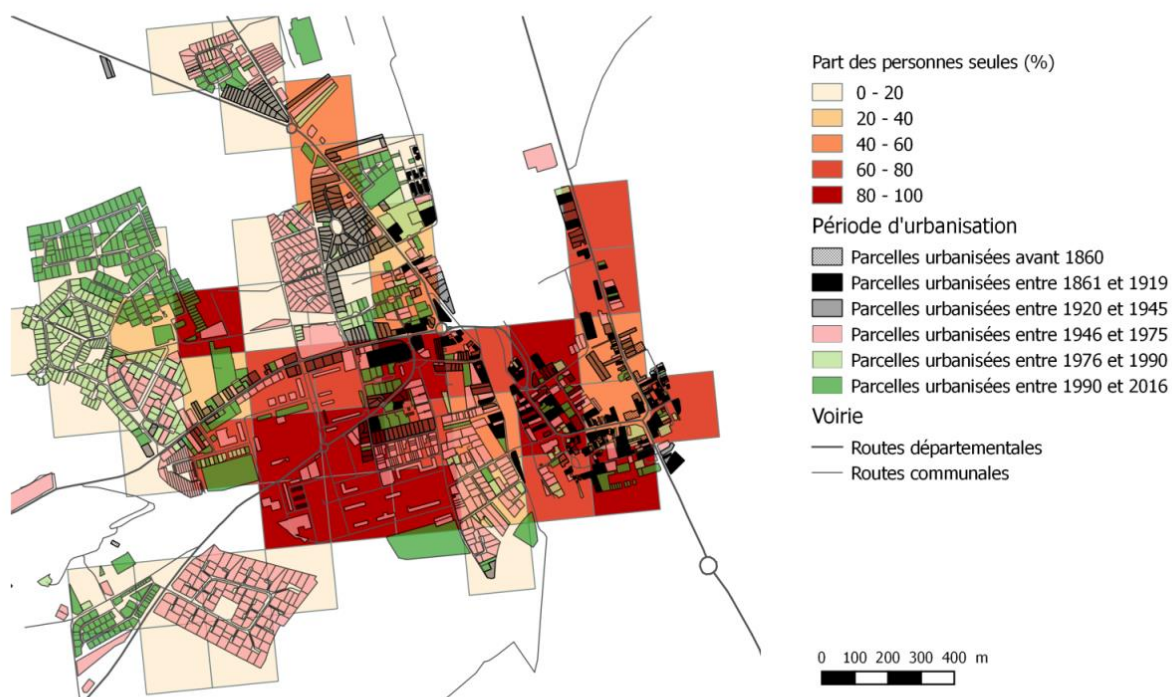
Réalisation Nicolas Greiner - source CAVF 2016 & INSEE 2010

La part de l'habitat collectif en 2010 par carreaux de 200x200 mètres Commune de Uckange



Réalisation Nicolas Greiner - source CAVF 2016 & INSEE 2010

La part des personnes vivant seules en 2010 par carreaux de 200x200 mètres Commune de Uckange



Réalisation Nicolas Greiner - source CAVF 2016 & INSEE 2010

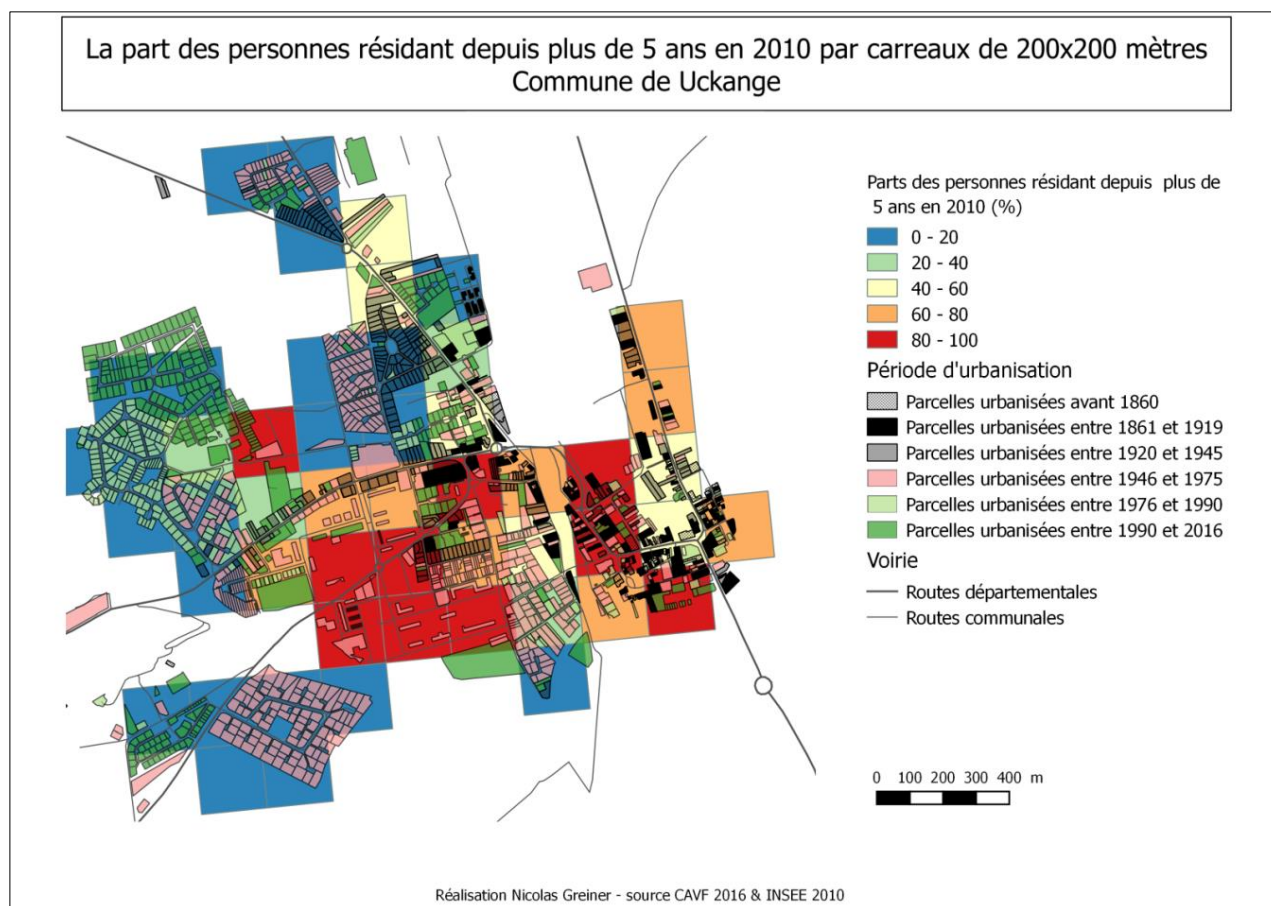


Figure 64 : Cinq croquis d'agrégation des données de l'INSEE (2010) par carreaux de 200x200 mètres pour la commune non irisée d'Uckange

7.3 -Conclusion

L'agrégation de données à l'échelle des carreaux de l'INSEE à partir des revenus fiscaux de 2010 et sur la base des 291 carreaux recouvrant les secteurs étudiés permet d'établir cinq hypothèses :

- 1- Il existe une dissociation importante entre des secteurs concentrant une part importante de la population des plus de 65 ans et des secteurs concentrant une part importante de ménages ayant un bas revenu.
- 2- Le quartier ouvrier et, dans une moindre mesure, la cité ouvrière, constituent deux types d'habitat dans lesquels les taux de personnes âgées de plus de 65 ans sont les plus importants.
- 3- Il n'y a pas de relation entre un taux élevé de personnes âgées de 65 ans et plus et une part élevée de personnes vivant seules mais nous postulons que la situation est inversée dès lors qu'une tranche d'âge supérieure à 80 ans est prise en compte.
- 4- La prévalence de personnes résidant depuis plus de cinq ans est la plus faible dans les secteurs où se concentrent les personnes âgées de plus de 65 ans. En l'absence

d'héliotropisme, nous poserons le postulat que de jeunes actifs ou familles viennent acheter et vivre au sein de maisons ouvrières cédées ou vendues à la suite du décès d'un senior, participant ainsi à une forme de renouvellement générationnel dans les quartiers cités en hypothèse 1.

- 5- A l'exception des IRIS de type urbain IV (grands ensembles), les communes du Val de Fensch, à la lecture des croquis carroyés, présentent une structure inversée du modèle centre-périphérie : si les marges périurbaines concentrent la part la moins importante de bas revenus, il semble que le centre des communes, plus riches en habitat collectif, concentrent la majeure partie des ménages ayant les revenus les plus faibles. Ces secteurs défavorisés sont également ceux concentrant le moins de personnes âgées mais le plus de personnes vivant seules. Dans ces centres communaux, la part des personnes résidant depuis plus de cinq ans est la plus élevée. Ils sembleraient que la pauvreté, fortement centralisée dans l'espace, soit au sein du Val de Fensch une réalité concernant, en premier chef, les plus jeunes.

Conclusion générale

La méthode employée pour l'établissement d'un diagnostic territorial qui se décline, pour cette étude, sous la forme d'une observation gérontologique territorialisée à l'échelle de la CAVF a permis d'identifier des *secteurs clés*, désignés comme tels en raison de la prévalence importante des catégories de population potentiellement porteuses du public cible. A l'aide de cette grille de lecture, le sociologue, fort de ces lieux présélectionnés à travers un référentiel de onze IRIS (îlot regroupés pour l'information statistique) et sous la garantie d'une échelle d'analyse pertinente et adaptée à l'espace de vie des *invisibles*, peut entamer un travail de recherche ciblé, soutenu par la connaissance des supports paysagers dans lesquels ont vécu et, de nos jours, vieillissent, les populations concernées.

L'analyse paysagère du Val de Fensch et sa catégorisation en quatre types infra-communaux ont été facilitées par le mode d'urbanisation rapide de la vallée lors des deux grandes périodes d'urbanisation. L'homogénéité architecturale des formes de logements ouvriers et sociaux, apparus brutalement sous la forme d'un mitage et inhérents aux cinq grandes périodes préalablement définies chronologiquement, a grandement facilité la classification des paysages urbains. Mais la rapidité de l'urbanisation antérieure à 1975 ouvre la voie à d'autres questions : ces territoires, urbanisés en un temps finalement bref, le furent pour un but précis : celui de soutenir, par la fixation d'une main d'œuvre conséquente, les forces productives des activités minières et sidérurgiques. Trop souvent, l'urbanisme de ces *villes ouvrières*, ces *villes-usines* pour reprendre la terminologie de Simon Edelblutte, a eu tendance à délaisser les formes urbaines assurant l'harmonie des paysages, des réseaux, des espaces publics au bénéfice des exigences de l'économie industrielle d'un continent en pleine croissance. L'héritage des centre-bourgs de type *URBAIN I* en est l'exemple le plus probant : engoncé dans d'étroites vallées, le tissu urbain, dense et compact, semble manquer d'espace, à la recherche d'un axe ou d'une place structurant l'ensemble et assurant la cohésion et la mixité nécessaire à toute vie urbaine. Identifiés comme concentrant les plus bas revenus, ces bourgs semblent assigner les plus jeunes dans les difficultés économiques du chômage et de la sous-qualification alors même que les personnes âgées semblent profiter, globalement, des péréquations financières des retraites de l'industrie disparue. Restructurer l'ensemble urbain, lui assurer une ouverture vers le « *bas* » du territoire, là où circulent les flux menant vers l'emploi et la richesse des deux métropoles, c'est ce que s'efforce à mettre en œuvre la communauté d'agglomération à travers la requalification des axes structurant de *la route du fer*.

Deuxième stigmatisme d'une ville à croissance éclatante : le *quartier ouvrier*. Ce paysage urbain, dont la terminologie a été conceptualisée pour notre diagnostic et concentrant une part non négligeable des personnes vieillissantes, fut avant tout construit, dans le contexte des trente

glorieuses et de la *croissance éternelle*, pour l'accueil des familles dont le chef, ouvrier, agent de maîtrise ou cadre travaillait à l'usine de proximité. Ces mêmes travailleurs sont ceux que le carroyage de l'INSEE perçoit, en 2010, à travers les carreaux enregistrant la prévalence la plus soutenue des personnes de plus de 65 ans et recouvrant les maisons mitoyennes qui marquent pour toujours l'expansion urbaine de l'après-guerre : avoir vécu puis vieillir au sein d'un quartier éloigné des services et des commodités des centres-bourg est une des problématiques que les méthodes de combinaison multiscalaire, du macro au micro, ont permis de révéler.

Une autre catégorie paysagère, plus prompte à évoquer l'immigration de l'après-1945 et par conséquent, la population des immigrés-âgés, est celle des *grands ensembles*. Ces derniers ont révélé, lors de l'étude, les habituels stigmates de la pauvreté mais également une originalité : les populations étrangères et immigrées que l'urbanisme des villes assigne habituellement dans les logements collectifs bénéficient, dans certains secteurs du Val de Fensch, du confort des *quartiers ouvriers* pavillonnaires contigus, à l'instar de la cité Oury à Florange.

Enfin, le quartier pavillonnaire, nouvelle forme urbaine contemporaine et générique à l'ensemble de l'Europe occidentale, et qui participe à l'originalité démographique du Val de Fensch, est un marqueur de l'intégration de plus en plus prégnante de la vallée dans la nouvelle économie métropolitaine. Ce paysage, en marge de la ville, quasi exempt de la problématique du vieillissement, offre une forme si contrastée et si « *riche* » eu égard les centre-bourgs du type *URBAIN I* ou des quartiers de *Grands Ensembles* qu'il semble tirer un trait définitif sur le passé industriel, bicentenaire et finalement exceptionnel de cette vallée.

Ce diagnostic a également pu être l'occasion, à l'échelle communale, de conceptualiser la dichotomie paysagère, socio-économique et démographique des communes de « haut » et du « bas » de vallée si dûment ressentie par les agents et élus de la communauté d'agglomération. Cette dichotomie, bicéphale et déclinée sous la forme des quatre types paysagers à l'échelle infra-communale, semble structurer une vallée et être le marqueur d'un territoire en transition.

Dernier point : celui des personnes handicapées. Leur agrégation à l'échelle communale voire infra-communale et par conséquent, leur localisation au sein du territoire pour tenter de répondre aux problématiques spécifiques qu'ils pourraient rencontrer dans la pratique de l'espace urbain, s'est heurté à l'immense difficulté de la collecte des informations et du périmètre de leur agrégation : le plus souvent supra-communal. Les méthodes de recherche de cette donnée, si précieuse, doit faire l'objet de l'élaboration d'une méthodologie précise et différente de celle mise en œuvre.

Bibliographie

Dictionnaire de géographie

Pierre George, Fernand Verger. *Dictionnaire de la géographie*. Presses Universitaires de France 1970. 4^e édition « Quadrige » 2013. ISBN 978-2-13-060829-5

Méthodologie

De Browaeys Xavier et Chatelain Paul. *Etudier une commune : paysages, territoires, populations, sociétés*. Armand Colin. 2005. ISBN 2-200-26974-9.

INSEE. *Les données carroyées. Documentation complète sur les données carroyées à 200 mètres*. Novembre 2013. Insee, Mesurer pour comprendre.

Didier Poidevin. *La carte, moyen d'action. Guide pratique pour la conception et la réalisation de cartes*. Ellipses 1999. ISBN 2-7298-6808-9.

Morel-Doridat Frédérique. *Le Modèle centre-périphérie, un modèle multiscalaire, l'exemple de la communauté de Communes Entre Aire et Meuse*. Mémoire de Master 1. 2015. Université de Lorraine. 110 p.

Base de données

Institut National des Statistiques et des Etudes Economiques (INSEE) :

- Chiffres clés de 2014
- Chiffres communaux de la population en 2014
- Mobilité professionnelles en 2014 : déplacements domicile – lieu de travail
- Données socio-économiques et sociodémographiques à l'échelle infra-communale (IRIS) et communes non-irisées.
- Contours IRIS (couche Shape)

Institut National de l'Information Géographique et Forestière (IGN)

<https://www.geoportail.gouv.fr/> (consulté du 2 janvier au 30 mars 2018)

France Pixel – carte de données carroyées

www.comeetie.fr/galerie/francepixels (consulté en février 2018)

Communauté d'Agglomération du Val de Fensch - couches en format *shape*.

- *ORTHOPHOTO 2011 – CAVF*
- *Bâtiments publics*
- *Bâtiments*
- *Cadaastre 2016*
- *Délimitation des communes*
- *Grandes surfaces*
- *Hydrologie*
- *Santé*
- *Réseau routier*

Auclair Frédérique et Conteau Alain. *Inventaire typologique architectural et Guide de Ravalement. Communauté d'Agglomération du Val de Fensch*. CAUE Moselle. Avril 2017.

Ouvrages et monographies

Ludovic Halbert. *L'avantage métropolitain*. PUF. Collection La ville en débat. 2010. ISBN 978-2-13-058149. 137 p.

Michel Printz. *La vallée de la Fensch, Vallée du Fer*. Collection les patrimoines. 2017. ISBN 978-2-901647-35-5. 50 p.

Communauté d'agglomération du Val de Fensch. *Le Val de Fensch*. Edition Serge Domini. Texte de Michel Printz. ISBN 2-912645-33-6. 136 p.

Gérard Klopp, François Roth, Jean-Marie Yante, Jeanne-Marie Demarolle, Sylvain Chimello, Thierry Lentz. *Histoire de Thionville*. Editions Serpenoise. 1995. ISBN 2-906535-89-3. 309 pages.

Articles scientifiques

Claval Paul. *L'avenir de la métropolisation*. In : Annales de Géographie, t. 98, n°550, 1989, pp. 692-706

Metton Alain. *Les comportements d'achat en centres-villes et périphéries des grandes agglomérations françaises*. In : Bulletin de l'Association de géographes français, 68e années, 1991-2 (avril). pp. 161-170. 1991

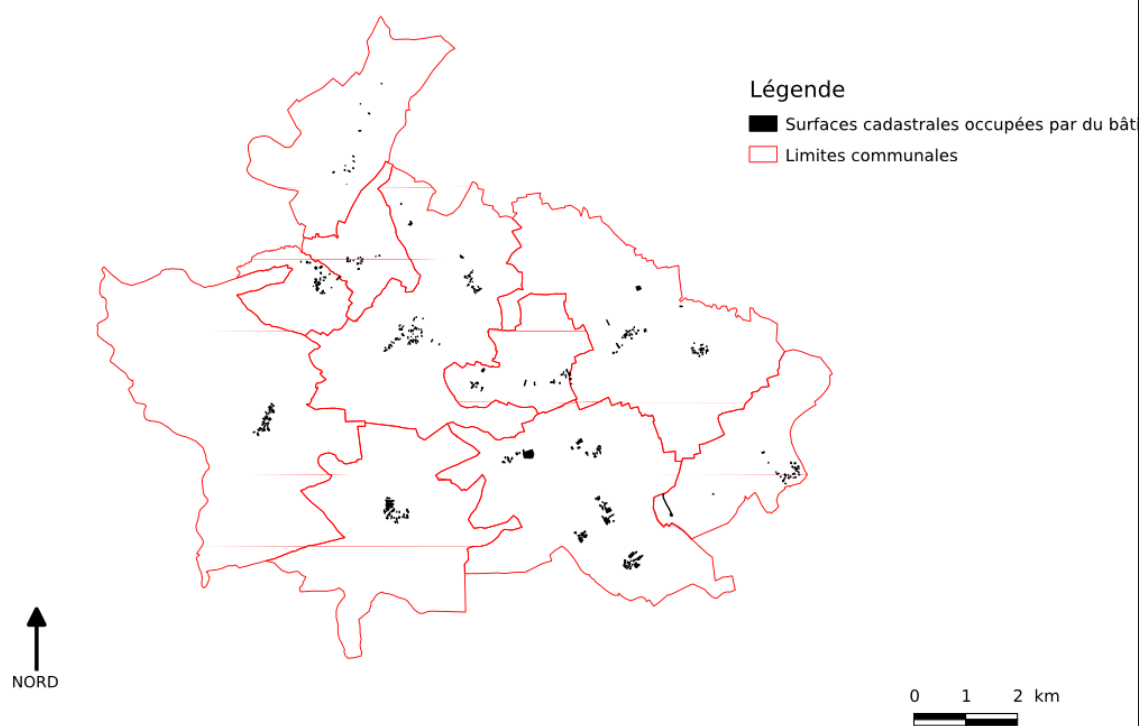
DREAL. Janvier 2010. *Etude sur l'armature urbaine de la Lorraine*. Phase 1. Etude confiée aux agences d'urbanisme de Lorraine (ADUAN, AGURAM, AGAPE). 139 p.

<https://www.insee.fr/fr/statistiques/1294646>

Annexes

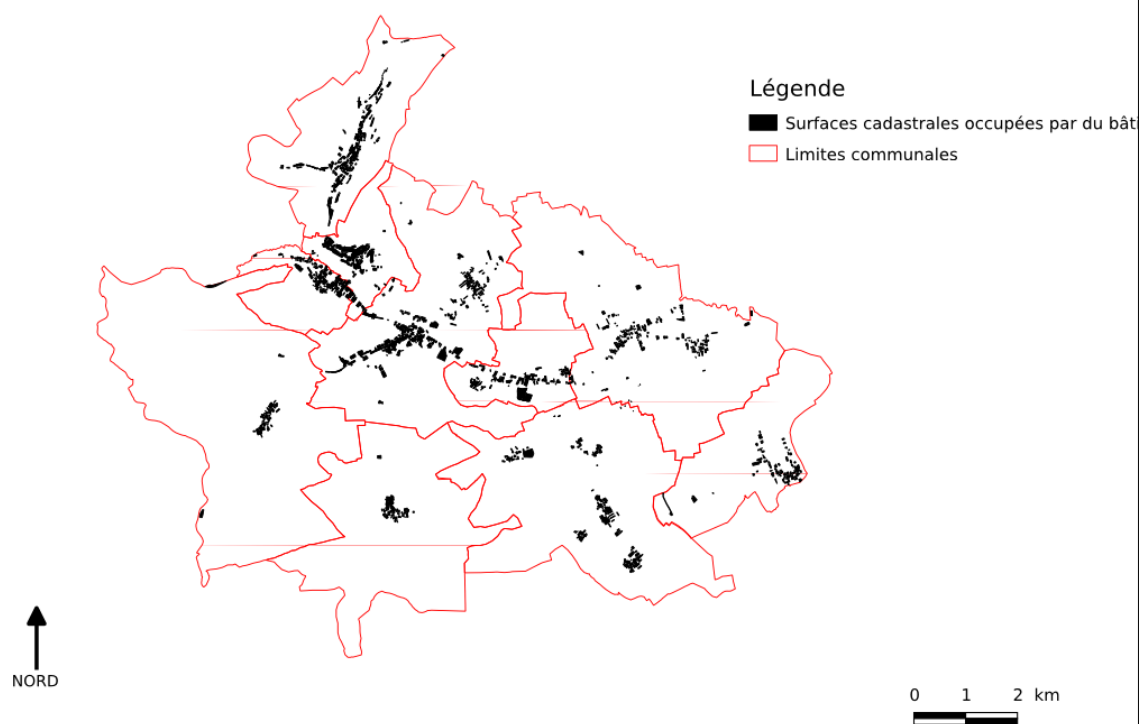
Annexe 1 : Croquis de l'évolution du nombre de surfaces cadastrales occupées par du bâti entre 1860 et 2016 dans les communes de la CAVF. (Source CAVF 2016)

Surfaces cadastrales occupées par du bâti en 1860



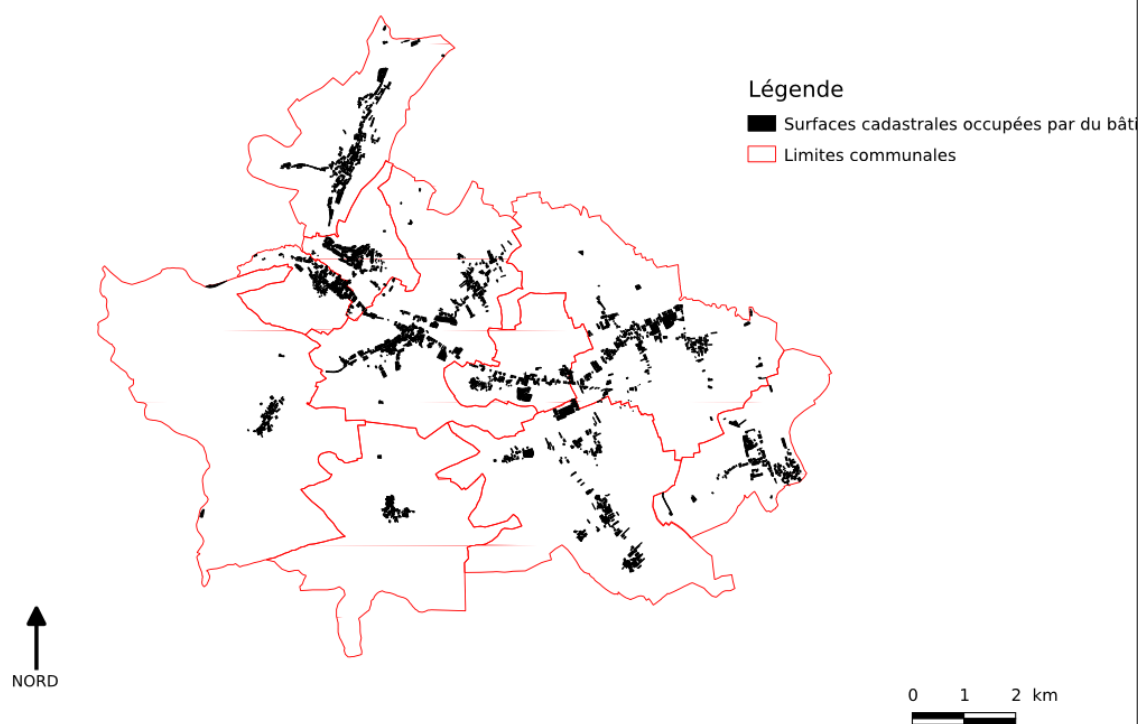
Réalisation GREINER Nicolas - Source sig.agglo.valdefensch - données cadastrales & années de construction du bâti - 2014
Logiciel QGIS

Surfaces cadastrales occupées par du bâti en 1919



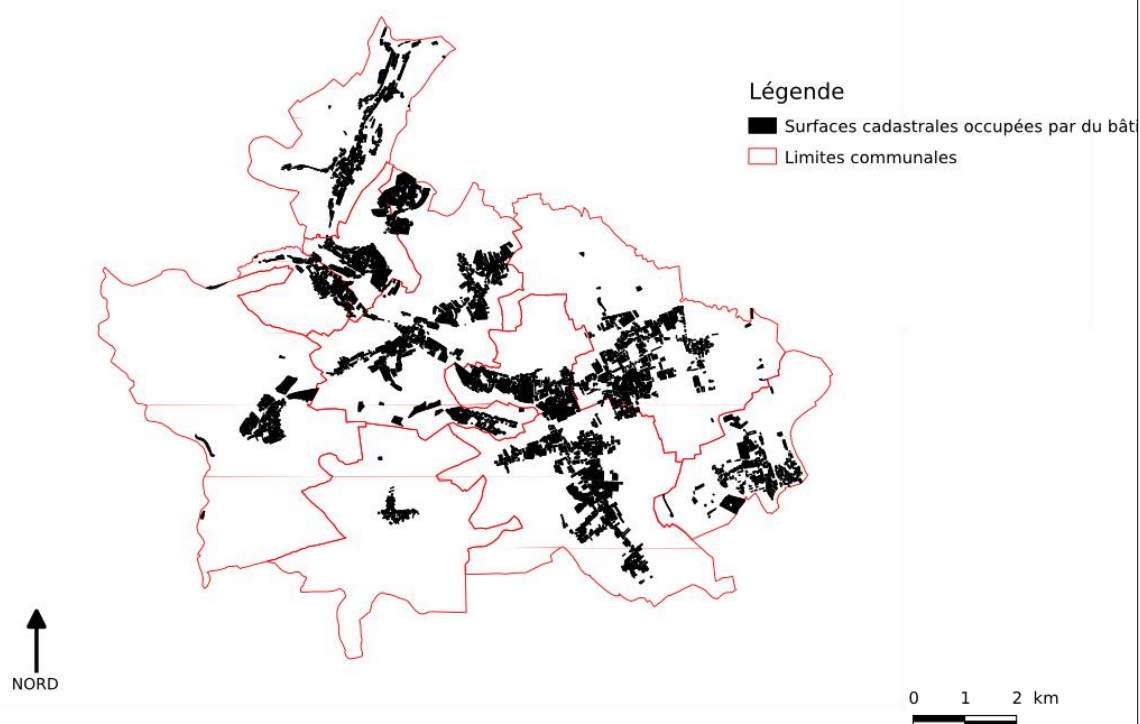
Réalisation GREINER Nicolas - Source sig.agglo.valdefensch - données cadastrales & années de construction du bâti - 2014
Logiciel QGIS

Surfaces cadastrales occupées par du bâti en 1945



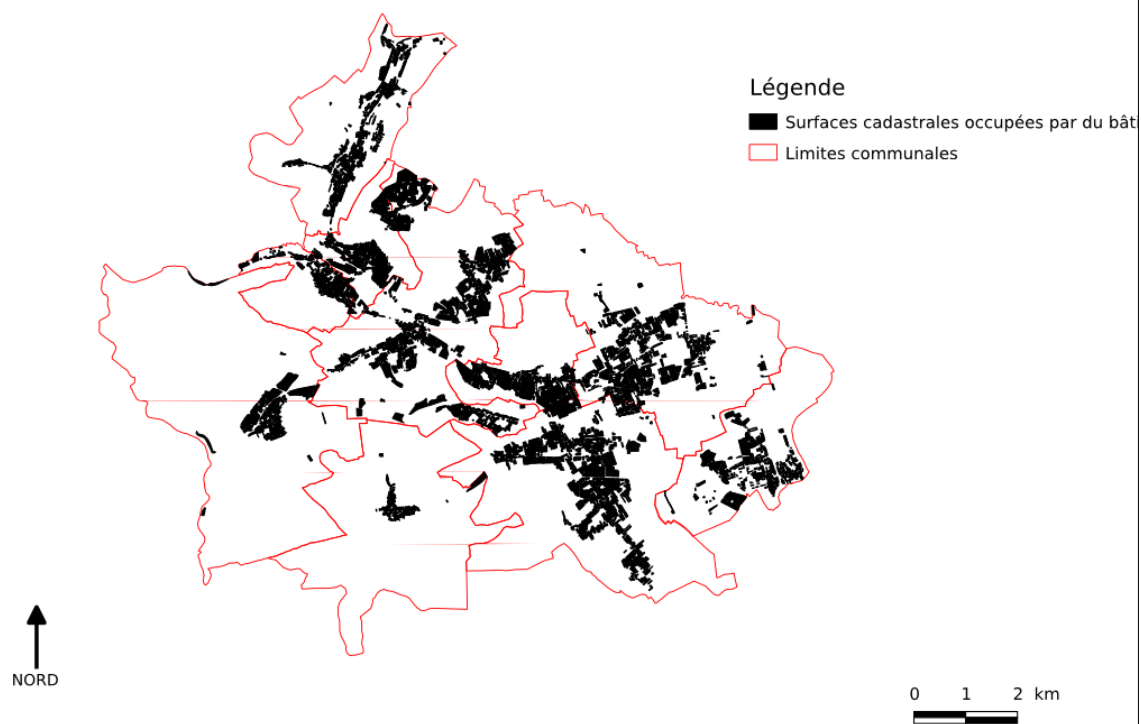
Réalisation GREINER Nicolas - Source sig.agglo.valdefensch - données cadastrales & années de construction du bâti - 2014
Logiciel QGIS

Surfaces cadastrales occupées par du bâti en 1975



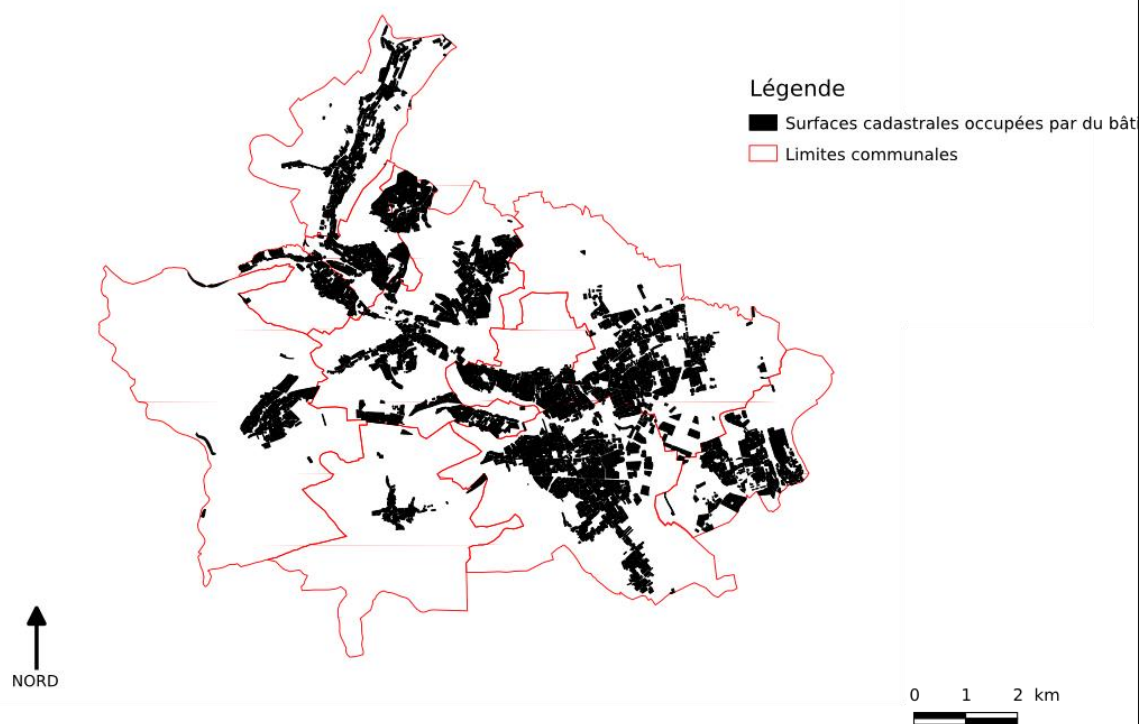
Réalisation GREINER Nicolas - Source sig.agglo.valdefensch - données cadastrales & années de construction du bâti - 2014
Logiciel QGIS

Surfaces cadastrales occupées par du bâti en 1990

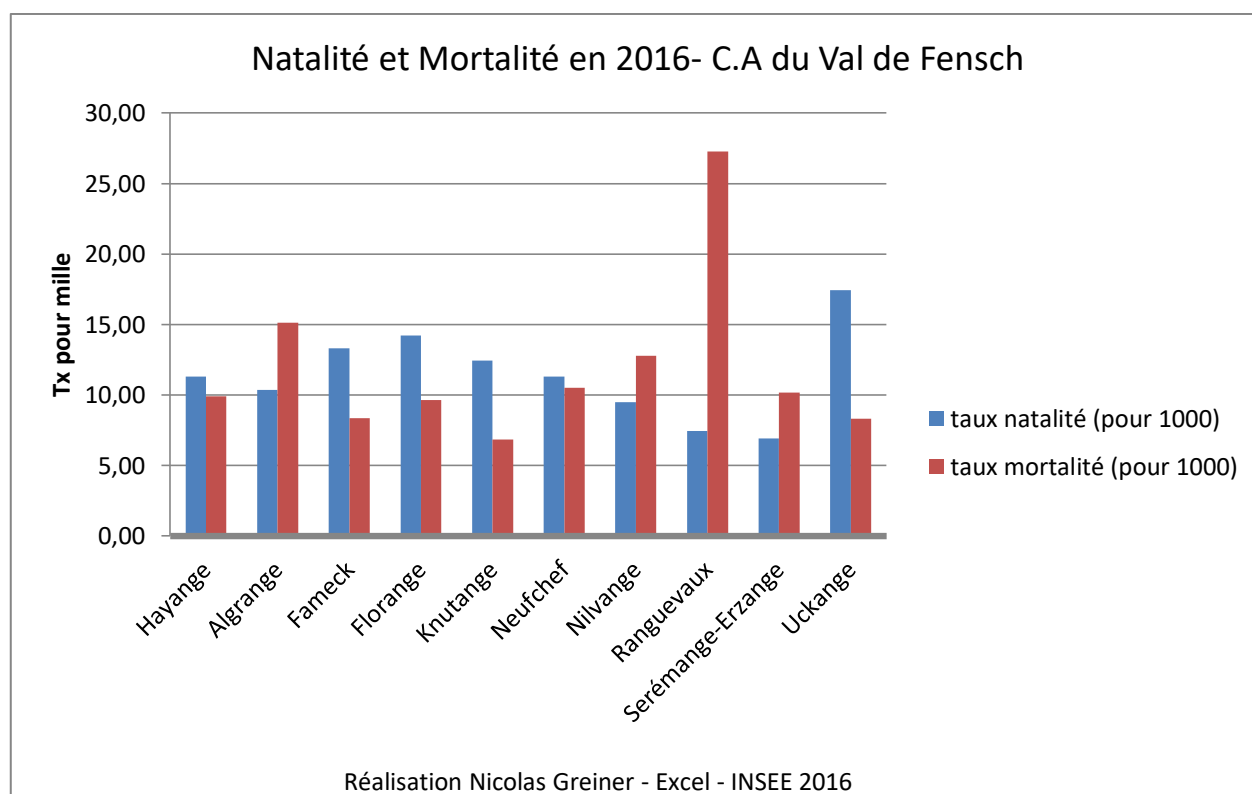


Réalisation GREINER Nicolas - Source sig.agglo.valdefensch - données cadastrales & années de construction du bâti - 2014
Logiciel QGIS

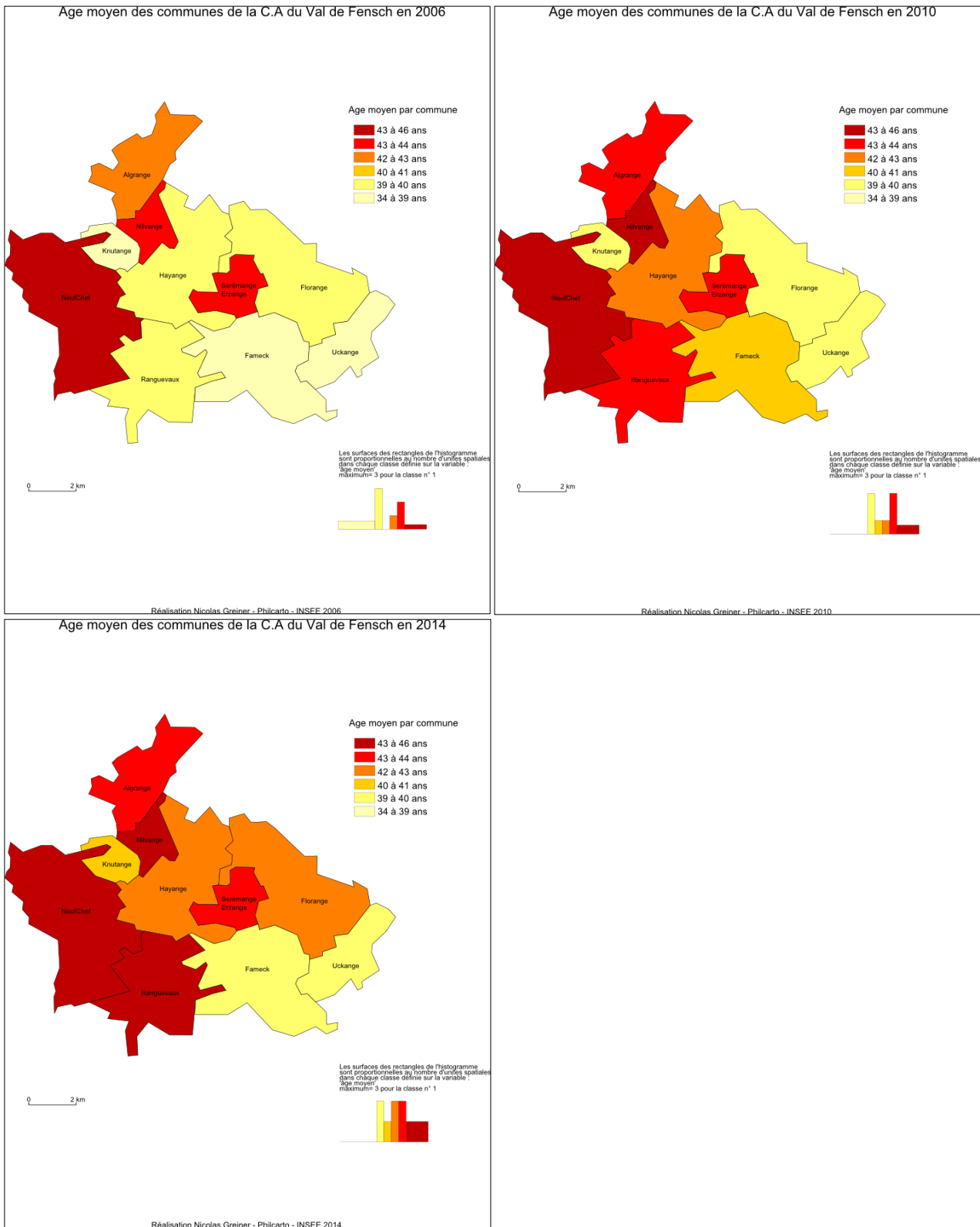
Surfaces cadastrales occupées par du bâti en 2016



Réalisation GREINER Nicolas - Source sig.agglo.valdefensch - données cadastrales & années de construction du bâti - 2014
Logiciel QGIS



Annexe 3 : Evolution de l'âge moyen des communes de la CAVF entre 2006 et 2014
(Âge moyen rapproché et calculé à partir des données de l'INSEE 2014)



Annexe 4 : Tableau des données sociodémographiques et catégories socio-professionnels des onze IRIS et communes non irisées.

	Algrange	Remelange Ouest	Remelange Est	Le Haut Chemin	Budange Edange Les Chenes	Sollac Ebange Elsa Sainte- Agathe	Poncelet, Le Bon Robert, Luxembourg	Le Konacker	Zeme Zone Forets et Champs	Neufchef	Nilvange
Population en 2014	6273	1662	1456	1631	2162	230	1793	2862	556	2567	4842
Pop 0-2 ans en 2014	242	50	50	91	88	0	55	86	38	79	166
Pop 3-5 ans en 2014	233	47	63	95	87	7	39	79	28	82	171
Pop 6-10 ans en 2014	332	148	113	135	106	14	115	150	92	119	270
Pop 11-17 ans en 2014	434	150	167	150	211	12	114	258	72	204	300
Pop 18-24 ans en 2014	530	122	116	132	162	31	122	217	24	146	308
Pop 25-39 ans en 2014	1341	258	257	259	394	20	292	444	159	427	879
Pop 40-54 ans en 2014	1133	373	253	306	534	51	367	637	127	582	971
Pop 55-64 ans en 2014	757	156	158	147	227	32	199	365	12	327	610
Pop 65-79 ans en 2014	750	252	236	174	224	39	318	339	1	396	732
taux pop 65-79 ans	11,96%	15,16%	16,23%	10,65%	10,38%	16,93%	17,75%	11,85%	0,19%	15,41%	15,12%
Pop 80 ans ou plus en 2014	522	107	43	141	129	24	172	287	3	205	433
taux pop 80 ans +	8,33%	6,45%	2,94%	8,65%	5,97%	10,35%	9,58%	10,01%	0,53%	8,00%	8,93%
Pop 0-14 ans en 2014	1055	335	323	414	405	24	279	463	206	387	772
Pop 15-29 ans en 2014	1219	270	275	275	400	46	242	454	78	408	751
Pop 30-44 ans en 2014	1224	287	278	271	397	22	319	471	208	454	898
Pop 45-59 ans en 2014	1128	340	223	285	508	72	349	677	50	572	957
Pop 60-74 ans en 2014	835	225	238	176	242	37	335	366	11	399	770
Pop 75 ans ou plus en 2014	811	206	120	208	212	30	268	432	3	348	694
tx pop 75+	12,93%	12,36%	8,21%	12,77%	9,79%	13,04%	14,95%	15,09%	0,53%	13,56%	14,33%
Pop 0-19 ans en 2014	1354	434	425	509	531	46	341	654	238	523	980
Pop 20-64 ans en 2014	3646	870	752	806	1279	122	961	1583	314	1443	2697
Pop 65 ans ou plus en 2014	1273	359	279	315	353	63	490	626	4	601	1165
taux pop 65+	20,29%	21,61%	19,17%	19,30%	16,34%	27,28%	27,33%	21,86%	0,72%	23,41%	24,06%
Pop Hommes en 2014	2961	792	688	706	1048	103	791	1400	271	1235	2286
Pop Hommes 0-14 ans en 2014	544	141	178	193	197	7	157	241	96	203	406
Pop Hommes 15-29 ans en 2014	588	156	137	125	186	25	103	269	34	204	364
Pop Hommes 30-44 ans en 2014	623	135	116	130	200	12	174	228	98	212	455

Pop Hommes 45-59 ans en 2014	552	168	96	119	265	36	143	322	34	294	465
Pop Hommes 60-74 ans en 2014	384	99	95	79	114	14	130	167	5	179	342
tx pop homme 60-74 ans (base pop totale hommes)	0,13	0,12	0,14	0,11	0,11	0,13	0,16	0,12	0,02	0,15	0,15
Pop Hommes 75 ans ou plus en 2014	270	94	65	59	85	10	83	174	3	142	254
taux pop homme 75 ans et +	9,12%	11,86%	9,49%	8,32%	8,08%	9,50%	10,55%	12,40%	1,10%	11,46%	11,13%
Pop Hommes 0-19 ans en 2014	700	205	223	225	258	20	188	374	112	265	513
Pop Hommes 20-64 ans en 2014	1787	414	333	367	641	60	448	776	155	726	1316
Pop Hommes 65 ans ou plus en 2014	475	173	132	114	148	24	155	250	4	244	457
taux pop homme 65+	16,05%	21,91%	19,21%	16,09%	14,17%	22,86%	19,56%	17,86%	1,49%	19,72%	20,00%
Pop Femmes en 2014	3312	871	767	925	1115	127	1002	1463	285	1332	2556
Pop Femmes 0-14 ans en 2014	511	194	145	221	208	17	122	222	110	183	366
Pop Femmes 15-29 ans en 2014	631	114	137	150	213	21	139	185	44	203	387
Pop Femmes 30-44 ans en 2014	601	152	161	141	197	10	145	243	110	241	444
Pop Femmes 45-59 ans en 2014	576	173	127	166	243	36	206	355	16	278	492
Pop Femmes 60-74 ans en 2014	451	127	143	97	127	23	205	199	6	220	427
taux pop femmes 60-74 ans 2014	13,60%	14,54%	18,60%	10,53%	11,43%	18,18%	20,49%	13,57%	2,12%	16,51%	16,73%
Pop Femmes 75 ans ou plus en 2014	541	112	54	150	127	20	185	258	0	206	439
taux pop femmes 75+	16,34%	12,82%	7,06%	16,17%	11,41%	15,91%	18,44%	17,67%	0,00%	15,50%	17,19%
Pop Femmes 0-19 ans en 2014	654	229	201	284	272	26	153	280	126	258	467
Pop Femmes 20-64 ans en 2014	1860	456	419	440	638	62	513	807	159	717	1381
Pop Femmes 65 ans ou plus en 2014	797	186	147	201	205	39	335	376	0	357	707
taux pop femmes 65+	24,08%	21,34%	19,13%	21,75%	18,38%	30,87%	33,46%	25,68%	0,00%	26,83%	27,68%
Pop 15 ans ou plus en 2014	5200	1327	1134	1218	1756	206	1512	2400	350	2153	4029

Pop 15 ans ou plus Agriculteurs exploitants en 2014	0	0	0	0	0	0	0	0	0	4	0
Pop 15 ans ou plus Artisans, Comm., Chefs entr. en 2014	87	35	3	10	80	10	27	38	11	53	50
Pop 15 ans ou plus Cadres, Prof. intel. sup. en 2014	163	17	16	25	109	19	52	45	17	94	131
Pop 15 ans ou plus Prof. intermédiaires en 2014	504	127	91	123	259	25	159	222	93	334	519
Pop 15 ans ou plus Employés en 2014	974	215	195	203	337	41	270	460	89	354	776
Pop 15 ans ou plus Ouvriers en 2014	957	249	193	241	261	10	259	459	72	292	645
Pop 15 ans ou plus Retraités en 2014	1447	315	301	293	417	61	551	572	9	707	1070
Pop 15 ans ou plus Autres en 2014	1069	369	335	323	293	40	194	603	59	317	837
Pop 15 ans ou plus Hommes en 2014	2393	651	509	509	851	96	621	1159	175	1016	1852
Pop 15 ans ou plus Hommes Agriculteurs exploitants en 2014	0	0	0	0	0	0	0	0	0	4	0
Pop 15 ans ou plus Hommes Artisans, Comm., Chefs entr. en 2014	48	35	3	10	48	7	21	22	8	36	45
Pop 15 ans ou plus Hommes Cadres, Prof. intel. sup. en 2014	95	10	9	11	70	12	32	28	10	53	86
Pop 15 ans ou plus Hommes Prof. intermédiaires en 2014	260	80	52	74	127	19	82	111	48	196	262
Pop 15 ans ou plus Hommes Employés en 2014	272	30	36	29	80	8	57	107	21	74	156
Pop 15 ans ou plus Hommes Ouvriers en 2014	713	202	154	217	228	7	183	380	64	239	545
Pop 15 ans ou plus Hommes Retraités en 2014	640	170	158	109	193	28	195	338	8	334	516
Pop 15 ans ou plus Hommes Autres en 2014	365	123	96	59	106	15	50	173	16	81	242

Pop 15 ans ou plus Femmes en 2014	2807	677	625	709	904	111	891	1241	175	1137	2178
Pop 15 ans ou plus Femmes Agriculteurs exploitants en 2014	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Pop 15 ans ou plus Femmes Artisans, Comm., Chefs entr. en 2014	39	0	0	0	32	3	6	17	3	16	5
Pop 15 ans ou plus Femmes Cadres, Prof. intel. sup. en 2014	68	6	6	14	39	7	19	16	7	41	45
Pop 15 ans ou plus Femmes Prof. intermédiaires en 2014	244	47	39	49	132	6	77	111	45	138	257
Pop 15 ans ou plus Femmes Employés en 2014	703	185	159	173	257	33	213	354	68	281	620
Pop 15 ans ou plus Femmes Ouvriers en 2014	244	48	39	24	33	3	76	79	8	53	101
Pop 15 ans ou plus Femmes Retraités en 2014	807	145	142	184	224	34	357	233	1	373	554
Pop 15 ans ou plus Femmes Autres en 2014	703	246	239	264	187	24	144	430	43	236	595
Population en 2014	6273	1662	1456	1631	2162	230	1793	2862	556	2567	4842
Pop Français en 2014	5982	1358	1188	1427	1973	218	1671	2575	531	2446	4461
Pop Etrangers en 2014	291	305	268	204	189	13	121	287	25	121	381
<i>taux pop ulétranger</i>	<i>4,64%</i>	<i>18,34%</i>	<i>18,41%</i>	<i>12,49%</i>	<i>8,75%</i>	<i>5,56%</i>	<i>6,76%</i>	<i>10,03%</i>	<i>4,58%</i>	<i>4,72%</i>	<i>7,88%</i>
Pop Immigrés en 2014	569	473	422	408	266	27	228	467	36	228	615
<i>taux pop immigrés</i>	<i>9,50%</i>	<i>34,84%</i>	<i>35,50%</i>	<i>28,62%</i>	<i>13,51%</i>	<i>12,51%</i>	<i>13,65%</i>	<i>18,13%</i>	<i>6,72%</i>	<i>9,34%</i>	<i>13,79%</i>
Pop ménages en 2014	6013	1662	1403	1572	2110	230	1731	2862	556	2567	4774
Pop hors ménages en 2014	260	0	53	59	53	0	61	0	0	0	68



L'IRIS de type I. Faubourg St Maurice à Hayange : une cité ouvrière composée de maisons répétitives avec un petit enclos construites en 1914. (Source : www.ressources-edu.fr)



L'IRIS de type II. Un quartier ouvrier-type, construit durant les trente glorieuses et composé de maisons de bon standing, entourés d'un vaste jardin. Cité Oury à Florange. (Source *domaine public de google.fr*)



L'IRIS de type III (ou en marge des IRIS de type II) Exemple de pavillons périurbains (source : <https://siteetcite.com>)



L'IRIS de type IV. Un immeuble collectif HLM dans le quartier de Rémelange à Fameck – (source : ville de Fameck)

Table des illustrations

Figure 1 : Carte du relief de la CAVF (source www.geoportail.fr)	7
Figure 2 : coupe topographique de la vallée de la Fensch (source C. Parisot & J.F Schmit)	8
Figure 3 : les dix communes de la CAVF (source CAVF)	9
Figure 4 : croquis de l'évolution du tissu urbain de l'unité urbaine de Thionville (Source www.geoportail.fr).....	14
Figure 5 : Graphique de l'évolution de la population pour chaque commune de la CAVF (source INSEE & Cassini.ehess)	18
Figure 6 : typologie des communes selon la période de croissance démographique –(Source INSEE)	20
Figure 7 : les soldes migratoires de 1999 à 2014 pour les communes de la CAVF (source Observatoire des Territoires)	25
Figure 8 : Graphique du solde naturel et du solde migratoire par communes de la CAVF (source INSEE)	27
Figure 9 : carte de la part des populations immigrées et étrangères à l'échelle des communes de la CAVF (source INSEE 2014).....	28
Figure 10 : Carte de la part des familles de trois enfants et plus au sein des communes de la CAVF (source INSEE 2014)	30
Figure 11 : carte de la part des personnes âgées de 80 ans et plus au sein des communes de la CAVF (source INSEE 2014).....	31
Figure 12 : pyramide des âges de la CAVF (source INSEE 2014).....	32
Figure 13 : Pyramide des âges de la commune de Florange (source INSEE 2014)	33
Figure 14 : Pyramide des âges de la commune de Fameck (source INSEE 2014).....	34
Figure 15 : Pyramide des âges de la commune de Nilvange (source INSEE 2014)	34
Figure 16 : Pyramide des âges de la commune d'Algrange (source INSEE 2014)	35
Figure 17 : Graphique de l'évolution des tranches d'âge de la CAVF entre 2009 et 2014 (source INSEE).....	36
Figure 18 : Graphique de l'évolution des tranches d'âge de la commune de Nilvange entre 2009 et 2014 (source INSEE)	37
Figure 19 : Graphique de l'évolution des tranches d'âge de la commune de Florange entre 2009 et 2014 (source INSEE)	38
Figure 20 : Graphique de l'évolution des tranches d'âge de la commune de Fameck entre 2009 et 2014 (source INSEE)	39
Figure 21 : les soldes migratoires pour de 1999 à 2014 pour la communauté de commune du Pays Orne-Moselle et la communauté d'agglomération de Thionville Porte de France (source Observatoire des territoires).....	42
Figure 22 : Pyramide des âges de l'EPCI de Porte de France – Thionville (source INSEE 2014) ...	43
Figure 23 : Graphique de la nature du parc immobilier dans la CAVF en 2014 (source INSEE).....	45
Figure 24 : Graphique de l'évolution du parc immobilier de la CAVF entre 2006 et 2014 (source INSEE).....	46
Figure 25 : Graphique de l'âge des logements par commune en 2014 (source INSEE).....	48
Figure 26 : Graphique de comparaison de l'âge des logements de Nilvange, Fameck et CAVF (source INSEE).....	49

Figure 27 : Graphique de la part des résidences principales louées en HLM par communes de la CAVF en 2014 (source INSEE).....	50
Figure 28 : Graphique de la part des résidences principales louées en HLM pour la commune de Nilvange, Florange et Neufchef (source INSEE 2014).....	52
Figure 29 : Graphique de la taille des logements par communes de la CAVF –(source INSEE 2014)	52
Figure 30 : Graphique de la taille des logements pour les communes de Nilvange, Florange et Ranguenau (Source INSEE 2014).....	53
Figure 31 : Croquis de l'évolution du bâti à l'échelle de l'IRIS Centre-ville de Florange (source CAVF 2016).....	63
Figure 32 : Croquis de l'évolution du bâti à l'échelle de l'IRIS Collège, Languedoc, Ecoles de la commune de Florange (source CAVF 2016)	65
Figure 33 : Croquis de l'évolution du bâti à l'échelle de l'IRIS Poncelet, le Bon Robert, Luxembourg dans la commune de Florange (source CAVF 2016)	66
Figure 34 : Croquis de l'évolution du bâti à l'échelle de l'IRIS Lkmousin Aquitaine Oury Sud dans la commune de Florange (source CAVF 2016)	67
Figure 35 : Croquis de l'évolution du bâti à l'échelle de l'IRIS Faubourg Ste- Catherine Patural dans la commune d'Hayange (source CAVF 2016).....	69
Figure 36 : Croquis de l'évolution du bâti à l'échelle de la cité du Gargan Bellevue La Cerisaie dans la commune d'Hayange (source CAVF 2016).....	71
Figure 37 : Croquis de l'évolution du bâti à l'échelle des IRIS Marspich La Vierge & Cité du Bruhl dans la commune de Hayange (Source CAVF 2016)	73
Figure 38 : Croquis de l'évolution du bâti de l'IRIS St Nicolas en Forêt dans la commune de Hayange (source CAVF 2016).....	75
Figure 39 : Croquis de l'évolution du bâti à l'échelle de l'IRIS du Konacker (source CAVF 2016)	76
Figure 40 : Croquis de l'évolution du bâti à l'échelle de la commune non irisée de Nilvange (source CAVF 2016).....	78
Figure 41 : Croquis de l'évolution du bâti à l'échelle de la commune non irisée de Nilvange Hors Konacker (source CAVF 2016)	79
Figure 42 : Croquis de l'évolution du bâti à l'échelle de la commune non irisée de Knutange (Source CAVF 2016)	82
Figure 43 : Croquis de l'évolution du bâti à l'échelle de l'IRIS de Rémelange Est dans la commune de Fameck (Source CAVF 2016).....	84
Figure 44 : Croquis de l'évolution du bâti à l'échelle de l'IRIS de Rémelange Ouest dans la commune de Fameck (Source CAVF 2016).....	85
Figure 45 : Schéma de synthèse de la typologie paysagère infra-communale.....	88
Figure 46 : Carte de la localisation des professionnels de santé par IRIS dans la commune de Florange (source CAVF 2017).....	89
Figure 47 : Carte de la répartition des professionnels de santé par IRIS dans la commune de Hayange (source CAVF 2017).....	90
Figure 48 : Carte de la répartition des professionnels de santé pour la commune non irisée de Nilvange (source CAVF 2017)	91
Figure 49 : Carte de la répartition des professionnels de santé pour la commune de Knutange (source CAVF 2017).....	91

Figure 50 : Carte de la répartition des professionnels de santé dans les deux IRIS de Rémelange Est & Ouest dans la commune de Fameck (source CAVF 2017)	92
Figure 51 : Carte de la part des 80 ans et plus par IRIS et communes non irisées (source INSEE 2014 & CAVF).....	94
Figure 52 : Carte de la part des 80 ans et plus vivant seuls par IRIS et communes non irisées (source INSEE 2014 & CAVF)	94
Figure 53 : Carte de la part de la population immigrée par IRIS et commune non irisée (source INSEE 2014 et CAVF)	96
Figure 54 : Carte de la part des étrangers par IRIS et commune non irisée (source INSEE 2014 & CAVF).....	97
Figure 55 : Part des bas revenus par IRIS dans les communes de Fameck, Florange et Hayange (source INSEE 2014)	98
Figure 56 : Cinq croquis d'agrégation des données de l'INSEE (2010) par carreaux de 200x200 mètres pour la commune d' Algrange.....	108
Figure 57 : Cinq croquis d'agrégation des données de l'INSEE (2010) par carreaux de 200x200 mètres pour l'IRIS Faubourg Ste Catherine Patural dans la commune d'Hayange	112
Figure 58 : Cinq croquis d'agrégation des données de l'INSEE (2010) par carreaux de 200x200 mètres pour l'IRIS du Konacker dans la commune d'Hayange.....	115
Figure 59 : Cinq croquis d'agrégation des données de l'INSEE (2010) par carreaux de 200x200 mètres pour les IRIS Limousin Aquitaine et Le Bon Robert dans la commune de Florange	118
Figure 60 : Cinq croquis d'agrégation des données de l'INSEE (2010) par carreaux de 200x200 mètres pour la commune non irisée de Neufchef.....	121
Figure 61 : Cinq croquis d'agrégation des données de l'INSEE (2010) par carreaux de 200x200 mètres pour la commune non irisée de Nilvange hors Konacker	125
Figure 62 : Cinq croquis d'agrégation des données de l'INSEE (2010) par carreaux de 200x200 mètres pour les IRIS de Rémelange Est & Rémelange Ouest dans la commune de Fameck	129
Figure 63 : Cinq croquis d'agrégation des données de l'INSEE (2010) par carreaux de 200x200 mètres pour une partie de la commune non irisée de Serémange-Erzange et de l'IRIS de la cité Bosment dans la commune de Fameck	132
Figure 64 : Cinq croquis d'agrégation des données de l'INSEE (2010) par carreaux de 200x200 mètres pour la commune non irisée d'Uckange.....	136

Table des annexes

Annexe 1 : Croquis de l'évolution du nombre de surfaces cadastrales occupées par du bâti entre 1860 et 2016 dans les communes de la CAVF. (Source CAVF 2016)

Annexe 2 : Natalité et mortalité en 2016 par communes de la CAVF (source INSEE 2014)

Annexe 3 : Evolution de l'âge moyen des communes de la CAVF entre 2006 et 2014

Annexe 4 : Tableau des données sociodémographiques et catégories socio-professionnels des onze IRIS et communes non irisées.

Annexe 5 : Photographies des quatre types paysagers observables à l'échelle infra-communale (IRIS)

Table des matières

Avant-propos.....	2
Introduction.....	3
1- L'environnement topographique et géologique du Val de Fensch.....	6
1.1 L'insertion du val de Fensch dans un relief de Cuesta	6
1.2 L'origine géologique de la couche de fer	7
2- La communauté du Val de Fensch : un EPCI urbain et « <i>post-industriel</i> »	10
2.1 L'inscription dans l'espace urbain de Metz-Thionville et le contexte transfrontalier	10
2.2 Le processus évolutif d'un espace rural à un espace industriel et urbain.....	12
2.2.1 L'analyse descriptive de l'évolution de la « tâche urbaine » de l'agglomération Thionvilloise	12
2.2.2 L'analyse des données cadastrales comme modèle d'évolution urbaine	15
2.2.3 L'analyse démographique comme support à l'analyse descriptive.....	18
2.2.4 La CAVF : un processus d'urbanisation à deux vitesses	19
2.2.5 La dichotomie paysagère	21
3- Diagnostic démographique des communes de la communauté d'agglomération du Val de Fensch.....	24
3.1 Les deux variables de l'évolution démographique : le solde naturel et migratoire	24
3.1.1 Une dissociation entre solde migratoire et solde naturel.....	26
3.2 Les populations âgées et les immigrés/étrangers : le public cible de l'étude du REIACTIS	28
3.2.1 Les immigrés/étrangers	28
3.2.2 Etats des lieux du vieillissement	30
3.3 L'étude des structures d'âges.....	32
3.3.1 Etude comparative des pyramides des âges	32
3.3.2 La dynamique des groupes d'âges	36
3.3.3 Situation démographique du Val de Fensch par rapport à son environnement géographique	40
3.3.3 Synthèse de la dichotomie démographique observable parmi les communes de la CAVF	44
4- L'état des lieux du logement : une dichotomie communale qui se confirme	45
4.1 La nature du parc immobilier en 2014.....	45
4.2 Evolution du parc immobilier au sein de la CAVF	46
4.3 L'âge des logements des communes de la CAVF	47
4.4 Les logement HLM	49
4.5 Le logement au Val de Fensch : une lecture dichotomique ?	51
4.6 La taille des logements	52
4.7 Synthèse du diagnostic lié au logement	53
5- Synthèse de la dichotomie paysagère et historico-démographique des communes du Val de Fensch ..	54

6- L'évolution diachronique du bâti à l'échelle de l'IRIS	56
6.1 L'intérêt d'une étude sur l'évolution du bâti à l'échelle infra-communale.....	56
6.2 L'IRIS : une maille infra-communale qui confirme la typologie morphologique du type urbain I et II.	58
6.3 La méthodologie de l'analyse du bâti à l'échelle infra-communale.....	60
6.4 Analyse descriptive des IRIS de type H de FLORANGE selon l'évolution du bâti et référencement des bâtiments publics	61
6.5 Analyse descriptive des IRIS de type H de HAYANGE selon l'évolution du bâti et référencement des bâtiments publics	67
6.6 Analyse descriptive de la commune de NILVANGE selon l'évolution du bâti et référencement des bâtiments publics	78
6.7 Analyse descriptive de la commune de KNUTANGE selon l'évolution du bâti et référencement des bâtiments publics	81
6.8 Les grands ensembles : un quatrième type d'IRIS ?.....	83
6.8 Approche comparative de l'analyse descriptive de l'évolution du bâti à l'échelle de l'IRIS.....	86
6.8.1 Tableau de synthèse de la typologie des IRIS et communes non-irisées	87
6.8.4 Synthèse schématique des types de paysages urbains recensés dans les communes de la CAVF à l'échelle infra-communale.....	88
6.9 La géolocalisation des lieux de participation sociale à l'échelle de l'IRIS.....	88
6.9.1 Exemple de cartographie du géoréférencement des professionnels de santé	89
6.10 Les données sociodémographiques et socio-économiques à l'échelle de l'IRIS	93
6.10.1 Le vieillissement à l'échelle de l'IRIS (tout type confondu) et communes non-irisées au sein de la CAVF	93
6.10.2 Le Konacker, un IRIS clé ?	97
6.10.3 Le croisement des données : la part des bas revenus pour les communes divisées en IRIS	98
6.11 Synthèse de l'analyse à l'échelle des IRIS	99
6.11.1 Tableau récapitulatif du référentiel des onze IRIS à privilégier pour la recherche du public cible	100
7- Le carroyage : l'ultime échelle pour l'agrégation des données	101
7.1 Méthode et cartographie	101
7.1.1 Le problème de l'accessibilité des données	102
7.1.2 Les variables	102
7.1.3 La création des croquis	103
7.1.4 -La méthode de discrétisation	104
7.2 L'analyse des croquis & des données carroyées	104
Commune d'ALGRANGE	104
IRIS du FAUBOURG STE CATHERINE PATURAL (Centre-ville de Hayange).....	108
IRIS du KONACKER (Commune de Hayange).....	112

IRIS le LIMOUSIN AQUITAINE OURY SUD & le BON ROBERT (Commune de Florange)	116
Commune de NEUFCHÉF	119
Commune de NILVANGE <i>hors Konacker</i>	122
Les IRIS de REMELANGE (Commune de Fameck).....	125
Commune de SEREMANGE-ERZANGE.....	129
Commune d'UCKANGE	133
7.3 -Conclusion	136
Conclusion générale	138
Bibliographie	140
Annexes.....	143
Table des illustrations	155
Table des annexes	158
Résumé	162

Résumé

La méthodologie qui a permis l'élaboration du diagnostic territorial faisant part des observations gérontologiques sur le territoire du Val de Fensch s'organise autour de deux axes : d'une part, un état des lieux du paysage urbain et des formes du bâti qui le composent et d'autre part, l'agrégation de données sociodémographiques relatives aux catégories de populations susceptibles d'accueillir le public réputé *invisible*. Ces deux axes de travail ont respecté le fil rouge de l'analyse multiscalaire, fondamental à la recherche en géographie et qui a permis l'élaboration d'une grille de lecture précise, selon trois niveaux d'agrégation des données utilisés par l'INSEE : communal, infra-communal (IRIS) et carroyage (carreau de 200x200m). Combiner divers données sociodémographiques et socio-économiques à des échelles de grande précision en prenant en compte les différents types de supports paysagers observables dans les communes du Val de Fensch a permis, outre une localisation précise du public ciblé par l'étude et une pratique du *démarchage* plus aisée pour l'équipe de sociologues, l'élaboration d'hypothèses quant à l'environnement urbain immédiat des personnes âgées ainsi que leur niveau de vie. Globalement, est observé dans le Val de Fensch, une tendance des personnes âgées de plus de 65 ans à résider au sein d'un habitat pavillonnaire mitoyen construit lors des trente glorieuses sous la pression des besoins de main d'œuvre de l'industrie sidérurgique. Cet habitat, localisé en périphérie des communes s'oppose à des bourgs-centre denses, plus pauvres mais concentrant l'essentiel des services publics et professionnels de santé. Enfin, les carreaux concentrant la plus forte prévalence de personnes âgées sont aussi ceux dont le taux de ménages ayant un bas revenus est le plus faible : ils semblent que le support des retraites issues, entre autre, des activités industrielles passées, constitue un rempart contre la précarité à la faveur des plus âgés.

Abstract

The methodology which allowed the elaboration of the territorial diagnosis for gerontological observations on the territory of the Fensch Valley gets organized around two axes: a current situation of the urban landscape on the one hand and the aggregation of sociodemographic data relative to the categories of populations likely to welcome the public of the invisible on the other hand. These two axes have respected the fundamental multiscalar method of every analysis in geography which allowed the elaboration of a precise key for reading, according to three levels of aggregation of data used by the french National Institute for Statistics and Economic studies (INSEE). The combinaison of sociodemographic and socioeconomic data with the various types of

urban supports in the municipalities of the Fensch Valley allowed, besides a precise location of the public targeted by the study and an easier practice of the doorstep searching for the sociologists, the elaboration of hypotheses : Globally, are observed a trend of people over 65 years old to be living within an adjoining suburban housing environment built during post-war economic booms under the pressure of the needs for workforce of the steel industry. This housing environment, located in periphery of the municipalities opposes in village-center densely populated but concentrating the main part of public services and healthcare professionals. Eventually, the places concentrating the strongest prevalence of elderly are also the ones whose rate of households having low wages is the weakest : this seems to prove that the stemming pensions partly coming from the past industrial activities constitutes a bulwark against the precariousness for elderly people.